■ la météo

Ciel variable et froid avec un maximum de près de 30.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL. LXII - NO 257 — Montréal, lundi 8 novembre 1971 — 15 CENTS

mini-loto

TIRAGE: VENDREDI, 5 NOV. 1971

81345
1345
345

18 gagnants de $5,000.
144 gagnants de $ 500.
1458 gagnants de $ 100.

L'essai nucléaire d'Amchitka n'a eu jusqu'ici aucun des effets redoutés

AMCHITKA, Alaska (d'après l'AFP et AP) – Les chefs civils et militaires de l'Atomic Energy Commission (AEC) se réjouissent du succès de l'explosion "Cannikin" déclenchée samedi à 22h. (heure de Greenwich) peu après le feu vert donné par la Cour suprême des Etats-Unis (par un vote de 4 à 3).

Cinq mégatonnes ont explosé à 6,000 pieds sous l'île d'Amchitka. C'est 250 fois plus que la bombe d'Hiroshima.

Dans la chambre où se trouvait l'ogive nucléaire, il a fait aussi chaud que sur la surface du soleil, soit 3 millions de degrés. En surface, la route qui raie cette mince île de 43 milles a été rupturée en six endroits et rendue impraticable. A un mille du point "zéro", des falaises rocheuses surplombées par la toundra ont glissé dans la mer. Photographies et films ont servi de même que plusieurs magnétophones, à enregistrer des données que les savants mettront des mois à analyser mais l'AEC affirme que deux heures après l'explosion, ont n'avait pas décelé de radiations atomiques.

"Cannikin" est un succès et les Américains pourront sans doute se présenter à Vienne, à une prochaine ronde de négociations "SALT", avec une preuve de plus de leur puissance de "dissuasion", puisqu'ils disent avoir procédé à l'essai afin de vérifier si l'arsenal défensif américain pouvait être complété par le missile Spartan – intégré au réseau "Safeguard".

A Anchorage, en Alaska, l'hôtel où se trouvaient les membres de l'AEC chargés de compiler les données reliées à l'explosion "Cannikin" a été secoué environ 60 secondes, sans que des dégâts importants soient signalés. Le président de l'AEC, M. Schlesinger qui s'était rendu à Amchitka avec sa femme et deux de ses enfants, déclarait peu après l'explosion que les conditions maximum de sécurité avaient été respectées.

De Key Biscayne, en Floride, où le président Nixon passait le week-end, un por-

Voir page 6: Amchitka



Ces fissures dans le sol d'Amchitka sont celles qu'a causées "Cannikin" -- nom de code d'une explosion de cinq mégatonnes réalisée samedi. Devant ce qui reste du centre d'enregistrement des données se trouvent: à droite, le président de l'AEC, M. James Schlesinger et (à gauche) le major général E.B. Giller, préposé à l'utilisation militaire de l'essai "Cannikin". (Téléphoto AP)

Le NYT souligne l'amertume des Canadiens

NEW YORK (AFP) – Le New York Times se demande dimanche, dans un éditorial, si les Etats-Unis s'inquiètent vraiment de leurs relations avec le Canadaé

Le quotidien rappelle à ses lecteurs qu'au cours d'une conférence de presse en septembre le président Nixon avait malencontreusement déclaré que "le Japon est notre meilleur client et que nous sommes leur client le plus important dans le monde".

Voir page 6: Le NYT

Le synode a pris fin dans la confusion

CITE DU VATICAN (AFP) – Après 37 séances plénières, le troisième synode des évêques s'est séparé en laissant à Paul VI le soin de prendre une décision finale sur la question de l'ordination des hommes mariés, qui l'a tenu en haleine pendant près de cinq semaines.

Il s'est refusé à adopter aucun des deux textes qu'il a mis aux voix, en dépit de l'inégalité du nombre de voix obtenu dans chaque cas.

Voici le résultat du vote:

La première option, ainsi conçue: "En respectant toujours les droits du souverain pontife, l'ordination presbytérale des hommes mariés n'est pas admise, même dans des cas particuliers" a obtenu 107 suffrages.

La deuxième option, ainsi rédigée: "Il appartient au souverain pontife seul, dans des cas particuliers, en raison de nécessités pastorales, compte tenu du bien de l'Eglise universelle, d'accorder l'ordination presbytérale d'hommes ma-

Voir page 6: Le synode

Garneau se plaint des lenteurs qu'impose le contrôle d'Ottawa

de notre envoyé spécial, Pierre-L. O'Neill

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS – Le ministre québécois des finances, M. Raymond Garneau, s'est insurgé contre la tendance centralisatrice des politiques économiques du gouvernement fédéral.

Participant samedi aux journées d'étude de l'Institut canadien des affaires publiques, M. Garneau a précisé que les mesures de contrôle du fédéral font qu'il s'écoule de longs délais avant que le Québec parvienne à mettre en application les politiques globales d'Ottawa.

De ce fonctionnement et des lenteurs qu'il déplore, M. Garneau rejette tout le blâme sur les hauts fonctionnaires du fédéral où, souligne-t-il, le provincial rencontre des réticences très fortes. "Il y a parfois un décalage de six mois. Cela prend trop de temps. On vit toujours à travers les dédales de l'administration fédérale."

C'est en répondant aux questions de l'auditoire, en présence du ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, que le ministre québécois a fait cette charge contre le fédéral.

Visé de toute part, M. Jean-Luc Pépin venait tout juste d'admettre que son gouvernement s'était montré incapable d'élaborer une politique industrielle "montrable" pour le Québec ou même pour l'ensemble du Canada.

En répliquant, M. Garneau faisait observer que le Québec n'était pas le seul à se plaindre mais que ce sentiment se propage dans toutes les provinces qui font, de plus en plus, pressions pour éliminer les déséquilibres que "les populations ne veulent plus accepter".

Mais le ministre fédéral Pépin n'était pas au bout de ses peines. Suite à l'intervention du ministre québécois des finances, c'est l'ancien ministre du gouvernement d'Ottawa, M. Maurice Sauvé qui a pris la relève. "Le grand défaut, a-t-il dit, c'est que le fédéral n'a jamais voulu accepter que le Canada n'est pas un pays unitaire mais comportant cinq régions."

"C'est un problème fondamental qui n'a jamais été résolu, a ajouté M. Sauvé. Et tant et aussi longtemps qu'on n'acceptera pas des politiques sélectives, on se trouvera en face de tensions et contradictions. J'ai posé ces questions au gouvernement, mais on n'a jamais voulu l'admettre."

Plus tôt, dans sa communication aux congressistes, le ministre Raymond Garneau a soutenu que le remède véritable à la pause inquiétante des investissements privés "réside davantage dans la réorientation de notre structure industrielle".

"Il faudra être prêt à payer le prix de cette évolution, a-t-il souligné, soit les mutations sociales, la mobilité et le recyclage des travailleurs, voire même une certaine sécurité."

Dans cette préoccupation de favoriser l'investissement etranger, M. Garneau a mis en relief l'ambiguité dans laquelle se trouvent de nombreux citoyens. "L'on veut poursuivre des objectifs contradictoires en même temps, a-t-il fait observer. On veut bien les investissements étrangers dans la mesure où ils créent des emplois, mais l'on veut également contrôler notre économie. Il faudra certainement que les objectifs en cette matière soient définis clairement".

"De toute façon, a poursuivit le ministre, les dépenses publiques ne pourront pas soutenir indéfiniment la croissance de l'économie, à moins que l'on accepte un changement profond dans nos structures sociales et dans notre mode de vie."

En outre, M. Garneau a souligné que

Voir page 6: Garneau

Le Dr Camille Laurin reconnaît que le PQ est aux prises avec un "problème sérieux"

par Michel Roy

Commentant les rumeurs de dissension au sein du Parti québécois, de même que les critiques que lui adresse une fraction radicale des milieux de gauche et du mouvement syndical, M. Camille Laurin reconnaît que le PQ est aux prises avec un problème sérieux".

Problèmes de modalités, de style, de forme, précise le leader parlementaire du Parti dans une déclaration au Devoir, mais qui atteignent maintenant une telle ampleur que le fond est aussi touché. C'est pourquoi, il estime que le PQ, lors de son prochain conseil national (en décembre) et au cours de son prochain congrès national (au printemps), devra l'aborder franchement. Il est convaincu que "l'infracstructure de la carène pourra vibrer" à l'occasion de ces débats, mais il fait confiance à la maturité des militants.

Sur le fond, le Dr Laurin se range dans le camp de MM. René Lévesque et Jacques Parizeau qui refusent d'entraîner le Parti dans l'aventure de la violence. Comme MM. Lévesque et Parizeau, il pense qu'il n'est pas possible de séparer la libération sociale de la libération nationale (ou politique). Comme eux, il reproche aux leaders syndicaux de perpétuer à cet égard d'une ambiguité qu'aucune de leurs déclarations, même les plus fracassantes n'a encore dissipée.

Mais, dans la soirée du 23 octobre, quand le Comité exécutif du Parti québécois a décidé, par 6 voix contre cinq de s'abstenir de participer à la manifestation, il s'est retrouvé du côté des minoritaires, "non sans déchirement", précise-t-il, car, si "je vois la misère, l'exploitation, l'asservissement où se trouve une partie de la population, je reconnais d'autre part les risques et les dangers de l'opération qui était proposée".

Or, le vrai problème qui se pose au Parti québécois, estime le Dr Laurin, c'est celui des moyens à prendre "pour se faire reconnaître par les défavorisés en révolte". Il n'est pas suffisant de dire que le PQ propose dans son programme des solutions à leurs problèmes. Il faut encore témoigner par sa présence, par son action. Certes, plusieurs militants et députés péquistes vont dans les milieux défavorisés, parlent aux "victimes du système", tentent de les aider. Ainsi, M. Laurin était samedi dans Pointe Saint-Charles, récemment à Hull, puis à Québec auprès des membres du groupe "Détresse 26". Toutefois, il faut se demander si le Parti réussit à "jeter des passerelles, à établir des ponts" avec ces milieux.

Bien sûr, dit encore M. Laurin, 90 pour cent des membres du PQ adhèrent à un idéal de justice sociale, d'une meilleure redistribution des revenus, d'une véritable libération économique. Mais, en ces matières, "on ne peut plus séparer complètement le fond de la forme puisqu'à certains moments les questions de formes rejoignent les

Voir page 6: Le Dr Laurin

Une Belgique encore plus difficile à diriger?

BRUXELLES (AFP) – Peu avant minuit hier les observateurs politiques tiraient les conclusions suivantes du résultat des élections législatives en Belgique: les gains du FDF – RW (front des francophones à Bruxelles, allié au rassemblement wallon en Wallonie) et de la Volksunie et du PLR font que les voix se sont déplacées au sein de l'opposition. Quant aux partis de la majorité (sociaux-chrétiens et socialistes) ils maintiennent approximativement leurs positions.

On assiste donc à un changement de nature de l'opposition, qui devient une opposition essentiellement fédéraliste contre les deux grands partis gouvernementaux, modérément régionalistes et antifédéralistes.

Cette tendance risque de se trouver accentuée par les résultats (encore très incomplètement connus) de l'agglomération bruxelloise, où le front des fran-

Voir page 6: Une Belgique

Guy Viau est décédé

M. Guy Viau est décédé hier à Paris à l'âge de 51 ans.

Directeur du Centre culturel canadien de Paris depuis juillet 1970, M. Viau a succombé à une crise cardiaque.

La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital américain de Neuilly et le service funèbre aura lieu mardi dans la capitale française. Le corps sera transporté à Montréal mardi et exposé aux salons J.-R. Deslauriers, 5650, chemin de la Côte-des-Neiges. Un deuxième service est prévu à l'église Notre-Dame-de-Grâce à une date qui sera annoncée ultérieurement.

Outre sa femme, Suzanne Gratton, Guy Viau laisse ses enfants: Pierre, René, Marie-Suzanne, Françoise, Jean, Gilles et Anne; ainsi que sa mère, Mme P. S. Viau; ses frères et soeurs, M. et Mme Paul Viau (Marguerite Lavenska), M. et Mme Jacques Viau (Jeanne d'Arc Lefebvre), M. et Mme Bernard Morrisset (Lucile Viau), et M. et Mme Bernard Viau (Monique Meilleur); ses beaux-parents, M. et Mme Rosaire Gratton; ses beaux-frères et belles-soeurs, Dr et Mme Jean-D. Gratton (Renée Bienvenu), M. et Mme Jean Lemyze (Pauline Gratton).

La famille prie les amis et les parents de ne pas envoyer de fleurs. Des dons pourront être adressés à la

Voir page 6: Guy Viau

Tito clôture à Halifax sa tournée canadienne

HALIFAX (PC) – Le maréchal Josyp Broz Tito, président de la Fédération yougoslave, a quitté Halifax dimanche matin, à l'issue d'une visite officielle de cinq jours au Canada.

Un communiqué conjoint publié peu avant le départ du président note la profonde satisfaction des deux parties devant l'amélioration de leurs relations et estiment encourageantes les perspectives qui s'offrent aux deux pays.

Le Canada et la Yougoslavie vont s'employer à préparer la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, avec la participation de tous les Etats européens, du Canada et des Etats-Unis.

Les deux pays ont convenu de faciliter les voyages en supprimant les visas touristiques et en accordant aux représentants commerciaux officieux des visas valables pour de miltiples entrées pendant un an.

La fin du séjour canadien du maréchal Tito a été marquée par la remise d'un doctorat honoris causa de l'université Dalhousie en présence de 1,000 invités.

C'est un étudiant de cette université, le major Williams Morris Jones qui a dirigé la première mission alliée auprès du chef des partisans yougoslaves pendant la deuxième guerre mondiale. Le major Jones est mort en 1969, mais sa femme et son fils de 20 ans, assistaient à la cérémonie.

En même temps qu'au maréchal, un doctorat honorifique a également été décerné à un député britannique, sir Fitzroy Maclean, qui a commandé une mission militaire anglaise envoyée par sir Winston Churchill à Josyp Tito et ses partisans, toujours pendant la guerre.

La citation du maréchal a été lue par le Dr Joseph Siderov, professeur de l'université Dalhousie et membre du 3e corps d'armée des partisans yougoslaves pendant la guerre. Le parchemin dit notamment que le maréchal Tito est "un



des véritables grands hommes de notre temps."

Les deux avions Illyouchine 18 de la suite présidentielle ont décollé d'Halifax dimanche matin pour gagner Londres où le chef de l'Etat yougoslave doit passer quelques jours.

A son arrivée dans la capitale britannique, le président et Mme Tito ont été accueillis par le chef du gouvernement, M. Edward Heath, qui les a conduits dans sa résidence de campagne, les Chequers, où ils devaient passer la nuit.

L'ALBANIE 1

par MILAJ DUBROVNIK

LE RÉGIME QUI TIENT TÊTE À MOSCOU

L'étonnement est déjà grand de voir à l'hôtel Dajti de Tirana, la capitale, le garçon, en smoking blanc, formé à la meilleure école hôtelière italienne, vous servir un vin blanc sec de Durresi.

Il l'est plus encore quand on côtoie dans les rues de Tirana, de Durresi comme de Vlora, aux arbres aussi verts qu'en Italie et à la mer aussi bleue qu'en Grèce, quelques-uns des 8,000 touristes venus, chaque année, de Scandinavie, d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne.

Voilà qui vient attester que l'Albanie, où est célébré le culte de Staline et de Mao, n'est pas, contrairement à ce que certains tentent de faire accroire, hermétiquement fermée aux touristes du monde occidental et ouverte aux seuls invités du gouvernement de Tirana ou aux divers mouvements "gauchistes".

Seuls, il est vrai, sont impitoyablement refoulés les hippies ou autres chevelus et barbus. Le chef du P. C. albanais est catégorique: les contre-révolutionnaires, les hippies et autres voyous, ne franchiront jamais les frontières du pays car le peuple albanais, honnête et digne, n'est pas à vendre pour les devises touristiques comme c'est le cas des révisionnistes qui comptent sur des devises pour redresser leur économie en faillite.

Et voilà les actuels dirigeants du Kremlin mis dans le même sac. L'Albanie, se voulant le pays du socialisme de stricte observance ne peut en effet tolérer que croisse chez elle la graine délétère du "révisionnisme" ni que ses jeunes succombent aux poisons et délices de la société de consommation.

Depuis un quart de siècle, l'Albanie – ou Soqiperia (Pays des Aigles) – fait beaucoup parler d'elle. Et, pourtant, ni sa population (2 millions d'habitants), ni sa superficie (28,000 Km2) ne la prédestinent à semblable notoriété.

Si donc l'Albanie, cette antique Illyrie qui vit à Butrinti se dérouler la tragédie d'Andromaque, prend aujourd'hui place sur la scène internationale, c'est parce que le monde la voit servir tour à tour de porte-parole, bouc émissaire ou catalyseur des Yougoslaves d'abord, puis des Soviétiques et, présentement, des Chinois.

En effet, dès la proclamation de la République, le 10 janvier 1946, l'Albanie – seul pays d'Europe centrale et balkanique où n'a pénétré aucune armée soviétique – joue la carte yougoslave: Tito envoie chez sa voisine 4,000 ingénieurs pour la sortir du Moyen-âge – sinon de la préhistoire – où elle se trouve encore au lendemain de la Deuxième guerre mondiale; et des investissements engagés alors, 60 p. 100 sont d'origine yougoslave. Le lek albanais s'aligne sur le dinar yougoslave et une union douanière pour trente ans est signée entre les deux p.

Brusquement, la rupture entre Staline et Tito va conduire l'Albanie dans le camp soviétique. Assurés de l'appui de Staline, les dirigeants albanais se retournent alors, avec une fureur surprenante, contre leurs protecteur yougoslaves d'hier!

Le P.C. albanais est épuré impitoyablement de tous les "titistes" et d'autres militants qualifiés tels. Une page de l'histoire d'Albanie est tournée.

Sous la tutelle soviétique, l'Albanie entame son industrialisation ainsi que le développement de ses ressources naturelles. Mais l'arrivée de Khrouchtchev au Kremlin va, une fois de plus, bouleverser radicalement la situation in-

Voir page 20: L'Albanie

■ au gré du temps

Voir clerc

Le synode vient de se terminer sans grand résultat visible.

Bien des ecclésiastiques se sentent assis entre deux chaises et devront attendre les prochaines assises de Rome avant de voir plus clair.

Un religieux – que l'on félicitait pour son élégance, car il était vêtu comme le plus chic des laïcs – nous répondait récemment: "Si mon feuillage a changé, mes racines restent les mêmes".

Louis-Martin TARD

Les élections municipales

Pierre Desmarais réélu à Outremont; lutte serrée à LaSalle et Valleyfield

Alors qu'une lutte très serrée a marqué les élections à la mairie à ville LaSalle et à Valleyfield, le maire Pierre DesMarais II et son équipe l'emportaient haut la main à Outremont contre l'équipe du Comité des citoyens.

M. Pierre DesMarais II a recueilli 4,783 voix contre 1,833 pour M. Yves Coudari, candidat du Comité des citoyens à la mairie, soit une majorité de 2,950 voix. Tous les candidats de l'équipe DesMarais aux postes de conseillers ont été élus. Il s'agit de MM. Pierre Lussier, André Trudeau, François Desmarais, André Laperrière, Claude Joncas, Paul G. Brassard, Jacques Labelle, Paul-E. Lessard et Robert Coallier.

Bien que le Comité des citoyens ait mené une campagne assez intense, seulement 42% des 15,729 électeurs se sont présentés aux urnes, soit l'un des pourcentages les plus faibles de participation parmi la quinzaine de villes de la région métropolitaine où avaient lieu des élections hier. La plupart des villes ont connu un taux de participation dépassant 50%.

Par ailleurs, tous les maires sortants qui se sont représentés ont été réélus.

A ville LaSalle, ville la plus populeuse parmi celles où il y avait des élections hier, M. Gérald Raymond l'a emporté avec 8,267 voix, suivi de près par M. André Poupart qui a obtenu 7,634 voix. Les deux autres candidats à la mairie, MM. Jean-Marie Gauthier et Philip Kearns ont respectivement obtenu 1,784 et 556 voix.

M. André Poupard a évoqué la possibilité de demander un recomptage; tout dépendra, a-t-il précisé, du nombre de voix qui auront été annulées. Ont été élus conseillers à Ville LaSalle, MM. John Campbell, Laurentien Lefebvre, Robert Gagné, Normand Bourdeau, Robert Cordner et Robert Lefebvre.

A **Valleyfield,** qui a connu un taux de participation de 74.5%, le maire sortant, M. Raphaël Barrette, l'a emporté de justesse contre Mme Marcelle R. Trépanier. Celle-ci a obtenu 5,481 votes comparativement à 5,800 pour M. Barrette. Le troisième candidat, M. Roger Sauvé, a recueilli 2,179 voix. Ont été élus aux postes de conseillers: MM. Roger Bélair, Aimé Miron, Roger Gagnier, Georges Leduc et J. R. Gérard Lalonde.

A **Ville Mont-Royal,** M. Reginald Dawson a été réélu maire avec une majorité écrasante. M. Dawson a recueilli 4,989 voix contre 626 pour M. Stephen Bodi. Les conseillers élus sont MM. Léonard Golberg, Charles H. Denhez, D'Arcy Quinn, Victor T. Podd et Georges Kuebler.

A **Châteauguay,** M. Joseph Laberge a été réélu maire (2,460 voix); il a défait M. Edmund McElroy (2,011 voix). Ont été élus conseillers MM. Lucien Martel, H. René Laberge, Marcel Seers, Raymond L. Benson, Robert C. McGlashan, André Bélanger, R. Neil Clark et Philippe Bonneau.

M. Richard Sutterlin a été réélu maire de **Châteauguay-Centre** avec 3,315 voix. Les deux autres candidats, MM. James O'Connor et Gilles Cayer, ont respectivement obtenu 1,672 et 979 voix. Ont été élus conseillers, MM. Jean Chevrefils, Marcel Reid, Rolland Colpron, Michael A. Wolanyk et Joseph Petrelli.

A **Saint - Bruno - de - Montarville,** M. James J. Verge a été élu maire; il a obtenu 2,365 voix comparativement à 1,390 pour M. André L. Lalonde. Ont été élus conseillers MM. Serge Dazé, Peter Dorman, Jean Filion, Guy Mercier, Gérald Munroe et Marcel Paquette.

M. Bernard Burgess a été réélu maire de **Senneville;** il a défait Mme Caro M. Angus par 343 voix contre 208. Ont été élus conseillers MM. Cameron S. Duff, Georges Mitchell, Eucher Laberge, Jean-Jacques D'Aoust, Léo Viau et Léo Trépanier.

A **Chambly,** où M. Robert Frigon a été élu maire par acclamation, ont été élus conseillers MM. Normand Gauthier, Herman Brassard, Gérard Mongeau, David Massif, Marcel Arpin et Julien Lachapelle.

A **Dorion,** M. Jean-Charles Vallée a été réélu maire par acclamations. Aux postes de conseillers, l'ont emporté Mme Monique Clément-Marier, Henri Gauthier, Paul Dicaire, Bernard Graham, Germain Besner et Robert Nolan.

M. J. A. Smiley a été réélu par acclamation maire de **Kirkland;** les deux sièges de conseillers où il y avait contestation, ont été emportés par MM. H. J. Meades et R.A. Vinet.

A **Saint-Hilaire,** M. Honorius Charbonneau a été réélu maire par acclamation. Ont été élus conseillers MM. Gaston Nadeau, William Ashfield, Roger Hébert, Roger Archambault, Maurice Cardinal et Laurent Hamel.

A **Notre - Dame - de - l'Île - Perrot,** M. Marcel Lalonde (470 voix) a été réélu maire; son adversaire, M. Hubert Leduc a obtenu 417 voix. Ont été élus conseillers MM. Paul Lauzon, Denis Bourbonnais et Jean Maheu.

A **Notre-Dame-du-Sacré - Coeur,** M. James Darby a défait M. Roger Lalumière. Ont été élus conseillers Léopold Latour, Rowland Charles Boxer et Jean-Robert Prud'homme.

A **Lacolle,** le maire sortant, M. Marcel Tremblay, a été réélu avec une majorité de 195 voix sur son adversaire M. André Rémillard.

A **Lachute,** le maire sortant M. Zoel Sindon a été réélu.

A l'**Ile Bizard** et Pointe-du-Moulin, les maires et conseillers ont tous été élus par acclamation. M. Réal Rousseau a été réélu maire de Pointe-du-Moulin tandis que M. Bernard Patry a été réélu à l'Ile Bizard.

Ce que le synode a pensé, nous le confirmons (Paul VI)

CITE DU VATICAN (AFP) – Dans son allocution de clôture du synode, prononcée en latin, Paul VI a salué chaleureusement samedi les prêtres fidèles "qui souffrent douleur et insultes avec une grande force d'âme".

Le pape a confirmé la loi du célibat ecclésiastique, selon la volonté du synode. Il a défendu ce dernier, à propos du second thème des travaux "la justice dans le monde", contre l'accusation de banalité. Les fins de l'Eglise ne sont pas d'ordre politique, a-t-il dit, mais le synode pourra contribuer à instaurer la justice.

Voici l'essentiel de son discours:

Le chef de l'Eglise souligne d'abord l'importance du synode dans la vie de l'Eglise. Ce fut une assemblée fraternelle qui travailla beaucoup. On parla franchement. On fit apparaître les difficultés, les joies et les besoins de l'Eglise.

"Vous n'avez pas toujours été de la même opinion sur les voies à suivre et les solutions à apporter, poursuit le Saint-Père. Pourtant ce qui vous a inspirés, ce fut l'amour de Dieu. En suivant vos débats avec attention nous nous sommes rendu compte de ce qu'il fallait décider pour le bien de l'Eglise universelle."

En ce qui concerne le ministère sacerdotal, le pape ne croit pas que le maintien de la loi du célibat entraînera de nouveaux départs de prêtres.

"Nous savons que vos problèmes sont très complexes, très difficiles. Ils sont d'ordre spirituel, psychologique et social. Les questions qui troublent tant de prêtres nous sont connues, dit le souverain pontife.

"Il découle de vos débats que les évêques de toute l'Eglise catholique veulent le retour intégral de ce don absolu par lequel les prêtres se consacre à Dieu. Une partie non négligeable de ce don est représentée par le célibat dans l'Eglise latine. Ce que le synode a pensé, nous le confirmons.

"Combien de prêtres pourtant, et parmi les pires difficultés, travaillent avec fidélité pour le Seigneur et le salut des hommes, en souffrant douleur et insultes avec une grande force d'âme. Il faut les louer.

"Nous avons confiance dans le fait que les prêtres, guidés par l'esprit surnaturel et dociles à la voix de l'Eglise vont persister avec enthousiasme dans la vie splendide qu'ils ont choisie librement par vocation divine. Nous les saluons tous du fond du coeur".

En ce qui concerne la justice dans le monde, deuxième thème du synode, Paul VI déclare:

"Nous avons appris beaucoup de choses du synode. Mais il ne faut pas oublier la mission que le Christ a donné à l'Eglise. Elle n'est pas d'ordre politique, économique et social, mais elle est religieuse. Et cependant cette mission veut et doit aider à instaurer la justice, même la justice temporelle."

Les questions matérielles ne sont pas, quoi qu'il en soit, le fin première et absolue de l'Eglise, mais elles devraient servir à fonder le Royaume de Dieu sur terre selon la parole du Seigneur.

Le Souverain Pontife demande d'"aimer l'Eglise et d'aimer le monde, où se trouve le Sacrement du salut. Puisque nous aimons l'Eglise, nous devons également aimer le monde. Hommes d'aujourd'hui, attendez beaucoup de l'Eglise."

Mais le Pape veut conclure sur la question des prêtres qui lui tient à coeur et il adresse ce dernier salut et ce dernier avertissement aux deux cents cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, religieux qui vont se disperser dans les cinq continents: "Faites attention vos prêtres deviennent de plus en plus conscients de leur tâche pour laquelle il n'y a pas de substitut. Dieu va être avec vous".

Glissements de terrain: il faut signaler même les cas mineurs

QUEBEC – "Les gens font bien de nous signaler même les cas mineurs de glissements de terrain. S'il en avait toujours été ainsi, on aurait pu éviter bien des ennuis", a déclaré M. Jean-Yved Chagnon, ingénieur spécialisé en mécanique des sols du ministère des richesses naturelles.

Dans une entrevue qu'il accordait à La Presse Canadienne, en compagnie de M. J.A. Boucher, directeur des eaux, et de M. Bernard Mathieu, directeur des services hydrauliques, M. Chagnon a fait le point sur les 10 cas prioritaires de glissements étudiés par le MRN depuis la catastrophe de Saint-Jean Vianny, le 4 mai.

Il ressort de cette "carte de l'instabilité géologique" que le cas de Saint-Jean Vianney et de sa zone immédiate, où l'on a décelé la présence d'un système d'une extrême importance qui mobilise depuis plusieurs semaines toute une équipe 20 heures par jour à des études et à des travaux de consolidation au coût approximatif de $2.5 millions, est un cas unique au Québec et même au monde.

Le MRN a reçu pas moins de 70 demandes d'études, à la suite de glissements ou d'éboulis survenus au Québec ces derniers mois.

IL EST IMPOSSIBLE

Suite de la page 4

te dis que la situation n'est pas rose et le futur, du moins pour un bout de temps, ne s'annonce pas mieux non plus. Dans le moment, l'armée contrôle les villes de la province, mais tous les villages (95% du pays) sont dans les mains de l'armée de libération. Cela ne peut durer, évidemment, mais quand cela finira est une autre question.

Une autre chose. Quoiqu'il advienne de la situation politique, la théocratie musulmane est morte avec le Pakistan tel qu'il était. Les Ulemas, moulvis et maulanas ont fini leur règne pour toujours, il n'y a pas de doute là-dessus, et beaucoup seront heureux s'ils s'en tirent avec leur tête sur les épaules. Il y aura ici un Etat séculier, avec séparation de l'Etat et de "l'Eglise" comme chez nous, comme dans l'Inde à côté de nous.

Cette lettre te parviendras de (. . .) je n'ai pas d'objection à ce qu'elle soit citée pourvu que la source ne soit mentionnée nulle part.

Dans le moment, les organisations catholiques internationales envoient énormément d'argent pour aider les gens, victimes du cyclone et des troubles présents. Heureusement, c'est nous qui voyons à son utilisation, et vous seriez heureux de voir comment il est utilisé. Il n'y en a pas beaucoup qui se perd, bien que ce soit inévitable, lorsqu'on marche à coups de millions de roupies. Mais malgré cela, nous ne touchons qu'une petite partie de la population. En tout cas, cela fait autant de pris. (. . .)

Ici, un phénomène dur à accepter, c'est que les gens ne savent plus rire. Lorsqu'on se rencontre et que l'on se demande des nouvelles, la première chose qui vient est: "Je suis encore en vie!" Alors imaginez la condition.

Votre loi des mesures de guerre est un jeu d'enfants comparée à la barbarie qui s'exerce ici depuis plus de six mois. En fait, exactement six mois aujourd'hui: 25 mars, 25 septembre. (. . .)

Dès les débuts des hostilités, l'armée de libération avait fait sauter un pont au nord de (. . .). L'armée l'avait réparé en planches. Récemment, l'armée de libération l'a miné et lorsqu'un camion de para-militaires est passé dessus, ils l'ont fait sauter avec le camion et la quarantaine, d'hommes qu'il transportait... et c'est la même histoire tous les jours. Il n'y a plus de gaz naturel à Dacca. Le pipeline a sauté. Le seul moyen d'aller dans le nord de la province est par avion: ni route ni chemin de fer. Un coup de téléphone de Chittagong nous apprenait que la ville est sans électricité parce qu'une station de distribution a sauté. Nous venions d'apprendre la nouvelle par All India Radio... et tous les jours, c'est la même histoire. Les soldats sont rendus fous et agissent de plus en plus en maniaques sadiques. (. . .)

(. . .) Que Dieu vous protège d'abominations comme celles que nous vivons.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

Admissions Session d'hiver

DÉBUT DES COURS
10 janvier 1972

Toute demande d'admission pour la session d'hiver 1972 doit être déposée avant le 12 novembre au :

Service de l'admission
Bureau du Registraire
Université du Québec à Montréal
1180, rue Bleury
B.P. 3050, Montréal 110
Téléphone 876-3161

Faute de place, aucune demande d'admission ne sera considérée pour les programmes suivants :

– **Géographie** *(Sciences humaines)*
– **Travail social** (Sciences humaines)
– **Psychologie** (Sciences humaines)
– **Relations humaines** (Sciences humaines)
– **Histoire de l'art** (Arts)

Bureau du Registraire

COMPAREZ NOTRE OFFRE À TOUT AUTRE PROJET

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE

INCLUS:
SALLE DE JEU COMPLÈTEMENT FINIE

PAIEMENT COMPTANT TOTAL
$385.00
Pas de paiement comptant additionnel

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE

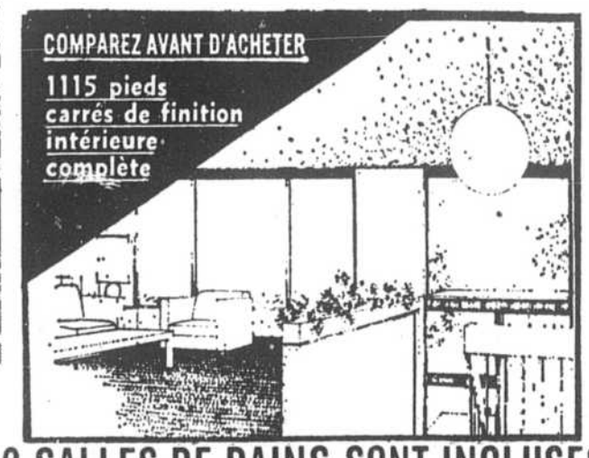
$82.69 par mois

Bungalow completement detache construit sur un grand terrain spacieux et prive . . . enfin, votre chateau prive.

NOUVELLES HYPOTHÈQUES S.C.H.L.
INCLUS: CAPITAL & INTÉRÊTS
LE 3% RABAIS PROVINCIAL DÉDUIT

(TAXES DE PROPRIETE $39.00 PAR MOIS ADDITIONNELS)





$12,535.00

2 SALLES DE BAINS SONT INCLUSES
Chambre à coucher maitresse 20' de longueur
3 OU 4 CHAMBRES À COUCHER

LE PLUS BAS PRIX EN VILLE POUR UN BUNGALOW COMPLÈTEMENT DÉTACHÉ

LES FRAIS SUIVANTS SONT INCLUS AU PRIX DE VENTE: — acte d'hypotheque, certificat d'arpentage, certificat de localisation, d'inspection ou d'enquete — pas d'accumulation d'interets — pas d'arreragres de taxes. Pas d'accumulation d'intérêt

MESSAGE SPÉCIAL
EN VERTU DES SUCCÈS FANTASTIQUES CE PROJET REPRÉSENTE UN DES PLUS FABULEUX PARCS OLYMPIQUES AU CANADA MAINTENANT EN CONSTRUCTION

• PISTE-PELOUSE • COURT DE TENNIS • PATINOIRE
• PISCINE • PAVILLON • ACTIVITÉS
• TERRAIN DE FOOTBALL • TERRAIN DE BASEBALL • TERRAIN DE JEUX POUR ENFANTS, ULTRA-MODERNE

DÉBUT DES PAIEMENTS EN 1972

- Grand terrain privé
- Aluminium et briques extérieur
- Vastes garde-robes
- Complètement détaché
- Centres d'achats
- 2 salles de bains

Ouvert 7 jours par semaine de 10h. a.m. à 10h. p.m.

10 nouveaux modèles
Hypothèque à partir de 7 3/4%
Occupation gratuite jusqu'en mai 1972

- Sous-sol fini
- Près terrain de jeu
- Près des écoles et églises
- Cuisine scientifique
- Fixtures électriques
- Arrêt d'autobus

MAISONS mor-life
Tél.: 678-8340

DIRECTION:
POUR LES NOUVEAUX MODÈLES
Prenez la route 9 (est) jusqu'à Ville St-Hubert et tournez à droite au boul. Cousineau et suivez nos enseignes.

ACHETEZ D'UNE FIRME RESPONSABLE QUI EN A DEJA CONSTRUIT PLUS D'UN MILLIER DE MAISONS AU CANADA

COURS DE CONVERSATION

Chez LPS VOUS DEVIENDREZ BILINGUE plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND - FRANÇAIS

Institution reconnue par le Ministère de l'Education. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure.
4ème étage, 500 E., Grande-Allée
LPS TORONTO 362-6551 – Simpson Tower, 401 Bay St.

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

Le 'manif' du 29

Québec attend le rapport de la Ville

par Gisèle Tremblay

Pressé de questions par le journalistes de CKAC, le premier ministre du Québec à déclaré hier à l'émission Bourassa dialogue que le gouvernement attendait le rapport du maire de Montréal avant de prendre position sur les causes de la violence qui a marqué la manifestation contre La Presse le 29 octobre.

Quant au projet de loi anti-casseurs auquel le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, a fait allusion la semaine dernière à l'Assemblée nationale, M. Robert Bourassa a précisé que c'était là l'une des possibilités envisagées pour limiter et même éliminer la violence.

La loi anti-casseurs adoptée l'an dernier en France rend chacun des organisateurs et des participants personnellement responsable des dommages physiques ou matériels causés lors d'une manifestation.

Pareil projet de loi, a-t-on demandé à M. Bourassa, n'aurait-il pas pour effet d'empêcher toute manifestation, qu'elle soit légale ou non?

Le premier ministre a alors révélé qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet puisque le gouvernement désire auparavant connaître tous les faits relatifs à la manifestation du 29 octobre et que par ailleurs, rien ne dit que le projet de loi serait tout à fait semblable à celui que Paris a adopté après un débat houleux.

Le gouvernement, a expliqué M. Bourassa, n'entend pas se croiser les bras devant la violence, mais chercher à la diminuer, l'éliminer ou la contrecarrer afin que la liberté des citoyens s'exerce dans la sécurité et la légalité.

Interrogé sur l'opportunité de confier à la Sûreté du Québec la direction des forces de police municipales dans certaines circonstances, le premier ministre a paru d'abord ne pas comprendre la question. Puis il a répondu qu'il faudrait chaque fois être certain d'avance que la violence éclatera et procéder d'autre part à des changements d'ordre administratif.

A propos de sa rencontre avec le maire de Montréal la veille de la marche contre La Presse, M. Bourassa a indiqué que M. Jean Drapeau avait alors justifié ainsi la remise en vigueur du règlement anti-manifestation (3926): la crainte, fondée, que la violence ne surgisse: et le danger qu'entraînait en outre l'état de la chaussée à l'intérieur du quadrilatère interdit, où de nombreux travaux de voirie sont en cours.

Le premier ministre a cependant réaffirmé que les deux hommes avaient surtout parlé de rénovation urbaine et de fiscalité. C'était "une rencontre privée", a-t-il souligné, et une variété de sujets ont été abordés.

A-t-il suggéré à M. Drapeau de retirer

Suite à la page 6



Des policiers protègent les abords du consulat américain, rue McGregor, où des manifestants se sont rendus protester samedi contre l'engagement militaire américain en Indochine. La manifestation, qui coincidait avec l'explosion nucléaire d'Amchitka, s'est déroulée dans le calme . (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

À Cuba, un reporter a rencontré les ravisseurs de M. James Cross

TORONTO (PC) – Les ravisseurs de M. James Cross exilés à Cuba se sont scindés en deux groupes, bien qu'ils demeurent dans le même hôtel, le Deauville, de La Havane, et mangent à des tables voisines, a déclaré Tom Leach, journaliste du réseau anglais de Radio-Canada, qui revient de Cuba.

Les responsables de l'enlèvement du diplomate britannique en octobre 1970 échangent à l'occasion quelques plaisanteries, mais vivent généralement seuls, s'ennuient et regrettent le pays, selon M. Leach.

Le reporter a passé une semaine avec eux à La Havane, le mois dernier; il a même ajouté que les membres du FLQ se sont déjà querellés et s'ignorent généralement.

Les divergences seraient d'ordre idéologique, un des groupes affirmant que le problème du Québec ne peut être résolu autrement que par une révolution mondiale, l'autre déclarant au contraire qu'une révolution interne et québécoise est la seule solution au problème.

Les ravisseurs de M. Cross ont évoqué avec amusement la réaction de la femme du diplomate quand ils sont venus enlever le diplomate. Indignée, Mme Cross a lancé:

"Vous ne pouvez pas faire ça, nous avons un bridge ce soir."

Jacques Cossette – Trudel cite ensuite M. Cross dans la voiture qui l'enlevait:

"Comme nous filions, M. Cross nous a dit: "J'espère que vous ne me garderez pas trop longtemps, parce que j'ai un rendez-vous important avec des hommes d'affaires canadiens-français cet après-midi".

Avec Cossette-Trudel se trouvaient alors Marc Carbonneau, Jacques Lanctôt et Pierre Séguin, dont la cachette devait être finalement découverte 60 jours plus tard par la police. Les quatre hommes et des membres de leurs familles obtenaient alors un sauf-conduit pour Cuba, en échange de la libération du diplomate anglais.

"Il s'inquiétait de l'effet que la radiodiffusion de son enlèvement pourrait avoir sur sa femme, a raconté Cossette-Trudel, et il était assez déprimé...

Cossette-Trudel devait ensuite dire à Tom Leach qu'ils savaient, 10 ou 12 jours avant la fin de l'aventure, qu'ils avaient été repérés par la police parce qu'ils avaient vu quelques agents rôder aux abords de la maison dans laquelle ils gardaient M. Cross.

Tom Leach précise que les felquistes mènent une vie très confortable au Deauville Hôtel de La Havane où leur note est payée par le gouvernement cubain.

Cossette-Trudel est le chef du groupe qui croit en une révolution mondiale et dont font partie sa femme et deux autres felquistes qui n'avaient pas pris part à l'enlèvement de M. Cross, Pierre Charette et Alain Allard.

Carbonneau, Lanctôt et Séguin forment le second groupe qui veut une révolution purement interne au Québec.

Ils donnent l'impression qu'ils veulent simplement être oubliés afin qu'une fois l'affaire bien enterrée, ils puissent regagner clandestinement le Québec, selon le reporter.

"Tous les felquistes ont dit qu'ils étaient en bonne santé et heureux à Cuba dont le gouvernement les traite très bien.

"Mais ils ont souvent des moments de cafard et de solitude, avec une profonde nostalgie des vieux jours de Montréal".

Les accidents font 18 morts

Dix-huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec entre 17h vendredi et 17h hier.

Les collisions frontales, les capotages et les accidents de chasse ont fait à eux seuls 14 victimes. La moyenne d'âge des 18 victimes est de 26.3 ans.

Voici le détail des tragédies:

Une jeune fille de 21 ans, Lise Halle, du 125 rue Ashby, à Marieville est morte vers 18h vendredi alors qu'elle a été frappée par une automobile.

Une collision impliquant trois automobiles a fait deux victimes vers 22h05 vendredi. L'accident qui est survenu sur la route 46 entre Sainte-Rose et Macanic a causé la mort de Mmes Antoinette Bédard, 43 ans, et Jacqueline Thériault, 45 ans, toutes deux de Macanic, dans le comté d'Abitibi-Ouest.

Vers 00h35 samedi, une collision frontale survenue sur le Chemin Fraserville à Saint-Patrice, comté de Rivière du Loup, a causé la mort d'un jeune homme de 21 ans, Luc Dionne, du 31 rue Normand à Saint-Pascal, comté de Kamouraska.

Un capotage survenu vers 02h15 samedi matin sur la route 46-A à Notre-Dame-du-Nord, comté de Témiscamingue, a entraîné la mort de deux jeunes gens. Les victimes sont MM. Jean-Paul Perron, 22 ans, et Réjean Deshaies, 24 ans, tous deux de Earlton en Ontario.

Une jeune fille de 29 ans, Danielle Sylvain, du 6 Leeman, à Lavaltrie, a trouvé la mort dans un capotage survenu vers 19h05 sur l'autoroute de la Rive-Nord.

Un autre capotage a causé la mort d'un jeune homme de 21 ans, Harry Collins, du 1591 rue Charles, à Lafleche. L'accident est survenu vers 02h.55 sur la route 3 près de Laprairie.

Par ailleurs, un autre jeune homme de 23 ans, Claude Bellavance, du 1049 rue de l'Eglise à Sainte-Foy, a été tué dans une collision frontale survenue vers 09h.00 dimanche matin sur la route 22 près de l'Avenir, dans le comté de Drummond.

Enfin, un adolescent de 13 ans, Michel Laplante, du 373 rue Pépin à Longueuil, a été tué dans un capotage survenu vers 15h.40 hier sur une route secondaire entre Sainte-Marie et Saint-Elzéar, dans le comté de Beauce.

Suite à la page 6

aujourd'hui

A compter de 9h.30 l'Association-Canadienne de la **télévision par câble** tient un colloque sur **l'aspect financier** de cette industrie au Château-Champlain.

●

A 14 heures, le **Dr Philippe Garigue** prend la parole devant le Women's Canadian Club of Montreal. Sujet: **International Family Affairs.**

●

A 15 heures, le Conseil des sciences du Canada rend publique une étude sur **"les sciences de la terre au service du pays".**

●

A 17 heures, lancement aux Editions du Jour de **"Défis au Parti québécois"** de M. André Larocque.

●

A 19h30, au 625 boul. Sainte-Croix, le **PQ de Saint-Laurent,** en collaboration avec la **Société Saint-Jean-Baptiste de Salaberry,** présente le film de Fernand Dansereau "Faut-il aller parmi le monde pour le savoir". Le film sera suivi d'un débat.

●

A 20 heures, le **Service des Loisirs de Saint-Victor** a organisé un cours d'art culinaire de cuisine chinoise, au 2600 rue Fletcher. Entrée: $1.25.

●

A 20 heures, les scouts de l'Immaculée-Conception organisent **une partie de cartes** à l'église qui se trouve à l'angle de Papineau et Rachel.

●

A 20 heures, à l'auditorium F. C. Smith du collège Loyola, **conférence du Dr Rollo May, psychologue.**

● A 20 heures, au Centre marial Montfortain, **session d'information** sur les problèmes qui se posent à la conscience chrétienne aujourd'hui. Renseignements et inscription: 254-5376.

faits divers

par Jean-Pierre Charbonneau

$300,000 à la nitroglycérine

Des bandits se sont emparés d'une somme de $300,000 vers 03h15 dans la nuit de samedi à dimanche en faisant sauter à la nitroglycérine la voûte de la succursale de la banque Toronto-Dominion, située au 7373 boulevard Langelier, à Saint-Léonard.

Aucun estimé des dommages causés par l'explosion n'a encore été fait.

La Sûreté de Saint-Léonard poursuit toujours son enquête mais aucun suspect n'a jusqu'à maintenant été arrêté. Il ne fait cependant aucun doute que ce vol est l'oeuvre de professionnels du crime.

Meurtre et tentative de suicide

Une querelle de ménage s'est terminée vers 20h samedi soir par la mort d'un homme d'une trentaine d'années, M. Engelbert Boisvert, de la petite localité de Lemieux, située à 15 milles au sud-est de Bécancourt, dans le comté de Nicolet.

L'homme a été atteint à la tête par deux balles de calibre .22 tirées par sa concubine Mlle Rita Duquette. Celle-ci, qui est âgée de 38 ans, a par la suite tentée de se suicider en se tirant une balle dans la bouche.

La femme a été conduite à l'hôpital à Arthabaska où son état est toujours considéré comme critique.

Ce sont des voisins qui ont averti la police du drame après avoir entendu les trois coups de feu.

Métro: arrestations croissantes

Un total de 58 arrestations ont été effectuées dans le métro au cours du mois d'octobre 1971, comparativement à 37 en octobre de l'année dernière.

Tel est le bilan présenté au président et directeur général de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien L'Allier, par le directeur du service de la sécurité, M. Howard M. Baker.

Selon ce bilan, l'arrestation d'adultes a pratiquement doublé en octobre 71 par rapport au même mois en 70. Ainsi, cette année 43 adultes ont été arrêtés dans le métro durant le mois d'octobre comparativement à 20 l'année dernière.

Les arrestations de juvéniles pour leur part, n'ont à peu près pas varié passant de 14 en octobre 1970 à 15 pour le mois dernier.

La majorité de ces arrestations, soit 49 sur 58, ont rapport au règlement municipal no 3361 tandis que les 9 autres concernent des infractions au code criminel.

Parmi les infractions au règlement municipal 3361, on note 30 arrestations pour avoir troublé la paix, 5 pour avoir fumé dans le métro, 3 pour refus de se conformer aux règlements, 2 pour refus d'acquitter le passage, 1 pour usage illégal de correspondance et 1 pour avoir circulé illégalement sur les voies.

Quant aux arrestations concernant le code criminel elles portent sur la résistance lors de l'arrestation (3), action indécente (2), tentative de suicide (1), possession de narcotiques (1), vol par effraction (1) et provocation volontaire d'un incendie (1).

Cinq stations seulement ont été affectées par ces arrestations.

La plus touchée est la station centrale Berri de Montigny où 21 adultes ont été arrêtés et 7 juvéniles. La seconde est la station Atwater avec 11 arrestations d'adultes et 3 de mineurs. Viennent ensuite les stations de Frontenac avec 4 arrestations dont 1 jeune, Guy et McGill avec respectivement 3 et 2 arrestations d'adultes.

Notons enfin, que 49 des 58 arrestations d'adultes, effectuées entre midi et 2h.00 du matin.

Vol de $450,000: 4 arrestations

A la suite d'une frénétique chasse à l'homme dans le centre-ville la police de Montréal a réussi samedi matin à mettre la main sur les quatre bandits qui venaient de commettre un hold-up de $450,000 à la Bijouterie Mappins, située dans l'édifice Dominion Square, angle des rues Metcalfe et Sainte-Catherine.

Les quatre bandits arrêtés sont Roger Poirier 41 ans, alias Roger Binette, Léo Poirier, alias Laurent Bambino, Jean Guy Sauvé, 35 ans, alias "Ti-Guy" et Maurice Boka, 24 ans. Ils sont considérés par la police comme des professionnels du hold-up. Ils devraient comparaître ce matin en cour des sessions de la paix.

L'incident a débuté vers 8h45 samedi matin lorsque les quatre individus, armés de revolvers et d'une mitraillette, pénètrent dans la Bijouterie Mappins et font main basse sur un demi-million de dollars de bijoux et de coupures de monnaie. Quelques minutes plus tard, les bandits s'enfuient à bord d'une automobile jaune de marque Chevrolet 1969.

Alertée par un employé de bureau, la police lance vers 8h55 un appel d'urgence qui est d'abord capté par l'autopatrouille 10-4 des agents Yves Arpin et Claude Mathieu qui se trouve à proximité de l'endroit.

Les deux policiers prennent en chasse les voleurs. Plusieurs autres policiers accourent. Une course effrénée se déroule dans les rues de l'ouest commercial, constamment ponctuée de coups de feu.

Près des rues McGill et Notre-Dame, les bandits abandonnent leur véhicule, passablement endommagé par deux collisions survenues durant la poursuite. Deux des voleurs sont blessés par les policiers, un autre décide de se rendre et le quatrième, après une tentative de résistance, se rend aussi. Tout est terminé. Le drame a duré moins de 45 minutes.

Abattu dans une discothèque

Un adolescent de 17 ans a été abattu d'une balle de calibre .22 dans la discothèque La Clef de Sol (75 est, rue Sainte-Catherine) dans la nuit de vendredi à samedi.

Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Saint-Luc. Il a pu par la suite répondre aux questions des détectives chargés de cette affaire.

Quant à l'agresseur, il a pu profité du désarroi et de la panique causée par son geste pour prendre la fuite.

On ne connaît pas encore le mobile de cet attentat.

69' ROVER
2000 TC - 4 vitesses
AM-FM Blaupunkt.
anti-rouille Zeibarth
Excellente condition.
$2,095.00
ROGER AUTOMOBILES LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925

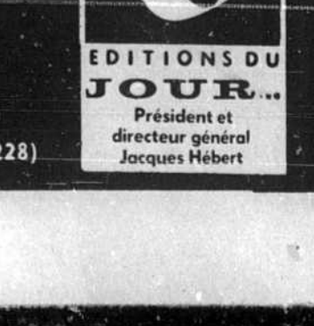
DES VACANCES AU SOLEIL
Pour vos réservations de voitures, appartements ou villa, écrivez en GUADELOUPE.
CABBES Entreprise de location
No. 15 Résidence Dugazon
Abymes GUADELOUPE (F.W.I.)
Télé : 822405
Appartement meublé
à partir de $20.00
Location de voitures
à partir de $7.00

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Faites installer les
GOUTTIÈRES
HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

LE PROJET DE LOI 28 ET SES IMPLICATIONS
Colloque organisé par les Anciens des Jésuites à Montréal.
Les participants
Madame Thérèse Lavoie-Roux, prés., de la C.E.C.M.
Me Marcel Faribault, adm, du journal MONTRÉAL-MATIN.
Le Père Richard Arès, S.J. de la Revue RELATIONS.
M. Michel Bourdon, Conseil central de la C.S.N.
Le lieu, la date et l'heure
PAVILLON LALEMANT, 5625, avenue Decelles, Montréal.
le 9 novembre 1971, à 8.00 heures
Les invités
Les anciens et leurs épouses, leurs amis.
renseignements : Tél. : 527-3503

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
MARDI, 9 NOVEMBRE



M.PAUL DUMONT-FRENETTE
vice-président de la Fédération Inter-Américaine des Sociétés de relations publiques pour l'Amérique du nord
et adjoint au vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de la Société Radio-Canada
Le sujet: "Les dimensions nouvelles de la communication"
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h. 30
Le public est admis
Renseignements: 866-2861

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
550 MÉTIERS ET PROFESSIONS POUR LES QUÉBÉCOIS
par FRANCINE CHARNEUX-HELMY
• Guide pratique indispensable aux élèves du secondaire et des CEGEP aux éducateurs, orienteurs, psychologues, aux parents.
• Ecrit par une spécialiste en information scolaire.
En vente partout au prix $2.00 - distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228)
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert



éditorial

L'habile manoeuvre du cabinet Trudeau

L'exploitation opportuniste de la détérioration des relations canado-américaines à laquelle s'est livré la semaine dernière l'opposition conservatrice aux Communes, nous fournit l'occasion de signaler la justesse des calculs politiques effectués par le gouvernement Trudeau depuis le coup de force du président Nixon, le 15 août dernier, de même que l'opportunité des gestes et déclarations que ces calculs ont inspirés.

Pour la gouverne du député Hugh MacQuarrie et de ses collègues, à qui un électoralisme de douteux aloi fait perdre de vue l'intérêt national, il convient de rappeler tout d'abord que c'est l'administration Nixon qui a pris l'initiative de modifier dans les faits les rapports traditionnels entre les deux pays, en imposant unilatéralement une surtaxe de dix pour cent sur le quart des exportations canadiennes vers les Etats-Unis. Quoiqu'en disent ceux qu'une déficience vertébrale prédispose à l'aplaventrisme, rien, dans l'évolution récente des politiques étrangère ou commerciale du Canada, ne justifiait l'énormité de la "sanction" arrêtée par Washington.

On peut à bon droit reprocher au gouvernement Trudeau d'avoir traité trop sommairement des relations canado-américaines dans son livre blanc sur la politique étrangère. Mais, à l'exception des propos malhabiles que le premier ministre a échappé à Moscou sur la "menace" que pouvait éventuellement représenter pour l'existence du Canada sa dépendance excessive à l'endroit des Etats-Unis, il est difficile de voir autre chose, dans les initiatives récentes du gouvernement – qu'il s'agisse de la reconnaissance diplomatique de la Chine ou de la réduction de notre contribution militaire à l'OTAN – que l'exercice normal de la souveraineté nationale, sur un mode fort modéré et dans le cadre des engagements pris préalablement par Ottawa.

Il est vrai que M. Trudeau n'a pas cherché à établir, avec le président Nixon, les rapports cordiaux et prétendument privilégiés qui existaient entre un Pearson et un Johnson, un Saint-Laurent et un Eisenhower. Il est non moins vrai que le premier ministre s'est permis, privément et publiquement, des indélicatesses et des écarts de langage qui n'ont pas dû être prisés sur les bords du Potomac. Mais il n'est pas inutile de rappeler que la diplomatie plus intime que tranquille d'antan nous a valu plus souvent qu'autrement des "avantages" ou des "régimes d'exception" dont nous avons lieu aujourd'hui de nous repentir, puisqu'ils ont accentué notre état de dépendance. Comme le signalait M. Trudeau lui-même il y a quelques jours, si vraiment les relations entre les deux pays doivent être fondées sur la réciprocité des intérêts et la mutualité des avantages, rien ne sert d'aller "scêner" sous les balcons de la Maison blanche. Mieux vaut définir clairement ses intérêts propres, puis tenter de les réconcilier avec ceux d'autrui, dans la mesure où les deux sont réconciliables. Cela, sans oublier jamais quel est le rapport de forces.

C'est précisément ce qu'Ottawa a fait depuis le 15 août dernier. Malgré l'impression première d'un retour aux trop coulantes intercessions qu'auront donné ce que M. Trudeau lui-même a qualifié de "petits pèlerinages" à Washington, le gouvernement a défini ses positions et entrepris de les faire valoir, tant par l'entremise des contacts diplomatiques et des rencontres officielles que sur la place publique. Ces positions étaient d'autant plus fermes qu'elles étaient modérées; trois mois plus tard, elles le sont demeurées.

En bref, Ottawa réclame l'abolition unilatérale d'une surtaxe imposée unilatéralement et sans justification aucune, particulièrement sur le plan monétaire; il s'oppose aussi à la clause protectionniste dont sont assortis les nouveaux crédits d'investissement dont bénéficieront les entreprises américaines; il s'élève enfin contre les avantages dont jouiraient les fameuses "DISC" – les nouvelles sociétés américaines qui se voueraient exclusivement aux ventes à l'étranger. Parallèlement, Ottawa est disposé, comme il l'a toujours été, à étudier les nombreuses doléances formulées depuis le 15 août par Washington – le pacte de l'automobile, l'accord de production de défense et jusqu'à certains aspects de ses politiques de développement industriel; mais il insiste pour que l'issue de ces discussions ne soit pas liée au retrait de la surtaxe Nixon; et il entend évoquer simultanément ses propres doléances contre les Etats-Unis.

Une rhétorique énergique mais subtile, soutenue par des actions concrètes (dont la mise en oeuvre d'un programme de soutien de l'emploi a été la plus spectaculaire) a fait pénétrer ce "message", d'abord au sein de l'administration Nixon, ensuite au Congrès américain et maintenant dans les hautes sphères de la presse américaine. La semaine dernière, les premiers effets bénéfiques de cette pénétration ont commencé d'apparaître. Prenant l'initiative de rétablir le contact rompu depuis les rencontres futiles d'août et de septembre, Washington dépêchait à Ottawa une délégation de hauts fonctionnaires des départements d'Etat, du Trésor et du Commerce. "Déblaiement utile" commentera un ministre. La semaine dernière également, Henry Reuss, un des membres les plus influents de la Chambre des représentants, affirmait, après plusieurs autres "congressmen", qu'en nul cas "l'attitude présomptueuse et suffisante" des Etats-Unis était-elle moins justifiée et risquait-elle d'être plus préjudiciable que dans le cas du Canada.

Hier, enfin, le New York Times critiquait dans un éditorial l'indifférence et la suffisance traditionnelles de Washington à l'endroit du Canada. "Ces pratiques américaines, lisait-on entre autres dans cet éditorial, sont aussi inutiles que dommageables. S'il est un pays au monde que les Etats-Unis pourraient se permettre de consulter en règle générale, c'est bien cet important voisin. Ce que la rumeur émanant du Canada indique clairement, c'est que les coûts de cette négligence traditionnelle s'accroissent dangereusement." Déjà, le 24 octobre, le Washington Post avait rappelé que les Etats-Unis utilisaient leur puissance économique" d'une manière qui, vue d'Ottawa, compromet a la fois la prospérité et la souveraineté du Canada... L'exemple du Canada démontre bien les risques que l'on encourt lorsque l'on détermine sa politique étrangère a partir des statistiques du commerce extérieur".

Il serait présomptueux de conclure de ces quelques signes que le contentieux canado-américain se réglera à brève échéance, et à la satisfaction complète d'Ottawa. Dans la mesure, en effet, où le gouvernement Trudeau entend poursuivre désormais une politique générale qui vise à élargir, sinon maximiser, l'autonomie économique du pays, il est inévitable que des tensions et des divergences s'élèvent régulièrement entre les deux capitales. D'ailleurs, même dans une perspective strictement canadienne, ces tensions peuvent souvent être fructueuses. C'est ainsi que le défi posé par les mesures protectionnistes du président Nixon a fait prendre conscience de façon plus aiguë à l'establishment fédéral de la vulnérabilité et des risques (tous deux réductibles) que fera courir à l'économie canadienne une stratégie commerciale continentaliste, aussi longtemps que cette stratégie ne sera pas assise sur une planification nationale du développement, tant pour ce qui est des structures d'entreprise que du contenu de la production.

De même, l'initiative américaine a obligé le gouvernement Trudeau à définir explicitement (après trois ans d'esquive, d'opportunisme et de contradiction) quelques-uns des grands objectifs de sa politiques de développement économique. Nous savions déjà que le gouvernement refusait de "racheter" le passé mais comptait s'assurer le contrôle de l'avenir whatever that means! Nous avons néanmoins appris récemment qu'Ottawa retenait désormais comme "objectif minimal" de plafonner à son niveau actuel la mainmise étrangère dans l'industrie canadienne. (M. Trudeau n'a plus qu'à dire comment cet objectif est conciliable avec la décision annoncée récemment de ne pas s'opposer à l'absorption de Supertest par British Petroleum!)

Au plan financier, nous a-t-on également précisé, la condition nécessaire (mais non suffisante) du succès de cette entreprise est la réalisation par le Canada d'un surplus plus ou moins permanent dans ses transactions courantes avec l'étranger – surtout, bien sûr, avec les Etats-Unis; car à cette condition seulement pourrons-nous éviter d'avoir à boucler nos comptes en empruntant à l'étranger ou en laissant les étrangers s'approprier nos entreprises. Nous avons appris, en troisième lieu, qu'Ottawa préférerait réaliser ce surplus au compte courant en exportant davantage qu'il n'importe; mais si l'évolution du commerce international, en particulier celle de la politique commerciale américaine l'interdisait, nous a-t-on laissé entendre, le gouvernement recourrait vraisemblablement à d'autres moyens plutôt que d'abandonner son objectif financier. Il s'en trouve deux: ou bien la réduction des importations, par la substitution de fabrications nationales aux produits importés; ou bien la réduction du reflux annuel de dividences, intérêts, royalties, honoraires de gestion, reflux qui s'élève à plus d'un milliard de dollars.

Cela ne constitue pas encore une stratégie complète de développement économique autonome; mais tout au moins en sont-ce les premiers jalons; et nous devons au "coup" du président Nixon de savoir où le gouvernement Trudeau les a plantés.

Claude LEMELIN



Ils discutent le Pacte de l'auto

Témoignage du Pakistan

Il est impossible de décrire toute la barbarie de l'armée

Un lecteur nous a fait parvenir cette lettre d'un parent qui se trouve encore au Pakistan oriental. Nous avons dû en supprimer certains passages personnels et les indications géographiques qui pourraient faire identifier l'auteur et mettre sa vie en péril.

Comme tu peux le voir, je suis encore vivant. Pour combien de temps, Dieu seul le sait. J'espère que de ton côté, tout va pour le mieux, et je prie le Seigneur qu'il en soit toujours ainsi (...)

Dès le lendemain du départ de ma dernière lettre, se produisait ici quelque chose "d'écoeurant" (...) A ce moment, il y avait des exécutions tous les jours. Or, ce soir-là, le 4 juin, nous avons compté 31 coups de carabine. Le lendemain matin, 5 juin, il semble qu'il y ait eu 15 ou 16 hommes qui soient encore vivants, tous attachés deux par deux dont quelques-uns avec des morts, mais qui avaient réussi à nager à travers le canal où ils avaient été jetés. Or, deux soldats sont allés sur la place du marché, (...) ont "ramassé" une douzaine de jeunes hommes (...) les ont amenés sur le bord du canal, et, les menaçant de leurs fusils, les ont forcés à finir les hommes qui vivaient encore et qui avaient gémi toute la nuit: leurs gémissements pouvaient être entendus (...). Pas capables de finir leur sale besogne, il faut qu'ils demandent au public de le faire. Ce que nous craignons encore davantage, c'est que (...) on ait photographié la scène pour montrer aux étrangers quelle était la condition à laquelle ils étaient venus mettre ordre. Car cela s'est fait sur une grande échelle à travers la province, et ces films sont montrés aux étrangers venant au pays, et envoyés à l'étranger comme propagande. Pouvez-vous imaginer pire, plus diabolique?

(...) J'ai appris une nouvelle méthode de tuer les gens... A la baionnette, on leur perce les poignets, et on les attache avec de la broche. De même pour les pieds, derrière le gros tendon de la cheville, et on les jette à l'eau... Le médecin qui en a traité quelques-uns qui ont survécu me disait lui-même cette abomination. Les soldats punjabis du West Pakistan et les para-miliciens du même coin agissent en animaux, purement et simplement.

Pendant quelque temps, la tuerie semblait avoir diminué mais elle a repris de plus belle il y a environ un mois. Et des villages entiers sont encore détruits, brûlés, les gens tués, les femmes violées ou emmenées aux camps pour occuper les soldats et les officiers, etc. Ce que vous apprenez par les journaux n'est rien.

En août, les magazines Time et Newsweek ont eu une histoire "cover story" intitulée "Genocide in East Pakistan". Et un journaliste canadien du Toronto Star (...) avec un jeune médecin canadien, (...) me disait que c'était la première fois que vous aviez quelque chose de réel et de précis sur la situation ici.

Il serait trop long et impossible de décrire toute la barbarie qui existe dans le moment... La nomination du gouverneur civil n'est que de la poudre aux yeux. Lui et son supposé cabinet sont des marionnettes dans les mains de l'armée qui n'est pas prête à lâcher le pouvoir. (...) L'amnistie déclarée par le Président est la même chose. (Le journaliste) disait qu'à une prison, on a relâché tout un lot d'hommes qu'on a photographiés énormément à leur sortie et, aussitôt après, on les ré-arrête sous d'autres charges. Malheureusement, il y avait un journaliste étranger...

L'armée et l'armée de libération se préparent pour un coup final avec la fin de la mousson. L'armée de libération est de plus en plus forte, et fait sauter les ponts, les bateaux, les trains, les jeeps militaires avec leurs occupants, les stations électriques, etc. Ils sont de plus en plus nombreux, de mieux en mieux armés et de mieux en mieux entraînés. Mardi dernier, dans la nuit, ils ont "volé" deux traversiers qu'ils ont conduits en eau profonde et les ont coulés, coupant les communications (...) Ils ont tué les gardes armés aux deux rivières, et sont partis avec 17 d'entre eux. Le lendemain, ils faisaient sauter une jeep (...) sur la route de Dacca, tuant un major, un capitaine et deux autres officiers.

Jeudi matin, j'apprenais (...) que la ligne (téléphonique) était encore détruite sur une longue distance, l'armée de libération, ayant, durant la nuit, détruit 4 stations de police du même coup...

La guerre de guérilla bat son plein, je vous l'assure, et c'est de moins en moins drôle aussi. Et ce sera encore pire dans un mois à peu près, avec les villages qui s'assèchent.

Dans le moment, il y a un cri sur le plan international pour aider les gens de la province. Qui sera aidé? Tout reste bloqué à Chittagong ou à Dacca. Il n'y a pas de remèdes dans les hôpitaux, et les hangars en sont pleins à Dacca. Il y a des camions par centaines qui arrivent à Chittagong, mais on ne peut trouver de chauffeur, ou la route vers Dacca est coupée, et on ne peut les sortir. L'armée a réquisitionné tous les "launch" et les principaux bateaux pour ses déplacements et les mouvements de matériel de guerre, et les pays étrangers fournissent des douzaines de vaisseaux pour transporter la nourriture qui ne rejoindra pas les gens qui en auront besoin. Tout le système de transport est paralysé, et il le sera de plus en plus.

La propagande qui dit que ce sont des Indiens ou leurs agents est de la "m..." en palette... Ce sont tous des Bengalis. Et je demandais à (...) qui a voyagé à travers la province ce qu'il en pensait, et il est convaincu qu'il n'y a pas d'Indiens dans le jeu, du moins de ce côté-ci des frontières. L'armée de libération comprend des milliers et des milliers d'étudiants, et de plus en plus joignent (ses rangs).

Le gouvernement fait du tapage avec les réfugiés qui reviennent. Au taux où ils le font, il faudra plus de 8 ans avant que tous ne reviennent, à condition qu'il n'en parte pas d'autres. Et c'est à pleins bateaux que ça continue de partir; des villages entiers se vident encore. A Narikel, qui est sur leur route, j'en ai vu 9 contenant de 15 à 30 personnes, à part ceux que je n'ai pas vus. Un prêtre anglican (...) en a compté 10 contenant au moins 30 à 35 personnes chacun, seulement dans la journée de jeudi. Le gouvernement dit qu'il n'y en a que 2,000,000 de partis. C'est vrai si on ne compte que les musulmans, car il y a un musulman pour trois hindous. C'est encore vrai si on compte 2,000,000 de familles, mais il y a au moins 8,000,000 d'individus. Et on en a tués au moins un million ici à date, et la tuerie bat son plein de plus belle. Et nous craignons que cela n'augmente, que l'armée ne crée un règne de terreur pour tâcher de forcer les gens à dévoiler les mouvements de l'armée de libération. Mais ils ne reçoivent aucune coopération.

Les députés britanniques sont venus (...) "Do you think that the refugees will come back?"... "No!"... "What is the attitude of the people towards the army?"... "Hate!"... Il a trouvé mes réponses plutôt brèves, mais parfaitement claires. Ils ont fait et continuent à faire du beau travail en faveur du Bengla Desh, i.e. pays du Bengale. Le pays ici deviendra indépendant tôt ou tard, il n'y a aucun doute à cela, mais priez que ce ne soit pas un nouveau Vietnam...

Indira Gandhi s'en va visiter l'Europe et l'Amérique. Je crains bien que si elle ne reçoit pas l'appui qu'elle attend pour les réfugiés et le problème politique ici, elle prendra sa décision unilatéralement de reconnaître le gouvernement provisoire, et cela voudra dire la guerre avec l'Inde. A ce moment, les Nations unies se réveilleront, et cela prendra probablement celà à ce que nous voyons.

Ou bien, les politiciens du West Pakistan dont Bhutto qui est en grande partie responsable de la crise actuelle, commencent à être "restless" et il pourrait fort bien arriver que la révolution éclate de ce côté-là. Cela aiderait à régler le probleme à se refroidir à cause de la position des E.U. aux Nations unies, et il se pourrait que Nixon n'aille pas à Pékin. Alors, il pourrait peut-être regarder à nouveau au problème de ce côté-ci et voir comment il est imbécile dans sa politique.

Mais il y a un autre problème qui commence à nous troubler. A supposer que le pays devienne indépendant. Quoi alors? Nous craignons que la répression ne soit terrible et que des dizaines sinon des centaines de milliers de personnes ne meurent encore. Je

Suite à la page 2

bloc-notes

L'intérêt québécois dans la télévision par câble

Grâce aux attitudes énergiques adoptées par le Conseil canadien de la radio-télédiffusion (CRTC), le pourcentage du contrôle canadien s'accroît sensiblement dans le secteur des communications. Après avoir formulé des exigences précises dans le domaine de la télévision proprement dite (VHF en particulier), le CRTC s'est attaqué au nouveau monde de la télévision par câble. Sur les entrefaites, le Québec a commencé à entrevoir qu'il pourrait peut-être songer à s'intéresser éventuellement à une forme de communication qu'on pourrait considérer comme relevant de la juridiction québécoise... Rien de bien clair, mais le commencement d'un doute fécond.

Le doute a germé et le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a fini par endosser les propos qui avaient été tenus par M. Jean-Jacques Bertrand en décembre 1969 et par le ministre des Communications au printemps de 1970, M. Gérard Lebel. On se trouve donc, pour une fois, face à une certaine continuité, face à une attitude non plus partisane, mais québécoise. Ainsi, dans le domaine des communications comme dans celui des affaires sociales, le Québec, peut-on penser, maintient une ligne de force qui n'a rien à voir avec les partis.

Encore faut-il savoir ce que veut le Québec. Le document vert que M. L'Allier a rendu public au printemps de 1971 ne fournit guère de précision. On y apprend que le Québec croit aux communications, qu'il prévoit des changements dans ce domaine et que M. L'Allier n'a rien contre la participation. De propositions nettes, pas question.

Er revanche, au moment où il parlait devant l'ICEA, M. L'Allier se montrait beaucoup plus explicite et, en présence du président du CRTC, M. Pierre Juneau, il revendiquait carrément le transfert vers le Québec de la juridiction sur les câbles communautaires. Malheureusement, l'élan donné alors au débat n'a pas suffisamment tonifié la rédaction des projets de lois sur les communications québécoises, si bien qu'on ne sait pas encore où le Québec veut en venir quand il réclame les câbles.

Un nouvel élément vient de s'ajouter au dossier. M. L'Allier et son confrère des Institutions financières, M. William Tetley, sont intervenus ces jours derniers pour mettre la population de Trois-Rivières et de Shawinigan en garde contre l'achat maladroit d'un réseau de télévision par câble. L'incident montre que les gestes concrets dépendent encore, dans ce domaine, de l'organisme fédéral. C'est le CRTC, en effet, qui est directement impliqué. C'est sa directive sur le contrôle canadien des moyens de communication qui force "La Belle Vision", propriété de Texans authentiques, à céder une majorité de ses actions à des intérêts. C'est le CRTC aussi qui possède la liste des différentes offres d'achats formulées au sujet de cette entreprise et c'est lui encore qui accréditera le prochain propriétaire.

Et le Québec là-dedans? Il peut tout au plus supplier la population de ne pas formuler une offre d'achat abracadabrante. Il semble que les 17 offres déjà transmises au CRTC s'échelonnent de $1.8 million à $3.2 millions, alors que l'entreprise, au nom de la philanthropie, du coopératisme bien compris et d'une rentable participation de la population, offre généreusement de se vendre à ses abonnés pour la modique somme de $6 millions... Comprenons quand même le chiffre: 20,000 abonnés qui paient $1 par mois pendant 25 ans vont, en fait, débourser $6 millions, mais n'importe quel acquéreur de maison sait qu'il paie en 25 ans le double de son hypothèque. En 25 ans, il a payé $30,000, mais il a obtenu une équité de $15,000. En ce sens, la proposition de l'entreprise peut se défendre. Le gouvernement a quand même raison d'intervenir (discrètement d'ailleurs) s'il estime que l'entreprise ne vaut pas ce qu'elle réclame.

Il est quand même démoralisant de constater que le Québec en soit encore à de serviles plaidoyers, alors qu'il prétendait hier tout régir et qu'il affirmait déjà avant-hier sa pleine autorité.

Une stratégie québécoise est pourtant possible et à bon compte. La première étape consiste à étoffer la Régie québécoise des services publics suffisamment pour qu'elle contrôle les taux des compagnies utilisant les câbles communautaires. Dès cette première étape, le Québec doit définir le câble comme un service public, ce qui le place sur le même pied que le téléphone, l'électricité, etc. Dès cet instant, une entreprise ne peut plus exploiter le câble (et la population) à sa guise. Elle doit, au contraire, accepter des responsabilités, soumettre ses tarifs à l'autorité publique, fournir le service à tous ceux qui le requièrent.

Au cours d'une seconde étape, le Québec peut, contrairement à Washington et à Ottawa, envisager la possibilité de confier l'exploitation du câble aux entreprises de téléphone. Il y a là des risques évidents. Ne mentionnons que la forte concentration de pouvoir qu'on permet ainsi à certains grands "lobbys". Un Etat adulte consentirait quand même à confier le câble à ceux qui installent les lignes téléphoniques, à la condition expresse, cependant, que tous les tarifs demeurent, comme aujourd'hui, sujets à approbation. On peut sans doute se gargariser avec des mots et rêver d'un Québec où la grille électronique du câble communautaire sera complète et complètement canadienne-française. C'est beau, souhaitable, sublime, mais où trouverons-nous les trois ou quatre centaines de millions qu'il faudrait pour dérouler le coaxial à la grandeur du territoire? Pourquoi ne pas confier à d'autres, qui s'occupent déjà du téléphone, une responsabilité analogue dans le domaine du câble?

Les compagnies de téléphone ont des privilèges, mais aussi des responsabilités. Si on leur confie le câble, elles devront le dérouler généreusement. Ainsi, le câble communautaire sortira de son élitisme actel, atteindre non plus un Québécois sur quatre, mais l'ensemble de la population. Peut-être n'appartiendra-t-il pas aux Québécois eux-mêmes dès le départ, mais les Québécois contrôleront les tarifs et pourront même, par la Régie ou par le Bureau de surveillance du cinéma, influer sur la programmation.

En prenant le problème dans son ensemble, on formulerait enfin une politique québécoise des communications et on ne tenterait pas de régler en pièces détachées et en 150 petites interventions semblables à celle qu'on se permet à propos de La Belle Vision une des grandes confrontations du Québec avec son avenir technologique.

Laurent LAPLANTE

propos d'actualité

Le rôle militaire du Canada dans la défense du continent nord-américain consiste à contribuer à la stabilité de la dissuasion en aidant les E.-U. à maintenir un réseau complet d'alerte et en participant activement, dans une certaine mesure, à la défense contre les bombardiers et les forces maritimes. La présence militaire du Canada dans le secteur de l'OTAN qui déborde les limites immédiates du continent nord-américain constitue un autre apport à la dissuasion. Elle aide à atténuer le risque d'une guerre mondiale soit déclenchée à cause d'un conflit dans un des points névralgiques de l'Europe ou de l'Atlantique-Nord, là où les superpuissances ont des intérêts et où l'équilibre global est menacé.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée a employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aerienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numero 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Les unités francophones de l'armée contre le Québec?

par DENIS TURCOTTE,
ex-capitaine de l'armée canadienne

Le statut réservé à la langue française et aux Canadiens français dans les Forces armées canadiennes a toujours été sinon abject tout au moins déplorable. Tout en satisfaisant, à l'exemple de leurs compatriotes de langue anglaise, aux exigences d'une discipline sévère et d'une liberté civique restreinte, les francophones qui aspiraient à la carrière militaire devaient en plus, faire le sacrifice de leur héritage culturel et linguistique en s'intégrant au groupe majoritaire. On devine qu'il fallait de fortes motivations pour accepter de telles conditions. Bien peu l'ont fait d'ailleurs; on en a pour preuve la faible représentation numérique des francophones dans cette institution militaire.

Briser le dynamisme québécois

Néanmoins ceux qui s'y aventuraient, réalisaient très tôt que face à l'ignorance ou à l'indifférence de la population canadienne-française à cet égard, ils étaient laissés à eux-mêmes et devaient en prendre leur parti. S'il avaient le sentiment de renier une partie de leur personnalité, en retour, il ne leur venait jamais à l'esprit que leur conduite équivalait à une trahison. Ils se considéraient tout simplement comme un groupe marginal laissé pour compte et qui ne faisait de mal à personne. En somme, il était possible de rester dans les Forces armées; encore, suffisait-il d'en accepter les inconvénients, à titre individuel.

Cette situation de fait a subi de profondes transformations ces dernières années. Non pas dans le sens d'une amélioration comme on était en droit de l'espérer à la suite de certaines mesures prises par le gouvernement fédéral récemment; au contraire, les militaires francophones doivent maintenant faire face à un très grave cas de conscience qui ne se posait pas jadis. Ils ne peuvent ignorer plus longtemps qu'ils sont appelés à devenir les instruments d'une politique visant à briser l'élan du dynamisme québécois. D'aucuns, parleront même, cette fois, de trahison.

Dans ce cas, aucun Canadien français digne de ce nom – et que dire alors de celui qui se déclare Québécois d'abord – ne peut accepter cette surenchère. Le choix ne se pose plus. Une seule alternative demeure: rester en dehors de cette funeste institution.

Rester en dehors

Comment donc expliquer ce revirement?

Divers facteurs y ont contribué; retenons en les deux plus importants.

Il y a eu d'abord cette prise de conscience collective, ce réveil national qui a traversé le Québec comme une traînée de poudre. Inutile de commenter les mérites de ce que nous devrions familièrement appeler la "révolution tranquille". Contentons nous seulement d'observer que celle-ci devait exercer son influence, avec quelque retard il est vrai, jusque dans les milieux militaires francophones. Ainsi, ces derniers étaient brutalement rappelés à leurs obligations nationales

En deuxième lieu, il faudrait faire mention des mesures prises par le fédéral afin de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme dans les Forces armées. Ces mesures se sont traduites, entre autres, par la création d'unités francophones et par la décision d'atteindre un effectif militaire francophone de 28% contre le 16.5% actuel.

Ces unités francophones dont la formation ne remonte qu'à un peu plus de trois ans, sauf pour le Royal 22ième Régiment, soulevèrent dans les premiers temps beaucoup d'enthousiasme. Il faut avoir vécu la période antérieure à cette création pour vraiment connaître la satisfaction que pouvaient en retirer les francophones. Celle-ci fut hélas de courte durée et fit place peu à peu à un profond mécontentement. Les espoirs que semblaient porter ces nouvelles unités, cachaient des tares lourdes de conséquences pour l'avenir. Il fallait se rendre à l'évidence: l'éclat avec lequel le fédéral avait exécuté ses promesses, correspondait tout simplement, pour employer un terme militaire, à une diversion qui cachait les véritables intentions.

Les unités francophones

Mais enfin, que reproche-t-on à ces unités francophones?

Ce sont des unités composée majoritairement de francophones, dans lesquelles le français jouit présumément le rôle de langue de travail – tout dépend naturellement des fonctions particulières à chacune d'elles et du niveau de communication – et qui se rattachent essentiellement à l'optique CANADIAN. Comment pourrait-il en être autrement lorsque la majorité des cadres (officiers, mais surtout sous-officiers) se recrutent parmi les anglophones et les francophones "acculturés", à savoir des francophones en voie d'assimilation.

On a même vu, l'un des trois bataillons de notre glorieux Royal 22ième Régiment (le Van-Doo, pour les anglophones) dont la création remonte à la première guerre mondiale, glisser imperceptiblement dans la même direction. En attendant le tour des deux autres bataillons, il va de soi. On ne peut tout de même pas effacer comme celà, du revers de la main, des habitudes et des traditions acquises de longue date: il s'agit de savoir prendre son mal en patience. Le rappel au sens du devoir, à la loyauté, aura tôt fait de briser les dernières oppositions. Le R 22 R tout entier finira lui aussi par goûter aux "privileges" d'une direction anglophone.

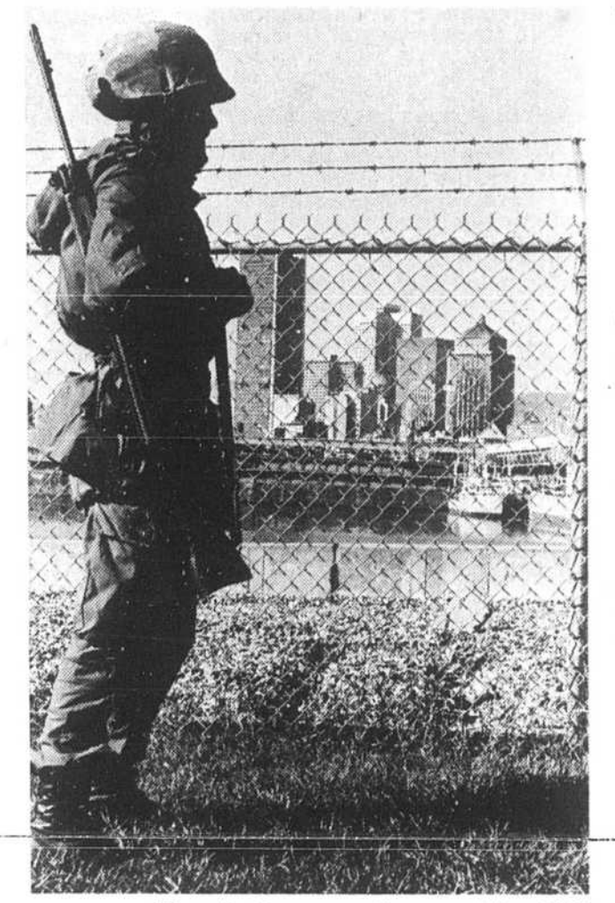
Nous assistons donc ainsi, impassibles, à la prise en charge de nos maigres acquisitions par des éléments étrangers et ce, dans l'intention de leur offrir l'occasion de pratiquer le français. Ce beau geste ne mérite-t-il pas tous les éloges?

Par conséquent il serait plus juste, pour définir ces unités, d'employer l'expression "unités dites francophones" ou encore pour être méchant, de parler de "canadian units for the marginally french-speaking peoples". De toute façon, ces unités ne sont ni plus ni moins que la réplique exacte des troupes coloniales de l'époque africaine dont les effectifs indigènes étaient encadrés par des militaires métropolitains.

Leur fédéralisme outrancier: source de division

Un deuxième reproche qu'on doit adresser à l'endroit de ces unités c'est celui d'alimenter la zizanie, de renforcer la division de notre peuple en deux camps diamétralement opposés. Malgré les améliorations apportées récemment, les Forces armées canadiennes n'en continuent pas moins d'entretenir un climat d'hostilité envers les Canadiens français quoique cette hostilité se fasse de façon plus discrète. Ne demeurent dans cette institution, dans la majorité des cas, que ceux qui s'accommodent de cet état de chose. Ce sévère filtrage finit par éliminer les éléments indésirables, c'est-à-dire ceux qui sont les plus fidèles à leur identité francophone, pour ne conserver que les éléments les plus facilement maniables. Il s'ensuit que ces nouvelles unités se destinent à demeurer la chasse gardée des seuls fédéralistes et assimilables.

Ce phénomène déplorable joint à maints autres, conduit inéluctablement à la cristallisation des oppositions politiques francophones autour de pôles d'attraction échelonnés de chaque côté d'une ligne de démarcation. Quand on pense que ces unités détiennent en plus, le privilège de faire prévaloir la



(Photo des Forces canadiennes, octobre 1970)

légitimité au besoin! C'est à nous désespérer de voir un jour l'unanimité des francophones se réaliser sur le thème aussi vital que leur avenir national.

Non seulement, on refuse d'alimenter ces unités au dynamisme québécois, pourtant riche d'une énergie qui ne demande qu'à servir, mais encore, l'orientation qu'on leur donne tend à les y opposer carrément. Nous n'en sommes plus alors à une figure de rhétorique que de citer l'expression "diviser pour mieux régner".

On nous a pourtant bien enseigné dans nos cours d'études militaires qu'un des rôles essentiels de l'armée, c'est de se porter garante de la continuité de la nation, de travailler à son harmonie, et que pour ce faire, elle se doit d'émaner de celle-ci en puisant indistinctement dans toutes les couches qui la composent. Il se confirme une fois de plus que ce qui est bon pour les autres, y compris le Canada anglais, ne l'est pas pour nous, francophones.

Il faut croire que ces mesures n'étaient pas entièrement satisfaisantes puisque le Ministre de la Défense nationale signifiait dernièrement son intention de veiller personnellement à l'élimination définitive des éléments dont la loyauté fédéraliste n'est pas assurée. Nous ne pouvons que l'assurer de l'inutilité d'un tel geste. La machine militaire remplit parfaitement sa tâche et n'a nul besoin de modifications.

Des éléments potentiellement perturbateurs

Mais il y a pire, bien pire encore.

Nous pourrions, à la rigueur, oublier les faits qui viennent d'être dénoncés en les mettant au compte du déjà vu et nous satisfaire tout au moins des légères améliorations apportées en faveur des militaires francophones, si la conjoncture présente en était une de paix, d'harmonie, de tranquilité Ce n'est pas le cas, bien au contraire.

Le Québec, nul ne le niera, est inéluctablement engagé sur la voie de son affirmation et ce long processus qui met en péril des intérêts et des privilèges acquis, voit les oppositions s'affronter, les passions dégénerer. Il en résulte une période d'agitation croissante qui se traduit par des manifestations populaires voire par des émeutes.

Lorsque ces manifestations nationalistes prennent une trop grande ampleur et menaçent sérieusement l'ordre établi, comme celà s'est produit à quelques reprises déjà, les pouvoirs publics, débordés, ont recours à l'assistance militaire, en l'occurremce, aux unités dites francophones. Ce qu'ils ignorent toutefois, ou feignent d'ignorer, c'est que ces unités recèlent des éléments potentiellement perturbateurs dont nous aurions tort de minimiser l'importance.

Qu'en est-il au juste?

Leur caractère politique

Nous avons de sérieuses raisons de soupçonner que les unités en question ont un double objectif: assister les pouvoirs publics pour le maintien de l'ordre, soit, mais aussi, ce qui est plus obscur, se servir de cet écran pour contenir les aspirations légitimes du Québec et s'y opposer énergiquement au besoin. Autrement, comment expliquer ce refus obstiné de nous accorder des unités véritablement francophones ou québécoise à l'exemple des unités anglophones; comment expliquer toute cette série de mesures dont on a entouré les unités nouvellement créées:

● Obligation leur est faite de comprendre un effectif anglophone d'au moins 20%. (On ne peut pas mieux faire en fait de noyautage. Certes depuis leur formation, les unités anglophones sont également tenues d'appliquer cette règle; mais faute d'effectifs francophones suffisants c'est surtout le principe qui prime. En outre, en disséminant ainsi nos faibles effectifs, on finit par les noyer complètement et par leur faire perdre toute représentativité);

● Affectation d'anglophones et aussi de francophones acculturés aux postes de commande. (La minorité anglophone se concentre dans les positions clés. Ce qui lui donne une influence de beaucoup supérieure à sa représentation numérique et explique en grande partie la précarité du français – sans compter le manque de fierté, les habitudes

M. Turcotte est présentement étudiant en science politique à l'université Laval. Il est diplômé du Collège militaire royal de Saint-Jean et du Royal Military College de Kingston. Il fut officier à Moncton, puis à Valcartier jusqu'en septembre dernier, où il a définitivement quitté les Forces armées canadiennes après y être demeuré plus de 9 ans. Dans cette libre opinion, il commente la situation faite aux Canadiens français dans les forces fédérales et la menace que représente à son avis pour les Québécois l'orientation donnée à l'armée dans leur province. Les sous-titres sont du Devoir.

acquises et la courtoisie par trop excessive des francophones – dans ces unités);

● Affectation hors du Québec de quelques-unes d'entre elles, question de les plonger dans un bain anglophone:

(1) Le 1er Commando n'était pas aussitôt formé qu'on l'expédiait à Edmonton en Alberta. (La désaffection des membres du R 22e R qui participèrent largement à sa formation, pose déjà de sérieux problèmes de recrutement);

(2) Affectation sur une base permanente du 1er bataillon du R 22 R en Allemagne;

(3) Port d'attache du destroyer Ottawa à Halifax, Nouvelle-Ecosse. (L'équipage n'en mène pas gros en français. Big frog, va);

● Equipement impropre aux titres auxquels elles se réclament. (Les armes dont elles disposent en font davantage des unités paramilitaires que des unités du type conventionnel. En somme, de quoi impressionner tout le monde, sauf les militaires. Il aurait mieux valu, pour éviter toute ambiguité, leur donner des noms qui correspondent à leurs fonctions: du genre "troupes d'intervention auprès des pouvoirs publics").

● Et combien d'autres encore; soit autant de mesures qui éveillent la suspiction et ternissent leur caractère francophone au point d'en faire tout simplement des unites anglophones en travesti.

On se défend bien dans les milieux responsables d'entretenir quelques intentions inavoués à l'égard du Québec; cependant on ne nous convainc pas lorsqu'on nous affirme que toutes ces mesures ont pour seul but de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme dans les Forces armées.

En formant les unités dites francophones, on désirait sans doute contenter les Canadiens français d'une part et, d'autre part, se prémunir contre des troubles appréhendés au Québec (il était exclus, pour des raisons évidentes, de faire intervenir des unités exclusivement anglophones).

Fort bien. Néanmoins, des unités composées exclusivement de francophones voire de Québécois, auraient pu tout aussi bien satisfaire à ces deux conditions tout en demeurant apolitiques dans leurs interventions tandis qu'avec les unités dites francophones, remaniées comme l'on sait... celà sent tout autre chose que la seule répression des mouvements insurrectionnels.

Mais nous spéculons. A défaut de preuves concluantes, il nous faut donc dénoncer le caractère politique de ces unités qu'avec circonspection. L'avenir dira si nos soupçons étaient fondés ou pas. Inquiétante alternative!

Présence d'étrangers

En outre, ces unités recèlent d'autres éléments qui eux ne laissent aucun doute quant à leur aspect hautement pertubateur; nous parlons de la presence d'anglophones et de francophones acculturés, étrangers à la crise que traverse le Québec.

Deux anecdotes étayeront notre proposition.

La première concerne les événements qui se produisirent lors de la grève des policiers de Montréal, un jour d'automne 69 (7 octobre). On se rappellera qu'à cette occasion, les unités dites francophones eurent à intervenir auprès des pouvoirs publics. En fait, cette intervention militaire comprenait trois corps de troupes dont seul, le premier, eut à intervenir tandis que les deuxième et troisième corps, localisés respectivement à Saint-Hubert et Valcartier, demeurèrent en état d'alerte. Bref, les autorités s'étaient préparées au pire.

Ce soir là donc, le commandant du troisième corps, un francophone acculturé dont nous tairons le nom, avait jugé utile de donner des explications au sujet de la mobilisation des militaires et des événements qui se déroulaient à Montréal: probablement pour briser la lassitude qui se faisait sentir parmi la troupe après plusieurs heures d'attente. Toujours fut-il que, s'exprimant dans un français misérable – ce fut plus clair en anglais – son exposé se résuma à ceci: "Il est à craindre que les éléments communistes et anarchistes profitent de la grève des policiers de Montréal pour semer le désordre et faire la révolution. Les troubles (il parlait sans doute de Murray Hill) ont déjà commencé. Nous devons être prêts à intervenir pour contrecarrer leurs ambitions".

Ces propos peu rassurants firent l'effet d'un catalyseur et la réaction fut soudaine: la lassitude fit place à l'angoisse, l'indifférence au dévouement indéfectible. On n'ose s'imaginer ce qui aurait pu se produire si ces troupes avaient eu à entrer en action: les communistes, pour ne pas dire les manifestants, y auraient sûrement laissé des plumes.

Jamais, il ne serait venu à l'esprit d'un officier d'essence francophone ou québécoise de dire de telles âneries.

La deuxième anecdote se rapporte à la crise d'octobre 70. Nous avons appris de source sûre, qu'un militaire haut gradé, détaché auprès des pouvoirs publics québécois, aurait discrètement fait part à son entourage, dans le moment le plus aigu de la crise, de son inquiétude à l'égard des éléments anglophones et francophones acculturés placés sous son commandement. Il craignait, nous a-t-on toujours rapporté, que ces éléments étrangers à la crise québécoise soient causes d'incidents aux répercussions désastreuses.

Une politique condamnable

Ces deux faits éloquents dont on ne peut s'imaginer qu'ils aient échappé à l'attention des autorités compétentes, suffisaient amplement pour justifier voire pour imposer la francisation ou la québécisation complète et immédiate des unités en question. Mais au lieu de s'exécuter en ce sens, on fit tout à l'opposé: depuis environ un an, les unités dites francophones font l'objet d'une anglophonisation soutenue des postes supérieurs. (Notons, en passant, que ce processus a été déclenché quelques mois à peine après le départ du Général J. V. Allard comme chef d'Etat-major des Forces armées canadiennes. Simple coïncidence?). Il ne semble pas que l'on sache à quel danger on s'adresse en procédant ainsi; peut-être bien aussi qu'on ne le sait que trop.

Les événements qui ont déchiré le Pakistan de l'Est (Bangla Desh) récemment, ont soulevé horreur et pitié. Ce que l'on sait moins, c'est que la situation militaire qui prévalait dans cette province avant la sécession avortée ressemble dangereusement à celle qui prévaut ici même au Québec actuellement: nombre insuffisant d'unités indigènes et encadrement de ces unités par des étrangers. Il y a tout lieu de croire que les massacres qui ont été rapportés, auraient pu être évités si seulement le leader sécessionniste nouvellement élu avait pu disposer de troupes bengalis encadrées par des bengalis. A défaut de ces troupes, il ne put maintenir l'ordre. Nous connaissons la suite: progrome de la minorité penjabis (citoyens du Pakistan occidental) vivant au Bangla Desh par la population bengali qui eut à subir à son tour la vengeance du gros des troupes penjabis venues de la province occidentale pour rétablir l'ordre. Résultats: des milliers et des milliers de morts, la destruction... et l'unité nationale préservée.

Il y a de quoi faire réfléchir. Certes, le Québec n'est pas le Bengla-Desh, le Canada n'est pas le Pakistan; en outre, il y a suffisamment de bon sens chez les anglophones et les francophones pour nous préserver d'horreurs semblables. Néanmoins, à vouloir persister dans la voie suivie jusqu'à présent, question de préserver et de promouvoir l'unité canadienne, on s'oriente tout simplement vers des épreuves d'une extrême gravité. Pour un pays qui se flatte d'avoir atteint un niveau avancé de civilisation, il y a matière à être sceptique.

L'avenir de notre peuple

A la lumière de toutes ces observations, il s'impose de dénoncer énergiquement l'orientation qu'on donne aux unités précitées. Leur composition francophone tronquée, leur noyautage par des anglophones, leur caractère politique, leur fédéralisme outrancier, joints aux menaces que ces aspects font peser au maintien de l'ordre et à l'avenir de notre peuple, voilà, tout compte fait, des critères qui nous informent sur leur véritable nature.

Les francophones, civils compris, qui refusent de se laisser bercer par les illusions qu'on en projette, découvrent avec consternation le rôle ingrat auquel on les convie et n'ont, par conséquent, d'autres choix que de se dissocier des politiques touchant le secteur militaire. Ils ne peuvent souffrir de faire acte de lâcheté ou de trahison, ou encore, de se voir acculer au triste sort des harkis algériens condamnés à l'exil perpétuel pour collaboration avec les troupes françaises lors de la guerre d'indépendance de leur pays.

Est-ce à dire que les mesures visant à accroître le nombre de militaires francophones soient vouées à l'échec?

Suite à la page 6

Des chiffres éloquents

Le 5e Groupement de combat qui regroupe la plupart des unités dites francophones, comprend 3,700 militaires, anglophones compris. Les effectifs des unités francophones non incluses à savoir, le 1er Commando, le 1er bataillon R 22e R, le destroyer Ottawa, la 433e escadrille d'appui aérien tactique, ainsi que quelques poussières d'unités, s'élèvent à un total de 1,300 militaires (en comptant toujours les anglophones). A comparer avec les 14,500 militaires francophones sur les 87,750 que comprennent les Forces armées.



Pour l'homme d'affaires...

L'exposition la plus complète de cadeaux d'entreprises, d'objets publicitaires, et d'idées nouvelles en provenance des quatre coins du monde.

N'attendez pas . . . téléphonez dès aujourd'hui pour votre rendez-vous à
842-8281

Charles Le Borgne Ltée
306, Carré Youville, Montréal

VOTRE CHEVELURE...LES CONSEILLERS IGNORANTS ET LES FAUSSES PROMESSES.

Il est aisé de comprendre que de nombreux malaises guettent la plus belle des parures. Le seul conseil valable que nous puissions donner, en cas de problèmes capillaires, est de ne jamais reporter la décision de se faire suivre par un spécialiste. Trop souvent il arrive que la personne atteinte se contente de conseils d'amis, ou de voisins. Elles utilisent des lotions anti ceci ou anti celà qui peuvent causer une détérioration plus qu'importante. Avant d'appliquer un remède guérit tout, il est indispensable de déterminer l'infection en cause. Ne vous laisser jamais impressionner par les conseilleurs qui, en fait ne possèdent aucune expérience valable. Ils ignorent le fonctionnement du cuir chevelu, les interventions possibles, et principalement la valeur des produits recommandés. A chacu ses connaissances, à chacun sa compétence. Ne vous adressez pas à n'importe qui: ne croyez pas AUX MIRACLES ET AUX FAUSSES PROMESSES. Les traitements du cuir chevelu sont souvent très longs. Ne dépensez jamais $500 pour posséder après traitement une chevelure exceptionnelle??? Les traitements du cuir chevelu donnent dans beaucoup de cas de très bons résultats, mais jamais de miracles.

Après de nombreuses années d'expérience capillaire de contacts permanents avec les personnes qui nous accordent leur confiance, que peut conclure le Centre Capillaire Pierre des différentes difficultés rencontrées, les réussites obtenues, parfois les échecs subis? Quelles sont les espérances que nous pourrions lui accorder? Il est bien délicat de répondre catégoriquement à des questions aussi simples mais qui en réalité couvrent un immense terrain d'action et de soins; sans règles bien définies.

Il nous est très malaisé de tirer des conclusions concrètes desquelles chacun des individus pourrait tirer une panacée pour éviter dans l'avenir des difficultés capillaires. Le public perd très souvent de vue que la chevelure n'est pas uniquement un élément décoratif, mais au contraire une partie intégrae du corps humain qui est régie par les nombreuses lois de complexité connue ou inconnue.

Jugez par vous même avant de suivre des conseils qui peuvent s'avrer fantasques et erronés. Prenez donc rendez-vous. Nos tricholoques sauront vous conseiller.

R.A.P. LD26A



P.S. Nous avisons notre clientèle de la province, que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégés parcourant la province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par R. A. Pierre
TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Guy Viau est décédé

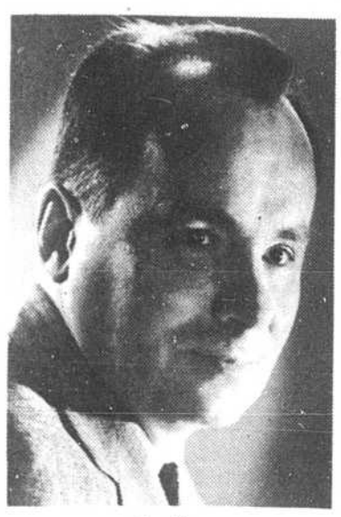
Suite de la première page

Fondation des maladies du coeur de Montréal.

Guy Viau est né en 1920. Il a fait ses études au Collège Jean-de-Brébeuf, puis à l'Ecole du Meuble, où Borduas est alors professeur. Boursier pendant deux ans de la province de Québec, à Paris, à son retour au Québec, il devient professeur à l'Ecole du Meuble aux côtés de Borduas.

Très actif, très grand travailleur, Guy Viau s'est d'abord fait connaître comme professeur, critique d'art et journaliste.

Il a enseigné l'histoire de l'art contemporain, le design d'intérieur et la peinture à l'Ecole du Meuble, à l'Université McGill et à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.



Guy Viau

Sa collaboration à divers journaux, revues, catalogues d'expositions s'est étendue sur une durée de trente ans. Pendant dix ans, il a été le titulaire de la chronique des arts à la Revue des Arts et des Lettres à Radio-Canada. Il a été scripteur, animateur et interviewer à Radio-Canada pour les émissions: **Images d'art, Logis 56, Musée intime, Arts et Lettres** (T.V.), **Carrefour, Partage du Matin, Premier plan.**

Il a collaboré au **Quartier Latin** à l'époque de l'Automatisme, à **Notre Temps,** au **Devoir, à Cité libre, à Maintenant, à Vie des Arts.** Il a aussi collaboré à plusieurs films sur l'art, notamment **John Lyman, Claude Vermette, l'Age du métal** et **Quatre banlieues du monde.**

Il est l'auteur de **La peinture moderne au Canada français,** publié par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec en 1964.

Membre des comités consultatifs de plusieurs musées et institutions, Guy Viau a été vice-président du Conseil des arts de la Province de Québec et vice-président de l'Association internationale des Critique d'arts.

En 1965, il est nommé directeur du Musée du Québec auquel il imprime un essor nouveau.

En 1967, il est nommé directeur-adjoint de la Galerie nationale à Ottawa. Il quitte ce poste pour devenir le premier directeur du Centre culturel canadien à Paris, en 1970.

suites de la première page

GARNEAU

l'Etat a pris des engagements incompressibles pour la très grande partie du budget et rendu pratiquement nulle la marge de manoeuvre pour faire démarrer des programmes lorsque la conjoncture est défavorable.

"L'on doit donc compter davantage sur les ressources fédérales pour stabiliser l'économie."

"Cependant, a-t-il ajouté, le Québec s'est attaché à élargir, depuis quelques mois, sa marge de manoeuvre en matière fiscale et budgétaire en instaurant un système de remise en question de nombreux programmes qu'on croyait jusqu'ici immuables. Mais il faudra un certain temps avant de dégager une marge de manoeuvre plus importante."

Enfin, le ministre Garneau a indiqué que son gouvernement préconise une revision des instruments de stabilisation, aussi bien au niveau du budget des dépenses du gouvernement fédéral, qu'au niveau des institutions et organismes comme la Banque d'expansion industrielle et la Société centrale d'hypothèque et de logement. Le gouvernement, a-t-il dit, songe à l'introduction, dans les prochains accords fiscaux, d'un nouveau stabilisateur automatique qu'est la caisse d'aide conjoncturelle. Stabilisation qui permettrait au gouvernement du Québec de disposer de ressources suffisantes pour entreprendre les programmes d'investissements qui seront à la fois prioritaires, localisés dans les régions.

LE SYNODE

pouvaient également concerner le "cas particulier" d'une Eglise locale ou d'une région.

"Aucun document du synode ne sera officiel, officieux ou authentique sans l'approbation préalable du pape", a précisé samedi un des présidents délégués du synode, le cardinal Léo-Joseph Duval.

Pour fixer son choix, le chef de l'Eglise pourra prendre en considération les facteurs suivants, estiment les observateurs:

1) La majorité du synode s'est prononcée en faveur du "statu quo" en ce qui concerne l'ordination individuelle d'hommes mariés. Pie XII l'avait autorisée pour certains pasteurs protestants convertis au catholicisme. Le professeur français Louis Massignon aurait bénéficié de la même faveur.

2) Dans la majorité de 20 voix, figurent peut-être bon nombre des 20 représentants de la curie admis au scrutin.

3) Le texte plus libéral allait jusqu'au bout des concessions auxquelles Paul VI paraissait résigné, dans sa lettre au cardinal secrétaire d'Etat Jean Villot, du 4 février 1970.

4) Plus généralement, la question a paru assez grave pour monopoliser longuement l'attention du synode.

D'ores et déjà, dans son discours de clôture, Paul VI a réaffirmé solennellement la loi du célibat sacerdotal, ajoutant que selon lui elle n'entraînerait pas de nouveaux départs de prêtes. Pas un mot toutefois sur l'ordination d'hommes mariés. Mais Paul VI apparaît déjà comme plus libéral que la majorité du collège épiscopal.

265,000 prêtres attendent sa décision finale.

Par de très grosses majorités, le Synode a enfin voté sur les quatre derniers chapitres du ministère sacerdotal (en moyenne 180 voix contre 15).

Le texte amendé sur la justice dans le monde, second thème des travaux, il est également adopté: en moyenne 170 voix contre 18 et 20 abstentions.

Paul VI devait évoquer également la question. Il rappelait, dans son allocution finale, que le synode n'avait pas à prendre des positions politiques, économiques ou sociales. Mais l'Eglise ne devait nullement se désintéresser du monde temporel et pouvait contribuer à y renforcer la justice.

AMCHITKA

te-parole de la Maison-Blanche a exprimé sa satisfaction: "tous les aspects concernant l'environnement humain avaient été étudiés avant d'autoriser cet essai vital", selon M. Ronald Ziegler, qui ajouta que le président américain n'aurait pas donné son approbation à l'explosion "si des conséquences sérieuses avaient pu découler de l'essai".

L'influent quotidien New York Times estimait hier, dans un éditorial que "l'expérience a été effectuée au risque de graves périls non seulement pour l'environnement mais également pour la paix mondiale, en accélérant la course aux armements".

Hier encore, un porte-parole du gouvernement nippon faisait savoir que son pays rendrait responsable le gouvernement américain de tous dommages éventuels causés après l'essai d'Amchitka. Tous les partis japonais d'opposition se sont ralliés à la position officielle.

De son côté, le directeur de l'observatoire de Bochum, le professeur Kaminski, a dit juger l'expérience d'Amchitka "très dangereuse" et que cette décision était "à l'encontre de la raison et du discernement scientifique". M. Kaminski a déclaré à l'AFP que l'importance de la charge explosive pouvait en effet déclencher ou produire elle-même des tensions latentes capables de provoquer un tremblement de terre important.

La décision de la Cour suprême des Etats-Unis, samedi, de rejeter la demande de huit groupements d'écologistes a été motivée on ne peut plus laconiquement. La Cour a fait savoir qu'après "avoir pris en considération les arguments verbaux et les documents soumis par les parties en présence, la demande était rejetée". Le solliciteur général des Etats-Unis avait accordé une heure et demie à la Cour (jusqu'à 12h30 samedi) pour se prononcer pour ou contre la poursuite de l'expérience.

Le missile "Spartan" est conçu pour neutraliser une attaque nucléaire à plus de 400 milles de sa base de lancement, à l'aide de véritables rafales de rayons-X engendrés par son éclatement (la radioactivité dégagée intercepterait des ICMB "ennemis").

Une levée de bouclier sans précédent a précédé la mise a feu de l'ogive enfoui dans le sol d'Amchitka. Le Japon et le Canada sont, avec l'URSS, le Pérou, l'Irlande et la Suède, les principaux pays à s'être faits les défenseurs d'un moratoire sur l'essai "Cannikin". Vaine tentative, qui pourrait laisser dans son sillage une certaine amertume et empêcher pour quelque temps le retour à la normale des relations entre Washington et Ottawa (le cas vaut également pour Tokyo).

C'était, pour les Etats-Unis, la plus puissante explosion souterraine jamais réalisée. S'il faut en croire l'AEC, le polygone d'essai d'Amchitka sera fermé et les autres expériences se dérouleraient dans le Nevada.

Les Etats-Unis ont déjà fait exploser une bombe de 15 mégatones sur l'îlot "Bikini", dans le Pacifique, en 1954: ils affirment que l'URSS a fait une expérience de 58 mégatones (près de 3,000 fois la puissance d'Hiroshima) en 1961, dans la Nouvelle-Zemble – dans la même région arctique, l'URSS aurait mis à feu un engin de 3 à 6 mégatonnes en octobre 1970, ce qui constituerait un record pour les explosions souterraines réalisées par les Soviétiques).

Dans les heures qui ont précédé l'heure zéro (17h, heure de Montréal) samedi, les bureaux de la Western Union à Washington étaient débordés de messages à l'adresse de la Maison-Blanche, où une ligne spéciale avait été installée. Dans 17 grandes villes américaines, des ralliements pacifistes ont eu lieu samedi, le plus important se déroulant vraisemblablement à New York (à Washington, 2,000 manifestants ont pris part à une marche où l'on attendait environ 20,000 personnes).

"Cannakin" a été précédé de deux essais importants: "Longshot" en 1965 – 80 kilotonnes – et "Milrow", en 1969 – une mégatonne.

Des échantillons du sol, à l'endroit où s'est produite l'explosion, seront prélevés sous peu pour fournir aux hommes de science américains une idée plus juste de la force de l'explosion et des effets produits.

Deux membres de la Chambre des Représentants se trouvaient sur l'îlot d'Amchitka avec le président James Schlesinger, de l'AEC, au moment de l'explosion; ils ont tous deux félicité l'AEC du succès de l'essai "Cannikin". Il s'agissait d'Orval Hansen, Républicain de l'Idaho, et de Craig Hosmer, Républicain de Californie, 35 sénateurs américains dont neuf Républicains, avaient déjà exprimé au président Nixon leur opposition à la poursuite des expériences nucléaires. Le sénateur Edmund Muskie (Démocrate du Maine) a récemment demandé à M. Nixon de négocier avec l'Union Soviétique en vue de signer un traité interdisant les essais nucléaires de toutes sortes.

Un géophysicien de l'observatoire de Palmer (Alaska) a calculé que la secousse tellurique qui a suivi l'explosion d'Amchitka avait atteint 7 degrés à l'échelle Richter et que l'ampleur des vagues provoquées par "Cannikin" s'était élevée à 5.8 degrés.

Dans la plupart des pays de l'Est, hier, la presse consacre quelques paragraphes de commentaires au sens que revêt l'explosion réalisée dans les Aléoutiennes; on y déplore la poursuite d'une course aux armements qui ne pourra qu'accroître le danger que court l'humanité.

Les major général Edward Giller, principal adjoint militaire du président de l'AEC, s'est dit heureux de constater que les conditions d'utilisation des missiles Spartan avaient évé vérifiées et "qu'une répétition de cet essai ne sera pas nécessaire, selon les données que je possède".

Très vite, une fois connu le succès de "Cannikin", le soulagement et la satisfaction s'étaient manifestés à l'îlot d'Amchitka perdu à l'extrémité nord-ouest du continent américain, comme à Washington, comme à la Maison Blanche de Key Biscayne. Tout se serait passé "dans les meilleures conditions possibles", selon l'AEC:, il reste à déterminer si des conséquences à plus ou moins longue échéance ne viendront pas changer la première appréciation donnée de "Cannikin".

LE NYT

Le Times précise ensuite que c'est en réalité le Canada qui est toujours le client le plus important des Etats-Unis et qu'au cours des premiers six mois de 1971 l'Amérique a vendu deux fois et demi de plus au Canada qu'elle n'a exporté au Japon.

"Cette ignorance chronique et cette indifférence envers ce pays voisin et allié" est des plus regrettables selon l'influent journal.

La décision du président Nixon d'autoriser l'explosion thermonucléaire souterraine d'Amchitka de samedi en dépit des protestations du parlement et du peuple canadien n'a pu, estime le journal, qu'accentuer l'amertume des Canadiens à l'égard des Etats-Unis.

Le Times met enfin en garde les Etats-Unis contre la prolongation de la surtaxe de dix pour cent à l'importation qui affecte sérieusement l'économie canadienne. Elle pourrait à la longue obliger le Canada à procéder à "une révision fondamentale" de son économie, chose qui ne pourrait, en fin de compte, que nuire à l'Amérique.

UNE BELGIQUE

cophones est assuré de renforcer ses positions.

Si donc, sur le papier, la majorité gouvernementale semble confirmée, il apparaît que la Belgique va devenir encore plus difficile à gouverner, alors qu'on prévoyait généralement que la réforme de la constitution devait marquer l'apaisement de la bataille communautaire.

LE DR LAURIN

questions de fond".

"La qualité de témoin, poursuit le leader parlementaire du PQ, importe infiniment, et si on me demande, où étiez-vous le 29 octobre? j'ai peine à répondre parfois..."

M. Laurin met en garde contre l'exagération: le problème ne lui semble pas fatal; il ne croit pas que le Parti, à cause de cela, soit menacé de dissension. "Mais le Parti ne peut éluder ce problème sérieux et important qui fait partie de son évolution".

Les critiques adressées au PQ par les éléments les plus radicaux de la gauche politique et syndicale de Montréal ne doivent pas non plus, aux yeux du Dr Laurin, être envisagées comme un phénomène général.A cet égard, il rappelle "l'énorme décalage entre Montréal et le reste de la province", le point de vue du Parti à l'égard de la manifestation et du ralliement du Forum était d'abord, sinon uniquement, contesté à Montréal.

Il n'en reste pas moins que le PQ doit relever ce que M. Laurin appelle "un nouveau défi".

En 1970, dit-il, nous avons proposé une hypothèse à laquelle se sont ralliés 630,000 électeurs. C'était la thèse du PQ qui forme l'opposition principale. Mais, en novembre 1971, le même Parti, par suite de l'évolution de la conjoncture se heurte à une antithèse.

"Il nous faut maintenant refaire la synthèse non pas seulement par des analyses théoriques, mais à la lumière de l'histoire. Et là, je fais confiance à notre Parti."

ACCIDENTS

Suite de la page 3

M. Guy Robichaud, 29 ans, du 560 rue Dollard à Ville LaSalle, a trouvé la mort samedi matin vers 6h20 au cours d'une excursion de chasse au Lac Mégantic.

Deux autres personnes ont trouvé la mort samedi dans des excursions de chasse.

Ainsi, un homme de 42 ans, M. Lucien Kirouac, de Saint-Honoré, dans le comté de Témiscouata, a été tué vers 15h30 dans les bois de Saint-Louis de Ha Ha, dans le même comté. Et, 15 minutes plus tard, un jeune garçon de 11 ans, André Lessard, du 173 rue Rolland à Mont-Rolland, a été tué au golf de Piedmont.

De plus, un homme de 40 ans a été trouvé sans vie la tête percée d'une balle, dans les bois près de Beaumont. Il s'agit de M. Robert Dubé du 3291 Place des Tilleurs, à Orsainville.

Un jeune Indien de 18 ans, Michel Kelly, du Lac Parent, dans le comté d'Abitibi-Est, s'est noyé samedi lorsque son canot à chavirer.

Un homme a été tué vers 09h00 samedi matin lorsque son auto a été heurtée par un train sur la route 20 à Saint-Eugène. Il s'agit de Dominique Desmarais, 36 ans, du 35 rang de la Chapelle, à Saint-Guillaume, comté de Yamaska.

Trois jeunes gens ont trouvé la mort vers 20h00 samedi soir au cours d'une collision frontale survenue à Val David. Les victimes sont Lise Bergeron, 24 ans, du 3150 rue Jean-Talon, à Montréal, Lise Chapleau, 20 ans, du 2539 rue Orléans, à Montréal, et Roger Sauvageau, 22 ans, du 928 boulevard Vanier, à Laval.

LE 'MANIF' DU 29

Suite de la page 3

le règlement 3926, conformément à la rumeur qui a circulé à Québec?

M. Bourassa n'a pas répondu directement à cette question. Il a plutôt insisté à plusieurs reprises sur l'autonomie dont dispose l'administration municipale dans les limites du territoire placé sous sa juridiction.

Il n'a pas nié cependant que le règlement 3926 ait pu jouer un rôle dans l'éclatement de la violence le 29 octobre: il a simplement remarqué qu'on n'en peut faire une évaluation certaine et que, sans doute, un ensemble de facteurs dont le parcours de la manifestation y ont concouru.

M. Drapeau tend à atténuer le sens des manifestations

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier à l'émission **Les affaires municipales** (CKAC) que les manifestations n'ont pas un sens aussi évident que certains le croient et que la population de Montréal, quoi qu'en disent les journalistes, ne se trouve pas mal informée.

Interrogé sur la représentativité des participants à la manifestation contre La Presse, le 29 octobre, M. Drapeau a remarqué que dans tous les pays et à toutes sortes d'occasions, il y a toujours des gens prêts à défiler. C'est un mode de vie avec lequel il faut compter à cause de la situation psychologique que nous traversons, a-t-il dit.

Mais il n'en faut pas exagérer le sens, a poursuivi M. Drapeau, car si l'on considère d'une part la population de Montréal, de Laval et de la rive sud, et si l'on soustrait d'autre part les "professionnels", des manifestations, la proportion des manifestants réduit la portée de leur geste.

A propos des critiques des journalistes quant à la pauvreté de l'information en provenance de l'hôtel de ville le maire de Montréal a d'abord souligné qu'il est "très sensible à tout ce qu'on pense dans tous les milieux", puis affirmé que son abondant courrier contredisait les plaintes des organes de presse.

La très grande majorité des gens, a-t-il observé, est intéressée à savoir ce que nous faisons pour le progrès de Montréal, et non pas à assister à des "chicanes futiles" à la radio ou dans les journaux.

M. Drapeau a alors révélé qu'il recevait de nombreuses lettres d'appui et que rien ne le touchait davantage que de lire certaines d'entre elles où les phrases boiteuses et les fautes d'orthographe traduisent l'effort du simple citoyen pour encourager le maire dans son action.

M. Drapeau a enfin expliqué qu'après onze ans de pouvoir, il était difficile à son équipe de présenter des projets qui soient perçus comme nouveaux: les gens se sont habitués, a-t-il dit, et les prolongements du métro par exemple, ne constituent pas pour les journalistes une nouvelle aussi importante que l'inauguration des premiers travaux.

M. Drapeau a enfin rappelé qu'il n'avait jamais favorisé les conférences de presse sans sujet défini car les journalistes non préparés y posaient souvent plus de questions que les autres de sorte que la nouvelle portait ensuite sur leurs interventions plus que sur les problèmes prioritaires.

LES UNITÉS FRANCOPHONES

Suite de la page 5

Pas nécessairement. Les énormes ressources dont dispose le fédéral, et le chômage aidant, sont de puissants stimuli qui auront raison de bien des récalcitrants. Cependant, ce sont les futurs cadres, officiers surtout, qui risquent de faire défaut: où donc sinon parmi les étudiants de nos universités et de nos écoles techniques, reconnus pour leur opinion nationaliste et indépendantiste, va-t-on normalement les recruter?

En perspective donc, nous aurons comme aujourd'hui un manque de chefs pour le nombre d'indiens: problème secondaire lorsqu'on pense qu'il sera toujours loisible, vu la politique prévalante, de recourir à des anglophones pour compenser. (sic)

En dernière analyse, il faut conclure à la perfidie et à la malhonnêteté des autorités fédérales ainsi qu'à la naïveté déconcertante dont fait preuve la population francophone en son entier. Encore faut-il ajouter à la défense de cette dernière que les groupes ou les individus susceptibles de l'éclairer sur les politiques militaires se rendent coupables par leur silence:

● **Le gouvernement québécois:** Il se défend bien d'intervenir dans un domaine qui ne relève pas de sa juridiction. Pourtant, le sort peu enviable réservé aux Québécois dans les Forces armées et les conséquences qui en découlent pour l'ensemble de la population devraient l'inciter à y regarder de plus près, ne serait-ce que par l'intermédiaire de son ministère des affaires sociales;

● **Nos députés fédéraux:** Il suffit de faire la lecture des débats de la Chambre des Communes et des procès-verbaux des Commissions pour réaliser jusqu'à quel point leurs interventions sur le plan militaire peut être négligeable;

● **Les hauts gradés militaires:** En date du mois d'août 1970 il n'y avait que huit (8) militaires francophones du grade de général sur un total de cent huit (108). On devine aisément la précarité de leurs positions et les pressions dont ils sont l'objet. Bref, ils ne font pas le poids;

● **Les journalistes:** Sans mettre en doute leur bonne foi, il faut tout de même déplorer leur peu d'intérêt à l'égard de a chose militaire. Ils se contentent uniquement de rapporter ce qu'on veut bien leur faire dire ou leur faire voir;

● **Les milieux nationalistes:** C'est le comportement de ce groupe qui désespère le plus justement parce qu'il s'est toujours signalé comme étant un fidèle défenseur des intérêts québécois mais aussi parce qu'il risque d'être la première victime de son silence. Il y a d'autres chats à fouetter certes; mais aussi le manque d'information sur les Forces armées et le fait que les militaires francophones, pour des raisons évidentes, soient des gens peu loquaces, y est également pour quelque chose.

Il a bien été question récemment de l'éventualité de la formation d'un comité de vigilance, composé de militaires francophones et de civils, dont la tâche consisterait à veiller à l'entière et rapide exécution des programmes émanant des recommandations des Commissions Ross et Laurendeau-Dunton. Il ne semble pas que cette heureuse initiative – quoiqu'il faille faire de sérieuses réserves au sujet des programmes précités – ait dépassé le stade des intentions.

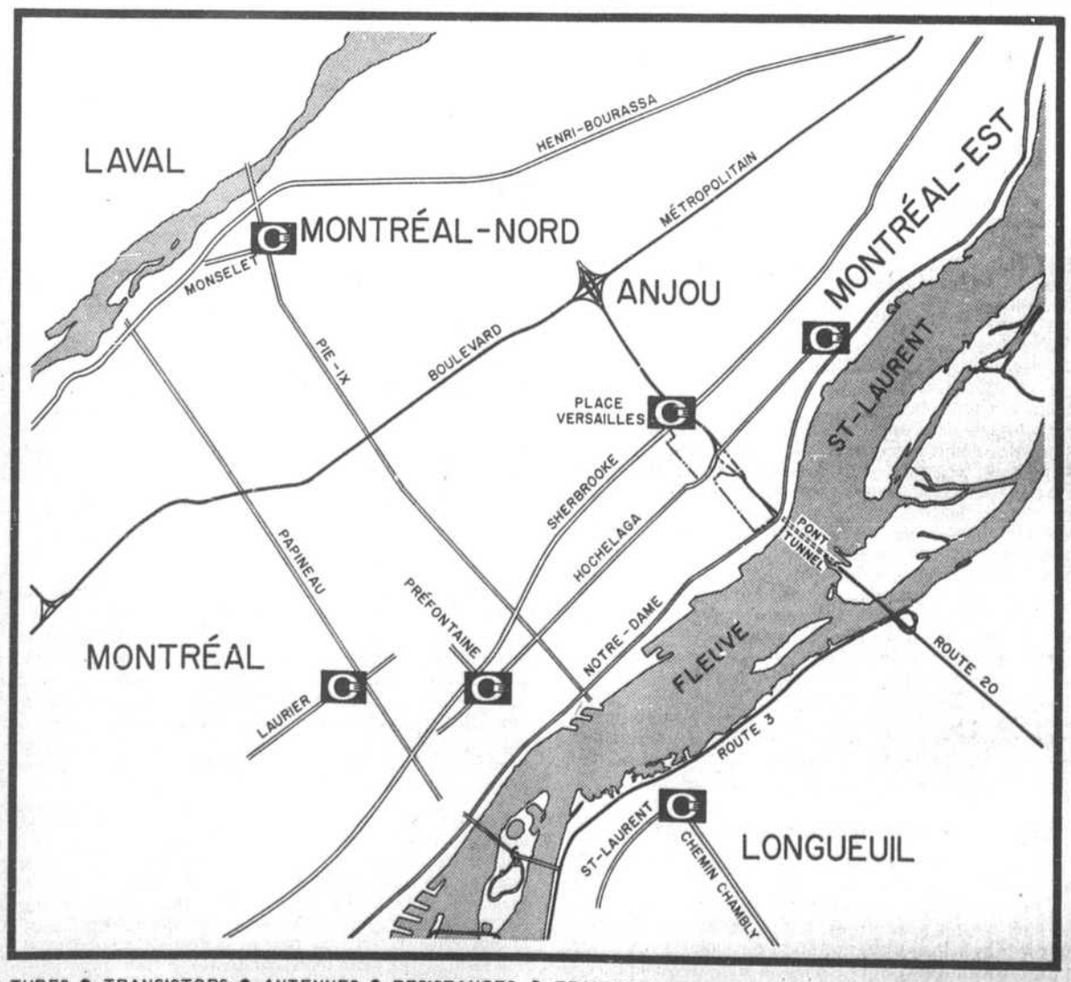
Voilà où réside le fond du problème. Faute d'éclaireurs, notre peuple est aveugle et désarmé: ce qui explique la facilité avec laquelle on se joue de lui sur le plan militaire.

En somme, tout n'est plus qu'une question de temps. 1971 n'est pas 1837, le Québec n'est pas la Chine, et dans 10 ans, dans 15 ans, il ne sera probablement plus en position de force pour s'imposer. Il s'agit, par des mesures judicieuses, de le contenir jusque là.

L'Eglise est blâmée pour s'être liée avec les forces qui s'opposaient à notre affirmation nationale dans le passé; demain, si nous persistons dans notre désinvolture, il se pourrait bien que ces mêmes forces procèdent par militaires francophones interposés.

L'ÉLECTRONIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

● RADIOS ● TELEVISEURS ● MAGNETOPHONES ● STEREOS ● MICROPHONES ● AMPLIFICATEURS ● HAUT-PARLEURS ● CONSOLES VIDEO ● MONITEURS ● CAMERAS DE TELEVISION ● MAGNETOSCOPES ● OSCILLOSCOPES ● VTVM ● MULTIMETRES ● COMPTEURS ● LAMPEMETRES ● GENERATEURS



● TUBES ● TRANSISTORS ● ANTENNES ● RESISTANCES ● TRANSFORMATEURS ● CONDENSATEURS ● SELECTEURS ●

POUR VOS BESOINS D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES
FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE

3165 HOCHELAGA MONTRÉAL	1361 est LAURIER MONTRÉAL	9797 HOCHELAGA MONTRÉAL-EST
10787 Boul. Pie IX MONTRÉAL-NORD	PLACE VERSAILLES MONTRÉAL	36 ouest ST-LAURENT LONGUEUIL

6 MAGASINS À VOTRE SERVICE

CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

■ radio / télévision

Petit retour à Normandin...

par Gilles Constantineau

Il faudra sans doute un jour écrire l'histoire de ce groupe nommé "Société Nouvelle", entré à l'Office National du Film (du moins du côté français) par la porte la plus étroite, si ce n'est par un soupirail. Et la rumeur voulait justement, depuis quelques semaines, que l'existence de "Société Nouvelle" fût à ce point compromise que le moment semblât venu de récapituler.

Ce qui en soi n'aurait pas été une mince défaite. Fort peu structuré organiquement (quatre ou cinq administrateurs accomplissant une vingtaine de tâches différentes), économiquement sous-équipé (malgré les 500,000 dollars du budget annuel) mais quand même engagé dans des expériences pour le moins périlleuses sur tous les plans (ne serait-ce que celle de l'introduction du medium télévision dans un monde de cinéastes pétrifiés), le groupe SN, bien qu'il existe depuis environ deux ans, a bien peu fait parler de lui, même si certains de ses travaux ont eu plusieurs fois les manchettes des media d'information, l'aventure de la télévision communautaire dans la région de Normandin, par exemple, a fait couler des gallons d'encre et de salive... et n'a pas épuisé les commentaires.

Si je parle ainsi de Normandin, c'est qu'effectivement "Société Nouvelle" ne semble pas en plus mauvaise posture qu'elle n'était voici un an. Compte tenu de plusieurs retards somme toute naturels en milieu de fonctionnarisme, la plupart de ses principaux projets s'exécutent sans trop de difficultés.

Celui du "Vidéographe" atteindra bientôt l'étape de l'utilisation publique: son installation occupe déjà deux étages d'un immeuble voisin du "Théâtre St-Denis", sur la rue du même nom, à Montréal, et offrira sous peu à la population une salle de projection vidéo. Un autre projet immensément audacieux, celui d'une suite de six films couleur d'une heure chacun, proposant d'examiner dans l'ensemble et le particulier la situation présente des femmes canadiennes-françaises (documents faits entièrement AVEC et PAR des femmes), a eu récemment tous les feux verts administratifs et prendra sous peu son envol. (Le Devoir avait fait largement état de chacun de ces projets au cours des derniers mois.)

Plusieurs autres travaux sont en voie de parachèvement ou sont déjà "à l'oeuvre", poursuivant en un sens la mission implicite qu'avait assumée "Société nouvelle" à son origine, celle de réintégrer l'ONF dans la population et d'en faire un instrument de service populaire. La récapitulation, donc, ne pouvait pour l'instant servir qu'à confirmer la viabilité de l'entreprise.

Pour ce qui est de Normandin, c'est une autre histoire. On se rappellera qu'à la fin de 1970 et au début de 1971, il s'était fait dans ce coin du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par le moyen du câble de télévision de la région, une expérience de plus en plus poussée de télé communautaire. L'équipement de départ et les premiers services d'animation et de consultation avaient été fournis par Société Nouvelle.

Lorsque le CRTC avait tenu ses grandes audiences spéciales, en avril dernier, sur la question du câble, le groupe SN s'était alors déclaré incapable d'évaluer correctement, avec si peu de recul, l'importance de la participation populaire à la télé communautaire. Ce qui ne facilitait rien, c'est que quatre des sept municipalités comprises dans le secteur Normandin n'étaient pas "câblées", et ne pouvaient donc être atteintes par la télé communautaire.

On se souviendra peut-être aussi qu'au cours du printemps dernier, les représentants de la télévision communautaire de Normandin avaient conçu, pour ce problème, la solution suivante: celle de l'installation, dans ce secteur, d'un véritable émetteur TV, mais de faible puissance, offrant sur les ondes régulières les signaux de la télé communautaire.

Il avait d'abord été question d'un émetteur d'une puissance de cinq watts — d'un rayonnement de quelques milles à peine. Saisi d'une première proposition-officieuse, semble-t-il à cet égard, le CRTC avait mis quelques semaines à réagir, puis l'avait accueillie de façon favorable, mais en faisant valoir que le cours normal des choses, au niveau de l'approbation officielle, exigeait en l'occurrence des devis d'ingénierie très précis.

Avec l'aide de Société Nouvelle, les gens de la télé communautaire de Normandin avaient abordé de grandes entreprises commerciales connues; mais les cachets que ces sociétés exigeaient pour de simples services de consultation étaient pour eux inabordables. On fit alors appel aux ingénieurs de Radio-Canada.

Deux représentants du service d'ingénierie de la société d'Etat s'étaient penchés sur la question, au cours de l'été, et avaient indiqué, semble-t-il, qu'il leur eût suffi d'une demi-journée de travail pour accomplir la totalité du travail attendu. Il leur fallait, cependant, l'autorisation de la plus haute direction de Radio-Canada. Qu'en fut-il? Les gens de Normandie demandèrent cette autorisation au directeur général du réseau français, Raymond David: celui-ci la leur refusa, alléguant que le précédent allait entraîner toutes sortes d'embêtements ultérieurs.

Il y eut, au cours des semaines qui suivirent, une foule de consultations à tous les niveaux qui aboutiront ces jours-ci, apparemment, à une autre de ces invraisemblances typiquement québécoises: tout fonctionne comme prévu, c'est un ingénieur d'une entreprise ontarienne de câblodiffusion qui fera les devis techniques pour la Télévision communautaire de Normandie. A titre gratuit, bien sûr. Et pas n'importe quelle entreprise ontarienne puisqu'il s'agit de la société "Maclean-Hunter Cable TV", que le CRTC avait pourtant écartée du Québec, l'an dernier, à l'époque où elle avait proposé d'acquérir certains réseaux (celui de Sherbrooke notamment) de propriété encore américaine.

Ce qui permet de se dire que Radio-Canada aura peut-être grand besoin, elle aussi, d'un groupe comme celui de Société Nouvelle.

■ le monde du travail

Le MLT en colère

Le Mouvement de libération du taxi (MLT), qui compte 325 membres, réclame l'intervention du premier ministre, M. Robert Bourassa, pour empêcher la hausse de cotisation ($4 par mois) "annoncée unilatéralement et sans contrôle public" par la compagnie Lasalle. Cette décision, précise un communiqué du MLT entraînera inévitablement l'augmentation des "taux de location imposés aux chauffeurs et des tarifs imposés aux clients", alors que pour la compagnie, elle n'est qu'un "prétexte" pour atteindre le niveau de profits nécessaire au "lancement de sa propre compagnie d'assurances à la mi-décembre". Le MLT demande également à M. Bourassa de faire pression sur l'administration municipale pour que celle-ci abolisse "les coûteuses et inutiles concessions privées" aux compagnies de taxis, ce qui rendrait sans objet la hausse annoncée.

Ministère pris à partie

M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des services (CSN), qui regroupe 55,000 employés d'hôpitaux, accuse le ministère des affaires sociales d'avoir agi au mépris des conventions collectives à l'occasion de la fermeture de deux institutions privées, l'hôpital Longueuil (le 1er décembre prochain) et l'hôpital général de Pointe-aux-Trembles (en novembre 1970). En effet, révèle-t-il, le préavis de quatre mois prévu dans les contrats a été réduit à deux mois dans le premier cas et à trois jours dans le second. L'employeur disposera d'un an pour remettre aux 20 employés de l'hôpital Longueuil les bénéfices marginaux accumulés alors que le contrat l'oblige pourtant à le faire dès le départ des salariés. A Pointe-aux-Trembles, certains des 20 employés concernés ont été en partie indemnisés avec neuf mois de retard. M. Rodrigue affirme que cette attitude augure mal des négociations provinciales, commencées mercredi.

Après l'explosion d'Amchitka

M. Sharp rappelle la nécessité d'interdire tout essai nucléaire

Malgré le "soulagement" ressenti par les dirigeants politiques canadiens en apprenant que tout s'était passé sans heurt à Amchitka, samedi, il faut que les cinq puissances nucléaires arrivent à s'entendre sur l'interdiction totale de tels essais.

Ce fut là la réaction de M. Sharp à Toronto, samedi: "Cela prendra quelque temps avant que nous soyons certains que l'environnement n'aura pas à souffrir de l'expérience d'Amchitka, a déclaré le ministre canadien des affaires extérieures qui a rappelé que son pays était disposé à accomplir toutes démarches utiles pour l'arrêt complet des explosions nucléaires, que ce soit à l'Onu, à Genève ou auprès des pays qui procèdent à ces tests.

Dans la plupart des grandes villes canadiennes, samedi, se sont tenus des ralliements de protestation contre la décision américaine de procéder à l'explosion "Cannikin" malgré le fort courant d'opinion hostile à l'essai. On rapporte trois arrestations à St. John (Terre-Neuve) où des détritus ont été lancés sur la pelouse du consulat américain.

Un jeune citoyen de Calgary, Paul Douglas Renaud, qui avait la veille jeté dans la rue le drapeau du consulat américain, a été condamné samedi à $50 d'amende et à restituer la valeur du drapeau (brûlé par des manifestants).

A Montréal, 500 personnes au moins ont marché samedi sur le consulat des Etats-Unis où l'on brûla un modèle d'avion "Caribou", symbole de la collusion Canada-Etats-Unis dans la guerre impérialiste en Indochine. Les manifestants provenaient de divers mouvements anti-guerre ou étaient des militants de divers mouvements qui avaient déjà manifesté leur opposition à l'expérience d'Amchitka et à toute destruction de l'équilibre écologique.

L'avion canadien qui devait se rendre à proximité de l'île d'Amchitka avec, à son bord, des hommes de science du Conseil national de la recherche, a été empêché de se rendre à destination, samedi. Le capitaine Joe Pelletier, à son retour à la base de Cold Bay, en Alaska, a déclaré qu'une couche de glace s'était formée sur les ailes de son avion "North Star" et qu'il avait jugé plus prudent de rentrer à cette base, peu avant que l'explosion ne se produise.

A Toronto, près de 2,000 personnes participaient à la manifestation qui visait à souligner aux autorités américaines le désaccord des Canadiens vis-à-vis de l'expérience qui devait se dérouler à 17h dans les Aléoutiennes. La foule s'est dispersée peu après l'annonce, par la radio, que l'explosion avait eu lieu à l'heure prévue.

Le navire canadien "Greenpeace Two" qui transportait 28 membres d'un groupe de Vancouver opposé à l'essai d'Amchitka n'a pas pu se rendre comme prévu à trois milles de l'île. Le navire se trouvait à 700 milles à l'ouest d'Amchitka au moment de la déflagration; un porte-parole a déclaré que personne à bord n'avait senti le choc de l'explosion.

Sur la colline parlementaire, à Ottawa, et devant le consulat américain dans la capitale nationale, de nombreux protestataires ont défilé samedi; ils ont hué la nouvelle qui leur était transmise au sujet de l'explosion d'une force de cinq mégatonnes. Un drapeau américain a été brûlé et l'on pouvait voir une pancarte qualifiant Nixon "D'Ugly American". Dans les rangs de manifestants se trouvaient également quelques "patriotes" québécois portant un drapeau vert, blanc et rouge (couleurs des insurgés de 1837-38).

A Halifax, à Sault-Sainte-Marie, à Victoria et dans d'autres villes du Canada, des groupes semblables à ceux qui avaient manifesté à Montréal et à Toronto se sont formés pour dénoncer le peu de cas fait par Washington des protestations à l'échelle de la planète.

Un groupement d'écologistes de Toronto a fait parvenir au consulat américain de cette ville, par taxi, une tête de cochon (congelée).

Dans la région de Vancouver, cinq compagnies contrôlées par des capitaux américains ont cru bon fermer leur établissement pour quelques heures après avoir reçu des appels de menaces: si Nixon n'est pas sensible à nos arguments pacifistes, disaient les interlocuteurs anonymes, nous lui répondrons dans son style à lui, par des explosions.

Plusieurs sismographes de la côte du Pacifique ont enregistré la secousse équivalant à un tremblement de terre atteignant la cote "7" sur l'échelle Richter (5.8 en surface) mais il n'y eut pas de raz-de marée, comme l'avaient prévu quelques spécialistes.

Envoyez-les pensionnaires Pour compléter leur formation!



Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aérogare. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTRÉAL AÉROPORT HILTON Administré par Hilton Canada Ltée. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN.

Trois dates et trois modèles pour faire durer le plaisir!



Les belles Renault 12.

Trois sœurs que nous vous présentons tour à tour, pour faire durer le plaisir . . .

Connaître la Renault 12 TL, c'est l'aimer! Racée, raffinée, la Renault 12 TL vous offre son nouveau moteur 1600cc plus puissant et nerveux. A l'impressionnant équipement standard de toutes les Renault 12, on a ajouté une panoplie d'accessoires qui l'enjolivent et la rendent plus confortable encore; des sièges inclinables, des jantes Gordini, une moquette avant, un double pare-chocs avant, un miroir de maquillage pour la passagère et le monogramme TL qui l'identifie.

Elle vous attend depuis le début septembre chez les concessionnaires Renault: vous aurez le coup de foudre!

Posséder une Renault 12, c'est un vrai bonheur!

La Renault 12 est construite au Canada, pour le climat canadien. Surnommée dès sa naissance la *compacte non-compacte*, elle ne cesse de se faire des amis tant pour sa jolie frimousse que pour ses qualités pratiques. Pensez. Elle vous arrive équipée de freins à disque à l'avant, de pneus à carcasse radiale, d'un moteur 1600cc et d'un désembueur électrique de la glace arrière. Sa tenue de route est extraordinaire; c'est une traction-avant dotée d'un essieu arrière auto-correcteur qui répartit la charge dans les courbes.

L'économique Renault 12 sera là dès le 15 septembre.

La Renault 12 station-wagon vous séduira!

Dès la mi-octobre vous pourrez en faire l'essai chez le concessionnaire Renault de votre voisinage.

Elle vous ouvrira toutes grandes ses cinq portes. Actionnez un levier d'opération facile: elle vous offrira un plancher plat de 66 pouces de longueur. Chargez-la d'une demi-tonne de bagages et elle vous dorlotera sur les routes de campagne comme elle vous fera honneur en ville.

Filles du plus grand manufacturier de tractions-avant au monde, les Renault 12 sont non seulement les compactes les plus confortables au Canada mais les conduire vous procure un plaisir infini. Ce plaisir n'est-il pas le summum du confort?

Prix de détail à partir de $2,398., F.A.B. Montréal.



Toutes les Renault 12 peuvent être équipées en option d'une transmission automatique 3 vitesses de type nord-américain avec levier de commande au plancher.

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.

Bell Canada

BELL CANADA a déposé devant la Commission canadienne des transports, à Ottawa, une requête demandant l'approbation de révisions à ses tarifs des taxes concernant le service dans les circonscriptions téléphoniques, le service interurbain et l'équipement, devant entrer en vigueur dans le plus bref délai possible, et demandant une ordonnance approuvant et rendant exécutoires, à compter du 1er janvier 1972, des révisions provisoires auxdits tarifs. La requête de la compagnie porte l'Annotation suivante:

"La Requête ci-dessus est présentée au nom de Bell Canada par Guy Houle, son chef du Contentieux, du 1050, côte du Beaver Hall, Montréal 128, P.Q.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que si vous entendez intervenir en vue de vous opposer à la présente Requête, de l'appuyer, ou de la faire modifier en tout ou en partie, vous devez transmettre par la poste ou livrer votre Intervention par écrit au secrétaire de la Commission canadienne des transports et une copie d'icelle au chef du Contentieux de la Requérante, au plus tard le 10e jour de décembre 1971."

Voici un aperçu des révisions aux tarifs proposées dans la Requête principale et dans la Requête pour l'approbation de révisions provisoires:

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS

● Groupe tarifaire **ACTUEL**

■ Groupe tarifaire **PROPOSÉ**

AVEC INDICATION DES GROUPES TARIFAIRES POUR LE SERVICE LOCAL DE CIRCONSCRIPTION

Les groupes tarifaires proposés sont basés sur le total des téléphones, y compris tous les postes qui peuvent être joints par le Régional.

La classification tarifaire est susceptible de changer lorsque le nombre total de téléphones du secteur d'appel local dépasse la limite actuelle du groupe.

● Groupe tarifaire **ACTUEL**

■ Groupe tarifaire **PROPOSÉ**

GROUPE TARIFAIRE ●	GROUPE TARIFAIRE ■	CIRCONSCRIPTION
6	6	Acton, Ont.
4	4	Acton Vale, Qué.
8	8	Aéroport Bagotville, Qué.
11C	12	Agincourt, Ont.
4	4	Ailsa Craig, Ont.
8	8	Ajax-Pickering, Ont.
2	3	Alban, Ont.
5	5	Albanel, Qué.
4	†4	Alexandria, Ont.
6	6	Alfred, Ont.
3	3	Algoma Mills, Ont.
2	3	Algonquin Park, Ont.
6	6	Alliston, Ont.
6	6	Alma, Qué.
5	5	Almonte, Ont.
4	4	Alvinston, Ont.
8A	9	Amherstburg, Ont.
9	9	Ancaster, Ont.
9	9	Ancienne-Lorette, Qué.
2	3	Anse St-Jean, Qué.
2	3	Apsley, Ont.
2	3	Arctic Bay, N.W.T.
2	3	Arden, Ont.
2	3	Armstrong, Ont.
*5	5	Arnprior, Ont.
5	5	Arthur, Ont.
5	5	Arundel, Qué.
7	7	Arvida, Qué.
5	5	Asbestos, Qué.
*7	7	Athens, Ont.
4	4	Atikokan, Ont.
2	3	Attawapiskat, Ont.
4	4	Atwood, Ont.
7	7	Aurora, Ont.
3	3	Avonmore, Ont
8	8	Ayer's Cliff, Qué.
*10	10	Aylmer, Qué.
7	7	Ayr, Ont.
*8	8	Azilda, Ont.
8	8	Baden, Ont.
2	3	Baie Ste-Catherine, Qué.
4	4	Baie St-Paul, Qué.
7	7	Bailieboro, Ont.
2	3	Baker Lake, N.W.T.
5	5	Bala, Ont.
3	3	Balmertown, Ont.
4	4	Bancroft, Ont.
7	7	Barrie, Ont.
4	4	Barry's Bay, Ont.
2	3	Barwick, Ont.
2	3	Batchawana Bay, Ont.
6	6	Baysville, Ont.
6	6	Beachville, Ont.
8	8	Beamsville, Ont.
2	3	Beardmore, Ont.
2	3	Bears Passage, Ont.
7	7	Beauharnois, Qué.
*5	5	Beaverton, Ont.
5	5	Bedford, Qué.
6	6	Beeton, Ont.
5	5	Belle River, Ont.
7	7	Belleville, Ont.
9	9	Belmont, Ont.
11D	12	Beloeil, Qué.
4	4	Bergeronnes, Qué.
8	8	Bethany, Ont.
7	7	Berthierville, Qué.
8	8	Bethesda, Ont.
2	3	Biencourt, Qué.
2	3	Big Trout Lake, Ont.
9	9	Binbrook, Ont.
2	3	Biscotasing, Ont.
4	4	Bishopton, Qué.
6	6	Black Lake, Qué.
4	4	Blackstock, Ont.
2	3	Black Tickle, Nfld.
7	7	Blenheim, Ont.
8	8	Blezard Valley, Ont.
3	3	Blind River, Ont.
5	5	Bloomfield, Ont.
6	6	Bluewater, Ont.
4	4	Bobcaygeon, Ont.
9	9	Boischatel, Qué.
6	6	Bolton, Ont.
7	7	Bonfield, Ont.
7	7	Borden-Angus, Ont.
5	5	Bothwell, Ont.
11	11	Bouchervilie, Qué.
5	5	Bouchette, Qué.
2	3	Bourget, Ont.
*8	8	Bowmanville, Ont.
5	5	Bracebridge, Ont.
6	6	Bradford, Ont.
8	†8	Brampton, Ont.
7	7	Brantford, Ont.
7	7	Brechin, Ont.
9	9	Breslau, Ont.
7	7	Bridgenorth, Ont.
8	8	Brigden, Ont.
3	3	Bright, Ont.
6	6	Brighton, Ont.
7	7	Bright's Grove, Ont.
*10	10	Britannia, Ont.
2	3	Britt, Ont.
7	7	Brockville, Ont.
7	7	Bromont, Qué.
7	7	Bromptonville, Qué.
8	8	Brooklin, Ont.
5	5	Brownsburg, Qué.
5	5	Brownsville, Ont.
2	3	Bruce Mines, Ont.
4	4	Buckhorn, Ont.
5	5	Buckingham, Qué.
7	7	Burford, Ont.
2	3	Burk's Falls, Ont.
4	4	Burleigh Falls, Ont.
9	9	Burlington, Ont.
8	8	Bury, Qué.
5	5	Cabano, Qué.
2	3	Calabogie, Ont.
5	5	Caledon, Ont.
8	8	Caledon East, Ont.
7	7	Callander, Ont.
2	†3	Cameron, Ont.
3	3	Cameron Falls, Ont.
5	5	Campbellford, Ont.
5	5	Campbellville, Ont.
2	3	Camp Robinson, Ont.
4	4	Cannington, Ont.
2	3	Cape Dorset, N.W.T.
4	4	Capreol, Ont.
2	3	Caramat, Ont.
4	4	Cardiff, Ont.
4	4	Cardinal, Ont.
4	4	Cargill, Ont.
5	5	Carleton Place, Ont.
5	5	Carnarvon, Ont.
2	3	Cartier, Ont.
2	3	Cartwright, Nfld.
3	3	Casselman, Ont.
8	†8	Castlemore, Ont.
4	4	Castleton, Ont.
6	6	Cayuga, Ont.
4	4	Centralia, Ont.
4	4	Chalk River, Ont.
11A	11	Chambly, Qué.
5	5	Chambord, Qué.
8	8	Champlain, Qué.
6	6	Chapeau, Qué.
3	3	Chapleau, Ont.
9	9	Charny, Qué.
2	3	Chartierville, Qué.
11A	11	Châteauguay, Qué.
8	8	Chatham, Ont.
7	7	Chatsworth, Ont.
8	8	Chelmsford, Ont.
*10	10	Chelsea, Qué.
5	5	Chesley, Ont.
2	3	Chesterfield Inlet, N.W.T.
4	4	Chesterville, Ont.
8	8	Chicoutimi, Qué.
11	11	Chomedey, Qué.
2	3	Christian Island, Ont.
2	3	Chub Lake, Ont.
3	3	Churchill Falls, Nfld.
2	3	Chute-des-Passes, Qué.
6	6	Claremont, Ont.
2	3	Clarence Creek, Ont.
2	3	Clarenceville, Qué.
11D	11	Clarkson, Ont.
2	3	Clearwater Bay, Ont.
4	4	Clermont, Qué.
6	6	Clinton, Ont.
2	3	Cloud Bay, Ont.
8	8	Coaticook, Qué.
2	3	Cobden, Ont.
5	5	Coboconk, Ont.
6	6	Cobourg, Ont.
3	3	Cochenour, Ont.
2	3	Coe Hill, Ont.
6	6	Colborne, Ont.
6	6	Cold Springs, Ont.
6	6	Collingwood, Ont.
4	4	Comber, Ont.
8	8	Compton, Qué.
7	7	Coniston, Ont.
8	8	Cookshire, Qué.
7	7	Cookstown, Ont.
11C	12	Cooksville, Ont.
2	3	Coral Harbour, N.W.T.
7	7	Cornwall, Ont.
7	7	Corunna, Ont.
6	6	Coteau-du-Lac, Qué.
6	6	Coteau-Landing, Qué.
8	8	Courtright, Ont.
7	7	Cowansville, Qué.
6	6	Crabtree, Qué.
4	4	Crediton, Ont.
7	7	Creemore, Ont.
4	4	Crysler, Ont.
5	5	Cumberland, Ont.
5	5	Danville, Qué.
2	3	Davis Inlet, Nfld.
8	8	Deauville, Qué.
2	3	Deception Bay, Qué.
*5	5	Deep River, Ont.
7	7	Delhi, Ont.
2	3	Delta, Ont.
2	3	Denbigh, Ont.
4	4	Desbarats, Ont.
7	7	Desbiens, Qué.
4	4	Deschaillons, Qué.
7	7	Deseronto, Ont.
2	3	Deux Rivières, Ont.
2	3	Devlin, Ont.
5	5	Dokis, Ont.
6	6	Dolbeau, Qué.
9	9	Dorchester, Ont.
2	3	Dorion, Ont.
3	3	Dorset, Ont.
2	3	Douglas, Ont.
7	7	Dresden, Ont.
3	3	Drumbo, Ont.
6	6	Drummondville, Qué.
4	4	Dublin, Ont.
2	3	Dubreuilville, Ont.
11D	11	Dunbarton, Ont.
5	5	Dundalk, Ont.
9	9	Dundas, Ont.
7	7	Dunham, Qué.
5	5	Durham, Ont.
4	4	Dutton, Ont.
5	5	Dwight, Ont.
2	3	Eagle River, Ont.
2	3	Ear Falls, Ont.
8	8	East Angus, Qué.
6	6	East Broughton, Qué.
5	5	East Hereford, Qué.
6	6	Eastman, Qué.
6	6	Eastwood, Ont.
*8	8	Echo Bay, Ont.
3	3	Eganville, Ont.
4	4	Elliot Lake, Ont.
4	4	Elmira, Ont.
8	8	Elmvale, Ont.
8	8	Elora, Ont.
*7	7	Embro, Ont.
4	4	Embrun, Ont.
2	3	Emo, Ont.
2	3	Enterprise, Ont.
4	4	Escoumins, Qué.
2	3	Eskimo Point, N.W.T.
4	4	Espanola, Ont.
8A	9	Essex, Ont.
2	3	Estaire, Ont.
5	5	Exeter, Ont.
7	7	Farnham, Qué.
4	4	Fenelon Falls, Ont.
8	8	Fergus, Ont.
5	5	Ferland, Qué.
5	5	Fermont, Qué.
5	5	Field, Ont.
4	4	Finch, Ont.
6	6	Fingal, Ont.
2	3	Fire Lake, Qué.
5	5	Fisherville, Ont.
2	3	Flanders, Ont.
4	4	Flesherton, Ont.
2	3	Foleyet, Ont.
2	3	Fort Albany, Ont.
2	3	Fort-Chimo, Qué.
2	3	Fort-Coulonge, Qué.
2	3	Forteau, Nfld.
6	6	Fort Erie, Ont.
4	4	Fort Frances, Ont.
2	3	Fort-George, Qué.
2	3	Fortierville, Qué.
2	3	Fort-Rupert, Qué.
2	3	Fox Harbour, Nfld.
3	3	Foymount, Ont.
6	6	Frankford, Ont.
7	7	Franklin Centre, Qué.
9A	10	Freelton, Ont.
6	6	Frelighsburg, Qué.
2	3	Frobisher Bay, N.W.T.
3	3	Gagnon, Qué.
7	7	Galt, Ont.
4	4	Gananoque, Ont.
5	5	Garden Hill, Ont.
*8	8	Garson, Ont.
4	4	Garthby, Qué.
*10	10	Gatineau, Qué.
7	7	Georgetown, Ont.
3	3	Geraldton, Ont.
2	3	Gilmour, Ont.
6	6	Girardville, Qué.
4	4	Glencoe, Ont.
4	†4	Glen Robertson, Ont.
*10	10	Gloucester, Ont.
5	5	Goderich, Ont.
2	3	Gogama, Ont.
3	3	Golden Lake, Ont.
5	5	Gooderham, Ont.
5	5	Goose Bay, Nfld.
2	3	Gore Bay, Ont.
8	†8	Gormley, Ont.
*8	8	Goulais, Ont.
5	5	Gracefield, Qué.
6	6	Grafton, Ont.
7	7	Granby, Qué.
7	7	Grand'Mère, Qué.
5	5	Grand Remous, Qué.
5	5	Grand Valley, Ont.
5	5	Gravenhurst, Ont.
6	6	Grimsby, Ont.
2	3	Grise Fiord, N.W.T.
7	7	Guelph, Ont.
5	5	Hagersville, Ont.
4	4	Haliburton, Ont.
9	9	Hamilton, Ont.
7	7	Hampton, Ont.
8	8	Hanmer, Ont.
6	6	Hanover, Ont.
9	9	Harrietsville, Ont.
4	4	Harriston, Ont.
6	6	Harrow, Ont.
8	8	Harrowsmith, Ont.
5	5	Hastings, Ont.
5	5	Havelock, Ont.
5	5	Hawkesbury, Ont.
2	3	Hawk Junction, Ont.
6	6	Hébertville-Station, Qué.
4	4	Hemmingford, Qué.
2	3	Henryville, Qué.
5	5	Hensall, Ont.
7	7	Hepworth, Ont.
9	9	Hespeler, Ont.
6	6	Hickson, Ont.
7	7	Highgate, Ont.
2	3	Hillsport, Ont.
4	4	Holstein, Ont.
2	3	Honey Harbour, Ont.
2	3	Hopedale, Nfld.
2	3	Hornepayne, Ont.
7	7	Howick, Qué.
4	4	Hudson, Ont.
4	4	Hudson, Qué.
7	7	Huntingdon, Qué.
5	5	Huntsville, Ont.
7	7	Huttonville, Ont.
2	3	Igloolik, N.W.T.
2	3	Ignace, Ont.
9	9	Ilderton, Ont.
8	8	Ile-aux-Coudres, Qué.
7	7	Ingersoll, Ont.
7	7	Ingleside, Ont.
6	6	Innerkip, Ont.
2	3	Inoucdjouac, Qué.
7	7	Inverness, Qué.
2	3	Iron Bridge, Ont.
4	4	Iroquois, Ont.
2	3	Island Lake, Ont.
5	5	Jaffray-Melick, Ont.
6	6	Jarvis, Ont.
2	3	Jellicoe, Ont.
2	3	Jerome Mine, Ont.
7	7	Joliette, Qué.
7	7	Jonquière, Qué.
2	3	Kaministiquia, Ont.
2	3	Kashabowie, Ont.
4	4	Kazabazua, Qué.
4	4	Kemptville, Ont.
5	5	Keswick, Ont.
4	4	Killaloe, Ont.
2	3	Killarney, Ont.
7	7	King City, Ont.
*8	8	Kingston, Ont.
6	6	Kingsville, Ont.
4	4	Kinmount, Ont.
4	4	Kintore, Ont.
2	3	Kiosk, Ont.
4	4	Kirkfield, Ont.
8	8	Kitchener-Waterloo, Ont.
11D	11	Kleinburg, Ont.
8	6	Knowlton, Qué.
2	3	Kormak, Ont.
5	5	Labelle, Qué.
5	5	Lac Bouchette, Qué.
5	5	Lac Drolet, Qué.
11	11	Lachine, Qué.
5	5	Lachute, Qué.
4	4	Lac Mégantic, Qué.
3	3	Lacolle, Qué.
5	5	Lafontaine, Ont.
7	7	Lakefield, Ont.
5	5	La Malbaie, Qué.
9	9	Lambeth, Ont.
5	5	La Minerve, Qué.
4	4	Lanark, Ont.
4	†4	Lancaster, Ont.
6	6	Langton, Ont.
4	4	L'Annonciation, Qué.
7	7	Lanoraie, Qué.
2	3	Lansdowne House, Ont.
2	3	L'Anse au Loup, Nfld.
2	3	L'Anse Eau Claire, Nfld.
2	3	La Patrie, Qué.
5	5	La Pocatière, Qué.
11	11	Laprairie, Qué.
8	9	LaSalle, Ont.
6	6	L'Assomption, Qué.
8	8	Laterrière, Qué.
4	4	Laurierville, Qué.
11A	11	Laval, Qué.
7	7	Lavaltrie, Qué.
7	7	L'Avenir, Qué.
6	6	Leamington, Ont.
6	6	Leeds, Qué.
7	7	Lefroy, Ont.
6	6	L'Epiphanie, Qué.
7	7	Les Cèdres, Qué.
4	4	Les Éboulements, Qué.
3	3	Levack, Ont.
9	9	Lévis, Qué.
6	6	Lindsay, Ont.
9	9	Linwood, Ont.
6	6	L'Isle-Verte, Qué.
5	5	Listowel, Ont.
5	5	Little Britain, Ont.
3	3	Little Current, Ont.
*8	8	Lively, Ont.
9	9	London, Ont.
2	3	Longlac, Ont.
11	11	Longueuil, Qué.
7	7	Long Sault, Ont.
9	9	Loretteville, Qué.
5	5	L'Orignal, Ont.
5	5	Louiseville, Qué.
4	4	Low, Qué.
9	9	Lucan, Ont.
5	5	Lucknow, Ont.
2	3	Luskville, Qué.
9A	10	Lynden, Ont.
5	5	Lyster, Qué.
2	3	MacDiarmid, Ont.
4	4	MacTier, Ont.
4	4	Madoc, Ont.
3	3	Madsen, Ont.
8	8	Magog, Qué.
8	9	Maidstone, Ont.
6	6	Maitland, Ont.
2	3	Makkovik, Nfld.
6	6	Mallorytown, Ont.
11C	12	Malton, Ont.
3	3	Manitouwadge, Ont.
5	5	Maniwaki, Qué.
*10A	10	Manotick, Ont.
2	3	Manouane, Qué.
5	5	Mansonville, Qué.
11D	11	Maple, Ont.
3	3	Marathon, Ont.
6	6	Marieville, Qué.
4	4	Markdale, Ont.
11D	12	Markham, Ont.
2	3	Markstay, Ont.
3	3	Marmora, Ont.
7	7	Martintown, Ont.
2	3	Mary's Harbour, Nfld.
5	5	Maskinongé, Qué.
3	3	Massey, Ont.
3	3	Mattawa, Ont.
3	3	Maxville, Ont.
4	4	Maynooth, Ont.
8A	9	McGregor, Ont.
2	3	McKellar, Ont.
5	5	McKenzie Portage, Ont.
7	7	Meaford, Ont.
*10	10	Merivale, Ont.
7	7	Merlin, Ont.
6	6	Merrickville, Ont.
6	6	Metcalfe, Ont.
6	6	Midland, Ont.
5	5	Milford Bay, Ont.
6	6	Milot, Qué.
9	9	Milton, Ont.
2	3	Minaki, Ont.
5	5	Minden, Ont.
2	3	Mine Centre, Ont.
2	3	Missanabie, Ont.
2	3	Mistassini Lake, Qué.
4	4	Mitchell, Ont.
4	4	Monkton, Ont.
3	3	Montebello, Qué.
11	11	Montréal, Qué.
8	8	Moonstone, Ont.
4	4	Morin Heights, Qué.
4	4	Morrisburg, Ont.
2	3	Morson, Ont.
6	6	Mount Albert, Ont.
4	4	Mount Forest, Ont.
9	9	Mount Hope, Ont.
7	7	Mount Pleasant, Ont.
2	3	Mud Lake, Nfld.
2	3	Nain, Nfld.
2	3	Nakina, Ont.
5	5	Napanee, Ont.
3	3	Napierville, Qué.
*5	5	Navan, Ont.
4	4	Nephton, Ont.
2	3	Nestor Falls, Ont.
5	5	Newcastle, Ont.
8	8	New Dundee, Ont.
9	9	New Hamburg, Ont.
7	7	Newmarket, Ont.
5	5	Newtonville, Ont.
11B	11	New Toronto-Islington, Ont.
8	8	Niagara Falls, Ont.
9	9	Niagara-on-the-Lake, Ont
3	3	Nipigon, Ont.
4	4	Nobel, Ont.
7	7	Nobleton, Ont.
2	3	Noelville, Ont.
4	4	Nominingue, Qué.
6	6	Normandin, Qué.
7	7	North Augusta, Ont.
7	7	North Bay, Ont.
2	3	Northbrook, Ont.
4	4	North Gower, Ont.
8	8	North Hatley, Qué.
2	3	North West River, Nfld.
6	6	Norwich, Ont.
4	4	Norwood, Ont.
5	5	Notre-Dame-de-la-Doré, Qué.
4	4	Notre-Dame-de-Lourdes, Qué.
9	9	Notre-Dame-des-Laurentides, Qué.
6	6	Notre-Dame-d'Hébertville, Qué.
4	4	Notre-Dame-du-Lac, Qué.
2	3	Nouveau Comptoir, Qué.
7	7	Oak Ridges, Ont.
8	8	Oakville, Ont.
2	3	Oba, Ont.
2	3	Obedjiwan, Qué.
7	7	Ohsweken, Ont.
4	4	Oil Springs, Ont.
2	3	Oka, Qué.
8	8	Omemee, Ont.
2	3	Ophir, Ont.
6	6	Orangeville, Ont.
6	6	Orillia, Ont.
*10	10	Orleans, Ont.
7	7	Ormstown, Qué.
7	7	Oro, Ont.
4	4	Osgoode, Ont.
8	8	Oshawa, Ont.
*10	10	Ottawa, Ont.-Hull, Qué.
4	4	Otter Lake, Ont.
6	6	Otterville, Ont.
7	7	Owen Sound, Ont.
4	4	Oxdrift, Ont.
4	4	Pakenham, Ont.
5	5	Palgrave, Ont.
4	4	Palmer Rapids, Ont.
5	5	Palmerston, Ont.
2	3	Pangnirtung, N.W.T.
4	4	Papineauville, Qué.
2	3	Parc des Laurentides, Qué.
7	7	Paris, Ont.
3	3	Parkhill, Ont.
4	4	Parry Sound, Ont.
2	3	Pass Lake, Ont.
*5	5	Pefferlaw, Ont.
2	3	Pelee Island, Ont.
6	6	Pembroke, Ont.
6	6	Penetanguishene, Ont.
5	5	Péribonka, Qué.
5	5	Perkins, Qué.
4	4	Perth, Ont.
6	6	Petawawa, Ont.
7	7	Peterborough, Ont.
4	4	Petite-Rivière-St-François, Qué.
8	8	Petrolia, Ont.
2	3	Pickle Crow, Ont.
5	5	Picton, Ont.
3	3	Pierreville, Qué.
2	3	Pikangikum, Ont.
2	3	Pineal Lake, Ont.
3	3	Plantagenet, Ont.
4	4	Plattsville, Ont.
7	7	Plessisville, Qué.
2	3	Plevna, Ont.
2	3	Pointe-au-Baril, Ont.
11	11	Pointe-aux-Trembles, Qué.
11A	11	Pointe-Claire, Qué.
2	3	Pond Inlet, N.W.T.
11	11	Pont-Viau, Qué.
7	7	Port-Alfred, Qué.
4	4	Port Carling, Ont.
7	7	Port Colborne, Ont.
11C	12	Port Credit, Ont.
6	6	Port Dover, Ont.
6	6	Port Hope, Ont.
2	3	Port Hope Simpson, Nfld.
5	5	Port Lambton, Ont.
2	3	Port Loring, Ont.
6	6	Port McNicoll, Ont.
4	4	Port Perry, Ont.
9	9	Port Robinson, Ont.
7	7	Port Rowan, Ont.
6	6	Port Stanley, Ont.
5	5	Port Sydney, Ont.
2	3	Poste-de-la-Baleine, Qué.
2	3	Postville, Nfld.
2	3	Povungnituk, Qué.
4	4	Powassan, Ont.
7	7	Prescott, Ont.
9	9	Preston, Ont.
3	3	Princeton, Ont.
9	10	Québec, Qué.
6	6	Queensville, Ont.
4	4	Quyon, Qué.
4	4	Rainy River, Ont.
2	3	Raith, Ont.
2	3	Ramsay, Ont.
2	3	Rankin Inlet, N.W.T.
7	7	Rawdon, Qué.
2	3	Red Bay, Nfld.
7	7	Redbridge, Ont.
2	3	Redditt, Ont.
3	3	Red Lake, Ont.
3	3	Red Rock, Ont.
2	3	Renabie, Ont.
5	5	Renfrew, Ont.
2	3	Repulse Bay, N.W.T.
2	3	Resolute, N.W.T.
4	4	Restoule, Ont
*10A	10	Richmond, Ont.
4	4	Richmond, Qué.
11D	11	Richmond Hill, Ont.
7	7	Ridgetown, Ont.
8	8	Ridgeville, Ont.
7	7	Ridgeway, Ont.
3	3	Rigaud, Qué.
6	6	Rivière-Beaudette, Qué.
4	4	Rivière-Bleue, Qué.
11	11	Rivière-des-Prairies, Qué.
6	6	Rivière-du-Loup, Qué.
*6	6	Roberval, Qué.
4	4	Rock Island, Qué.
3	3	Rockland, Ont.
7	7	Rockwood, Ont.
4	4	Rodney, Ont.
5	5	Rolphton, Ont.
6	6	Roseneath, Ont.
2	3	Rosseau, Ont.
11	11	Roxboro, Qué.
3	3	Russell, Ont.
3	3	Sacré-Coeur, Qué.
5	5	Ste-Adèle, Qué.
4	4	St-Adolphe-de-Dudswell, Qué.
5	5	St-Adolphe-d'Howard, Qué.
5	5	Ste-Agathe, Qué.
6	6	St-Alexandre, Qué.
7	7	St-Alphonse-de-Rodriguez, Qué.
8	8	St-Ambroise-de-Chicoutimi, Qué.
6	6	St-André, Qué.
5	5	St-Andrews East, Qué.
4	†4	Ste-Anne-de-Beaupré, Qué.
11D	13	Ste-Anne-de-Bellevue, Qué.
2	3	Ste-Anne-de-Portneuf, Qué.
4	4	St-Barthélémy, Qué.
7	7	St-Boniface-de-Shawinigan, Qué.
9	10	Ste-Brigitte-de-Laval, Qué.
11A	11	St-Bruno, Qué.
4	4	St-Calixte-de-Kilkenny, Qué.
9	9	St. Catharines, Ont.
9A	10	Ste-Catherine, Qué.
7	7	St-Césaire, Qué.
2	3	St. Charles, Ont.
5	5	St-Chrysostôme, Qué.
8	8	St. Clements, Ont.
6	6	St-Clet, Qué.
6	6	St-Coeur-de-Marie, Qué.
11	11	St-Constant, Qué.
6	6	St-Damase, Qué.
2	3	St-Denis, Qué.
3	3	St-Donat-de-Montcalm, Qué.
5	5	Seaforth, Ont.
2	3	Searchmont, Ont.
4	4	Selkirk, Ont.
7	7	Severn Bridge, Ont.
6	6	Shakespeare, Ont.
6	6	Shawbridge, Qué.
7	7	Shawinigan, Qué.
2	3	Shebandowan, Ont.
6	6	Shedden, Ont.
6	6	Shelburne, Ont.
8	8	Sherbrooke, Qué.
7	7	Simcoe, Ont.
3	3	Sioux Lookout, Ont.
2	3	Sioux Narrows, Ont.
5	5	Smiths Falls, Ont.
6	6	Smithville, Ont.
7

informations internationales

Pékin presse le Pakistan et l'Inde d'avoir recours à des consultations

PEKIN (AFP) – La Chine populaire a lancé hier un appel à l'Inde et au Pakistan pour que la tension sur leurs frontières communes soit réduite par des consultations et a accusé en même temps le gouvernement de la Nouvelle-Delhi de s'être "ingéré grossièrement" dans les affaires intérieures du Pakistan.

"Le gouvernement et le peuple chinois sont très inquiets de la tension qui règne actuellement dans le sous-continent", a déclaré notamment M. Chi Peng-fei, ministre chinois des affaires étrangères par intérim, au cours d'un banquet offert en l'honneur de la délégation pakistanaise politico-militaire conduite par l'ancien ministre des affaires étrangères M. Zulfikar Ali Bhutto, envoyé spécial du président Yahya Khan.

M. Ali Bhutto, arrivé vendredi à Pékin, accompagné notamment de trois généraux pakistanais, a eu avec le premier ministre Chou En-lai de longs entretiens.

La déclaration de M. Chi Peng-fei au banquet, où était présent M. Chou En-lai, est la première prise de position officielle de la Chine sur les problèmes du sous-continent après les dénonciations des "expansionnistes indiens", l'été dernier. Depuis, Pékin avait observé un silence prudent, tandis que les milieux diplomatiques spéculaient sur la possibilité d'une détente dans les relations sino-indiennes, mauvaises depuis la guerre frontalière de 1962.

"Si le Pakistan doit être l'objet d'une agression étrangère, a souligné le ministre, le gouvernement et le peuple chinois soutiendront toujours fermement le gouvernement et le peuple pakistanais dans leur juste lutte pour défendre la souveraineté de leur État et l'indépendance nationale".

Pékin a fourni au Pakistan depuis plusieurs années une importante assistance économique ainsi que des armes, mais les observateurs jugent très improbable qu'en cas de conflit, la Chine envoie des "volontaires".

Après avoir exprimé son soutien à "la proposition raisonnable" du président Yahya Khan en faveur d'un retrait des forces indiennes et pakistanaises à une distance respectable de la frontière, M. Chi Peng-fei a accusé le gouvernement indien" d'activités subversives et de menaces militaires à l'égard du Pakistan en continuant d'exploiter le problème du Pakistan oriental". "Le différend entre les deux Etats devrait être réglé par les deux parties en cause par des consultations, et non par un recours à la force", a-il ajouté.

Au sujet de la question du Pakistan Oriental, il a semblé prendre parti pour le gouvernement d'Islamabad en évoquant la "lutte" du "peuple pakistanais" contre les "sécessionnistes". Mais en même temps, il a souligné qu'un "règlement raisonnable devrait être cherché par les Pakistanais eux-mêmes". "Nous sommes persuadés, a-t-il dit, que les grandes masses de Pakistanais sont des patriotes qui veulent sauvegarder l'unité nationale, désirent l'unification du pays et s'opposent à l'éclatement interne et à toute ingérence étrangère".

"Nous affirmons, a ajouté M. Chi Peng-Pei, que les affaires intérieures d'un pays ne regardent que son propre peuple". Dans ce qui semble pouvoir être considéré comme une allusion non seulement à l'Inde mais aussi à l'Union soviétique qui a convenu en août dernier avec la Nouvelle-Delhi un traité sur lequel Pékin a observé le mutisme, le ministre a affirmé que "certaines personnes exercent férocement une pression sur le Pakistan en exploitant la tension qui règne dans le sous-continent dans l'espoir insensé de réaliser ultérieurement certains desseins"

Un virage de la Chine

LA NOUVELLE DELHI (AFP) – La Chine a sensiblement modifié son point de vue sur le problème du Pakistan Oriental: telle est, à première vue la réaction des spécialistes après la diffusion du discours de M. Chi Peng-Fei.

Pour la première fois, en effet, depuis le début de la crise qui a éclaté en mars dernier, la Chine observe officiellement et publiquement qu'il existe un "problème" au Pakistan Oriental.

Ce problème, selon Chi Peng-fei, doit être réglé par "le peuple pakistanais".

Cette formule, souligne-t-on à la Nouvelle-Delhi, paraît aller beaucoup plus loin que celle du premier ministre Chou En-lai dans la lettre qu'il envoya au président Yahya en avril dernier et dans laquelle il insistait sur le maintien de la "souveraineté" pakistanaise.

En qualifiant ainsi de problème intérieur pakistanais la crise du "Bangla Desh" le ministre chinois emploie les termes utilisés souvent par Mme Indira Gandhi à ce sujet. (Celle-ci est arrivée hier en France, où elle demeurera en visite officielle jusqu'à mercredi.)

En revanche, il s'écarte, comme Mme Gandhi, de la thèse soutenue par les sécessionnistes du Pakistan Oriental qui réclament désormais comme préalable à toute négociation la reconnaissance par Islamabad de l'indépendance du Bangla Desh.

Les autres passages du discours de Chi Peng-fei relatifs à l'aide que fournirait la Chine au Pakistan si ce pays était victime d'une agression et au sujet d'une prétendue "ingérence" de l'Inde dans les affaires pakistanaises sont considérées, à la Nouvelle-Delhi, comme des engagements essentiellement "diplomatiques" ne revêtant aucune signification particulière.

Japon-Chine

Peu importent les signes extérieurs...

par Jacques Allsis, de l'AFP

TOKYO – Le ministère des affaires étrangères a demandé au premier ministre Sato de lui fournir d'urgence des directives pour sa politique chinoise, signalent les milieux informés. Mais, ajoutent les observateurs, c'est uniquement pour faire comme tout le monde.

En effet depuis 20 ans, la diplomatie japonaise veille scrupuleusement à ce que le Japon n'ait pas de politique étrangère en vertu du principe que dans un monde de clients et de fournisseurs la politique est plus gênante qu'autre chose.

Les Chinois arrivent...

...on perd la tête à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) – L'avant-garde de la délégation chinoise (six personnes en tout) arrivera aujourd'hui. Elle va retenir des chambres, des bureaux, louer des voitures et des machines à écrire et reconnaître le terrain.

le représentant permanent, M. Huang Hua, arrivera demain d'Ottawa où il était ambassadeur au Canada et la délégation de Pékin est attendue mercredi ou jeudi.

En attendant les Chinois, les Nations unies perdent la tête. Surtout aux étages supérieurs où les sous-secrétaires et secrétaires adjoints, dont les contrats expirent au début de l'année prochaine, se sentent tous visés. Quels postes vont exiger les Chinois. Aussi c'est à qui sera le plus "pékinois".

Le secrétaire chargé de l'information, un Pakistanais, n'a même pas attendu l'arrivée de la délégation de Pékin pour expulser du bureau qu'il occupait depuis vingt ans le correspondant de l'agence chinoise (Formose), parce que cette organisation n'était plus "nationale".

C'est aussi à qui signera des télégrammes pour Pékin, en l'absence du secrétaire général U Thant, malade. Même le chef du protocole. Le dernier télégramme demandait à la délégation de Pékin d'envoyer le numéro du vol par lequel elle arrivera et l'heure pour que tout le monde soit là pour l'accueillir.

Les Soviétiques eux font grise mine. Ils essaient de se ressurer en demandant aux délégués et journalistes comment ils "croient" que les Chinois se comporteront à l'ONU.

La réponse est en général que les Chinois se comporteront "de manière raisonnable". Mais cela ne suffit apparemment pas à rassurer les Russes qui attendent le pire.

L'ONU est devenue une boîte à rumeurs depuis l'admission de Pékin. La dernière voulait qu'un homme d'Etat français (de passage récemment à New York) soit candidat au poste de secrétaire général.

Sans doute le Japon avait une politique vis-à-vis de Pékin dans la mesure où il restait dans le sillage de l'Amérique. Mais il ne s'ensuit pas du tout que l'admission de Pékin aux Nations unies soit une tragédie pour M. Sato.

Insulté régulièrement par Pékin, il est le premier ministre d'un pays qui est de loin le premier partenaire commercial de la Chine populaire. Le Japon a lui seul représente 20 pour cent du commerce total de la Chine (commerce extérieur de Pékin en 70, en dollars: 4.169 millions, exportations japonaises 569 millions importations 254 millions). Selon le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, les échanges sino-japonais resteront l'année prochaine aussi bons et "une expansion considérable est à prévoir pour les années à venir". Tout cela grâce à un gouvernement japonais dont l'opposition se pâlit à dénoncer l'absence de politique.

Quant aux contacts personnels c'est par douzaines que les "Kissingers" japonais se rendent en Chine populaire tous les mois sinon toutes les semaines sous forme d'innombrables missions commerciales, culturelles, syndicales, parlementaires.

Le 12 novembre, une formidable délégation de 15 représentants des "grands" de l'industrie et de la finance japonaise (y compris Shigeo Nagano, président du conseil d'administration de la Nippon Steel, première du monde et président de la chambre de commerce et de l'industrie japonaise) se rend à Pékin. Les membres de cette délégation-officiellement baptisée "un groupe d'hommes d'affaires de Tokyo" vont à Pékin "à titre privé" afin de n'embarrasser personne. Selon les experts un tel voyage sera plus profitable pour les Japonais que celui de Nixon à Pékin pour les Américains.

Le reste – les critiques de l'opposition, l'avenir de M. Sato – offre un intérêt purement académique. Le gouvernement dispose à la Diète d'une majorité écrasante et le premier ministre au pouvoir depuis 7 ans doit, prévoit-on, se retirer de toute façon l'année prochaine après la restitution de la base d'Okinawa.

En ce qui concerne Taiwan les firmes japonaises vont pratiquer une "retraite ordonnée" et le gouvernement japonais n'accordera plus de prêts à Taipeh. Selon les milieux informés, le Japon songerait à pratiquer à l'égard de Pékin une politique concertée avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, les Philippines et la Thaïlande. Mais les signes extérieurs ne sont pas les plus importants. M. Yakeo Fukuda, ministre des affaires étrangères disait récemment: "même quand il est immobile à la surface, le canard ne cesse de bouger les pattes sous l'eau".

Les 'crimes de guerre' US

HANOI (AFP) – L'aviation américaine a effectué 1,433 sorties de reconnaissance en octobre et 72 attaques contre le Nord-Vietnam, indique le rapport mensuel de la commission d'enquête contre les "crimes de guerre américains", publié à Hanoï.

Quatre "sorties" ont eu lieu au nord du 19ème parallèle, dont une sur Haïphong et une sur Hanoï. Les provinces méridionales de Quang Binh et de Ha Tinh, objectifs en octobre des attaques de l'aviation et de la marine américaines, ont reçu notamment, précise le communiqué 702 bombes de gros calibre, neuf mille bombes à billes anti-personnel et sept missiles.

Les "B-52" américains ont effectué 66 "sorties" sur la province de Quang Binh et déversé quatre mille tonnes de bombes. Enfin, les bâtiments de la septième flotte ont poursuivi le blocus des côtes nord-vietnamiennes. L'aviation, embarquée à bord du porte-avion "Entreprise", participe à des opérations de jour et de nuit au Nord et au Sud-Vietnam, poursuit le communiqué de la commission d'enquête.

Pour le Sud-Vietnam, le rapport souligne que les effectifs américains et alliés dépassent les deux cent mille hommes, ces troupes ont effectué plus de cinquante opérations de ratissage au cours du mois d'octobre. Ces ratissages, précise le texte, ont fait au moins 150 morts civils.

Les soldats sud-coréens de la division "Cheval blanc", basée dans la région sud-vietnamienne de Binh Dinh, ont tué à eux seuls, ajoute le communiqué de la commission d'enquête nord-vietnamienne, une trentaine de civils dont sept dans un camp de regroupement.

Enfin, en octobre, les "B-52" ont effectué sur le Sud-Vietnam environ quatre raids par jour et l'aviation tactique, une centaine de raids quotidiens.

En conclusion, le communiqué affirme que les autorités sud-vietnamiennes et américaines sont en train d'évacuer toute la population des cinq provinces du "front nord" du Sud-Vietnam, plusieurs millions de personnes, pour en faire une zone de "tir libre".

2 Mig au-dessus du Sinai

TEL AVIV (AFP) – Le survol par deux "Mig-23" soviétiques de positions israéliennes samedi matin dans le Sinaï est considéré comme un fait sérieux à Tel-Aviv, bien que ce soit la seconde fois en l'espace de 15 jours que des avions de ce type aient survolé des territoires sous contrôle israélien.

Les deux "Mig-23" repérés samedi matin n'ont pas seulement survolé la bande côtière mais ils ont pénétré à très haute altitude dans l'espace aérien contrôlé par les forces israéliennes tout le long du Sinaï, selon le porte-parole de l'armée israélienne.

Les observateurs en Israël estiment que ce vol était à la fois un exercice d'entraînement et de reconnaissance.

De source militaire, on indique qu'il est pratiquement impossible pour les forces israéliennes d'intercepter les "Mig-23" lorsqu'ils volent à très haute altitude et à grande vitesse. Israël, ajoute-t-on ne possède pas d'appareils capables de réaliser ces performances.

Bell Canada

SERVICE DE CIRCONSCRIPTION – TARIFS DIVERS

EQUIPEMENT ET SERVICES DIVERS—FRAIS MENSUELS POUR CHAQUE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT QUI SUIT	Ecart des augmentations proposées entre tarifs actuels et provisoires proposés		entre tarifs actuels et tarifs proposés dans la requête principale	
Systèmes avec distributeurs d'appels				
— Position de préposé(e)		.05		.85
— Equipement commun	.50 à	4.00	6.45 à	53.80
— Tableau de réception des commandes	.05 à	.35	.85 à	4.60
— Cabinet, équipement de réponse aux appels différés et aux appels de nuit, dispositif de surveillance, dispositif de transfert	.05 à	.65	.20 à	8.60
Service Centrex — Lignes locales et téléphones	.10 à	.20	.25 à	2.90
Systèmes d'appel par codes — Unités d'appel, signaux, équipement de contrôle	.05 à	.10	.05 à	1.60
Equipement de conférence avec dispositif d'adjonction au central privé	.05 à	.15	.30 à	2.00
— Service de conférence local (chaque 5 min. init. et add.)		.05		.05
Inscriptions dans l'annuaire — Frais pour omettre une inscription		.05		.50
Service de central privé automatique planifié (circonscription d'Ottawa-Hull seulement) — par poste		.10		.95
Systèmes d'intercommunication — Interphone d'appartement, interphone d'affaires, signalisation automatique, intercommunication automatique, unités de signalisation à sélection automatique, téléphones d'intercommunication, circuits d'intercommunication manuelle, poussoirs et vibreurs	.05 à	.50	.05 à	6.45
Frais de distance — Locale — sur les lieux		.05	.05 à	.10
— hors lieux, par ¼ de mille		.05	.05 à	.45
Systèmes téléphoniques à lignes multiples — Commutateurs, systèmes à clés 1A, 4A, 100, 103A		.05	.05 à	1.00
— Systèmes de téléphones à poussoirs comprenant dispositifs de ligne et de téléphone	.05 à	.15	.10 à	1.70
— Systèmes à clés pour bureau de secrétariat		.05	.55 à	1.00
— Unités et dispositifs de pilote d'appels	.05 à	.35	.15 à	4.75
Autres téléphones et équipement — Contempra		.05		.10
— Princesse		.05		.10
— Touch-Tone (par ligne de résidence)		.05		.10
(par ligne d'affaires)		.05		.15
— Signaux auxiliaires comprenant cloches, avertisseurs, carillons, etc. pour usage intérieur et extérieur		.05	.05 à	.45
— Ampliphones A, B, C	.05 à	.10	.40 à	1.30
— Equipement automatique de réponse, équipement automatique de réponse et d'enregistrement, dispositifs de composition automatique	.15 à	.20	2.15 à	2.85
— Bouton d'exclusion, coupure, dispositifs d'occupation, veilleuses, jack et fiches, etc.		.05	.05 à	.40
— Equipement pour atmosphère explosive, équipement et téléphones extérieurs		.05	.20 à	.80
Service de central privé — Positions de standardistes — systèmes manuels	.10 à	1.05	1.40 à	14.35
— systèmes automatiques	.15 à	1.05	1.70 à	14.35
— Equipement commun pour systèmes automatiques	.20 à	1.35	2.85 à	17.95
— Sélecteurs, connecteurs, sélecteurs-connecteurs, bornes de poste automatique		.05	.10 à	.60
— Postes de PBX automatique		.05	.15 à	.70
— Postes de PBX automatique — limités	.05 à	.10	.15 à	.85
— Equipement de lignes de jonction, bornes pour enregistrement des dictées	.05 à	.25	2.15 à	15.95
— Equipement divers — serre-tête de préposés, combinés, cordons de nuit à 3, 4, 5 fiches, numéro de raccordement de nuit, bornes d'interurbain		.05	.05 à	.65
— Codes de facturation spéciaux (par groupe de 50 codes)		.05		.70
— Service de central privé pour hôtel — Téléphones		.05		.10
— Compteurs de messages pour les chambres des clients, borne d'automatique à un seul chiffre		.05	.05 à	.45
— Compteurs de messages pour les chambres des clients, équipement commun		.60		8.10
Services de réponse — Tableaux de réponse		.50		6.60
— Concentrateur-identificateur		1.60		21.50
Service de circonscription par téléscripteurs (TWX) — Service de base	5.00 à	10.00	5.00 à	10.00
— Service complémentaire	5.00 à	25.00	5.00 à	25.00
— Convertisseurs de codes	10.00 à	25.00	10.00 à	25.00

FRAIS DE SERVICE—PAR INSTALLATION OU DÉPLACEMENT

— Résidence, service principal		3.00		3.00
— Affaires, service principal		5.00		5.00
— Affaires, divers	.50 à	50.00	.50 à	50.00
— Standards et consoles	10.00 à	1300.00	10.00 à	1300.00
— Concentrateur pour service de réponse		500.00		500.00
— Raccordement par ligne supplémentaire à un tableau de réponse		2.50		2.50
— Equipement de surveillance des tableaux de réception des commandes		100.00		100.00

De plus amples détails peuvent être obtenus à tous les bureaux d'affaires de la Compagnie où sont déposées des copies des modifications proposées aux tarifs et où elles peuvent être consultées. Fait le 5 novembre 1971.
Le secrétaire, J. T. Moore.

En novembre et en décembre deux fois plus de leçons d'Anglais pour le même prix!

EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE SEULEMENT
appelez
Berlitz®
cours d'Anglais
services de traduction
2055 rue Peel, Montréal - 288-3111
50 Place Crémazie, Montréal - 387-2566; 207 rue Richelieu, St-Jean - 346-6100 Ouvert en semaine jusqu'à 8:30 p.m. Le samedi jusqu'à 1 p.m.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal
Année universitaire 1971 - 1972

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION
ET
PROGRAMME DE CERTIFICATS EN ADMINISTRATION

en accord avec les associations professionnelles suivantes

I- Association des Administrateurs d'Hôpitaux du Québec (A.A.H.Q.)
II- Association des Comptables Généraux Licenciés (C.G.A.)
III- Association des Principaux de Montréal Inc. (A.P.M.I.)
IV- Association Professionnelle des Administrateurs Scolaires du Québec (A.P.A.S.Q.)
V- Conseil de la Coopération du Québec (C.C.Q.)
VI- Corporation des Évaluateurs Agréés de Québec (C.E.A.Q.)
VII- Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec (C.O.M.A.Q.)
VIII- Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins (F.M.C.P.D.)
IX- Fédération des Principaux du Québec (F.P.Q.)
X- Institut d'assurances de la Province de Québec (I.A.P.Q.)
XI- Institut des Banquiers Canadiens (I.B.C.)
XII- Société des Comptables en administration Industrielle de Québec (R.I.A.)
XIII- Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins (U.R.M.C.P.D.)

De plus les candidats pourront opter pour un Certificat en Administration avec concentration en Finance, Marketing et Administration du Personnel.

Le programme de Certificats s'adresse particulièrement à l'étudiant adulte qui désire parfaire sa formation en administration, le soir à temps partiel.

CONDITIONS D'ADMISSION : Les candidats obtiendront ces renseignements sur demande. Les demandes d'admission dûment complétées devront parvenir avant le 12 novembre 1971.

Bureau du Registraire
Service d'admission et d'inscription
Université du Québec à Montréal
C.P. 3050
MONTRÉAL 110, Tél. : 876-3161

Montrez votre savoir faire dans un dîner d'affaires!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Consensus aux assises de l'ICA?

La présence d'Ottawa dans le secteur de la main-d'oeuvre paralyse Québec

de notre envoyé spécial, Pierre-L. O'Neill

SAINT - SAUVEUR - DES - MONTS – La présence du fédéral dans le secteur de la main-d'oeuvre paralyse l'action du gouvernement québécois. Et il est impensable d'élaborer et d'appliquer une politique globale de la formation de la main-d'oeuvre sans reconnaître au préalable l'autorité unique du Québec.

C'est le consensus qui se dégage des trois jours de délibération de l'Institut canadien des affaires publiques en fin de semaine. En ateliers et en assemblée plénière, le problème s'est posé et la conclusion fut la même. Fonctionnaires et politiques, parmi les plus fédéralistes, ont reconnu la juridiction du Québec.

Mais c'est un haut fonctionnaire du Québec, M. Claude Mérineau, qui a vraiment lance le débat au cours des travaux de l'atelier sur "l'éducation et le travail". En assemblée plénière, plusieurs participants de taille sont venus appuyer sa thèse, notamment les ministres Raymond Garneau et Jean-Pierre Goyer ainsi que MM. Maurice Sauvé, Robert Sauvé, Charles Perreault, Claude Beausoleil et Jacques Couture.

Les fonctionnaires du ministère québécois de la main-d'oeuvre ont également fait largement état du problème des relations inter-ministérielles dans leur gouvernement.

"Une politique de main-d'oeuvre ne peut se concevoir à l'intérieur des cadres du gouvernement sans tenir compte des politiques globales élaborées pour l'ensemble des ministères."

En outre, à plusieurs reprises, les fonctionnaires ont évoqué l'intervention des députés qui favorisent le patronage, nuisant ainsi à une application rationnelle des politiques gouvernementales.

Quant à la présence du fédéral, M. Claude Mérineau a souligné qu'Ottawa dépense annuellement $200 millions dans des politiques de main-d'oeuvre au Québec.

"Mais cela ne règle pas grand chose puisque le Québec n'y a aucun contrôle."

Pour le prochain exercice, ajoutait-il, le gouvernement québécois se propose d'investir seulement huit millions de dollars dans la main-d'oeuvre alors qu'il en faudrait $180. "On veut savoir si Québec veut faire sa propre politique ou tout donner au fédéral. Si le Québec décide de tout prendre, on va faire une bonne job."

De son côté, le président du Conseil du patronat, M. Charles Perreault, est d'avis que l'interférence Ottawa-Québec dans le secteur de main-d'oeuvre constitue "une situation aberrante qui devrait être résolue en faveur d'une administration provinciale".

Devant cette absence d'une politique globale, la directrice de l'Institut canadien des adultes, Mlle Madeleine Joubert, a émis l'opinion que le gouvernement "devrait procéder à un inventaire des besoins, développer une clientèle, redonner les fonds au milieu et s'en aller vers une stratégie régionale".

Un haut-fonctionnaire du ministère fédéral de la main-d'oeuvre, M. Raphaël Pilon, s'est porté à la défense de son gouvernement, soutenant que si le fédéral finance les politiques de formation de main-d'oeuvre, c'est le Québec qui a la responsabilité de les concevoir.

Ce qui a aussitôt amené l'ancien sous-ministre du travail, M. Robert Sauvé, à contrecarrer son collègue fédéral.

"Le fédéral prend la décision et le Québec est consulté. Et c'est un problème sérieux".

Selon M. Sauvé, la même situation prévaut au niveau des politiques de placements. "Ce qui reste au Québec, ce sont les assistés sociaux", a-t-il dit.

Prié d'intervenir, M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général, a reconnu qu'il y a eu des accrochages dans le passé. Et c'est normal, a-t-il dit. Il estime néanmoins que les politiques fédérales sont faites en fonction du Québec et que M. Robert Sauvé est pessimiste. Par ailleurs, M. Goyer s'est dit conscient que le provincial doit avoir la responsabilité des politiques de main-d'oeuvre.

Tout ce long débat, a finalement bifurqué sur le problème constitutionnel. M. Jacques Couture, prêtre ouvrier du quartier Saint-Henri de Montréal, s'est dit étonné de voir que tout le monde reconnaît la faillite du système actuel mais que personne n'a le courage de dire brutalement: "Si on essayait autre chose. Si on accepte de faire du replâtrage, prétendant que ça ira mieux, on s'illusionne et on trompe les gens".

Invoquant l'influence de MM. Claude Castonguay et Eric Kierans, dans leur domaine, M. Couture a émis l'opinion qu'il faudra trouver un leadership pour parvenir à établir une politique de main-d'oeuvre vraiment québécoise.

Se porter plus vers l'avenir

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS – L'Institut canadien des affaires publiques (ICAP) survivra mais sa formule de fonctionnement sera sensiblement modifiée.

Ainsi en ont décidé hier les participants de l'ICAP, au terme de leurs assises dans les Laurentides. Ils ont reconnu la faillite relative de cette fin de semaine d'étude mais du même souffle ont conclu que cette tribune libre répond à un véritable besoin et doit se prolonger.

Trop souvent, a-t-on souligné, le débat s'est éloigné des thèmes proposés. Certains conférenciers, dont le ministre fédéral Jean-Luc Pépin, ont restreint leur communication à la description des problèmes ou à l'énumération des politiques "bienfaitrices" du gouvernement. A d'autres moments, on avait plutôt l'impression d'assister à une chicane-maison entre fonctionnaires et gouvernements. L'impertinence des discussions a fait en sorte que l'ICAP n'a qu'effleuré la question de départ: "L'emploi: défi québécois des années '70".

Conscients de ce qu'ils ont appelé "les incidents de parcours", les membres de l'ICAP ont formulé le voeu que les prochaines assises soient orientées vers l'avenir. Tout en invitant les experts à cerner brièvement les problèmes, on tentera de les amener à formuler davantage des éléments de solution.

La participation populaire était inexistante des délibérations de fin de semaine. Aussi a-t-on exprimé le voeu que l'Institut canadien des affaires publiques devienne plus accessible aux travailleurs, étudiants et syndicalistes.

Néanmoins contrairement à ce qu'écrivait Le Devoir samedi, les centrales syndicales n'ont pas boycotté les assises de l'ICAP. Cette information recueillie auprès d'un haut fonctionnaire du ministère fédéral de la main-d'oeuvre s'est révélée fausse. Dans ce groupe de 150 penseurs, on ne comptait que trois syndicalistes. Le président de l'ICAP, M. Robert Sauvé, a expliqué que cette attitude des syndicalistes n'a rien de nouveau et qu'ils ne se sont jamais montrés intéressés.

Les participants ont par ailleurs formulé des propositions sur ce que pourrait être le thème des prochaines rencontres laissant à l'exécutif de l'ICAP la responsabilité de la décision finale.

1) Les nationalismes au Canada, thème qui permettrait de poser les problèmes de la séparation du Québec et de la domination anglo-saxonne"; 2) la régionalisation, et problème qui fait le tour du monde", 3) les communications entre les individus, groupes et sociétés; 4) le développement industriel; 5) la valeur économique du séparatisme. "Qu'est-ce qui se passerait si le Québec décidait de se séparer? Il faut confronter les tenants du pour et du contre; 6) le développement technologique et ses retombées sociales; 7) la langue de travail au Québec; 8) les corporations multi-nationales au Québec.

Enfin, les membres de l'Institut canadien des affaires publiques se sont donné un nouvel exécutif. Jusqu'à récemment sous-ministre du travail, M. Robert Sauvé a été élu à la présidence. MM. Guy Coulombe, Charles Lussier et Marc Brière occuperont la vice-présidence pour les régions de Québec, Ottawa et Montréal. Aux postes de secrétaires et trésorier, on retrouve MM. Claude Marchand de Montréal et Lucien L. Lacroix de Québec.

Embouteillage sur la Voie: 217 bateaux

OTTAWA (PC) – A moins que le nombre record de vaisseaux encore engagés dans la Voie maritime en direction de l'océan ne puisse en sortir, on devra bientôt interdire l'entrée d'autres navires dans les écluses de Montréal.

Un communiqué de l'autorité de la Voie maritime du Saint-Laurent déclare que la date de réduction de la circulation dépend du nombre de navires qui y sont encore engagés, des conditions atmosphériques et de la période de navigation qui reste avant que la glace n'immobilise le canal.

Il reste actuellement 217 navires dans le canal – deux fois plus que l'an dernier à la même date – et ils doivent en sortir avant la date prévue pour la fermeture des écluses de Montréal, le 12 décembre.

Cette navigation intense est attribuée à une augmentation annuelle du trafic et à un usage grandissant des ports des Grands lacs à la suite des grèves de débardeurs dans certains ports de l'Est des Etats-Unis.

Redoutant un embouteillage de dernière minute, les autorités de la Voie maritime soutiennent qu'un manque de pilotes pourrait survenir et retarder le départ des navires, dont quelques-uns pourraient être pris dans les glaces.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Explosion au Cegeg Sainte-Foy: l'oeuvre d'étudiants "écoeurés"

QUEBEC (PC) – Un groupe d'étudiants québécois revendique la responsabilité de l'attentat à la bombe qui a causé des dégats évalués provisoirement à $10,000, vendredi soir, au Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Des journalistes ont découvert deux exemplaires d'un communiqué provenant de ce groupe d'étudiants, le premier dans une cabine téléphonique de la basse-ville de Québec et l'autre à ville de Vanier, à la suite d'appels anonymes reçus vers 22 heures vendredi soir, soit une demi-heure apres l'explosion.

"Cet attentat n'est pas le dernier: des têtes vont sauter", affirme ce communiqué dans lequel les étudiants indiquent d'autre part qu'ils n'ont aucun lien de parenté avec le FLQ, Mao Tsé Toung ou Karl Marx.

"Nous sommes tout au plus un groupe d'étudiants québécois écoeurés du cynisme des gens qui, par leur paternalisme et leur traumatisme mental permanent, font tout ce qu'ils peuvent pour opprimer régulièrement l'étudiant conscient, en s'abreuvant journellement de leur propre autoritarisme et de leur propre incompétence", dit le communiqué.

Ses auteurs se disent stupéfaits de voir avec quelle facilité "le pitre Bourassa peut encore, via l'incompétent Saint-Pierre, cacher la vérité au peuple sur le lamentable échec des Cegeps cette farce plate qui, en réalité n'a servi à autres choses qu'à sécuriser le gouvernement en place et a couté des millions et des millions à celui qui travaille la pelle et le crayon à la main, celui-là même à qui la folie technocratique de Power Corporation cache la vérité tous les jours".

Ils ajoutent que le peuple québécois a besoin d'écoles où pourront se former par eux-mêmes des gens qui sauront s'impliquer dans un changement de politique profond, "e ce non pas en fonction des sous que ça rapporte", mais en fonction de l'anomalie québécoise.

L'explosion s'est produite dans une salle de réunion utilisée par la direction du Cegep et les professeurs.

Les explosifs, dont on ignore la nature exacte, avaient été placés dans une bonbonne métallique dont la police a retrouvé des percelles.

Le directeur du Cegep, M. Hormidas Gélinas, qui se trouvait dans son bureau, en face de la salle où l'explosion s'est produite, n'a pas été blessé.

La déflagration a été suivie d'un incendie qui a été rapidement maîtrisé par les pompiers de Sainte-Foy.

ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO, DÉCOUVREZ LES 9 AUTRES "VOLS D'AFFAIRES" CP AIR.

Nous sommes très connus, trop connus peut-être, par notre "vol d'affaires" de 8.00 Montréal-Toronto. Tous les hommes d'affaires connaissent et apprécient notre plantureux et appétissant petit déjeuner, la prévenance et l'amabilité de nos hôtesses, la rapidité de leur service. Mais hélas, nos 9 autres "vols d'affaires" entre Montréal et Toronto ne connaissent pas la même gloire.

Et pourtant, ce sont les mêmes hôtesses. Aussi prévenantes et serviables et elles se font aussi un point d'honneur à être mignonnes.

Sur nos 9 autres "vols d'affaires", vous avez droit au même service rapide et courtois. Ce sont les mêmes chefs qui mitonnent avec amour des petits plats ayant la même qualité que nos petits déjeuners. En plus, nous vous offrons un choix des meilleures bières canadiennes et d'excellents vins importés. Et pour votre détente, nous avons aussi des casse-tête, des jeux, des livres et des magazines.

Sur nos 9 autres "vols d'affaires", nous fournissons aussi, à ceux qui sont des vrais bourreaux de travail, tous les accessoires de l'homme d'affaires moderne: du petit magnétophone portatif en passant par les revues financières, le dernier rapport de la Bourse et un secrétariat téléphonique.

Alors la prochaine fois que vous allez à Toronto, prenez un "vol d'affaires" CP Air. Il y a, par exemple, tous les soirs, à partir de 16h15, 4 "vols d'affaires" qui reviennent de Toronto.

Volez avec nous, vous redécouvrirez ce qu'est le service. Aller et retour.

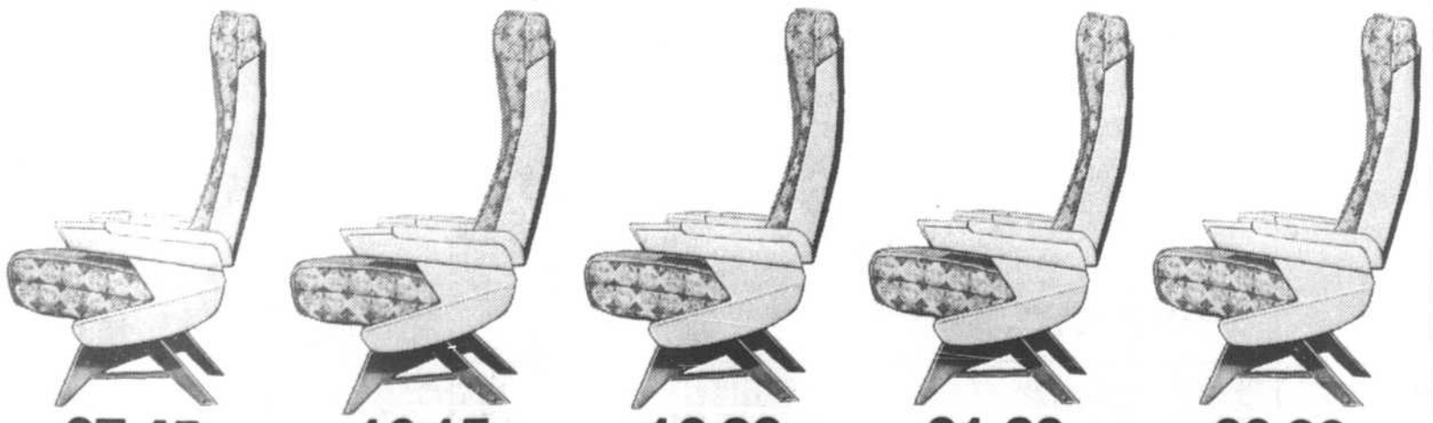
CP Air vous offre 41 "vols d'affaires" hebdomadaires vers Toronto et l'Ouest.

MONTRÉAL–TORONTO



07:00 08:00 13:00 17:00 18:15

TORONTO–MONTRÉAL



07:45 16:15 16:20 21:30 22:20

CP Air



LE MOYEN IDÉAL ET FACILE DE VOUS GARDER SVELTE, FORT ET EN PLEINE FORME, CHEZ VOUS!

Pratiquez votre programme complet d'exercice en famille, 15 minutes, par jour, dans l'intimité de votre foyer! Retrouvez l'apparence de vos 20 ans.

EXERCISE Master
Depuis 1951

MESDAMES, améliorez votre taille, hanches, cuisses et abdomen. L'EXERCISE MASTER vous aide à paraitre plus jeune... à vous sentir plus jeune ... à penser plus jeune! Utilisez cet appareil 15 minutes par jour à votre propre domicile. Dans peu de temps votre taille, vos hanches et votre abdomen s'amincissent ... vos nerfs sont plus détendus ...

MESSIEURS, vous vous sentez contrarié, nerveux? Détendez-vous sur un EXERCISE MASTER. Débarrassez-vous des tensions quotidiennes en faisant de l'exercice sur ce merveilleux appareil. Il active modérément tous les muscles du corps...à un rythme qui ne vous fatigue pas.

Êtes-vous trop souvent courbaturé, fatigué, déprimé? Votre système digestif est-il en bon état? Souffrez-vous de troubles organiques et musculaires? Votre corps est-il en train de se déformer? Êtes-vous déjà sur le chemin de la dégénérescence? Êtes-vous certain d'être suffisamment armé contre les maladies du siècle?

Voilà certainement des questions qui vous préoccupent. Nous sommes convaincus que vous désirez VIVRE EN PLEINE FORME jusqu'à un âge très avancé et que vous voulez goûter au bonheur de vivre pleinement votre vie. Alors n'attendez pas que la faiblesse s'installe chez vous.

En peu de temps vous vous sentirez une nouvelle personne et vous vous garderez svelte, fort et en pleine forme.

Écrivez dès maintenant et demandez notre brochure gratuite, vous informant des merveilleux résultats que EXERCISE MASTER peut vous procurer

NE TARDEZ PAS — TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT

GRATIS
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE ILLUSTRANT NOTRE NOUVEAU MODÈLE 1971.
APPELEZ 849-7075 MAINTENANT
VOUS L'OBTIENDREZ PLUS VITE



TÉLÉPHONEZ ou ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI
EXERCISE-MASTER (MONTRÉAL) 4008 ST-DENIS, MTL., P.Q. (514) 849-7075
☐ Envoyez-moi votre brochure gratuite
NOM ..... (LETTRES MOULÉES)
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE .....
TÉLÉPHONE ..... AGE LD-8-11-71
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 h. PAR JOUR (DIMANCHE COMPRIS)

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, lundi 8 novembre 1971

Prix Nobel de chimie

Gerhard Herzberg souligne les dangers d'un dirigisme scientifique de l'État

par Gilles Provost

Le lauréat du prix Nobel de chimie 1971, le physicien canadien Gerhard Herzberg, n'est pas seulement un spécialiste de renommée mondiale dans le domaine de la spectroscopie; il est aussi un des plus ardents défenseurs de la liberté de l'homme de science contre les avocats d'une politique scientifique canadienne. A plusieurs reprises, depuis deux ans, il a développé les mêmes thèmes dans ses allocutions:

"Ce qui empêche l'ensemble de l'effort scientifique de sombrer dans le chaos, déclarait-il à l'université York en 1969, ce n'est pas une planification centrale ou de quelconques tentatives pour la réaliser. C'est plutôt une sorte de grand équilibre intellectuel qui resulte d'une multitude d'influences en interaction naturelle. La science n'a nullement besoin de beaucoup de planification. Elle a besoin de beaucoup de communication pratique qui permette aux contrôles de surgir naturellement des réactions (feedback).

"Si une politique scientifique implique une planification centralisée de toutes les étapes de la science et, par conséquent, une gigantesque bureaucratie scientifique, je suis convaincu que l'on serait mieux de ne rien avoir", ajoutait-il.

M. Herzberg, avec ses 17 doctorats honorifiques, admet qu'on peut peut-être concevoir une politique technologique au même titre qu'une politique économique d'ensemble mais il rappelle "qu'aux frontières de la science, c'est absolument impossible".

A ses yeux, le véritable homme de science est un homme à la recherche d'une meilleure compréhension de l'univers. Il est un artiste au même titre que le poète ou l'écrivain.

"On a rarement vu un bon poème composé par une équipe, fait-il remarquer. De même, les plus grandes découvertes scientifiques ont été le fruit d'une intuition d'individus qui avaient, peine sur des problèmes pendant des années".

A deux ou trois reprises, pendant les dernières années, il a publiquement comparé les avocats d'une politique scientifique globale aux dirigeants des pays communistes qui veulent diriger les oeuvres littéraires pour les faire servir aux objectifs du gouvernement.

Selon lui, c'est le même genre de dirigisme qui sous-tend des phrases comme la science est trop importante pour être laissée entre les mains des hommes de science", phrase que l'on entend souvent dans l'entourage du sénateur Lamontagne qui cherche à élaborer une politique scientifique canadienne cohérente.

A l'appui de ses idées plutôt traditionnelles dans les milieux scientifiques, M. Herzberg rappelle que ceux qui ont fait les découvertes scientifiques les plus marquantes étaient souvent incapables de prévoir eux-mêmes les conséquences concrètes de leurs travaux.

Par exemple, dit-il, peu après que Farady eut découvert l'induction électromagnétique qui est le fondement de la production de l'énergie électrique, le Prince de Galles lui demanda quel usage pratique aurait sa découverte.

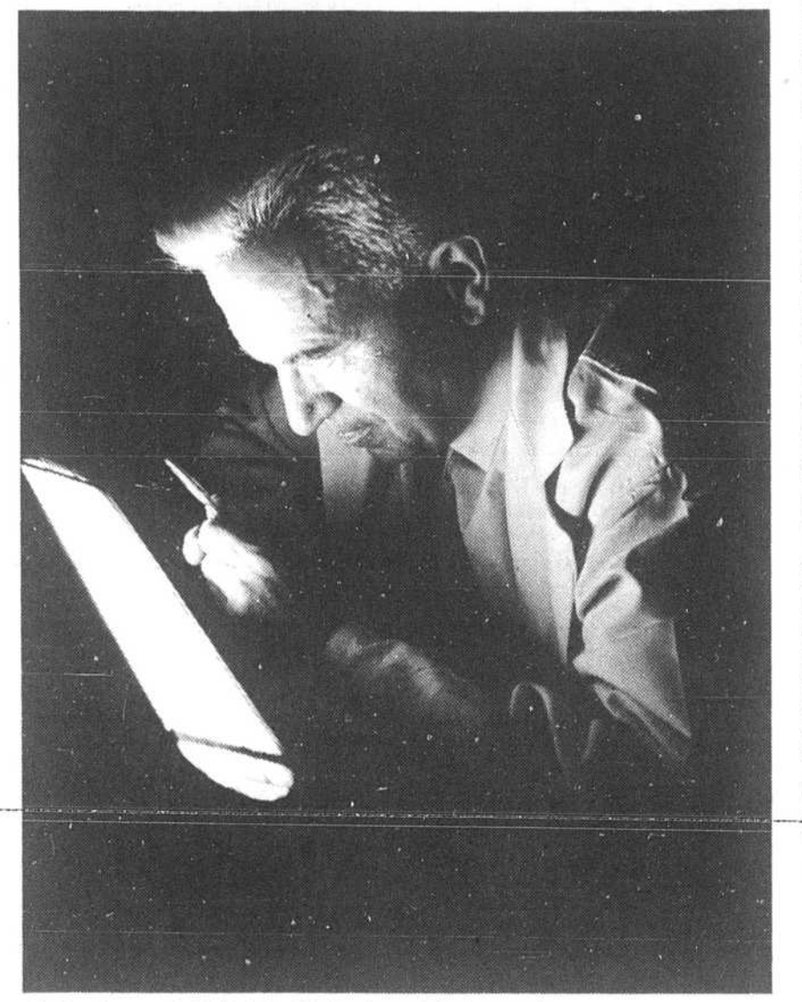
"Sir, quelle est l'utilité d'un bébé nouveau-né?", avait répondu Faraday.

De même il rappelle que la compagnie Bell hésitait, au début, à faire breveter le Laser sous prétexte que jamais la lumière n'avait encore servi à acheminer des messages. Et pourtant, les rayons lasers permettent maintenant d'envoyer sur la même onde des millions de messages simultanément.

Il rapelle encore que des techniciens du Conseil national de recherches du Canada ont mis au point un nouvel instrument de mesure pouvant servir d'étalon dans la mesure des angles. Or, cette découverte a été faite par des chercheurs qui suivaient leur goût personnel et non pas par les chercheurs qui étaient spécialisés dans ce domaine.

"Si on avait demandé à ces chercheurs de développer un nouvel instrument, ils auraient perfectionné un instrument existant au lieu d'utiliser un principe nouveau", dit-il.

A ses yeux, enfin, il est encore plus important pour le Canada de réaliser des progrès dans le domaine de la science, des arts et de la littérature que d'augmenter le niveau de vie. "En soi, un niveau de vie n'est pas un idéal qui mérite nos efforts s'il n'inclut pas une haute conception de l'art, de la litterature et de la science".



M. Herzberg, prix Nobel de chimie, à sa table de travail.

La France investit $120 millions pour une "ville anti-pollution"

Pour la première fois dans l'histoire la France mettra en chantier dès l'an prochain une ville construite de toutes pièces en vue d'éviter les diverses formes de pollution (air, eau, bruit, esthétique). Cette ville de l'avenir doit être en même temps vraiment humaine et agréable, contrairement à bon nombre de villes artificielles. Elle représente un investissement de $120 millions.

Nommée Le Vaudreuil, elle sera située près de Rouen, sur le bord de la Seine, à 60 milles en aval de Paris. Bien que la construction proprement dite n'ait pas encore commencé, un grand nombre d'experts de plusieurs pays travaillent à ce projet. Déjà, elle représente une des principales réalisations des échanges techniques franco-américains acceptés en 1968 par de Gaulle et Nixon.

Dans cette ville, les maisons devront être construites à l'aide de matériaux qui absorbent le bruit (brique poris, par exemple). Les déchets seront acheminés par des conduits souterrains vers des incinérateurs eux aussi souterrains. On enterrera aussi les services publics, les stationnements, les entrepôts, les centres sportifs, etc.

A tous les 1,500 pieds environ de grandes artères à sens unique, souvent en dépression et dont les feux de signalisation seront synchronisés formeront un gigantesque damier. Les voies secondaires serviront à la circulation a double sens. Des trottoirs surélevés mettront les piétons à l'abri de la circulation automobile et leur donneront rapidement accès aux autres quartiers et aux boutiques.

Tout a cependant été prévu pour que la ville ne soit pas à la merci des véhicules automobiles: les boutiques, services publics, centres de loisirs, écoles et parcs seront regroupés en une multitude de "microsites" disperses au sein des quartiers de façon à réduire le besoin de voitures. On utilisera aussi intensivement divers véhicules d'avant-garde: camions et autobus électriques sur coussin d'air, trains monorails avec moteur à induction, etc.

Le choix d'un réseau routier en forme de grille a été préféré à un réseau radial parce qu'il permet plus facilement des développements ultérieurs. Il ne préjuge pas non plus des centres vitaux de la nouvelle agglomération.

Malgré la planification intensive dont elle fait l'objet, cette nouvelle ville sera beaucoup plus ouverte à l'improvisation que les autres villes artificielles mises en chantier jusqu'à maintenant. Les ingénieurs et urbanistes veulent qu'elle se développe le plus spontanément possible autour d'un noyeau central d'environ 500 acres. Le zonage sera réduit au minimum.

La vie industrielle de Vaudreuil sera reliée à celle de Rouen, avec une orientation particulière vers les industries pharmaceutiques et plastiques. On espère pourtant y prévoir assez de diversité pour qu'elle ne soit pas entièrement dépendante d'une ou deux grosses entreprises et qu'elle ne soit pas non plus une ville-dortoir. On espère aussi lui donner tous les services culturels et sociaux auxquels sont habitués les citadins.

Au centre de cette cité, on a prévu un centre international de conférences et de recherches consacré aux problèmes de pollution. Déjà, le gouvernement a prévu pour ce centre des investissements de $5.5 millions. Cela devrait attirer les spécialistes étrangers et permettre une étude en profondeur du développement de la nouvelle ville. Cette dernière devait passer de 15,000 habitants en 1980 à 140,000 à la fin du siècle.

La ville se dressera au milieu d'un paysage presque vierge où existent déjà plusieurs possibilités récréatives: un terrain de golf, un centre d'équitation, une école d'alpinisme, etc. Des îles au milieu de la Seine forment des parcs naturels et une forêt nationale formera une des frontières de la nouvelle agglomération.

La région a été l'une des plus étudiées en France. Cinq groupes de travail ont commandé des centaines d'études sur le site, les moyens de communication, le logement, les ressources et l'industrie. On dispose donc maintenant d'un inventaire biologique complet de la région, de prévisions du niveau de bruit et même d'études sur l'integration des adolescents dans un tel milieu.

Au total, la planification, les travaux publics et les 4,000 unités de logement à prix modique représentent à eux seuls un investissement de l'ordre de $120 millions.

Ralliement à Québec

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, présidera mardi soir à Québec, au patro Roc-Amadour, un important ralliement du front commun des syndicats CSN dans le secteur public. Cette soirée, où M. Pepin fera le point sur les revendications syndicales et l'état des négociations, marque l'ouverture d'un vas programme d'information dont la premie étape est constituée par une série de 40 réunions analogues dans toutes les régions du Québec. La CSN, qui regroupe à elle seule 100,000 des 250,000 salariés de l'Etat, vient de publier une brochure intitulée "Nous autres les 100,000".

Pour le maintien de l'aide US

ROME (AFP) – Les évêques américains présents au synode ont publié une déclaration commune qui, sans se référer explicitement à la suppression de l'aide américaine à l'étranger, met en garde les Etats-Unis contre "un désir grandissant de se désintéresser des problèmes du reste du monde".

Les cardinaux John Krol, archevêque de Philadelphie, John Francis Dearden, archevêque de Détroit, John Carberry, archevêque de St-Louis, et Mgr Léo Christopher Burnt citent le document du synode sur la justice et la paix dans le monde, qui précise: "Les nations riches et puissantes ont la responsabilité de travailler pour la justice, non seulement chez elles, mais aussi en dehors."

"En tant qu'évêques catholiques et citoyens des Etats-Unis, nous croyons que notre pays a le devoir de ne pas tourner le dos à ses obligations dans ce domaine", soulignent les évêques.

Cette déclaration apparaît aux observateurs comme la première application pratique de l'idée, souvent exprimée au synode, que la Hiérarchie catholique devrait être plus précise dans ses condamnations de l'injustice.

La délégation canadienne à Rome

OTTAWA (PC) – Le ministre de l'agriculture, M. H. A. Olson, dirigera la délégation canadienne à la 16e conférence biennale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui se tiendra à Rome.

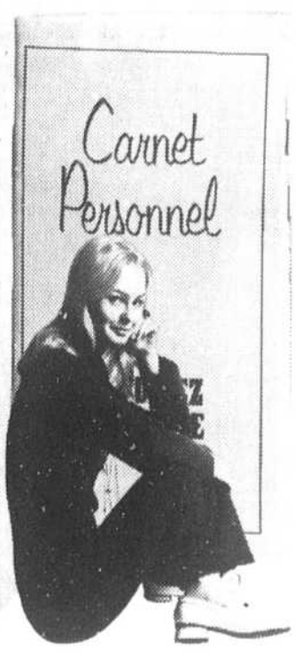
La délégation comprendra des fonctionnaires des ministères fédéraux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, des affaires extérieures, de l'environnement et de l'agence canadienne de développement international.

Le groupe quittera le Canada aujourd'hui.

Bell Canada



Je me débrouille toute seule!



"C'est vrai. Tout est dans l'annuaire, par ordre alphabétique. Et puis, quand j'ai trouvé le numéro, je le note dans mon carnet personnel. Comme ça, je l'ai pour la prochaine fois!"

Si vous n'avez pas encore votre carnet personnel format de poche, appelez-nous. Nous vous en enverrons un gratuitement.

"On n'est jamais si bien servi que par soi-même!"

Bell Canada

L'ombudsman interviendra

L'ombudsman du Québec, M. Louis Marceau, interviendra dans le conflit du classement opposant les enseignants québécois et le ministère de l'éducation.

M. Marceau a indiqué que sa démarche faisait suite à une requête de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) qui réclame une enquête sur ce problème du classement des enseignants par le ministère.

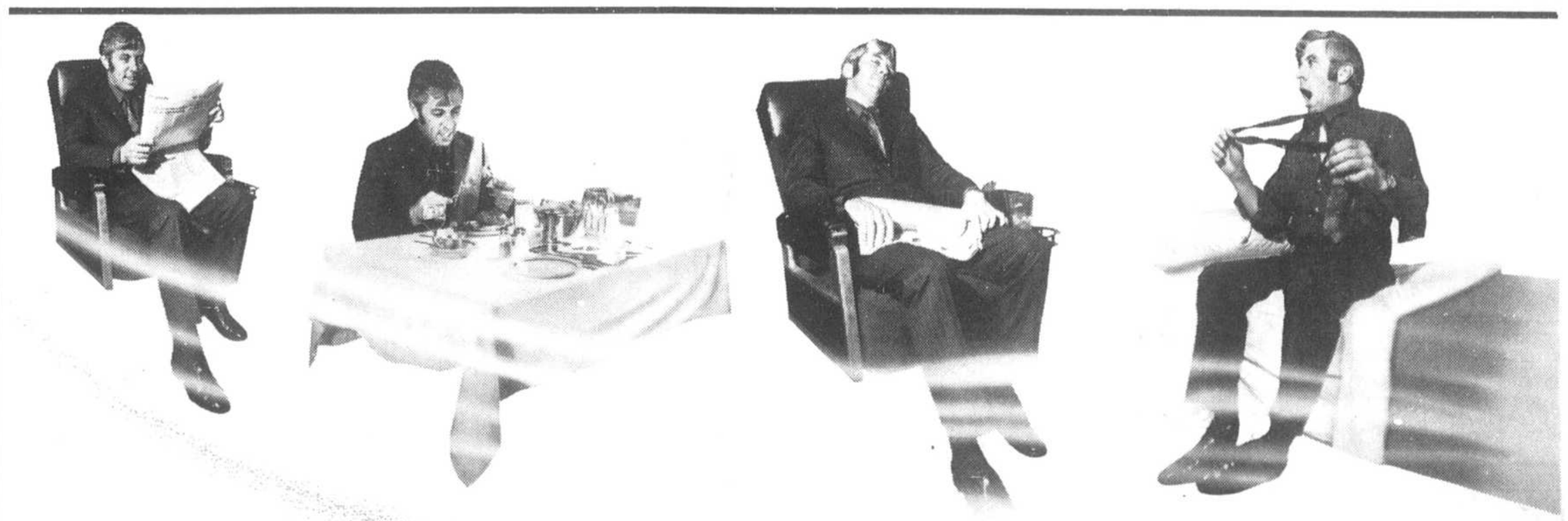
Dans une lettre à M. Marceau, le président de la PAPT, M. Wendell Sparks, a indiqué que le classement établi unilatéralement par le ministère est en contradiction avec l'entente collective des enseignants.

M. Sparkes avait également fait parvenir des copies de cette lettre aux ministres de l'éducation et de la fonction publique, MM. Saint-Pierre et l'Allier. Ni l'un ni l'autre ne le lui cependant répondu.

M. Marceau a indiqué que ses adjoints préparaient actuellement un dossier sur ce problème du classement qu'il a qualifié de " plutôt complexe". Il a promis de faire une déclaration dès la semaine prochaine.

Journées d'évaluation à Chambly

Les prochaines journées de planification et d'évaluation se tiendront dans toutes les écoles de la Commission scolaire régionale de Chambly, les 11 et 12 novembre. Les suivantes se tiendront les 27 et 28 janvier, les 4, 5, 6, et 7 avril et durant la dernière semaine de juin.



vivez moderne
voyagez CN

De MONTRÉAL à:
TORONTO — 5 trains par jour
OTTAWA — 4 trains par jour*
QUÉBEC — 2 trains par jour
HALIFAX — 2 trains par jour

* 5 le vendredi

le monde de l'éducation

Cours d'été crédités à McGill

A compter de 1872, l'université McGill offrira durant l'été des "cours réguliers crédités", particulièrement dans les facultés des arts, des sciences et des sciences de l'éducation.

Les cours dureront six semaines, c'est-à-dire du 4 juillet au 11 août. Ils sont destinés aux étudiants qui désirent accélérer le rythme de leurs études, à ceux qui doivent reprendre des cours échoués au cours du trimestre d'hiver et finalement aux professeurs qui veulent améliorer leur certificat.

Débrayages à Laval

Les 950 étudiants de la Faculté de droit de l'université Laval qui avaient débrayé, il y a dix jours, reprendront leurs cours réguliers à compter d'aujourd'hui.

Par ailleurs les étudiants des sciences politiques continueront la grève et des décisions devaient être prises dans deux autres facultés, journalisme et administration, au cours de la fin de semaine.

Conductrices contestées

Les étudiants de l'école l'Assomption et de la polyvalente du Cap-de-la-Madeleine ont manifesté hier pour essayer de dissuader les dirigeants de la compagnie de transport d'embaucher des femmes pour conduire les autobus.

Cette manifestation survient quelques semaines après un accident survenu à un autobus scolaire transportant une trentaine d'élèves et conduit par une femme.

L'enseignement commercial

Les professeurs de l'enseignement commercial qui viennent de se regrouper en association réclament qu'un des leurs soit membre à part entière de la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire au Ministère de l'éducation.

Le congrès de fondation auquel ont participé 226 personnes représentant 40 régionales, a élu M. René Guibeault de la régionale Le Royer, comme président de la nouvelle association.

Voici quelques uns des buts inscrits dans la constitution de l'association: promouvoir l'enseignement socio-économique, faciliter les contacts école-travail-centre de main-d'oeuvre, assister le ministère de l'éducation du Québec et le Conseil supérieur de l'éducation dans l'organisation du cours commercial.

Laval au Congo

La Faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval vient de conclure, avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des accords l'engageant à organiser l'enseignement universitaire aux universités de Kinshasa et de Kisangami dans la République démocratique du Congo (ex Congo-belge).

Dans les deux cas, l'université Laval aura à assumer les responsabilités suivantes: gérer les programmes, recruter les professeurs (dont certains viendront de Laval), acquérir et développer l'équipement spécialisé nécessaire à l'étude et à la recherche.

En retour, l'ACDI couvre entièrement les frais de l'université tant en ce qui concerne les coûts de gestion que les salaires des professeurs, les voyages et les indemnités de déplacements.

Les ressources forestières de la République démocratique du Congo sont sensiblement égales à celles du Québec. On y rencontre cependant beaucoup plus d'espèces forestières que chez nous. Parfois dans une station où l'on trouverait ici deux ou trous espèces, on peut en dénombrer 75 ou 80 au Congo.

La taxe des neutres

La CECM et treize autres commissions scolaires catholiques du Montréal métropolitain se partageront 91.5% du produit de la taxe des neutres, soit $106,974,867.

Le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) recevra de son côté 8.48% de ces mêmes taxes, à savoir $9,919,464.

La CECM perçoit le total du produit de la taxe des neutres (corporations et individus non catholiques et non protestants) destiné aux commissions scolaires catholiques. Elle doit ensuite en assurer la répartition selon un système de péréquation qui tient compte du nombre des élèves et de la richesse relative de chaque commission impliquée.

La répartition du produit de ces taxes assure un revenu minimum et uniforme de $419.-14 par élève à chaque commission scolaire, compte tenu des taxes confessionnelles prélevées par chacune de ces commissions.

C'est ainsi que cette année, la Commission des écoles catholiques de Ville Mont-Royal ne touchera aucune part du produit de la taxe des neutres puisque son revenu des seules taxes confessionnelles locales lui assure $70 de plus que le revenu minimum, à savoir $479.26.

D'après le rapport préliminaire, sujet toutefois à revision d'ici janvier 1972, la CECM recevra 71.9% du total des taxes neutres réservées aux commissions catholiques, à savoir une somme estimée à $76,961,554.



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission **Témoignage**

du 8 au 13 novembre 1971

LUNDI: J. McCarthy : La montée 71 à Saint-Benoît
MARDI: Paul Tremblay : Quelle est la place des jeunes dans notre monde ?
MERCREDI: R. Beaugrand-Champagne : La Télé peut-elle influencer la conduite morale ?
JEUDI: J. Harvey, S.J. : D'où viennent les menaces à la personne humaine ?
VENDREDI: L. Poirier : L'épouvantail de la fin du monde
SAMEDI: J. Harvey, S.J. : Y a-t-il une morale de la violence ?

À Montréal syntoniser
CJSO Sorel 8h. 40 (au cadran 1320ks)
CKBS St-Hyacinthe 15h. 35 (au cadran 1240ks)
CFLV Valleyfield 13h. 45 (au cadran 1370ks)
et à 50 autres stations au Canada

Carrières et Professions

Institution secondaire privée reconnue
recherche
PROFESSEUR DE FRANÇAIS COMMERCIAL
Adresser curriculum vitae à:
Case 1601, Le Devoir

CONSEILLER EN RECHERCHE
Une compagnie interdisciplinaire de conseillers recherche un candidat possédant une licence en sciences sociales ou humanitaires, pour seconder dans les travaux de recherche, lesquels sont la base principale de ses attributions. Le candidat choisi devra être couramment bilingue avec approximativement une année d'expérience acquise depuis l'obtention de son diplôme. C'est une occasion propice pour exécuter un travail intéressant et varié avec possibilité d'avancement au sein de la compagnie.
Endroit - Montréal
Faire parvenir, en toute confiance, votre curriculum vitae complet à :
Applied Research Associates
Suite I,
151 avenue Lincoln
MONTRÉAL - 108

Le Conseil d'éducation du Timiskaming
École secondaire Ste-Marie, Haileybury, Ontario invite les professeurs bilingues aux postes suivants pour janvier 1972 :
FRANÇAIS - 10e et 11e année
UNE CLASSE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE - 11e année
Cat. 1 : $7,600 - $12,200
Cat. 2 : $7,900 - $13,000
Cat. 3 : $8,800 - $14,600
Cat. 4 : $9,300 - $15,500
Veuillez faire votre demande par écrit à :
M. R.J. Lachapelle, directeur
C.P. 369, Haileybury, Ont.
Tél. : (705) 672-3393 (École)
(705) 647-4070 (Rés.)
Mme A. Bond Présidente — **A. E. Tindell** Directeur général

2 REPRÉSENTANTES
2 REPRÉSENTANTS
LE TRAVAIL:
Rencontrer les responsables de divers organismes en vue de vendre un service particulier dans le domaine artistique.
EXIGENCES:
Posséder une auto. Aimer et pouvoir voyager dans tout le Québec. Belle personnalité. Apparence soignée. S'exprimer dans un français correct. Posséder l'art de convaincre. Aimer vendre des idées. Dynamique. Honnête. Expérience utile mais non indispensable.
REVENUS:
Presque illimités, mais selon les qualités agissantes de la représentante et du représentant.
N.B. Le bureau de l'employeur est situé dans la région de St-Jérôme.
Adresser curriculum vitae et demande à:
Case 1600, Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
DEMANDE DU PERSONNEL
À la Cité étudiante de la Gatineau, Maniwaki.
1 professeur
– Anglais Sec. II et Catéchèse Sec. III
1 professeur
– Dessin industriel Sec. IV.
(Préférence : diplôme en dessin mécanique).
Faire parvenir curriculum vitae détaillé, à :
M. Paul-André Cloutier, Dir. Personnel,
C.S.R. Henri-Bourassa,
C.P. 1410, Mont-Laurier, (Labelle), Québec.

La Commission Scolaire Régionale Duvernay
recherche les services de:
- un professeur en initiation à la vie économique - sec. IV
- un professeur d'écologie - sec. I
Qualifications:
Brevet d'enseignement ou autre diplôme pertinent.
Adresser curriculum vitae le plus tôt possible au:
Service du personnel
C.S.R. Duvernay
3983, boulevard Lévesque
Ville Laval, Qué.

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS
Un hôpital général de 199 lits de la région métropolitaine recherche les services d'un directeur(trice) des soins infirmiers.
Poste:
Ce directeur relève pour la totalité de ses fonctions du Directeur général. Il devra assumer la responsabilité de l'organisation, direction, surveillance et coordination des soins infirmiers.
Exigences:
Le baccalauréat ou la maîtrise en sciences infirmières plus 7 ans d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans une fonction administrative reliée directement au poste.
Conditions:
Le traitement et les avantages sociaux seront basés sur l'échelle de traitement des cadres supérieurs.
Prière d'adresser curriculum vitae et documents pertinents au plus tard le 15 novembre 1971 au:
Directeur du personnel
Case 1599, Le Devoir

PROCUREUR MUNICIPAL
Recherché par une cité en banlieue de l'île de Montréal
Les candidats sont invités à formuler des demandes pour le poste de Procureur Municipale, pour une municipalité de banlieue à superficie moyenne.
C'est un poste permanent et les candidats doivent être parfaitement bilingues. Les fonctions comprenant la préparation des procédures légales, la représentation devant les cours, l'aide apportée dans la préparation des règlements municipaux et toutes autres responsabilités touchant les questions légales en ce qui concerne la cité.
Le salaire sera proportionné d'après l'expérience et les qualifications.
Les demandes doivent être faites par écrit, mentionnant l'âge, l'expérience, qualifications et degré de scolarité, poste présent, références et salaire demandé et adressées à:
CASE 1595, LE DEVOIR

Demande
R.I.A.
Avec expérience pratique dans la préparation de budget et de l'analyse des écarts. Aptitudes analytiques.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1602, Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LASALLE
recherche les services d'un
PROFESSEUR DE FRANÇAIS (niveau sec.II)
Qualifications:
- Brevet d'enseignement
- Connaissance du programme cadre en français
Faire parvenir curriculum vitae en incluant le numéro de téléphone à:
Service pédagogique
Ecole Polyvalente Cavelier de LaSalle
9199, rue Centrale
Lasalle, Qué,

HÔPITAL LAVAL
recherche
COORDONNATEUR DES SERVICES AMBULATOIRES
Fonctions :
– En collaboration avec les chefs de services, superviser l'administration des différents services ambulatoires.
– Établir des procédures et des normes afin de planifier les opérations et de maximiser le rendement de ces secteurs.
– Consulter l'administration sous les aspects d'information, accueil et relations extérieures.
EXIGENCES :
– Diplôme en administration (gestion, relations extérieures, production, coûts).
– Capable de dialoguer avec les professionnels de la santé et autres.
– Expérience la plus variée possible, surtout dans le secteur de la santé.
Salaire :
– Selon la compétence.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 novembre à :
Direction du personnel
Hôpital Laval
2725, Chemin Ste-Foy
Québec 10, Qué.

REPRÉSENTANT PHARMACEUTIQUE
La compagnie:
Une des plus importantes compagnies pharmaceutiques de renommée internationale.
Fonctions:
Faire connaître de façon claire et précise les produits de la compagnie aux médecins, pharmaciens et au personnel des hôpitaux.
Exigences:
Diplôme universitaire en sciences ou encore formation scientifique ou expérience dans un domaine para-médical. Le bilinguisme est essentiel.
Avantages:
Travail plein de défis, formation continue, accroissement des responsabilités, augmentations graduelles de la rémunération. Voiture fournie, dépenses payées, caisse de retraite, assurance-maladie et assurance sur la vie.
Territoire:
Région de Montréal.
Adresser curriculum vitae complet en indiquant le numéro de téléphone à:
La Compagnie Eli Lilly (Canada) Limitée
3600, avenue Barclay, suite 200
Montréal 251, Québec

DIRECTEUR DU MARKETING
Une entreprise canadienne en pleine croissance figurant parmi les principaux fabricants de maisons-mobiles, recherche un cadre supérieur en marketing qui puisse s'intégrer à une équipe de direction restreinte et dynamique. Le poste est à Montréal.
Notre client a besoin d'un spécialiste de grande classe, possédant beaucoup d'initiative, qui devra:
- avoir une expérience complète et une formation réaliste qui lui ait permis d'établir et d'orienter, avec succès, des politiques de commercialisation
- être capable de diriger des services annexes, tels que la vente et la publicité.

Le candidat doit pouvoir mettre sur pied un réseau de vente au détail.
Mais plus encore que de l'expérience dans un domaine connexe, notre client exige du dynamisme, du jugement et des connaissances solides. Nous cherchons un professionnel qui par ses aptitudes et son imagination, permettra à la compagnie de s'emparer d'une part importante du marché en plein développement. Un bilinguisme parfait, écrit et parlé, est impératif.
Ce poste représentera un excellent tremplin pour le candidat qui en relèvera les défis avec succès. La rétribution globale envisagée pourra intéresser tout spécialiste qui ne saurait se contenter de moins de $20,000 par an, au début.
Les offres de service, qui seront traitées avec toute la discrétion voulue, devront porter l'inscription "Dossier no 171" et être adressées à:
5, place ville marie, montréal 113
Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration
membre de l'association canadienne des conseillers en administration

GÉRANT SERVICE DE RÉPARATIONS
pour
Bedard Trailer & Body Ltd.
Dans notre programme de continuelle expansion, nous recherchons les services d'un gérant avec expérience pour notre service de réparation de citernes et de semi-remorques.
Le préposé choisi devra assurer complète responsabilité pour rendre cette opération profitable et prévoir son expansion eventuelle.
Il devra être parfaitement bilingue, devra avoir une bonne expérience dans l'estimation, calcul du coût, contrôle du travail, relations avec les clients, etc.
Salaire intéressant suivant expérience.
Si vous croyez posséder toutes ces qualifications, envoyez curriculum vitae et toutes autres informations pertinentes à:
Bedard Trailer & Body Ltd.,
A/s M.S.E. Johannson,
Vice-Président et Gérant Général,
C.P. 155,
Pointe-aux-Trembles, Qué.

EMPLOYEURS
L'INSTITUT TECCART INC.
VOUS OFFRE
DES CANDIDATS DE CHOIX
AU POSTE DE
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
EN
ÉLECTRONIQUE MODERNE
(NIVEAU COLLÉGIAL)
POUR RENSEIGNEMENTS
M. RENE DUGUAY
directeur des études
TECCART
INSTITUT TECCART INC.
3155 Hochelaga, Montréal
526-0493

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

"MES DEMANGEAISONS ETAIENT UN VRAI TOURMENT."
"Je n'ai pu cesser de me gratter pendant 9 ans. J'ai souffert jusqu'à ce que je trouve un médicament remarquable qui me procura un grand soulagement."
Les personnes souffrant de démangeaison vaginale ou rectale, de démangeaison sous les bras, d'éruptions, de dartres et d'eczéma utilisent une formule éprouvée appelée BICOZENE qui arrête le tourment de la démangeaison rapidement. Ce médicament en crème unique combat les bactéries irritantes, soulage la douleur et les brûlements tout en calmant les tissus irrités. En quelques secondes, une cicatrisation naturelle commence à s'opérer alors que l'agacement de la démangeaison cesse. Pour un soulagement immédiat, procurez-vous BICOZENE chez votre pharmacien.

DESIGNER D'INTÉRIEURS
LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl, 38
324-2580
VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél. : 488-2561

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854
[Les architectes]
LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART BOURKE
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa St-Jean. T.-N.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

GARNEAU Charles Robert. A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 5 novembre 1971 à l'âge de 92 ans, est décédé, M. Charles Robert Garneau, notaire, époux de Dame Blanche Pepin, demeurant à Arthabaska. Outre son épouse il laisse dans le deuil Marcel Garneau, registrateur d'Arthabaska, Mme Charles Boisvert, née Jacqueline de Québec, Mlle Claire Garneau, infirmière d'Arthabaska, Soeur Lucie Garneau, C.N.D. de Victoriaville et l'Abbé Benoit Garneau du Séminaire de Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 8 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Bergeron & Frères d'Arthabaska pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODARD. A Québec, le 7 novembre 1971, est décédée Mme Antoinette Demers, épouse de M. Robert J. Godard, 1050 Raymond-Casgrain à Québec. Les funérailles auront lieu mardi 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Cloutier Ltée no 975, rue Marguerite-Bourgeois, à 9h45 pour se rendre à l'église des St-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Thetford Mines, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. SVP compenser l'envoi des fleurs par un don à la société canadienne du cancer.

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les Oralions •
9.30 Education physique
10.00 Les 100 tours de Centour c
10.15 La souris verte
10.30 Fablio le magicien c
10.45 Poly
11.00 Les globe-trotters c
11.30 Yogi c
12.00 Skippy le kangourou c
12.30 Bou-Bou dans l'métro c
1.30 Cinéma:
"Jeux dangereux"
(Américain 1962)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 Maigrichon et Gras Double c
5.00 Daktari c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Format 30

CFTM 10

8.30 Mire et musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-annonces c
9.00 Bonjour Montréal c
10.00 Au p'tit matin c
11.00 Super Héros
11.30 Marine Boy c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-lundi
"Le piège"
(Drame passionnel-français 57)
2.00 Banco-Banco c
2.30 Pour vous mesdames c
4.00 Le Capitaine Bonhomme c
4.30 Mission impossible c
5.30 Studio "10" c
6.00 Madame est servie c
6.55 Billet populaire: "La consommation" c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand c
7.30 Les Berger c
8.00 Claude Blanchard c
9.00 Mannix c
10.00 Découvertes '71 c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles:
"Charge sauvage"
(Aventures-Américain 1951)
12.45 Dernière edition
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six c
8.35 Mr. Dressup
9.00 Quebec School telecasts c
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street c
12.00 Elwood Glover's luncheon date c
1.00 TBA
1.30 Family court c
2.00 The galloping gourmet c
2.30 Sea hunt
3.00 Take thirty
3.30 The Edge of night c
4.00 Paul Bernard, psychiatrist c
4.30 Drop-in
5.00 Mr. Wizard c
5.30 Get smart c
6.00 My three sons c
6.30 Hourglass
7.30 The irish rovers c
8.00 The Partridge family c
8.30 Anne again c
9.30 Front page challenge c
10.00 Man alive c
11.00 The national c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night report and sports final
11.45 Ciné-Six
"Yongary" (Corée) c
1.10 Final report and weather

CFCF 12

7.15 Montreal bulletin board
7.45 University of the air c
8.15 Rupert Bear c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom c
9.30 Yoga c
10.00 The A. M. Show c
10.30 Green acres c
11.00 All about faces c
11.30 McGowan and Co c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van:
"Rosie" (comédie 1967) c
2.30 Mantrap c
3.00 Another world c
3.30 Anything you can do c
4.00 The Dick Van Dyke show
4.30 Lassie
"Look homeward Lassie"
5.00 Truth or consequence c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 The Doris Day Show c
7.30 Medical center c
8.30 Nichols c
9.30 "The miss Canada pageant" c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 Monday night feature movie:
"Ride clear of diablo"
(Western 1954)
2.00 Sign-off

cinéma

ALOUETTE: "Boulevard du Rhum" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
ANJOU: "La vierge et le gitan" et "Sapho ou la fureur de vivre"
ARLEQUI: "Perversion story" 2.55, 5.55, 9.20, et "Elsa les amours d'une adolescente" 1.10, 4.30, 7.55
ATWATER: (Cinéma I) "I.The trench connection" 1.00, 3.15, 5.20, 7.25, 9.35, 6.00
ATWATER: (Cinéma II) "Carry on again doctor" 7.30, 9.35
BERRI: "My fair lady" 1.05, 4.40, 8.15
BIJOU: "La chaise électrique" 2.10, 3.27, 6.36, 8.51 et "L'autre face du péché" 1.41, 4.56, 8.15
BONAVENTURE: "How is your love life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Le mariage collectif" 4.27, 7.23, 10.19 et "Scènes de chasse en Bavière" 12.00, 2.55, 5.50, 8.58
CAPITOL: "Reveen" 1.30
CHAMPLAIN: "Love story" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45
CHATEAU: "Point limite zéro" 2.25, 5.55, 9.25 et "Puis m... je t'aime" 12.45, 4.10, 7.60
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "See no evil" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinema II) "The love machine" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30, 9.35
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30
COMEDIE CANADIENNE: "Le conformiste" (de B. Bertolucci) 7.30, 9.30
DAUPHIN: Salle Renoir "Le messager" 7.30, 9.30, McLaren: "L'enfant sauvage" 7.30, 9.30
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Eisentein "Vent d'Est" Salle Renais: "Le distrait" 7.30, 9.30 (pour les deux salles)
FLEUR DE LYS: Voir cinéma Cinq
FESTIVAL: Voir Cinema Cinq
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00, 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45, 2.55, 5.05, 7.30, 9.30
JEAN-TALON: "Georges et Frédéric" 8.15 et "Laissez-vous croquer petite chatte" 6.45, 10.20
KENT: "Someone behind the door" 1.20, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30
LOEWS: "The organisation" 10.35, 12.45, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35
LUCERNE: "Pretty maids all in row" et "dirty dingus McGee" 6.20
MERCIER: "Les fous volants" 1.50, 9.45 "Docteur ne coupez pas" 12.10, 4.05, 8.05
MONKLAND: "Say hello to yesterday" 2.35, 5.30, 8.30et "Goodbye Gemini" 1.15, 4.10, 7.05, 10.05
MONTROSE: "Ben-Hur" 7.53
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "Les brebis du revenant" 1.25, 4.15, 7.05, 9.50 et "Nathalie après l'amour" 12.00, 2.45, 5.35, 8.20
OUTREMONT: "Les gauloises Bleues" 7.00 et "Terre en transe" 9.30
PAPINEAU: "La vierge et le gitan" 3.00, 6.20, 9.40 et "Sapho ou la fureur d'aimer" 1.15, 4.35, 7.55
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Y a plus de trou à Percé" 10.20, 12.55, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 5.30, 7.30, 9.30
PLACE VILLE MARIE: (Grand cinéma) "Devils" 12.40, 2.50, 4.55, 7.10, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Taking off" 12.05, 1.45, 3.25, 5.00, 6.45, 8.55
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Fanny Hill meets Lady Chatterling" 2.10, 5.20, 8.25 et "Africa-erotica" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45
SNOWDON: "Daddy daring" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
VAN HORNE: "Kotch" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05
VENDOME: "La rupture" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30
VERDI: "Five easy pieces" en français 7.30 en Anglais 9.30
VIEUX-MONTREAL: Studio A "Kes" 5.30, 7.30, 9.40, Studio B "Les maudits sauvages" 5.30, 7.35, 9.40
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "T.R. Baskin" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 7.30
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.18, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20
YORK: "Unman wittering and Zigo" 1.00, 3.00, 5.15, 7.15, 9.25
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche Lundi

théâtre

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne horaire irregulier.
RIDEAU VERT: "Barouf à Chioggia" de Goldoni — du mardi au vendredi à 20h. samedi à 19h — et 22h. — dimanche à 19h.
CENTAUR THEATRE: "Total Eclipse" 20h. 30.
REVIEWS THEATRE: "Sister Dogs" du merc. au samedi 21h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Ensemble nationale du Sénégal: 20h.30.
SALLE MAISONNEUVE: O.S.M. 20h.30.
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Un bateau que Dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait, c'est à dire mal" d'Alain Pontaut 20h15. Samedi 20h45. Relâche dim et lundi.

échos

FOLKLORE: L'ensemble national du Sénégal présentera un spectacle à la salle Wilfrid-Pelletier, les 8, 9 et 10 novembre, sous les auspices de Canadian Concerts and Artists.

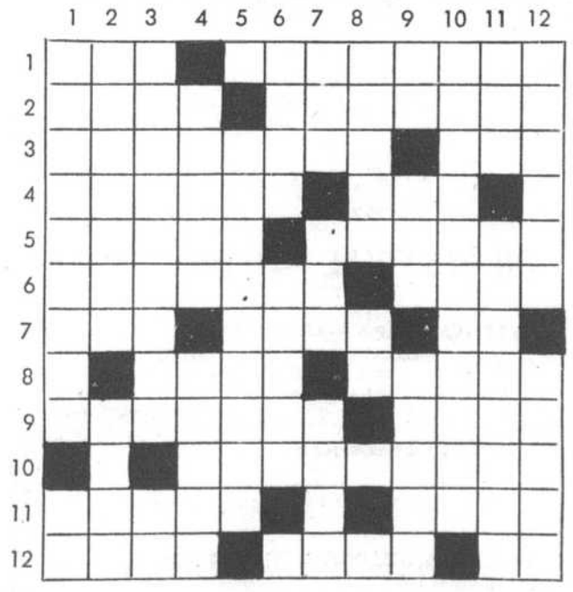
•

CONCERT: L'Orchestre symphonique de Montréal reprendra une tradition interrompue pendant plusieurs années mercredi soir. En effect, au cours de cette saison, plusieurs concerts seront présentés à l'Eglise Notre-Dame de Montréal. Le premier de ces concerts mettra en vedette l'organiste E. Power Biggs. L'OSM sera sous la direction de son chef attitré, Frakz-Paul Decker. Le programme comprendra le "Concerto pour orgue no 2 en do" de Haydn, le "Concerto pour orgue, cordes et percussion" de Poulenc, et là "Symphonie no 3 en do mineur, op. 78", avec orgue de Saint-Saëns.

•

SEMAINE DE LA MUSIQUE: Les milliers d'élèves de musique et leurs professeurs à travers le Canada vont célébrer, du 21 au 28 novembre, une semaine de musique du Canada. Mme Eva Lefebvre Chouinard, présidente pour le Québec de la semaine de musique, et son comité entreprendront un travail intensif sous forme de récitals publics, de conférences, d'auditions de disques, etc.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Saison – Ecraser, anéantir.
2 – Point cardinal – Toute espèce de cours d'eau abondant.
3 – Quatrième partie de certaines choses – Gelée des eaux.
4 – De la ville – Pas ailleurs.
5 – Pose des matériaux de construction en longueur et en largeur – Cause une douleur.
6 – Imbiber d'une substance colorante – Rides.
7 – Epoque – Irlande – Atlantique-Pacifique.
8 – Ville éternelle – Ch.-l de c. de la Charente-Maritime.
9 – Orateur emphatique. – Le roi des animaux.
10 – Roulons une chose autour d'une autre ou sur elle-même
11 – Côté d'où vient le courant dans un cours d'eau – Que l'on apporte en naissant.
12 – Dix fois dix – Ardeur, enthousiasme – Le meilleur en son genre.

Verticalement

1 – Qui fait des enquêtes – Actinium.
2 – Mouvoir en rond – Sent en aspirant.
3 – Peuplement composé en majeure partie d'érables – Pronom indéfini.
4 – Tube qu'on place dans certaines plaies et qui permettent l'écoulement d'humeurs – Enlève.
5 – Avec tiédeur.
6 – Poil long et rude qui pousse sur le cou et la queue des chevaux – Qui rit.
7 – Compagnie – Berceau – Organe plat de forme circulaire.
8 – Mois de l'année – Eminence.
9 – Bismuth – Pied de vigne – Mêlé, combiné.
10 – Ensemble des lois.
11 – Epoque – Transvasa avec un siphon.
12 – Lies de nouveau – Petites baies

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	A	C	I	E	U	S	E	■	A	L
2	A	U	V	E	R	G	N	A	T	E	■	I
3	U	P	A	S	■	A	I	R	E	■	B	U
4	P	I	N	■	C	L	O	I	T	R	E	R
5	O	T	I	T	E	■	N	■	E	U	R	E
6	U	R	E	I	D	E	■	E	R	S	E	■
7	D	E	■	E	R	N	S	T	■	E	T	E
8	R	■	P	R	A	I	N	E	R	■	V	■
9	E	P	A	C	T	E	■	A	S	■	B	E
10	U	R	N	E	■	V	A	■	T	A	O	N
11	S	I	S	■	C	E	N	S	O	R	A	T
12	E	X	U	B	E	R	A	N	C	E	■	E

La dernière exposition de Guy Viau

par Pâquerette Villeneuve

NDLR: Entre la rédaction à Paris et la réception à Montréal de cet article de notre collaboratrice Paquerette Villeneuve, Guy Viau est mort à l'hôpital américain de Neuilly dans la matinée de dimanche. Celui qui fut à la fois l'artisan, l'animateur et le directeur du Centre culturel canadien de Paris n'avait pas exposé ses oeuvres depuis 14 ans. L'exposition de ses dessins dans une galerie de Vétheuil, près de Paris, confère à cette vie tout son sens: Guy Viau, qui fut un inspirateur, un "organisateur" du monde des arts, aura voulu rappeler, avant de mourir, qu'il était aussi un créateur.

•

PARIS – Un mois passé en Ile-de-France l'été dernier a inspiré à Guy Viau une série de dessins dont une trentaine sont exposés en ce moment dans la pittoresque galerie de Vétheuil, la Cave de la Quincaillerie.

Pourquoi Vétheuil? Parce que dans ce petit pays des bords de Seine où Corot aimait venir peindre et dans la maison même où Claude Monet passa la plus grande partie de sa vie, habite aujourd'hui le grand artiste canadien Jean-Paul Riopelle. C'est lui qui, il y a deux ans, suggéra de transformer en salles d'exposition les anciennes caves de la quincaillerie du Village. C'est lui aussi qui amena Guy Viau dans le hameau voisin, Les Millonets, pour deux mois et qui, ayant vu son travail, le recommanda avec succès à la directrice de la Cave.

Le directeur du Centre Culturel Canadien, qui n'avait pas exposé depuis le Salon du Printemps de 1957 à Montréal, a ainsi repris à l'automne 1971 le chemin des cimaises.

Des bouquets de fleurs, un banc sous un pommier, le vélo à moteur avec lequel il découvrait les collines doucement vallonnées qui bordent la Seine, un coin de la bibliothèque, la lampe Pigeon posée sur la cheminée, tels sont les sujets dont Guy Viau s'est inspiré dans ces dessins qui ne font appel à aucune mode mais sont plutôt un dialogue amoureux avec la nature et le monde des objets familiers. Il y a aussi dans l'exposition des études de visage d'un effet très dramatique. "La précision de ses reproductions, la gravité de ses portraits, la chaleur des intérieurs, le dépouillement de l'élément naturel font de lui un peintre sensible à l'oeuvre profonde", écrit le Courrier de Nantes.

Des oeuvres de deux artistes hongrois et de la jeune Canadienne Yseult Riopelle complètent l'exposition. Bien qu'elle ait passé presque toute sa vie en France, Yseult Riopelle retrouve spontanément dans sa sculpture des thèmes indiens; wingwams tentes, plumes, transposés avec originalité et un solide sens de l'expression.

Une centaine de personnes assistaient au vernissage parmi lesquelles les amis de Guy Viau étaient venus très nombreux. Mentionnons M. René Garneau, ambassadeur du Canada près l'Unesco, M. Jean Chapdelaine, délégué-général du Québec à Paris accompagné du chargé de presse de la Délégation, M. Gilles Loiselle; M. Pierre Schaeffer, directeur du Service de la Recherche à l'ORTF; les artistes Marcelle Ferron, venue de Montréal pour l'exposition automatiste, Françoise Sullivan, Marcel Barbeau; le conseiller politique de l'Ambassade du Canada à Paris, M. Gilbert, l'écrivain Michel van Schendel, la journaliste Evelyn Dumas, le critique d'art français Guy Weelen etc. La romancière Nathalie Sarraute est venue en voisine après le départ de la foule. Mme Borduas s'est également rendue à Vétheuil lors de son bref et récent séjour à Paris.

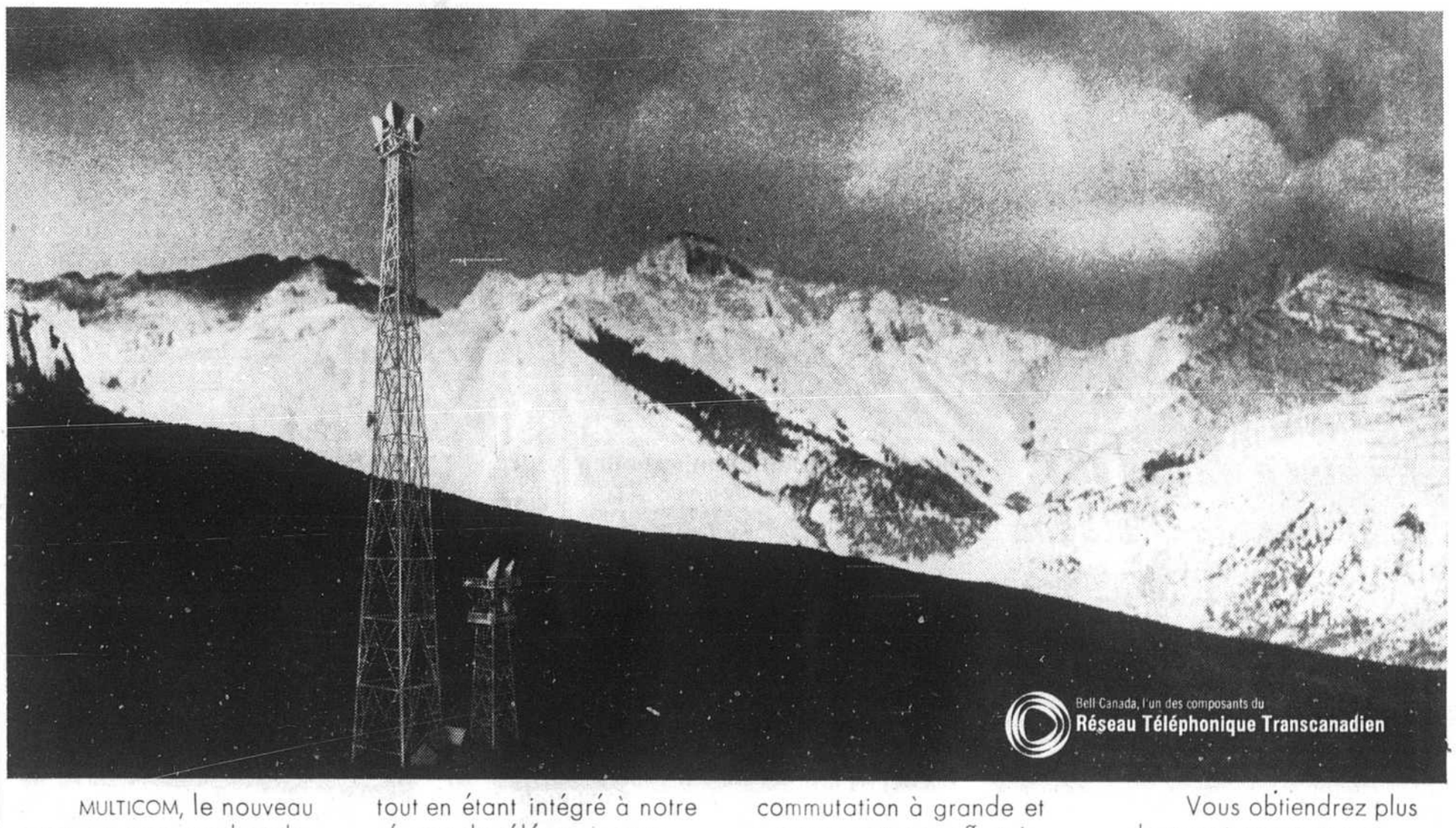
Un commando anti-marxiste détruit des gravures de Picasso

MADRID (AFP) – Les huit jeunes extrémistes qui ont mis à sac vendredi la galerie d'art "Theo" et détruit une série de gravures de Picasso, ont été arrêtés a-t-on annoncé officiellement samedi.

A l'exception d'un employé de bureau âgé de 38 ans, ce sont tous des jeunes gens de 17 à 26 ans – trois étudiants, un avocat, un employé, un électricien et un sans emploi qui commandaient ce groupe baptisé "commando de lutte anti-marxiste".

Des vingt-six gravures exposées, deux seulement, un "sculpteur et son modèle" et un "minotaure aveugle" ont échappé à la fureur destructrice du commando qui s'était enfui après avoir brisé tout ce qu'il pouvait, jeté de la peinture et de l'acide dans la salle d'exposition et répandu des tracts accusant Picasso de subventionner à grand renfort de millions le parti communiste.

Les propriétaires de la galerie, Fernando et Elvira Mignoni, ont de leur côté déposé devant le tribunal d'ordre public une plainte pour terrorisme, menaces, atteinte à la propriété et infraction à la loi sur la presse.



MULTICOM, le nouveau service transcanadien de transmission des données offert par Bell Canada, comporte des innovations de première importance aux points de vue de la sûreté de fonctionnement, de la souplesse, de l'économie et des vitesses de transmission.

En un mot, nous avons mis au point un système de transmission à commutation qui fonctionne séparément tout en étant intégré à notre réseau de télécommunications. Par conséquent, nous pouvons vous garantir que MULTICOM répond aux normes les plus rigoureuses de fiabilité et de précision, quelle que soit la vitesse de transmission.

Le service MULTICOM peut transmettre à des vitesses atteignant 60,000 mots à la minute. Mais MULTICOM est, d'abord et avant tout, un service de transmission à commutation à grande et moyenne vitesse offert à des tarifs proportionnels à l'usage que vous en faites.

Grâce à sa conception spéciale, MULTICOM s'adapte facilement aux besoins nouveaux dans le domaine de l'informatique. De plus, nous le modifierons et le développerons constamment afin de satisfaire à la demande et de pouvoir répondre en tout temps aux exigences des usagers.

Vous obtiendrez plus de renseignements sur les vitesses de transmission disponibles et les économies que vous pouvez réaliser grâce à MULTICOM en communiquant avec le représentant du Service des Communications Informatiques de Bell Canada. Vous pouvez l'atteindre en composant l'indicatif d'accès, 1 ou 112, et 800-361-8441 (sans frais).

Multicom.

Synonyme de supériorité en communications informatiques

LES COMMUNICATIONS INFORMATIQUES

Bell Canada

arts spectacles

La semaine littéraire

Du PQ à de Gaulle via l'alchimie

par Robert Guy Scully

A peine revenu de la foire des éditeurs à Francfort, et d'une tournée en Italie pour le compte des éditions de l'Homme, Jean Lévesque procédera ce midi au lancement d'un ouvrage sur "La technique de la photo" signé Antoine Désilets. Photographe au Quotidien Populaire, l'auteur a été longtemps photographe du journal La Presse. Outre MM. Désilets et Lévesque, assistera au lancement la charmante Andrée Trudeau, qui coordonnera les activités dans la salle de réception de la Brasserie Molson.

A 17 heures aujourd'hui, le candidat à la direction du Parti Québécois contre René Lévesque, M. André Larocque, présentera au public son livre "Défis au Parti québécois". En se portant candidat contre M. Lévesque en février 1971, l'auteur avait soumis quelques réformes aux militants. Il les remet par écrit cette fois, en étoffant son ouvrage d'une préface du député PQ du comté de Gouin, Guy Joron. Le lancement aura lieu dans les salons des éditions du Jour, rue Saint-Denis.

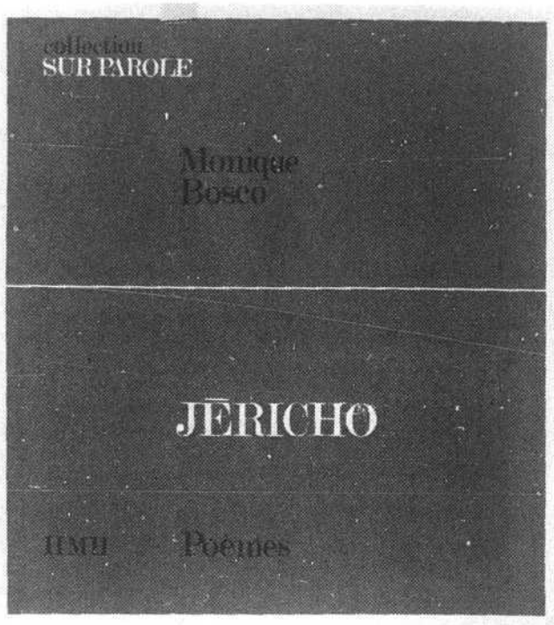
Les littéraires se rendant à Paris cette semaine pourront assister au lancement, chez Denoël, d'un livre de notre collaborateur Naim Kattan intitulé "Le réel et le théâtral". M. Kattan sera dans la capitale française mardi, pour présenter ce volume, édité au Québec par la maison HMH. On sait que notre chroniqueur aux lettres étrangères a obtenu en fin de semaine le prix France-Canada, et que Radio-Canada jouera le 18 novembre, sur les ondes de CBF, sa pièce "Les protagonistes".

Par contre, les littéraires qui ne seront pas à Paris mardi, auront deux événements montréalais à leur disposition: à 17 heures, Claude Hurtubise lance un recueil de poèmes de Monique Bosco, "Jéricho". Un volume de 197 pages, qui s'inscrit dans la collection "Sur parole", sous la même élégante maquette que les "Voies rapides" de Pierre Nepveu et "La salle des rêves" de Rina Lasnier. Plus tard, vers neuf heures, le réalisateur Fernand Ouellette diffusera à CBF-FM une émission sur l'alchimie, qu'il a sous-titrée "Art sacré ou fumisterie?". René Houle, qui ne manque jamais de renseigner le Devoir à l'avance, nous dit qu'il s'agit principalement d'un entretien avec M. Serge Hutin, spécialiste de la question, et avec Eugène Canseliet, le plus grand des alchimistes contemporains. Rappelons que cet alchimiste, qui n'était pas très lu dans nos collèges classiques, a écrit des ouvrages fondamentaux sur sa science, dont "Demeures philosophales", "Mystères des cathédrales", et le commentaire du "Mutus Liber". Notons enfin la participation du recherchiste et écrivain Robert Marteau. Une émission de la série "Documents".

Mercredi à Trois-Rivières, à 20hres30 au centre culturel, le cercle de philosophie trifluvien accueillera le conférencier Jean Drouilly. Professeur au département d'études slaves de l'Université de Montréal, M. Drouilly a choisi un thème du plus grand intérêt, qui nous fait regretter de ne pouvoir y être personnellement: "La pensée philosophique et religieuse de Dostoievski".

Une conférence recommandable, d'autant plus que l'entrée est libre. Plus tôt dans la journée, aux services officiels français du tourisme, rue Sherbrooke, le club français des bibliophiles et l'Association des français libres nous convient au lancement du premier tome des oeuvres complètes du général de Gaulle, dans une édition de luxe, hors commerce, illustrée. Ce tome porte le titre "Discours et messages".

Précisément à la même heure, de 5 à 7, Jacques Hébert lance le roman de Marc Doré "Le raton-laveur". L'image



du raton-laveur sortant de son trou a fait dire à certains farceurs que l'adjoint au directeur-général Victor-Lévy Beaulieu sortirait... de son bureau pour rencontrer les invités au lancement. D'ailleurs, il y aura foule, puisque Louis-Martin Tard, collaborateur au Devoir, viendra autographier son livre "Vingt ans de théâtre au Nouveau-Monde", ce qu'il n'avait pu faire au cours du lancement officiel, auquel assistait le ministre de la Justice Jérôme Choquette.

A 23 heures 30 mercredi soir, les téléspectateurs verront, au canal d'Etat, une rencontre de l'animateur Louis Martin avec M. Michel de Certeau. Historien, sociologue et membre de la Compagnie de Jésus, M. de Certeau a publié en France un livre d'une certaine influence, "La prise de la parole". Il proposait son analyse des événements de mai 1968. Chrétien militant et grand voyageur, Michel de Certeau appartient à cette catégorie des sociologues "témoins de leur époque". Cette émission de la série "Rencontres" a été réalisée par Michel Cacopardo.

Une fin de semaine littéraire très digne: jeudi soir, à CBF-FM, vers les 21 heures, on entendra une oeuvre du Prix Nobel 1971, Pablo Neruda: le "Canto general" ou "Chant général", oeuvre poétique dont la musique a été composée par l'ermite d'Isla Negra. Soirée "digne" disions-nous, non seulement à cause du prix Nobel, mais bien parce que Neftali Reyes n'a rien du marxiste militant hyperénergique. Ses écrits vivent d'une grande énergie littéraire et personnelle, certes, mais toujours avec cette calme assurance qui est plutôt la caractéristique des aristocrates sud-américains. Un personnage paradoxal, candidat communiste et consul du corps diplomatique, que l'on pourra découvrir au cours de cette émission du groupe "Premières" réalisée par Madeleine Gérome.

S. Richter n'ira pas non plus en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) – La tournée de concerts en Grande-Bretagne que devait effectuer le pianiste soviétique Sviatoslav Richter, du premier au six décembre prochain, a été annulée.

L'imprésario britannique Victor Hochhauser, qui a organisé la tournée, a reçu de Moscou un télégramme déclarant: "Tant que la situation demeurera anormale, la tournée de Sviatoslav Richter ne pourra avoir lieu".

Une tournée dans le Royaume-Uni du violoniste David Oistrakh avait été annulée récemment pour les mêmes motifs, c'est-à-dire l'expulsion de Grande-Bretagne en septembre dernier de 105 fonctionnaires soviétiques.

La nouvelle décision des autorités soviétiques concernant la tournée de Richter semble confirmer que les relations culturelles entre les deux pays sont pratiquement suspendues.

échos

PRIX: La remise du prix Victor-Morin à Paul Blouin aura lieu demain soir, dans les salons de la SSJB de Montréal, au monument National. M. Blouin est réalisateur à Radio-Canada; le prix récompense des mérites d'homme de théâtre.

•

CINEMA: Trois films de Pierre Perrault seront à l'affiche du Cinémuse au Musée des Beaux-Arts, mercredi prochain à 20h. en la salle Arthur Lismer. Au programme: "Le Jean-Richard", "Tête-à-la-baleine" et "Le beau plaisir".



Vedettes de la télévision et de la scène: "The Golddiggers"

Du 11 octobre au 20 novembre

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réservations: 861-3511

Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (LUNDI) SEULEMENT!
de Michel Cournot
7:00 LES GAULOISES BLEUES
en français et en couleurs
J.-P. Kalfon, Nella Bielski
de Glauber Rocha
9:30 TERRE EN TRANSE
v.o. portugaise, s.-t. français
demain 7:00 "JUSTINE" avec Anna Karina
demain 9:30 "L'ALLIANCE"
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR et DEMAIN SOIR
JACK NICHOLSON
"5 EASY PIECES"
réalisé par Bob Rafelson
EN FRANÇAIS à 7:30
v.o. anglaise à 9:30
dès mercredi: 'MIDNIGHT COWBOY'
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

Les Années Folles, Folles, Folles! ...Un Film Fou, Fou, Fou!
POUR TOUS
BRIGITTE BARDOT
BOULEVARD DU RHUM
avec LINO VENTURA dans un film de ROBERT ENRICO • EN COULEUR •
ALOUETTE 318 STE. CATHERINE O. 861-2807
HORAIRES: 12.50, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 P.M. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.05 P.M.

SALLE RESNAIS 11e SEMAINE POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR
Un film de PIERRE RICHARD
SALLES CLIMATISÉES
élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
LE COURAGE DE GODARD DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ. CINÉMA - '70
ANNE WIAZEMSKI
VENT D'EST
DE JEAN-LUC GODARD

tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
un bateau
que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal
d'Alain Pontaut
avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin
Seulement 5 représentations
Réservations: 288-6139
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décors et costumes: Mark Negin
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"le film qu'il faut avoir vu" 6 DERNIERS JOURS POUR TOUS
après FELLINI ANTONIONI PASOLINI maintenant voici enfin BERTOLUCCI
le conformiste
en couleurs EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA et PIERRE CLEMENTI
le nouveau film de Bernardo Bertolucci
tous les soirs 7h.30 9h.30
samedi 7h.30 9h.45
dim. 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30
Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

PREMIERE NORD-AMERICAINE
commençant vendredi 12 nov. à MONTRÉAL CINEMA VENDOME PLACE VICTORIA
AIR CANADA
un film de Jacques Tati
Trafic

Cinémas ODEON
LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITÉ
'Le Souffle au Coeur'
EN COULEURS
DE LOUIS MALLE
avec LEA MASSARI BENOIT FERREUX DANIEL GELIN
1:00 - 3.05 - 5:15 - 7:25 - 9:30
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

PALME D'OR Festival de Cannes
POUR TOUS
julie CHRISTIE ALAN BATES
Le Messager
(THE GO-BETWEEN) EN COULEURS
7:30 - 9:30 VERSION FRANÇAISE le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-4060
5:30 - 7:30 - 9:30 VERSION ORIGINALE PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

7.30 - 9.35 EN COULEURS le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-4060
FRANÇOIS TRUFFAUT POUR TOUS
l'enfant SAUVAGE

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes
ViVA LA MUERTE
8e Sem.
Version Française
EN COULEUR
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Marlène JOBERT Jean-Paul BELMONDO
POUR TOUS
5e Sem.
LES MARIÉS DE L'An Deux
• EN COULEUR •
musique de MICHEL LEGRAND
HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.
CINÉMA DE PARIS 861-2996 FLEUR DE LYS 288-3303

LE MARIAGE COLLECTIF COULEUR
18 ANS Adultes
2e sem.
aussi SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

"Fiddler on the Roof" On The Screen
GUICHET OUVERT
BILLETS MAINTENANT EN VENTE TOUS LES JOURS 12.30 P.M. À 9.30 P.M.
PREMIÈRE MONTRÉALAISE LE 14 DÉC.
MATINÉES
Mercredi - Samedi 2.00 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi - Samedi 5.30 P.M. $4.00
SOIRÉES
Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JOURS FÉRIÉS
2.00 P.M. tous les jours du 27 déc. au 30 déc. $4.00
VEILLES DE NOEL ET DU PREMIER DE L'AN
5.30 P.M. 9.00 P.M. $4.00
JOUR DE NOEL & PREMIER DE L'AN
2.00 P.M. 5.30 P.M. 9.00 P.M. $4.00
COMMANDES POSTALES - SERVICE PROMPT
1010 LAGAUCHETIÈRE OUEST
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN
United Artists

les maudits sauvages
Pierre Dufresne Nicole Filion
POUR TOUS
"Excellent travail de démystification." Léandre Bergeron
un film de Jean-Pierre Lefebvre
Studio B: EASTMANCOLOR
Sem. Début des représentations à 5.20
Studio A: Même horaire
en couleurs en anglais
POUR TOUS
"kes"
un film de Kenneth Loach avec David Bradley
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St-Paul (Place Jacques-Cartier) TÉL.: 861-7863

9e sem
AIMER... ET RÊVER!
18 ANS Adultes
André LAWRENCE MICHELE MERCURE CELINE LOMEZ
Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!
couleur
représentation à: 10.20 - 12.25 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20
LE CINEMA PARISIEN Tel. 861-2697 480 Ouest Ste CATHERINE

5e sem
je veux mon enfant!
POUR TOUS
la maison sous les arbres
FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA
IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102
REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.
PLACE Des ARTS

8e sem
LE PLUS 'CHABROLESQUE' DES CHABROL!
18 ANS Adultes
LA RUPTURE
Stéphane Audran
Jean Pierre Cassel
EASTMANCOLOR
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
12.45 2.55 5.10 7.20 9.30

"À ne pas manquer"
L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL
3 représentations seulement
Ce soir, mardi, merc. 8,9,10 nov. 8:30 p.m.
SALLE WILFRID PELLETIER
présente
UN FESTIVAL INTERNATIONAL

Du SÉNÉGAL FÉERIE SÉNÉGALAISE
"A ne pas manquer" New York Times, 28 oct. 1971
Salle Wilfrid Pelletier 8, 9, 10 nov. 8:30 p.m.
Billets: $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50

Du MAROC L'ENSEMBLE NATIONAL DU MAROC
Instruments exotiques, "Hommes Bleus" du Sahara
Salle Wilfrid Pelletier 15 novembre 8:30 p.m.
Billets: $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50

De TCHÉCOSLOVAQUIE LE THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE
Théâtre de pantomime qui utilise musique et effets sonores. Peut être vu, admiré et compris par tous les peuples du monde.
Salle Maisonneuve 26, 27, novembre 8:30 p.m.
Billets: $3.00, 4.00, 5.00, 6.00
Mat. dim. 28 nov. 2:30 p.m. $2.50, 3.50, 4.00, 5.00

De POLOGNE Witold MALCUZYNSKI - le distingué pianiste
Salle Wilfrid Pelletier, mardi 30 nov., 8.30 p.m.
Billets: $2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00

Du CAMBODGE BALLET CLASSIQUE KHMER
L'Orient dans toute sa splendeur
Salle Wilfrid Pelletier, dimanche 5. déc., 8.30 p.m.
Billets: $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50

En vente: Guichets Place des Arts; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat, Chargex et enveloppe-retour affranchie; également agences: Archambault, 500, est Ste-Catherine; Sauvé Frères, 6554, St-Hubert & Galeries d'Anjou; Caisse Populaire, 4200, Adam & 2620, bd Rosemont; École Conduite Métro, Station Métro, Longueuil; Bij. Legault 1087 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Bij. Charlebois 2115, est Jean-Talon; Galipeau Musique 1480, est Fleury; Lib. Adonick 10827, bd Pie IX; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Laval, 11600 bd LeCorbusier & Île Perrot; Salon Marie Line, 590, Ingrid, Fabreville; Aub. Coupon, 176, St-Eustache, St-Eustache.

Âge d'Or et étudiants (1.00) se présenter en personne à CCA seulement.

LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171
PLACE DES ARTS

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Désirons une jeune femme de langue française ayant beaucoup d'expérience avec les enfants et étant prête à tout faire pour famille avec 3 filles âgées 5 - 3¾ et 1 an, bébé attendu pour janvier. 5 jours par semaine. 8.30 à 4.30 hres. Ecire C.P. 608, Station B, Montréal 110 donnant références et salaire demandé. 9-11-71

Gouvernante, bonne cuisinière pour couple sans enfant, 5 jours par semaine. Chomedey. Tél: **322-3756** 9-11-71

Aide familiale, 5 jours par semaine, doit coucher, Chez avocat, un enfant. $35. Tél.: **733-3698.** 11-11-71

SALAIRE ÉLEVÉ
Famille parlant espagnol recherche ménagère avec expérience, logée.
Tél: 384-3563
soir 488-6142
9-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET; 3 pièces: mobiliers: chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit; cuisine, 5 morceaux arborite; chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: $295. Accepterait $12. par mois. **738-4761.** 3541 Van Horne, appt.1. 1-12-71

Abandonnerais ameublement, 3 pièces, neuf, à l'entrepôt, seulement $265. Aucun comptant. Tél.: **728-3985.** 17-11-71

Mobilier cuisine, 4 fauteuils, mobilier chambre, bureau triple, sommier et matelas Tél: **875-4311** local 461. 9-11-71

APPARTEMENT A LOUER

COTE DES NEIGES: 5614 Gatineau, apt 2, meublé, 3½, cuisinière électrique, chauffé, taxes payées, $125. Tél: **733-8420** 10-11-71

RUE SHERBROOKE près parc Baldwin, 4½ pièces, chauffées, fermées, eau chaude, tapis partout. Adultes seulement. Tél: Claude Grenier **844-2573** ou **658-4944** 13-11-71

COTE STE-CATHERINE 5265, près Décarie, grand 4½, poêle-réfrigérateur fournis. Adultes Tél: **737-6201** ou **484-9343.**

AVENUE DU PARC: 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3½ - $78. Façades rues, 4 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Meublés $6.00 supplémentaire. 16-11-71

APPARTEMENT A LOUER

ST-JOSEPH EST, 4½ pièces, équipées, concierge, chauffées, $95. Immeubles Rhéal, courtiers **484-7575** ou **525-5210.** 15-11-71

A VENDRE

Détonateur de métal et minerai, payé $150., laisserais $75. Tél.: 627-4462 12-11-71

AUTO A VENDRE

RENAULT R8S, 1971, 8,000 milles, très bonne condition. Tél:**322-0119** 10-11-71

PEUGEOT 204, 1969, 25,000 milles, état parfait, urgent cause départ. Tél.: **663-5599** 11-11-71

CHAMBRE ET PENSION

Une ou deux personnes âgées, valides, commodité et confort dans cottage privé. Ecrire Case postale 502, Outremont 9-11-71

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. chambre avec salle de bain privée et entrée privée. près autobus. Tél: **481-3758** 15-11-71

COTE-DES-NEIGES: Jean Brillant, genre appartement, meublée, cuisinette, téléphone, fille seulement Tél: **738-0207.** 11-11-71

COURS PRIVES

Etudiante à Vincent d'Indy, donnerait cours de piano à débutants. Demandez Sylvie **845-5844** après 4 p.m. 11-11-71

CHALET A LOUER

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cèdre du Québec, Saison. Tél.: **254-6728.** 22-11-71

LAC L'ACHIGAN: luxueux, meublé, chauffage central, Tél: **684-8499** ou **384-2811** 9-11-71

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ; chalet meublé, 5 pièces, chauffage central, idéal pour amateurs de ski, skidoo. saison $650.00 Tél: **581-0631** soir seulement. 10-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean Marinier **731-3501** ou **1-819-326-2559** 13-11-71

FEMME DEMANDEE

Opératrice de perforation

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie,
IBM Canada Ltée,
5, Place Ville-Marie,
Montréal 113, P.Q.

10-11-71

SECRÉTAIRES ET STÉNOGRAPHES BILINGUES

Notre compagnie dispose présentement de postes intéressants pour une secrétaire et des sténographes bilingues, capables de prendre les dictées françaises et anglaises.

Les candidates devront posséder 3 à 5 ans d'expérience.

Nous offrons une gamme d'avantages sociaux intéressants en plus d'un salaire basé sur les qualifications de la candidate.

Répondre par écrit au:

Service du Personnel,
Petrofina Canada Limitée,
1 Place Ville Marie,
Montréal 113.

9-11-71

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXIGENCES:
- Excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
- 12 ans de scolarité
- Esprit d'initiative remarquable
- Très grande capacité d'organisation
- Âge : entre 25 et 30 ans

Les candidates devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 novembre au :

SERVICE DU PERSONNEL
École des H.E.C.
5255 Decelles
Montréal 250

10-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Réceptionniste, bilingue et efficace, expérience générale de bureau, désire poste après-midi et /ou soirs et/ ou fins de semaine, à Montréal ou à l'extérieur. Prière d'écrire à Case 113 Le Devoir. 9-11-71

DUPLEX A LOUER

SOISSONS: près Université Montréal, centre d'achats, Wilderton, luxueux duplex entièrement meublé, chauffé, eau chaude, 6½ grandes pièces, 3 chambres, propre immédiatement. Service concierge. Tél.: **737-4425, 521-5112** 10-11-71

FEMME DEMANDEE

SECRETAIRE LEGALE avec expérience, Rive-Sud. Tél: **679-7280** 9-11-71

SECRETAIRE LEGALE demandée, expérience d'au moins 2 ans requise. Tél: **849-5311**

A temps partiel et sans risque, commencez votre propre commerce de cosmétique. Occasion idéale pour le mari et l'épouse de vous faire un surplus d'argent. Sans obligation. Pour rendez-vous **323-2676**

11-11-71

INFIRMIERES LICENCIEES
demandées pour travail de nuit de 23.30 hres à 7.30 hres a.m.
s'adresser:
Hôpital Bourget
645-1673
9-11-71

SECRÉTAIRE BILINGUE
Requise pour département du personnel d'un hôtel de villégiature.
Appelez **861-0187**
D.G. Décarie
11-11-71

STÉNO-DACTYLO
Bilingue avec au moins 3 ans d'expérience.
Près du métro.
Tél: 384-6603
9-11-71

GARDERIE

Garderais enfants en pension, 7 jours par semaine. Tél.: **627-4462.** 10-11-71

HOMME DEMANDE

Mécanicien d'expérience requis avec expérience générale; diésel, gaz, électricité. Bon salaire. Appelez jour pour rendez-vous **352-7730** 10-11-71

HOMME DEMANDE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
Une banque internationale au service du Québec
recherche
JEUNES HOMMES
de 20 à 25 ans avec expérience bancaire. Possibilités d'avancement intéressantes.
S'adresser au:
Service du Personnel
284-5422 - 23 - 24
15-11-71

REPRÉSENTANT DES VENTES
Important manufacturier de tubes électriques en acier soudé, situé en Ontario
recherche
un représentant dynamique, bilingue avec expérience dans la vente.
Faire parvenir curriculum vitae en anglais et mentionner salaire désiré à:
CASE 114, LE DEVOIR
9-11-71

TARIFICATEUR
"Underwriter"
Une compagnie en pleine expansion est à la recherche d'un tarificateur. Le Candidat doit être âgé de 20 à 25 ans, avoir une bonne connaissance technique de l'assurance-vie et être particulièrement intéressé à se perfectionner dans ce domaine.
Nous vous offrons:
- Responsabilités progressives au niveau des décisions.
- Diversité du travail.
- Rémunération en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec:
Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance,
Service du personnel,
1184 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 110.
Tél: 866-8816
10-11-71

VENDEUR INTERNE
Personne orientée vers les ventes (ayant le sens des relations humaines), pour emploi à notre division des Matériaux de construction (ouest de la ville). Le candidat idéal est diplomé d'école secondaire, parfaitement bilingue et capable de traiter avec la clientèle par téléphone.
La préférence sera accordée au candidat ayant déjà quelques années d'expérience au bureau des commandes.
POSTE-1760
DOMTAR
Services du personnel
874-5478
9-11-71

HOMME DEMANDE

A temps partiel et sans risque, commencez votre propre commerce de cosmétique. Occasion idéale pour le mari et l'épouse de vous faire un surplus d'argent. Sans obligation, pour rendez-vous **323-2676.**
11-11-71

LOCAL A LOUER

RUE ST-HUBERT, sur Plaza, beau 5 pièces, 220, grand stationnement arrière, idéal pour commerce. Près métro Rosemont. Libre, Visible. Tél.: **625-0392** 9-11-71

LOGEMENT A LOUER

RUE ST-HUBERT: 5 pièces, bas, 220, grande cour, près métro Rosemont, libre, $75. A visiter. Références exigées. Tél.: **625-0392** 9-11-71

LONGUEUIL: grand 4½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, près CTM, écoles. Tél: **677-7400.** 9-11-71

BEAUBIEN et Iberville, 3½, près écoles, magasins, $55. par mois. Tél: **484-9343.** 13-11-71

COTE-DES-NEIGES: libre fin décembre à sous-louer, 6½ beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France. $210. par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél: **342-5934** avant 5 p.m. et **342-1795** après 5 p.m. 11-11-71

ON DEMANDE

Piano demandé, paierais comptant. Tél.: **272-8285** ou **274-5934** 13-11-71

PIANO demandé Tél: **523-0732** 15-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gauthier, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332.** J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial, Veufs, (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec, Information: **729-0680** 9-11-71

PENSION

Pension, personnes âgées, chambre privée, tout confort, bonne nourriture. 2 infirmières, proximité hôpital, église, parc. Visitez la pension 1980 – 1994 Sauvé est. Tél.: **381-0250, 382-3479.** 15-11-71

PERDU

Caniche "Toy", gris, femelle, perdue depuis mardi, région St-Léonard. **Très urgent.** Doit recevoir médicaments régulièrement. RECOMPENSE Tel.: **725-9708.** Jour et nuit. 10-11-71

PROPRIETE A VENDRE

A Ahuntsic: rue St-Firmin, triplex détaché, construction 32'x48', 1-7, et 2-4, garage double. Propriétaire 389-3957 15-11-71

LONGUEUIL: Split level, $18,500. 6½ pièces, bonnes conditions. Tél.: **679-4011**, soir **678-2565** 10-11-71

CÔTE-DES-NEIGES
Près Université de Montréal, cottage, 4 chambres à coucher, garage, $31,500. avec bas comptant.
Tél.: 737-0425
9-11-71

ST-BRUNO
Cottage brique style Colonial, 8 pièces, 4 chambres, salle familiale avec foyer. Salon, salle à diner. Garage. Site de choix. Monique Côté 679-8220 ou 653-3746
IMM. WESTGATE
courtiers
9-11-71

REPENTIGNY
bungalow "Cape-Cod"
12 pièces. Terrain de 30,000 pieds carrés sur le fleuve. Paysagement professionnel, arbres adultes. Piscine chauffée. Garage double. Haie de cèdre de 12 pieds autour de la propriété, assurant une tranquillité absolue. Près du Pont Legardeur à 20 minute du Centre-ville. Unique! Faut voir! Lise D. Ferland 526-9156 ou 581-3790
IMM. WESTGATE
courtiers
9-11-71

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
PROPRIÉTÉ À VENDRE
DUPLEX RUE LACOMBE
Près de l'Université de Montréal. Êtes-vous professeur ? Vos enfants fréquentent-ils l'Université ? Voulez-vous un revenu assuré ? Voilà la solution. Charmant duplex, condition impeccable, 5/6 pièces. Appartement au sous-sol. 2 garages, jardin. Mme G. Tremblay 935-8541, soir : 937-6597

N.D.G.
QUARTIER BILINGUE
Demeurez dans un quartier où vos enfants apprendront les 2 langues facilement. Résidence spacieuse, impeccable, 5 chambres à coucher. Foyers naturels pour vous chauffer. 3 salles de bain complètes et "powder-room" au rez-de-chaussée. Cuisine et dinette pratiques pour la ménagère. Faut voir pour croire. Appelez T. Brault 935-8541, soir : 482-7646 M.L.S.

NE CHERCHEZ PLUS
Voici la maison dont vous rêvez ! Cottage N.D.G. - 8 pièces - 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 powder-rooms", 3 foyers naturels, grande cuisine moderne, garage, jardin - d'un goût impeccable - prix demandé $34,000. Guy Labrecque, 935-8541, soir : 488-3770. Exclusif.

DUPLEX PRÈS VILLA MARIA
6½-7¼, 2 salles de bains 2 "powder-rooms", prix demandé $33,000. - Construction Lambert - Pour rendez-vous, prière de téléphoner à Guy Labrecque 935-8541, soir : 488-3770 M.L.S.
9-11-71

TERRAINS A VENDRE

BOUCHERVILLE EST: coin Joseph Bouchette et Jean Bois. 8,450 pieds carrés – $1,100. Tél.: **677-5965** ou **652-8202.** 11-11-71

TERRAIN A VENDRE

Nouveau-Bordeaux: grand terrain de 55'x107', pour cottage, bungalow ou split level. Zone résidentielle Tél.: **342-1472** 9-11-71

VILLEGIATURE

DOMAINE MONTJOYE, Hôtellerie. Chambres, repas, rafraîchissements, congrès, réveillons, conventions, autoroute Estrie, sortie 71, ROBERT NADEAU, aubergiste, NORTH HATLEY. **819-842-8309;** Compagnies, Chorales. Camps de Neige. 9-11-71

VETEMENTS A VENDRE

ANTARTEX: peaux de mouton. Jaquettes, manteaux à partir de $90. Toutes grandeurs, modèles et couleurs variées. Hommes et femmes. Faits en Ecosse, du manufacturier au client. Aussi mitaines $5.50, chapeaux $12.00, bottes $22.00, pantoufles $7.00, tapis $20.00. Tél.: **935-4142.** Visitez ou écrivez pour brochure gratuite à ANTARTEX SHEEP SKIN SHOP OF CANADA LTD., 1624 Sherbrooke ouest, Montréal 109. Dépt. D. 15-11-71

Quand les bibliothécaires parlent tout haut de la politique du livre

par Robert Guy Scully

Réunis samedi après-midi en table ronde à Montréal, les bibliothécaires québécois membres de la corporation professionnelle (CBPQ) ont déploré, quand ce n'est carrément dénoncé, les effets de la politique du livre sur leur travail.

Cette politique du livre est l'oeuvre du ministre François Cloutier, qui avait refusé d'assister à la rencontre, mais qui avait délégué le chef du service des lettres au ministère, M. Clément Saint-Germain.

De même, le libraire que les bibliothécaires avaient invité à leurs discussions, M. Dussault, avait décliné et fut remplacé par M. Jean Bode de la librairie Déom.

Déjà déçus par la politique en question, doublement déçus par l'absence du ministre et d'un "gros" libraire, déçus enfin par les exposés de MM. Saint-Germain et Bode les professionnels de la bibliothèque en sont ressortis passablement frustrés.

On se souviendra des grandes lignes de la politique Cloutier: utiliser le "pouvoir d'achat" des institutions subventionnées par le gouvernement en les obligeant à se procurer des volumes dans les librairies québécoises "agréées" par le ministère. A toutes fins pratiques, cela signifie que les commissions scolaires et les bibliothécaires doivent payer plus cher pour les mêmes volumes, puisque le libraire agréé ajoute maintenant ses frais intermédiaires (transport, entrepôt et profit) au prix du grossiste. Or, les bibliothèques et les écoles plaçaient leurs commandes directement chez le fournisseur, et se plaignent des hausses "épouvantables". Un exemple, donné samedi par une bibliothécaire de Shawinigan: le prix de l'encyclopédie X, avant la politique du livre, $650. par après la politique, chez un libraire, $1,150, soit presque le double.

Les membres de la CBPQ perçoivent cette loi comme un appui déguisé aux libraires, une subvention masquée à un commerce artificiel et inutile "pour le genre de commande que nous plaçons. Le libraire n'est pas équipé pour cela". D'ailleurs, plusieurs petits libraires n'ont pu être agréés, faute de stocks suffisants, et s'en étaient plaints à l'époque. Se rappelant que le Conseil supérieur du livre avait très bien accueilli cette loi, les bibliothécaires déplorent qu'ils ne soient pas encore membres du CSL, "afin de régler leur cas à tous ces lobbyistes". Un administrateur de bibliothèque universitaire, collégiale, publique, anglophones et francophones ont tous répété ces griefs: perte de contacts, délais inutiles, gaspillage des budgets.

Pour leur donner la réplique, M. Bode, incidemment ex-vice-président au CSL, a évoqué l'exemple des compagnies de disques qui ont des succursales à Montréal. Il a défendu l'efficacité et la bonne foi des membres de sa profession. Quant à lui, M. Saint-Germain n'a pas apporté des précisions au goût de l'assistance. Il a parlé à peine cinq minutes, d'une voix à peine audible. Il a souligné que le comité consultatif du livre (qui aide le ministère dans la conception de ses politiques) comportait aussi des membres "acheteurs" de livres, des commissions scolaires, par exemple.

Mais pour une raison imprécise, le fonctionnaire a alors perdu le fil de son texte, a répété la même phrase; manifestement mal à l'aise devant cette assemblée peu chaleureuse, il a eu un mouvement de colère, précisant à l'auditoire qu'il ne fallait pas "lui conter des histoires", et lançant la question "au fond, qu'est-ce que cela va changer?"

Nous vous présentons...



Le modèle Richmond en Regency Birks

le meilleur plaqué argent au Canada

RICHMOND—Un magnifique nouveau modèle dans la famille Regency de Birks, reconnue pour la qualité de ses couverts en plaqué argent. Le modèle Richmond devient le sixième modèle Regency et se vend au même prix que les autres...au couvert ou en réassortiment.

Couvert de 3 pièces (couteau et fourchette à déjeuner, et petite cuiller à thé), $10.

BIRKS
JOAILLIERS

Epargnez $60!
Service à thé de 4 pièces et plateau
Prix courant $175–
Offert à $115
pour une période limitée



Ne manquez pas cette occasion de vous offrir ce ravissant service à thé Primrose, un plaqué argent de bonne qualité. Un cachet de féminité!

Le service comprend une cafetière 9 tasses, une théière 8 tasses, le sucrier et le pot à crème, prix courant $110, OFFERT A **$72.**

Plateau gravé assorti, 20", prix courant $65, OFFERT A **$43.**

Aussi, le pot à eau chaude au prix courant de $32.50, A **$23.50.**

Termes budgétaires sur demande

BIRKS
JOAILLIERS

la semaine financière

La première "phase" achevant

Les prochaines semaines seront décisives pour le succès des mesures Nixon

WASHINGTON, (AFP) – Les prochaines semaines vont être déterminantes pour le succès du programme de lutte contre l'inflation, lancé le 15 août par le président Nixon.

Selon que les partenaires sociaux vont parvenir ou non à se mettre d'accord sur les augmentations de salaires qui pourront être autorisés pendant la "Phase deux", qui doit prendre le relai du gel après le 13 novembre, l'objectif de l'administration, qui est de ramener le taux d'inflation entre 2 et 3 pour cent d'ici les élections présidentielles, aura des chances d'être approché ou risque au contraire de demeurer utopique.

La première question que doivent régler les quinze membres du bureau des salaires, nommés il y a deux semaines par la Maison Blanche, est de loin la plus embarrassante. Les augmentations de salaires négociées avant le 15 août et qui n'ont pu être versées au fait du blocage, peuvent-elles être accordées rétroactivement? Les syndicats y comptent bien. Ils ont fait savoir que, du règlement positif de ce problème, dépendait leur future participation au Bureau des salaires. Pour le patronat, appuyé par l'administration, il ne saurait en revanche être question de verser à quelque deux millions de travailleurs du secteur privé, des augmentations rétroactives qui se chiffrent en moyenne à 5.8 pour cent et s'élèvent à plusieurs centaines de millions de dollars, sans hypothéquer la suite du programme et ouvrir la voie à toutes sortes de dérogations.

Une première entorse pour le secteur privé poserait en effet le problème des augmentations prévues dans le secteur public et que le gouvernement a décidé, d'autorité, de bloquer jusqu'à l'été prochain.

Denrées et matières premières

Une question de confiance

par Albert Lambert, Adm. A. de John T. Geldermann & Co.

Même si les comparaisons sont odieuses, la vie est quand même un éternel recommencement.

Epoque 1934-71.

Le prix de l'or était fixé à $35.00 l'once le 1 février 1934 et l'indice Dow-Jones atteignait à ce moment-là un nouveau sommet de 110. Le président des E.U. avait fait passer les cours de l'or de $20.67 à $35.00 l'once en l'espace de quelques mois.

Cependant 5 mois plus tard, l'indice accusait une baisse d'envison 20%. L'inquiétude avait gagné le monde de la finance, et c'est ainsi que le gouverneur de la Banque d'Angleterre Mortagne Norman, déclarait que la fixation du prix de l'or était "une chose terrible qui mettra le monde entier en faillite".

De telle déclaration au lendemain de la crise de 1929/32 n'avait rien de rassurant et suscitait l'inquiétude.

En 1971, on abandonne le rôle de l'or et on se propose de le remplacer par un autre système encore inconnu. La principale différence entre ces deux époques est qu'en 1934 le système agonisait par manque de liquidité alors qu'aujourd'hui on semble plutôt se noyer dans l'abondance. En effet on vient tout juste de baisser le taux d'escompte à cause des excédents de liquidités. Les journaux, la radio et la T.V. regorgent de publicité bancaire offrant leurs produits-l'argent-comme le font les compagnies de savon. Devant de tels faits, on ne peut conclure à la rareté de l'argent.

La confiance

Après la courte période de régression de 1934, un nouvel essor faisait monter les cours à près de 200 en décembre 1935. La confiance avait pris place et le nouveau système monétaire était alors accepté. Il devait durer près de 40 ans.

La présente période d'ajustement est aussi une question d'acceptation et il peut conclure qu'un système en vaut un autre. Dès que nous connaîtrons mieux les changements proposés et que nous leur ferons confiance nous serons surpris des possibilités de hausse du marché. Il n'est pas facile d'établir avec précision le moment où renaîtra la confiance. Il ne serait pas étonnant de voir une baisse comparable à celle de 1934, soit 20% ce qui porterait l'indice à 740/780 avant qu'un nouvel essor nous entraîne vers de nouveaux sommets.

Denrées et matières premières.

Les titres inscrits au marché des denrées et des matières premières ne subissent pas tous de la même façon les effets des perburbations du système monétaire. En effet, les flancs de porcs et le maïs ne répondent pas à ces décisions comme le font le cuivre et l'argent, car ces matières premières sont intimement reliées au secteur industriel. Mais le changement actuel qui provoque un recul immédiat à plusieurs d'entre elles devrait par la suite leur donner un nouvel élan.

Par les compagnies canadiennes

Baisse sensible des dividendes versés aux actionnaires en 1971

Les dividendes payés jusqu'ici par les compagnies canadiennes à leurs actionnaires accusent un retard sensible sur le montant de l'an dernier et il est à prévoir que cette tendance persistera jusqu'à la fin de 1971.

C'est ce que révèle la compilation périodique des dividendes payés par les compagnies effectuée par la maison de courtage Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Selon cette compilation, le montant des dividendes qui seront versés d'ici la fin de novembre 1971 atteindra $1,363,243,046 ce qui représente une baisse de $19 millions sur les $1,382,603,361 de 1970. En 1969, le total avait été de $1,309,613,845.

Par secteur, les compagnies minières et industrielles accusent un retard marqué sur l'an dernier pour les onze premiers mois de l'année tandis que les services publics et les institutions financières enregistraient des hausses des dividendes payables ou payés.

Ainsi, le secteur industriel aura payé au 30 novembre prochain pour $627,164,425 en dividendes aux actionnaires, contre $637,836,516 en 1970 à la même date et $640,320,806 en 1969.

Pour le secteur minier, le total des dividendes pour les onze premiers mois sera de $241,758,293 en 1971, comparativement à $259,270,789 en 1970 et $227,605,807 en 1969.

Parmi les secteurs en hausse, le secteur des services publics aura payé $260,495,954 en 1971, contre $255,657,444 en 1970 et $249,835,921 en 1969.

Secteur également en hausse, les institutions financières auront versé un total de dividendes de $233,824,374 en 1971 en comparaison d'un montant total de $229,838,612 en 1970 et de $191,851,311 en 1969.

Les totaux pour le seul mois de novembre apparaissent dans le tableau ci-dessous.

Il convient de noter que de tous les secteurs, seul celui qui réunit les entreprises industrielles a connu une chute ininterrompue depuis 1969.

La principale cause de l'augmentation des dividendes payés au cours de novembre par les services publics est que Bell Canada versera le premier dividende sur ses actions privilégiées ($3.34) au cours de ce mois. Dans le secteur financier, le plus grand nombre d'actions en circulation de certaines banques à charte canadiennes ont augmenté le volume de leurs dividendes; le Montreal Trust et le Royal Trust ont aussi augmenté le taux de leur dividende.

Dividendes payables au cours de novembre

Secteur	1971	1970	1969
Industriel	$26,181,774	$30,204,341	$27,976,336
Minier	7,925,734	14,320,205	10,298,542
Services publics	8,439,557	6,573,758	4,299,618
Inst. financières	30,091,083	28,514,652	26,672,086
Total	$72,638,148	$79,612,956	$69,246,472

Revue boursière

Les cours atteignent de nouveaux bas

par Peter Leichnitz de la PC

Une longue vague de baisses qui, au cours des deux derniers mois, a laissé les Bourses canadiennes friser les cotes les plus basses de l'année ou presque, a été arrêtée la semaine dernière par un courant d'achats.

Certains analystes estiment cependant qu'il s'agit là d'un simple facteur technique, basé sur l'achat, par les investisseurs de valeurs ayant été échangées à de nombreuses reprises pendant la baisse:

"Il n'y a rien eu de neuf au cours des dernières semaines pour renverser le courant de baisse des Bourses, a déclaré un analyste.

Durant la semaine écoulée, l'indice des industrielles de Toronto, la valeur de base des Bourses du Canada, a pris 1.89 à 162.71. Toutefois, tout ce bénéfice s'est produit en une seule séance de hausse, mercredi, quand l'indice a pris 2.16 points.

A New York également, une hausse fractionnelle a mis fin à quatre semaines de baisses consécutives.

Aux Bourses de Montréal et Canadienne, l'indice composé a pris deux points à 167.52. Le volume combiné des transactions a été de 4.88 millions d'actions contre 7.29 millions la semaine précédente.

A Toronto, un marché léger a vu 8.47 millions d'actions changer de mains contre 7.75 millions la semaine précédente.

Les deux plus grands producteurs de nickel au Canada, la International Nickel Co. of Canada Ltd., et la Falconbridge Nickel Mines, en annonçant des bénéfices de neuf mois sensiblement réduits, ont confirmé les inquiétudes des investisseurs à leur égard au cours des derniers mois.

Toutefois, les autres secteurs des métaux de base du marché ont récupéré une partie des pertes subies au cours des derniers mois. L'indice des métaux de base de Toronto a repris .66 à 70.09.

les dividendes

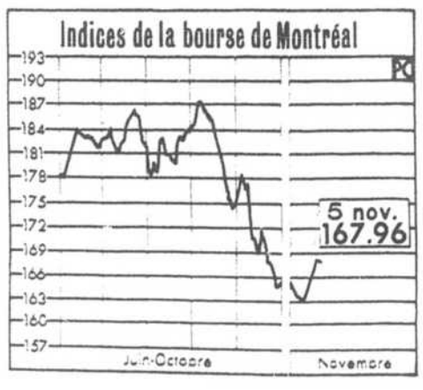
The Investors Group, cinq pour cent privilégiée série 1969, 31 1-4 cents le 1er février, inscription le 10 janvier.

Maclaren Power and Paper Co., classe A 30 cents, classe B 30 cents, les deux le 27 décembre, inscription le 12 novembre.

Rio Algom Mines Ltd., 20 cents le 30 décembre, inscription le 8 décembre.

Sangamo Co. Ltd., 35 cents le 29 décembre, inscription le 15 décembre.





la chronique de Marcel Clément

Groupe Minier Sullivan Ltée et East Sullivan Mines Limited ont fait parvenir, en fin de semaine, à leurs actionnaires leur rapport annuel, couvrant leurs activités combinees au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 août 1971. Ce rapport est fort bien présenté et bien imagé. Il renferme, en effet, des photos des usines de Solbec, de Nigadoo, de Cupra, de Weedon, de Brunswick Tin Mines Limited. Leur production globale ne fut que de $17,333,000 durant l'exercice précité, contre $20,476,000 durant le précédent et de $23,916,000 en 1969. Rien de plus normal, devant ce qui se passe dans le monde des métaux usuels et supérieurs. N'a-t-on pas vu, récemment, Int. Nickel, le plus gros producteur de nickel dans le monde libre, réduire sa productivité? Ce qui importe, c'est de ne pas perdre de vue que, de 1937 à 1969, les compagnies du Groupe Minier Sullivan ont payé en dividendes $79,500,000 et des sommes beaucoup plus considérables en achats d'outillage minier, en salaires, etc., soit autant d'argent qui ont contribué à stimuler les économies du Québec et du N-B, et, même, celle du Canada, compte tenu des millions de dollars, payés en droits miniers et en impôts. Dans son message aux actionnaires, le président du Groupe précité, Me J. Jacques Beauchemin, – incidemment, il est membre des conseils d'administration de Johns-Manville, de la BCN, de l'Economie Mutuelle d'Assurance, de Belmont Park Co, de F. Pilon Inc, de l'Hôpital N-D de Montréal, a fait remarquer que "les entreprises faisant partie du groupe Sullivan se sont ressenties des répercussions d'une conjoncture économique moins favorable au cours du dernier exercice." La chute du prix des métaux et les fluctuations à la hausse du dollar canadien ne furent pas sans affecter les bénéfices nets réalisés – ils furent $2,180,000 vs $5,603,000 en 1970 et de $5,916,000 en 1969, soit, donc, l'équivalent de 0.33 cts, 0.85 et 0.90 cts par action respectivement. Incidemment, il y avait en circulation 3,725,000 actions ordinaires du Groupe Sullivan et 2,846,032 d'East, soit, donc, un total de 6,571,032 actions inscrites sur les Bourses de Toronto et Canadienne. Il va sans dire que les actions précitées ont reflété les omissions de dividendes depuis décembre 1970 d'où la baisse en 1971 des dites actions à des niveaux inconnus depuis 6 ans sur les marchés précités.

En plus des données intéressantes citées par le président du Groupe Minier Sullivan, concernant les divisions minières d'Estrie et Weedon, des efforts poursuivis sur Nigadoo et Brunswick Tin Mines, au N-B, etc, l'annonce que "la direction est à considérer l'opportunité d'une reprise de ses opérations à sa mine de lithium, en Abitibi", sera certes bien vue, d'autant plus qu'il y a là un commentateur et une raffinerie complètement intégrée. Ces données ainsi qu'une provision accrue de $1,000,000 pour l'année 1970, un cash flow de $9,469,000,000 et, enfin, des actifs globaux de $41,126,000 vs $41,071,000 précédemment et de seulement $39,261,000,000 en 1969 inviteraient ses actionnaires, actuels et potentiels, à ne pas désespérer de l'avenir, d'autant plus qu'il ressort du rapport de M. Lucien C. Béliveau, Ing. vice-président (mines) que "maintes filiales ont encore des réserves intéressantes de minerai."

Potins financiers

Bien que l'indice des industriels sur la Bourse de Toronto ait glissé la semaine dernière au plus bas niveau depuis 15 mois, il faut se garder d'en conclure que la situation économique se détériore, car, maints rapports du 3ième trimestre de cette année montraient ces jours-ci des améliorations, entr'autres ceux de la C.S.L., de l'IAC Ltd, de Great Lakes Paper Co, etc. d'où la seconde meilleure reprise de l'année ces jours-ci sur cette même Bourse.

•

Le Trust Général du Canada montrait de son côté, un profit de $1,275,000 pour les 9 mois terminés le 30 septembre 1971 vs $922,500 durant la même période en 1970. S'il est vrai que la fusion avec la Société d'Administration et de Fiducie y fut pour quelque chose, il est aussi vrai que l'augmentation du côté des services des dépôts garantis, ainsi que celle des services fiduciaires y furent aussi pour beaucoup.

•

Vu l'augmentation prévue dans la consommation du pétrole en 1972 sur notre continent, les titres de ces entreprises en production devraient susciter plus d'intérêt à la Bourse.

•

Après 17 séances consécutives à la baisse, la place locale a fait meilleure figure sur le milieu de la semaine écoulée. Rien d'étonnant, vu le redressement des cours à Wall Street, le même jour, après que l'indice de DJ eut glissé la veille au plus bas niveau vu cette année. Ce ne doit pas être une raison pour faire preuve d'un fol optimisme, car, la Bourse de N-Y approche de l'époque des ventes pour amoindrir les impôts (Tax Sellings).

Le rapport intérimaire consolidé d'United Asbestos Corporation laisse voir un revenu net de 31.8 cts par action durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1971 vs 30.6 cts durant la même période l'an dernier. Ce rapport a été envoyé en fin de semaine aux actionnaires.

•

A la suite de changements récents, effectués au sein de la Dominion Securities, M. Pierre Duhamel est, maintenant, directeur, responsable des ventes pour Montreal ainsi que pour les succursales de Québec et les Maritimes. Nos félicitations à M. Duhamel pour cette promotion bien méritée.

En novembre Réévaluation du yen?

TOKYO (AFP) – Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Tadashi Sasaki, a laissé entendre hier lors d'une conférence de presse, que le Japon pourrait réévaluer le yen en novembre.

M. Sasaki a déclaré: "l'arrivée au Japon le 9 novembre du secrétaire américain au trésor, M. John Connally, offrira au Japon la possibilité de régler le problème du réalignement monétaire et il serait désirable que ce règlement intervienne si possible durant ce mois-ci.

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 9 décembre 1971, à onze heures du matin, à l'hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

GÉRARD PARIZEAU LTÉE
Courtiers d'assurances agréés

Bureau associé :
PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIÉS INC.
QUÉBEC

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL: 842-3451

CERTIFICAT EN SCIENCES ADMINISTRATIVES

- Comptabilité
- Finance
- Gestion d'entreprise
- Gestion du personnel
- Marketing

À L'INTENTION DES:
- Détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).
- Adultes qui ont 24 ans OU 2 années d'une expérience dans l'entreprise jugée valable par l'Ecole.

INSCRIPTION EN PERSONNE:
Du 15 au 19 novembre 1971, de 17 heures à 21 heures.

DÉBUT DES COURS:
Mardi, le 4 janvier 1972.

POUR OBTENIR LE PROSPECTUS, ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER AU:
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES,
Ecole des Hautes Etudes Commerciales,
5255, avenue Decelles,
Montréal (250e), P.Q. Tél.: 343-4440

HEC

QUEBECAIR

Cinq vols quotidiens pour Sept-Îles
du lundi au vendredi
MONTRÉAL - SEPT-ÎLES

VOL #	ÉQUIPEMENT	DÉPART	ARRIVÉE
210	F-27	0:7:00	10:00
220	F-27	07:50	10:55
320	BAC 1-11	08:20	10:15
232	F-27	10:45	14:00
322	BAC 1-11	14:00	15:15 Lundi seul.

Aussi plusieurs vols réguliers en fin de semaine
Pour renseignements et réservations: 636-3890
Bienvenue chez nous

Bruck
BRUCK MILLS LIMITED
DIVIDENDE CLASSE "A"
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 30¢ l'action a été déclaré sur les actions Classe "A" en cours de la compagnie.
Ce dividende sera payable le 15 décembre 1971 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 novembre 1971.
D'ordre du conseil d'administration
Le Vice-président et secrétaire-trésorier
J.-A. DAVID
Montréal, Québec,
le 4 novembre 1971



Si l'extérieur splendide de l'édifice Mutual Life du Canada vous porte à croire que le décor intérieur sera également magnifique, vous avez entièrement raison. Les bureaux sont spacieux et bien éclairés, le hall d'entrée est impressionnant et l'immense garage règle vos problèmes de stationnement. Les locataires affluent déjà. Par exemple, la Banque Mercantile du Canada y aura ses bureaux chefs et sa principale succursale, et naturellement, la Mutual Life Cie d'Assurance du Canada y logera d'importants bureaux.

COURTIERS PROTÉGÉS • POUR RENSEIGNEMENTS: (514) 866-8553

fluctuations hebdomadaires

■ montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang	1970-1971 Haut	Bas
Abitibi	6865	6	*5¾	6	+ ⅛	8¾	5½
Alcan	19273	17½	16⅜	17½	+ ¾	25¼	16⅛
do 4¼% Pfd.	625	25½	25	25⅛	+ ⅜	30	25
Algoma Steel	8741	11⅞	11½	11½	— ⅛	16¾	11⅛
Alum 4½% Pfd.	375	36	36	36	unch.	37	32¾
Ang. C.P.&P.	250	4 20	4.10	4.20	unch.	5¼	3 80
Aquitaine	7509	25	24	24½	+ ½	29¼	23⅜
Alberta Gas	1520	47¾	47¼	47¾	— ¼	52½	43½
Argus "C" Pfd.	18100	8⅜	8½	8⅜	unch.	10¼	8¼
Asbestos	1560	29½	27¾	29½	+ 2	36¾	25½
Atlantic Sugar	1110	6½	6⅛	6½	+ ⅜	8⅛	6
Bank of Mtl.	23986	15¾	15⅜	15½	— ¼	17	14⅛
Bk of N.S.	11999	28⅝	27⅜	28	+ ¾	29	20¾
Ban. Can. Nat.	13415	14⅛	13½	14	+ ½	14½	12½
Banque C&D	1280	14	13⅝	14	+ ¾	15	9⅝
Banque Provinc.	4305	13	12¾	12¾	unch.	13	9¾
Bell "B" Pfd.	7155	53⅜	52½	52⅞	unch.	53⅜	52
Border Chem.	13355	8	6⅛	8	+ ⅜	7¾	5
Bell Canada	2693	51¾	51	51½	+ ½	50	43⅜
do "A" Pfd.	10825	11⅜	10½	10½	— 1	55¾	50
Bombardier	4120	6 05	5 70	5 90	unch.	14¼	10½
BP Oil & Gas	13874	17⅛	15¾	16½	— ⅜	7 55	5 50
Brascan	1200	17	17	17	unch.	20½	14¾
B.C. Forest	50	38¼	38¼	38¼	+ ¼	25½	16¼
do Pfd.	3170	60	58¼	60	+ ½	42	38
B.C. Telephone	350	26½	26	26½	+ ½	68¼	58
do Pfd.	9765	5¼	4.95	4 95	— 05	26½	25⅜
Brinco	200	8¾	8½	8¾	+ ¾	6¼	4.80
Bruck Mills "B"	2440	4 20	3 90	4 15	+ .15	9	7¼
CAE Ind.	23864	24½	24⅜	24½	+ ½	5⅞	3 65
Calgary Power	150	3 15	3 15	3 15	+ .15	29½	23⅞
Campeau	1510	6½	6⅛	6½	+ ⅜	4 75	3 00
Can. Cem-Laf.	3158	43½	41½	43½	+ 1½	45¼	38
Can. Cem. Pfd.	148	20	20	20	— ½	21½	18¾
C.&D. Sugar	125	30½	30½	30½	unch.	37	29¼
Can. Malting	45	25	25	25	+ 1	25¾	22
Can. Packers	3000	18	17¾	18	unch.	24	17¾
C. Perm. Mtge.	3740	18	17	17½	+ ⅜	18	11⅜
Can. Stmships	2305	39	38	38⅝	+ ¼	39	28½
do. pfd.	1880	5½	5	5½	+ 90	5½	4.40
Cdn. Arena	17145	16	14	16	+ 2	16	9
Cdn. Breweries	4660	6¼	6	6⅛	unch.	8½	6
Cdn. Cabiesys.	5966	13	12⅝	13	+ ¼	13⅜	10½
Cdn. Hydrocarb.	8825	11¾	11¾	11¾	— ¼	17⅞	11¾
Cdn. Hydro Pfd.	600	14½	14½	14½	— 1	15½	14½
Cdn. Im. C. Bk.	17366	22⅜	21½	22⅜	+ ¼	24¾	19
CIL	3258	11¾	11⅛	11¾	+ ¾	14	10⅝
Cdn. Javelin	2506	10½	9 90	10¾	— 2⅜	16¾	9 90
Cdn. Int. Power	4447	22¾	22	22¾	+ ½	25¾	19½
Cdn. Marconi	255	3 00	3.00	3 00	+ .40	4 40	2.60
Cn. Pac. I. Pfd.	6850	23⅝	22¼	23⅜	+ 1⅜	27¾	21
do Wts.	1500	2 50	2.25	2 30	+ .25	5.15	1 85
do Ltd.	51739	12⅛	11¾	11⅞	— ⅜	13⅞	11¾
do Pfd.	2300	9¼	9	9¼	+ ⅛	10½	6
do $3 Pfd.	12769	10½	10¼	10½	+ ⅛	12	8⅞
Cdn. Reserve	600	5 30	5 30	5 30	—.05	5.25	4 50
Cdn. Tire Corp.	275	32	32	32	— 4	38	29
Cdn. Tire "A"	1875	31½	30¾	31	unch.	38	26
Cdn. Vickers	250	10	10	10	unch.	12	8½
Canron	3050	18	16⅝	17¼	+ ⅜	19¼	14½
Cent. Dynamics	1600	.55	.55	.55	— .10	.99	.55
Cent-Del Rio	4265	15	14½	14¾	— ¼	17⅝	12
Charter Ind.	400	1 10	1.10	1 10	unch.	2 30	1 05
Chemcell	14165	4.60	4.35	4.35	— .20	6⅝	4 00
do Pfd.	300	11	11	11	+ ¼	13	10¾
do Pfd.	300	20	20	20	unch.	21¼	19½
Chum "B"	700	7¾	7⅜	7⅜—	⅜	8	5⅞
Columbia Cell.	200	2.60	2.60	2.60	— .15	7⅜	2 60
do Pfd.	900	9	9	9	+ ¼	18	8¾
Cominco	7630	19	18	19	+ ½	25⅜	18
Comm. Holiday	300	9½	9½	9½	+ ½	12⅞	9
Cockfield Brown	100	6	6	6	— ⅛	7¼	5
Bathurst	4965	6¼	5½	5¾	— ⅜	12½	5½
Cons. Bath. Pfd.	1310	9¼	8¾	9⅛	+ ⅛	18⅜	8½
Cons. Textile	1032	5¾	5½	5¾	unch.	7	5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang	1970-1971 Haut	Bas
Consum. Glass.	2794	12	11½	11½	— ½	15	11½
Corby Dist. "A"	100	22	22	22	+ 1	25¼	20¼
Consum. Gas	5045	19⅜	18⅝	19⅜	unch.	21¾	18¾
Credit Foncier	2331	55½	55	55	— 1	59¾	44¼
Cr. Zeller. (A)	200	17⅞	17⅛	17⅞	+ ⅜	....	....
Crush Int.	3700	17¾	17½	17½	— ⅛	20½	14⅝
Cygnus "A"	2000	5	5	5	unch.	6⅜	4 80
Denison	622	21	20½	20½	+ ½	32	19
Dist.-Seagrms	11008	53	51½	53	+ ¼	57¾	49¾
Dome Pete.	7700	28¼	26⅞	28	+ ¼	39½	26⅞
D. Bridge	940	23	22	23	+ 1	25¼	19
D. Coal pfd.	400	22⅛	22	22⅛	+ ⅛	26	21
Dofasco	6295	21¾	20⅛	21	+ ¾	27⅛	20⅛
Dom. Glass	1525	9¾	9⅝	9¾	— ¼	16¼	9½
Dom. Lime	400	6⅝	6⅝	6⅝	— ½	8	5¼
Dom. Stores	4450	14	13¾	14	unch.	14½	9¾
Dom. Textile	5052	18	17½	18	+ ¼	29	20¾
Domtar	5705	9⅞	9⅝	9⅞	unch.	14¼	12½
Donohue Bros.	725	5	5	5	— ¼	15	9⅝
Donohue Pfd.	600	14¾	14¾	14¾	unch.	13	9¾
DuPont	730	17¼	17	17	— ⅛	53⅝	52
Dup. Freres "A"	975	6	5⅞	5⅞	unch.	7¾	5
East. C. Sav.	2055	9¼	9½	9¼	unch.	50	43⅜
En. & Heat "A"	325	2 00	1.85	1.85	— .25	55¾	50
Falconbridge	2927	66	63	64	+ ½	14¼	10½
Fin. Collect	5168	14	13	14	+ ¾	15	9⅝
Fleetwood	150	8½	8½	8½	+ ⅛	13	9¾
Fraser Co's	10701	12½	12	12½	+ ⅛	53⅜	52
Fulcrum	100	3.30	3 30	3 30	unch.	7¾	5
do Pfd.	100	8⅜	8⅜	8⅜	unch.	50	43⅜
Gaz Metrop.	1646	5¼	4 85	4 90	— ½	55¾	50
Grafton	400	17¾	17¾	17¾	+ ¼	14¼	10½
Genstar	1027	11¼	10⅝	11⅛	+ ⅛	7 55	5 50
Glengair	3100	1.50	1 50	1 50	unch.	20½	14¾
Gt. B.&C. In.	5267	18½	17	18½	+ 1½	25½	16¼
Great-West Life	120	41	41	41	— 2¾	42	38
Guaranty Trust	800	13½	12¾	13¼	+ ¼	68¼	58
Guar. Rts	22100	.50	.39	.49	——	26½	25⅝
Gulf Oil	15418	24¾	23¼	23¾	— 1	6¼	4.80
G.L. Paper	255	14½	14½	14½	+ ⅝	9	7¼
Greyhound	500	2 00	1.95	2.00	unch.	5⅞	3 65
Grissol	100	6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜	29½	23⅞
H.B. Oil&Gas	1700	41½	41	41½	+ ⅜	4 75	3 00
Handy Andy	425	3 50	3 50	3 50	unch.	45¼	38
Hawker Sidd.	1450	2 05	2 00	2 05	unch.	21½	18¾
do Pfd.	30	57	57	57	— 4	37	29¼
Hollinger	525	34⅝	34	34	— 1¾	25¾	22
Home Oil "A"	29775	31⅛	29½	29½	— 1½	24	17¾
do "B"	233	31½	31½	31½	unch.	18	11⅜
H. Smith pfd.	675	25	25	25	— 1	39	28½
Hud. Bay Min.	4280	17⅝	16½	16¾	+ ¼	16	9
Hud. Bay Co.	6725	17¼	16⅝	17	unch.	8½	6
Husky Oil	9365	16⅜	14¾	15⅞	+ ⅜	13⅜	10½
Imperial Oil	34888	29¾	28½	29¼	— ¼	17⅞	11¾
Imasco	4565	17½	16¾	17½	+ ¼	15½	14½
IAC Ltd.	12686	18⅞	18⅜	18⅝	— ¼	24¾	19
Inglis	200	9¼	9	9¼	— ¾	10⅝	9
Inland N. Gas	210	11¾	11¾	11¾	unch.	14	9 90
Int. Nickel	54373	27½	25	27¼	+ 1½	25¾	19½
Int. Utilities	11421	39¾	38⅛	38¾	+ ¼	4 40	2.60
Int. Pipe Line	4255	28¼	26¾	27½	+ ½	27¾	21
Inv. Gr. "A"	3350	6⅝	6¼	6½	— ⅛	5.15	1 85
Inv. Group Pfd.	150	17⅜	17⅜	17⅜	— ½	13⅞	11¾
Island Tele.	237	18⅛	18	18⅛	+ ⅛	10½	6
Ivaco	22200	13¾	13½	13¾	unch.	12	8⅞
Jamaica P.S.	1000	25	25	25	+ .03	5.25	4 50
Kaiser Res.	235	4 00	3 80	4 00	+ .25	38	29
Koffler	1820	14½	14⅛	14⅛	— ⅛	38	26
Labatt	2594	22¼	21½	22⅛	+ ⅝	12	8½
do. pfd.	1923	22⅜	22	22⅜	+ ⅛	19¼	14½
Lar. Fin.	4025	9	8¾	8¾	+ ⅛	.99	.55
Loblaw "A"	5125	5 00	4 90	5 00	— ⅛	17⅜	12
Loblaw "B"	2060	4 90	4 75	4 95	— .05	2 30	1 05
Loeb M.	1695	3 60	3 50	3 50	— .05	6⅝	4 00
Logistec Corp.	400	8	8	8	— ⅛	13	10¾
MacLaren A	5350	14½	14¼	14½	+ ½	21¼	19½
MacLaren B	200	14½	14½	14½	— ¼	8	5⅞
MacM.-Bloed.	2490	21¾	20¼	21½	+ 1	2 60	2.60
Magnasonic	475	7	7	7	unch.	9	6¼
Marche Union	200	3 85	3 85	3 85	+ .20	4 75	3 25
Maritime Tel.	2224	20	19⅝	20	unch.	22⅝	18¾
Massey	38817	9½	9	9⅜	— ⅛	13	9
Melchers	575	9¾	9½	9½	+ ¼	12	9
Metro Pfd.	775	15¼	15	15	+ ¼	16½	13⅞
Microsystems	2034	4 90	4 75	4.90	+ .15	7	4 10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang	1970-1971 Haut	Bas
Molson "A"	1463	17½	16½	17½	+ ⅞	19½	15⅛
Molson "B"	5550	17½	17	17½	+ 1	19	15⅛
Monenco	585	6¼	6¼	6¼	+ ⅛	7½	6
MSN Ltd.	125	6	6	6	— ½	8	3 95
Mtl. Trust	5090	18¼	17	17⅝	— ⅜	18¼	11
Moore Corp.	20530	34¾	33	33⅞	+ ⅛	38¼	33
Morse "A"	850	11½	11	11	— ¼	6⅜	4 80
Nat. Sea Prod.	1788	8⅛	7⅞	8	— 1	32	19
Nat. Trust	2750	28¼	28¼	28¼	+ ¼	57¾	49¾
N.B. Tel.	1045	13¾	13½	13¾	+ ⅛	39½	26⅞
Nfld. Lt. & P.	1800	10	9½	9½	unch.	25¼	19
Noranda	26216	26½	23¾	26⅜	+ 1⅜	26	21
Nor. & C. Gas	7350	14¼	13⅜	13⅞	+ ⅛	27⅛	20⅛
N.S. Lt. & P.	12802	10½	10	10	unch.	16¼	9½
Nor'west Sports	130	6¾	6¾	6¾	— ⅝	8	5¼
Peoples Stores	100	9	9	9	+ ⅛	14½	9⅞
Oshawa "A"	1070	10¼	10	10	+ ½	19¾	12¼
Pac. Pete	20380	30¼	29⅜	29¾	+ ¼	15½	9⅛
Orangeroof	400	4 15	4 10	4 15	— 20	8⅝	5
Petrofina Can.	2726	18⅞	18⅜	18⅜	unch.	19	14¾
Phillips Can.	500	9¼	9¼	9¼	— ¼	19½	14½
Placer Dev.	1394	19⅞	18¼	19⅞	+ 1⅜	6½	5⅞
Provigo	37575	5½	5½	5½	unch.	9¾	8⅞
Popular Ind.	750	1 60	1 60	1.60	+ .05	3.00	1 75
Power Corp.	6750	4.45	4 25	4 45	+ .10	155	62
do .5% pfd.	925	8⅛	8	8⅛	+ ⅛	15½	7
Price Co.	2597	A	5¾	5⅞	— ⅛	10½	6
Rapid Data	3005	4 20	4 00	4 05	+ .05	21	12
do. pfd.	2100	4 75	4 20	4 75	+ .10	4 50	3.30
Que. Tele.	6750	13¼	12½	13	— ¼	9⅛	8
Que.-T. '65 P.	100	12	12	12	unch.	6⅝	4 55
QSP Ltd	1470	11¼	10¾	11	— ¾	19½	14⅜
Readers Dig.	1100	8	7½	8	+ ½	13⅜	10⅛
Reichhold	400	9	9	9	unch.	2 50	1.50
Reitman's	3125	18¼	17¼	18	+ ½	18½	10¼
Reitman's A	1400	16	15½	15½	— ½	47½	38
Rio Algom	2235	13¼	12¾	13⅛	+ ⅛	13½	9¼
Rolland "A"	361	2 65	2 55	2 65	+ .10	.50	.39
Rothmans	150	15	15	15	+ ¾	26⅞	20
Roth. "B" Pfd.	700	19	18½	19	+ ¾	21¼	12⅞
Royal Bank	19998	26¾	25¼	25¾	+ ⅜	2 30	1.35
Royal Trust	7917	36½	36	36½	+ ⅛	7½	4 50
R. Tr. M. Pfd.	100	15	15	15	— ½	49½	37⅜
Safeway	1000	14½	14	14½	— ¼	3.50	3 50
St. Law. C. A	915	34½	34	34½	— ⅜	3 40	2 00
St. L. Corp. P.	100	70	70	70	unch.	61	57
Scott-LaSalle	1600	10¼	10¼	10¼	— ¼	42	34
Selkirk	7206	14	14	14	— 1⅛	38½	24⅞
Scott's Rest.	600	13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜	16¾	11
Shell Can. A	3850	34¼	33	34⅛	+ 1⅜	38¼	33
Shell Inv. P.	530	34	33⅝	34	— ¼	36¾	29
Shell Inv. W.	3111	14⅛	13	14⅛	+ ¾	38½	33
Sher-Williams	495	15	14	15	+ ⅛	18⅛	13
Simpsons	6525	20	18⅞	19¾	+ ⅛	15	12
Simp-Sears A	150	26	25½	26	unch.	22	17⅜
Soc. Gen. Fin.	150	2 60	2 60	2 60	unch.	27½	23
Southam Pr.	275	68¾	66½	68¾	+ 4½	5⅛	2 55
Steel of Can.	17481	23⅜	21¼	22⅜	+ ¾	68¾	54
Steinberg's A	2879	18¾	18¼	18¼	— ½	29¾	21¼
Tor. Star B	75	31¾	31¾	31¾	+ ¼	33¾	13⅜
Superior Et.	2250	2 50	2 05	2 50	+ .50	24	18½
Texaco Can.	6760	33¾	32¾	33½	+ 1	4 95	2 00
Tor.-Dominion	7088	25⅜	24½	25⅜	+ ⅜	35¼	27¼
Traders "A"	6175	14⅜	12½	14⅛	+ 1⅜	26¾	19⅛
Tr.-Can. Pipe	3726	34½	34	34	+ ⅜	14⅜	9¾
Tr.-Can. Pfd.	150	42⅛	42⅛	42⅛	+ ⅝	37¼	34
do. pfd.	90	64½	64½	64½	— 1¾	69⅞	61¾
Trans Mtn.	2800	21	20⅛	21	+ ⅞	25	19⅜
Trizec	238440	1 70	1 40	1 55	— .05	2 00	1 10
Tr. Gen. Can.	255	22½	22½	22½	— 1	29	17
Union Carb.	200	13¼	13¼	13¼	— ¾	18¼	13⅛
UAP Inc. A	1110	17	16¼	17	+ 1	17	12
Ultramar	308	4⅛	4⅛	4⅛	— ¾	7⅞	4⅛
Velcro	3350	13	12	12¾	— ½	24	12
Valay	400	11¾	11¾	11¾	— ⅛	14	9
Walker	9680	39⅛	37½	38⅞	+ 1⅛	40⅜	34¼
Warn-Hersey	303	3 75	3 70	3 70	— .10	4 60	3 25
Warnock Pfd.	100	10	10	10	unch.	10½	8¼
Webb & K	6400	35	31	35	— .05	50	12
Weldwood	400	11¼	11	11¼	— ⅛	14	9
Westburne	100	10	10	10	— 2¼	23	08
Westcoast	2245	24¼	23½	24	unch.	38½	33
Weston	1250	14⅜	13¾	14⅜	+ ⅜	18½	16
Woodward St	4700	22	22	22	+ ¾	38¼	33
Zeller's	735	14⅝	14¼	14¼	— ⅜	16	12
Zeller's Pfd.	64	41	41	41	unch.	41	34

■ toronto

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.	Haut	Bas
Industrielles							
Abitibi	20105	$ 6⅛	5¾	6	+ ⅛	8¾	5½
Acres Ltd	7510	$10	9	9⅛	—	13⅜	8⅜
A.G.F.M	1825	350	335	350	+25	9	325
Agra Ind	2600	$8½	7⅞	8	+ ½	9¾	6¼
Alta Gas p	135	$76½	76½	76½	+ ⅜	79	71
Alcan	30277	$17½	16⅜	17½	+ ¾	25¼	16½
Algo Cent	3130	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛	10½	7¼
Algoma St	15727	$12	11½	11½		16¾	11⅜
Allarco Dv	1800	480	425	480	+55	8½	425
Anglo-c pr	1300	$12⅞	12⅜	12⅜	— ½	15¼	12⅜
Aquitaine	8244	$25	24	24½	+ ½	29¼	23½
Argus C pr	3647	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛	10¼	8
Asbestos	3795	$30	27½	30	+2⅜	37	25½
Atco Ind	9360	$7¼	6⅞	7⅛	— ⅛	10	6⅞
Atl Sugar	8420	$6½	6	6¼		8⅛	5⅞
Auto El	1675	$5⅛	4⅞	5⅛	+.22	7	450
Bahama	18500	13	10	13	+ 1	36	10
Bank Mtl	39880	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛	17	14¼
Bank N S	27320	$28⅜	27¼	28⅛	+ ⅞	29½	20⅜
B Cdn Nat	1710	$14	13½	14	+ ½	14¼	12½
Beaver L	9010	$14⅜	14¼	14¼	— ¼	16⅜	13½
Becker B p	1845	$8½	8½	8½		9	7½
Bell Canad	41704	$45	44⅛	44⅜	+ ⅜	50	43¼
Bell A pr	8028	$51⅞	51	51½	+ ½	55¾	50
Bell B pr	20112	$53⅜	52¼	52¾	— ¼	53⅞	50½
Black P	5350	400	370	400	+25	5	225
Block Bros	12805	295	275	280	—20	470	270
Bombrdier	1545	$11¼	10½	10½	— ¾	14⅛	10¼
Bovis Cor	23293	155	130	145	+ 5	265	115
Bow Valy	72730	$25	24	24¾	— ¼	29⅞	15
Bramalea	12019	295	260	280	—20	5¼	260
Brascan	38992	$17⅛	15⅝	16½	— ⅝	20½	15
Brdg Tank	2700	440	435	435	+ 5	5¼	220
Brinco	12788	$5¼	490	5		6¼	480
BC Sugar	1993	$17¼	17¼	17¾	— ¼	20¾	16¼
BC Phone	1977	$60	58½	59¾	+1½	69½	57⅜
Budd Auto	2130	$7⅛	6⅞	7		8¾	5½
Burns Fds	4650	$12¾	11½	11¾	— ½	14¼	8⅜
Cad Dev	27910	$7½	6⅞	7⅜		9⅛	6⅜
CAE Ind	6278	420	380	415	+25	5⅞	365
Calgary P	9408	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ½	29½	23⅞
Calvrt Die	1700	85	83	85		110	76
Campeau	1840	325	310	325	+20	485	300
Can Cem L	2216	$43½	41½	43½	+ 1¾	45	37¾
Can Malt	3716	$26⅛	24¼	25⅞	+ 1⅞	26⅛	21¼
C Packrs	3300	$18	17⅜	18	+ ⅛	23¾	17¼
Can Perm	19517	$18	17	17⅛	— ⅛	18	10¾
CSL	6402	$39	38½	38¾	+ ½	39	28
CSL pr	5474	$5½	490	5½	+90	5½	425
Chib. Copper	13786	$6¼	6	6⅛	— ⅛	8½	6
C Cabless	3540	$13	12⅝	12⅞	— ⅛	13¾	9⅜
Cdn Can A	2000	$5¾	5½	5⅝	+ ⅛	6⅞	455
CC Manag	10700	$13	12¾	12¾	— ¼	14¾	10¼
C Curtis	5400	65	61	61	— 2	125	60
Cdn Equty	1500	$8½	8⅛	8⅜	+ ⅛	13	7¼
CGE pr	2110	$25	24¾	25		30	23
C Goldie	1400	355	345	355	+10	6⅛	325
C Hydro	4700	$12¼	11½	11½	— ¾	18	11½
C Imp Bank	47167	$22¾	21⅜	22⅜	+ ¼	24⅞	17⅜
C Ind Gas	24261	$9⅜	9	9⅜	+ ½	12¾	8⅞
CIL	2015	$11¾	11	11¾	+ ⅜	14	10½
C Manoir	2320	280	250	280	+20	410	250
C Marconi	4847	325	270	280	+15	445	250
C Occental	1230	$7¾	7½	7¾	— ⅛	11	7¼
CP Inve pr	15509	$23½	22⅛	23½	+ 1½	27⅞	21
CP Inve w	46609	250	210	230	+15	515	185
CP Ltd	126905	$12⅛	11¾	11⅞	— ⅜	14⅜	11¾
CPL $3. pr	46190	$10⅜	10¼	10⅜	+ ¼	12⅜	8¾
CPL UK p	3251	$9¼	9	9¼	+ ¼	10⅜	5⅝
Cdn Tire A	17259	$31¾	30⅜	31	— ⅜	39	24½
Canron	3070	$18	16⅜	17¼	+ ½	19½	14½
Capit Div	18900	49	45	45	— 5	155	45
CDRH Ltd	2525	460	435	440	+25	7½	415
Chemcell	21817	460	425	435	— 5	6⅜	290
Chrom	21300	150	150	150		180	125
Chrysler	4720	$29¼	28	28	— ⅞	33½	25
Cockfield	300	56	6	6	— ¼	6½	6
Codville A	2200	355	340	340	+ 5	400	260
Columbi p	1325	$9	8½	9	+ ⅜	18½	8½
Cominco	26161	$19⅛	17⅞	18¾	+ ¼	25⅜	17⅞
Comtech	7800	190	175	185	— 5	255	160
Con Bath	7362	$6¼	5½	5¾	— ¼	12½	5½
Con Bath p	1821	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅛	18⅝	8½
Con Textile	5503	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ¼	7⅛	425
Con Distrb	6655	$24¼	23⅜	24		27⅛	16½
Cons Gas	22659	$19½	18⅞	19⅜		21⅞	18⅜
Contnl F	11900	160	150	155	— 5	240	150
Cooper C	1850	$14½	13½	14¼	+ ¾	15½	8⅞
Cornat Ind	3851	150	140	150	+ 5	180	125
Corp Food	1500	$7¼	6¼	6½	—

Les Chats-Tigres éliminent Ottawa 23-4 hier...

Retour triomphal de Gabler à Hamilton

HAMILTON (Le Devoir) — Le match d'hier après-midi au stade Ivor Wynne pourrait bien s'intituler "le retour heureux de l'enfant prodigue", à quelques nuances près. En effet, Wally Gabler, le quart-arrière que les Chats-Tigres avaient congédié à mi-saison mais qu'ils ont rappelé d'urgence (à quelles conditions? On ne le saura peut-être jamais!) Juste à la veille des éliminatoires de la ligue Canadienne de football, a effectué un brillant retour au jeu pour mener les siens à une victoire convaincante de 23-4 sur les Rough Riders d'Ottawa, dans la demi-finale de la section Est. Hamilton avance ainsi contre les Argonauts de Toronto dès dimanche prochain, dans une série finale de deux parties au total des points pour le droit de passer au match de la coupe Grey.

Gabler, qui remplaçait le quart-arrière régulier Joe Zuger, victime d'une dislocation à l'épaule dimanche dernier à Toronto, a brillamment dirigé l'offensive des siens, mêlant bien les courses au sol aux jeux de passes pour complètement bafouer une défensive outaouaise quand même alerte et déterminée. Durant ce temps, la recrue Rick Cassata, son vis-à-vis, manquant peut-être un peu de précision, surtout d'expérience, ne parvenait jamais à ébranler la brigade défensive hamiltonienne, toujours solide et à son meilleur pour cette rencontre.

Le demi Dave Buchanan a réussi les deux touchés des siens, attrapant d'abord une passe de Gabler au fond de la zone des buts juste avant la mi-temps pour procurer une avance de 8-4 aux siens, puis effectuant un attrapé spectaculaire sur le dernier jeu du 3ème quart, une passe électrisante qui couvrit 43 verges.

Le botteur de précision Tommy Joe Coffey ajoutait neuf autres points grâce à deux placements, deux convertis et un simple sur un 3ème placement raté. Enfin, Paul McKay, qui prenait la relève de Zuger pour les bottés de dégagement, y allait de deux longs simples pour autant de points, profitant d'un vent continuel dont les raffales atteignaient parfois 40 milles à l'heure.

Contrairement à leurs rivaux, les Rough Riders ne surent profiter du vent lorsqu'il jouait en leur faveur, se contentant à peine d'un long simple de Marcel Deleeuw au tout début du match puis d'un court placement de Gerry Organ au 2ème quart, lorsqu'ils connurent leurs meilleurs moments offensifs face au vent.

Les deux équipes, qui s'étaient livrées à de véritables comédies d'erreurs en saison régulière, étaient méconnaissables hier tant elles jouèrent de façon à la fois prudente et efficace. En effet, les 26,741 spectateurs transis de froid n'assistaient qu'à deux "cadeaux", une interception de chaque côté, qui n'eurent aucune conséquence sur le pointage final.

C'est Gabler en fin de compte qui fit la différence, utilisant bien Max Anderson et Buchanan sur des courses hors-l'aile au tout début pour forcer la défensive rivale à "s'ouvrir", puis envoyant Dick Wesoloski au centre de la ligne de mêlée quand il ne courait pas lui-même avec le ballon.

Ironie du sort, Gabler est venu bien près de ne pas participer à ce match, ce qui aurait pu être très coûteux pour Hamilton. En effet, il y a deux semaines, quand les Alouettes de Montréal perdirent les services du réserviste Jim Chasey blessé contre Winnipeg, ils firent appel au "chômeur" pour venir seconder Sonny Wade, lui-même pas tout à fait rétabli d'une séparation de l'épaule. Malheureusement, pour une question qui demeure à ce jour plutôt mystérieuse, Gabler refusa de signer un contrat après s'être entraîné deux jours avec les Alouettes. Ces derniers, Wade à la barre de direction, furent vaincus 9-7 par Ottawa dans le match suivant, ce qui permit aux Riders d'atteindre la demi-finale et à Gabler de rejoindre son ancienne équipe et effectuer un retour triomphal à Hamilton.

SOMMAIRE

Premier quart

Ottawa, simple de Deleeuw, 72 vgs. 3:13
Hamilton, simple de McKay, 43 vgs. 11:22

Deuxième quart

Ottawa, placement d'Organ, 12 vgs. 10:52
Hamilton, touché de Buchanan, passe de Gabler, 14 vgs, converti par Coffey. 13:25

Troisième quart

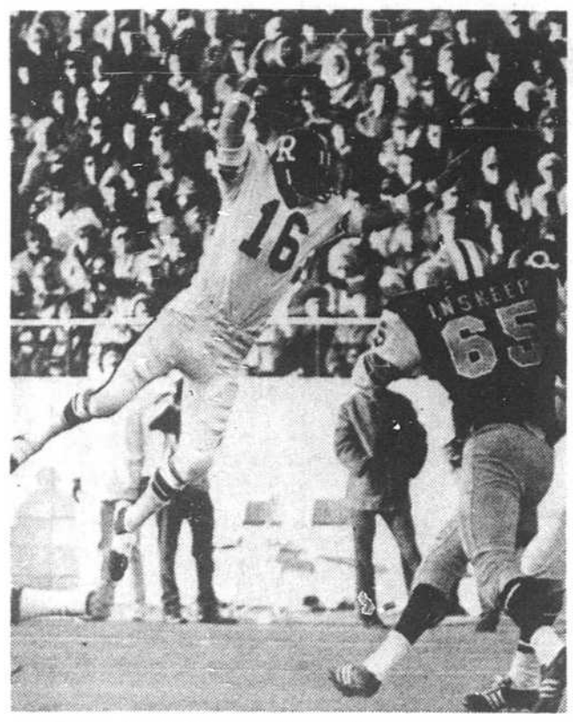
Hamilton, placement de Coffey, 27 vgs. 4:34
Hamilton, simple de Coffey, 89 vgs. 11:05
Hamilton, simple de McKay, 60 vgs. 12:47
Hamilton, touché de Buchanan, passe de passe de Gabler et course, 43 vgs, converti par Coffey. 14:59

Quatrième quart

Hamilton, placement de Coffey, 20 vgs. 6:53

Ottawa	1	3	0	1	4
Hamilton	1	7	12	3	23

Assistance: 26,741 spectateurs.



VEUT-IL S'ENVOLER? Rick Cassata, quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, a sans doute songé, au cours du match demi-final disputé hier à Hamilton, que des ailes l'aideraient certes à se débarrasser d'adversaires trop coriaces. (Téléphoto CP)

Les sports à la pige

JACK NICKLAUS, bien qu'il ait joué 73 samedi après son extraordinaire ronde de 62 vendredi dernier, a réussi 70, hier, soit 2 coups sous la normale, pour finir avec un total de 274 et gagner le tournoi international de golf Dunlop, doté d'une bourse totale de $28,000, à Sydney, Australie. Il a donc fini 14 coups sous la normale pour les 4 rondes, ce qui lui donnait une remarquable avance de 7 coups sur ses plus proches rivaux, Bruce Crampton et Peter Oosterhuis (281). Les Australiens Kel Nagle et David Graham ont fini avec 283, Gary Player devant se contenter de 286 et Bruce Devlin de 291. Le tournoi fut disputé sur le parcours de 6,642 verges du club Manly à normale-72, plus de 8,000 spectateurs assistant à la ronde finale d'hier.

BROOKS ROBINSON a frappé 2 circuits et Frank Robinson et Andy Etchebarren un chacun, hier, alors que les Orioles de Baltimore ont blanchi les Géants de Yomiuri, à Tokio, au compte de 7-0 lors d'une partie hors-concours arrêtée après 5 manches à cause de la pluie. Samedi, les deux équipes avaient fait match nul 9-9 en 10 manches, Boog Powell frappant 2 circuits et Mark Bélanger et Paul Blair un chacun. Trois joueurs du Yomiuri eurent aussi des circuits, dont le célèbre Koji Ano. Le dossier du Baltimore au Japon est maintenant de 8 victoires et de 2 matches nuls.

VIRGINIA WADE a gagné la finale féminine du tournoi de tennis Dewar, samedi, à Aberavon, pays de Galles, en triomphant d'Evonne Goolagong aux comptes de 7-6, 6-3. Dans la finale du simple masculin, Bob Hewitt a vaincu Gerald Battrick 7-5, 6-4. A Stockholm, le Noir Arthur Ashe a gagné le championnat omnium de Stockholm en triomphant en finale de Jan Kodes 6-1, 3-6, 6-2, 1-6 et 6-4, le match durant 150 minutes. Dans la finale du double masculin, Stan Smith et Tom Gorman ont vaincu Ashe et Bob Lutz 6-3, 6-4.

CLARENCE CAMPBELL et les gouverneurs de la ligue de hockey Nationale se réuniront, aujourd'hui et demain à New York, pour décider s'ils vont accorder deux autres concessions et ainsi avancer d'une année une expansion qui n'était prévue que pour 1973-74. Les deux villes qui semblent avoir la préférence sont Atlanta et Long Island, toutes deux ayant de nouveaux amphithéâtres pour le hockey. Cette 3ème expansion de la LHN en 5 ans a pour raison la menace que représente la nouvelle association Mondiale du hockey. Neil Shayne, président de la concession new-yorkaise déjà accordée par l'AMH, a inscrit en fin de semaine une poursuite ayant pour but d'empêcher la ligue Nationale de s'installer, plutôt que lui, au nouvel amphithéâtre des Vétérans du comté de Nassau, L.I., M. Shayne ignorant le fait que les représentants de cet amphithéâtre aient fait une demande auprès de la LHN huit mois avant même qu'on annonce la formation de l'AMH!

ARNOLD PALMER a failli, par un coup, remporter le tournoi de golf "Arnold Palmer", d'une durée de 36 trous, samedi à Kawasaki, Japon. C'est l'ancien joueur japonais de la Coupe du Monde, Tadashi Kitta, qui a gagné avec un total de 70-72-142. Palmer a joué 70-73-143 durant les 2 jours du tournoi.

ROBERT LACOURSIERE, de Saskatoon, président de la Fédération canadienne de baseball amateur, a déclaré en fin de semaine que le Canada participera pour la 4ème fois à la Série Mondiale du baseball amateur, celle-ci, cette année, étant présentée à Cuba. L'équipe canadienne se regroupera à Mexico le dimanche 14 novembre et s'exercera pendant 5 jours à Cuba avant de participer au tournoi qui se déroulera du 21 novembre au 5 décembre. Environ 15 pays y seront représentés. Parmi les joueurs canadiens, on remarque Gilles Robichaud et Marc Ouellette, de Montréal; Michel Baudry, de Saint-Ambroise-de-Kildare; et Yvon Gervais, de Maskinongé.

LES AIGLES DE PHILADELPHIE de la ligue de football Nationale ont fait parvenir un chèque de $10,000 au fonds qui a été organisé au nom du fils de 23 mois du joueur Chuck Hughes, des Lions de Détroit, récemment décédé, d'une attaque cardiaque, au cours d'un match contre Chicago. Hughes avait joué pour les Aigles en 1967, 1968 et 1969. La police de Philadelphie a aussi contribué $106 au fonds du jeune Shane Hughes.

GARY GAMBUCCI, ancien joueur de l'équipe nationale de hockey des Etats-Unis, a été prêté au club Cleveland de la ligue Américaine par le Minnesota de la ligue Nationale. En 9 parties avec les North Stars, le rapide Gambucci avait peu joué et obtenu, à la toute première partie de la saison, un but et une passe. Le directeur général Wren Blair a dit qu'il voulait que Gambucci joue plus souvent. D'autre part, Dennis Hextall, opéré à un genou à la fin de l'été, devrait pouvoir revenir au jeu dans 10 jours.

L'ECURIE FERRARI a remporté, samedi soir et sur le circuit Kyalami près de Johannesbourg, Afrique du Sud, "Les 9 heures d'endurance" automobile en classant 2 voitures aux deux premières places, établissant aussi un nouveau record de la course. Clay Reggazoni et Brian Redman ont parcouru 355 tours pendant que Mario Andretti et Jackie Ickx, également sur Ferrari, en exécutaient 340.

LE CONSEIL MONDIAL DE LA BOXE a décidé d'ouvrir une enquête sur le championnat du monde des poids légers disputé, vendredi soir à Madrid, au cours duquel l'Américain Mando Ramos fut déclaré battu par disqualification devant l'Espagnol Pedro Carrasco. Le président Ramon G. Velasquez a ajouté que la décision du conseil serait prise après rapport du représentant de l'association en Europe, l'Italien Piero Pini. "Décision anormale et arbitraire" a affirmé le quotidien sportif Marca, de Madrid, après le match. "Nous avons honte de ce que ce ne soit pas Carrasco, mais l'arbitre — le Nigérian Adebisi Odubote — qui ait vaincu Ramos", écrit pour sa part le journal sportif "As". Les pages sportives de la presse espagnole d'information générale reflétaient la même opinion: unanimité contre l'arbitre.

Lancaster a le meilleur sur Don Jonas: 34-23

REGINA (Le Devoir) — Le vétéran Ron Lancaster, qui fait la pluie et le beau temps dans la ligue Canadienne de football depuis 11 saisons dont les neuf dernières à titre de quart-arrière des Roughriders de la Saskatchewan, a eu le meilleur sur son jeune rival, Don Jonas, des Blue Bombers de Winnipeg, samedi après-midi au Taylor Field de Regina. Avec comme résultat que les Riders l'emportèrent 34-23, dans un match demi-final décisif de la section Ouest pour le droit d'affronter les Stampeders de Calgary en finale.

Le match fut disputé par une température à peine au-dessus de zéro et un vent de 25 milles à l'heure. D'ailleurs, seulement 14,448 amateurs se présentèrent au stade, la plupart bien emmitouflés dans des costumes de moto-neige.

La différence entre la victoire et la défaite survint dans les courses au sol où chaque club cherchait à conserver le ballon aussi longtemps que possible lorsqu'il jouait face au vent. Le solide centre-arrière George Reed procura cet avantage aux Roughriders en portant le ballon à 31 reprises pour des gains totaux de 128 verges et deux touchés. D'ailleurs, Régina accumula autant de verges au sol que dans les airs, soit 208, tout en limitant les Bombers à seulement 76 verges au sol. Le costaud Mack Herron, seule menace réelle des visiteurs, ne parvenait que très rarement à percer la solide ligne défensive ennemie.

Jonas l'emporte

Jonas, qui a dirigé l'offensive la plus explosive dans la LCF cette saison, a encore une fois été superbe, surtout sur la passe où ses 15 réussites en 30 lancers procurèrent trois touchés à son club ainsi que 266 verges. Malheureusement, comme ce fut le cas trop souvent cette saison, la brigade défensive se montrait fort généreuse et Lancaster, avec toute son expérience, eut tôt fait de déceler les faiblesses. C'est ainsi qu'il n'effectuait que 19 passes mais en complétait 15, dont trois pour des touchés, même s'il fut victime d'une interception.

Les Bombers fournirent un effort de tous les instants après avoir concédé une avance de 14-0 à leurs rivaux dans le quart initial. Ils profitaient du vent pour réussir eux-même deux touchés au 2ème quart, dont l'un spectaculaire sur une passe-et-course Jonas-à-Bob Larose dans la dernière seconde de jeu, tout en concédant un 3ème majeur à l'adversaire, et ils ne tiraient de l'arrière que par 21-15 à la mi-temps.

Les vainqueurs ne menaient plus que par 27-23 après 45 minutes de jeu quand survint un point tournant dans le match. Face au vent, les Bombers se retrouvaient à la 15ème verge ennemie sur un 3ème essai et six verges à franchir.

SOMMAIRE

Premier quart

Saskatchewan, touché de Bailey, passe de Lancaster, 32 vgs, converti par Abendschan, 4:59
Saskatchewan, touché de Ford, passe de Lancaster, 17 vgs, converti par Abendschan, 14:11

Deuxième quart

Winnipeg, touché de Ribbins, passe de Jonas, 30 vgs, converti par Jonas, 2:01
Winnipeg, simple de Heighton, 75 vgs, 2:05
Saskatchewan, touché de Reed, plongeon d'une verge, converti par Abendschan, 9:19
Winnipeg, touché de Larose, passe de Jonas et course, 83 vgs, converti par Jonas, 14:59

Troisième quart

Saskatchewan, touché de McKinnie, passe de Lancaster, 10 vgs, converti raté par Abendschan, 4:52
Winnipeg, touché de Larose, passe de Jonas, 3 vgs, converti par Jonas 10:40
Winnipeg, simple de Heighton, 85 vgs, 10:50

Quatrième quart

Saskatchewan, touché de Reed, plongeon d'une verge, converti par Abendschan, 12:24

Winnipeg	0	15	8	0	23
Saskatchewan	14	7	6	7	34

Assistance: 14,488 spectateurs.

Autre surprise dans la Nationale

Les Jets battent KC 13-10!

NEW YORK (PA) — Les Jets de New York, utilisant d'habile façon les vents capricieux du stade Shea comme 4ème demi défensif, ont contre-carré les efforts du quart Len Dawson et de l'ailier Otis Taylor pour vaincre les redoutables Chefs de Kansas City 13-10. Bobby Howfield, un ancien joueur du Kansas City, a compté les points de la victoire avec un placement de 39 verges au 4ème quart. Il n'a fait cependant aucun doute que les vents de 35m/h aient contribué à la victoire des Jets. A - 62,812.

49ers 13, Vikings 9

MINNEAPOLIS (PA) — John Brodie a enfilé une passe de six verges à travers une multitude de bras à l'ailier Gene Washington pour permettre aux 49ers de San Francisco de vaincre les Vikings du Minnesota 13-9.

Lions 24, Broncos 20

DENVER (PA) — Détroit a enregistré pas moins de 17 points au 3ème quart, puis y est allé d'un touché avec 2:19 à faire pour finalement arracher une victoire de 24-20 aux tenaces Broncos de Denver. L'offensive des perdants a produit 226 verges comparativement à 82 pour les Lions dans la 1ère demie alors que les Broncos ont pris une avance de 10-0.

Redskins 7, Aigles 7

WASHINGTON (PA) — Bill Bradley a réussi sa 2ème interception du match avec 38 secondes de jeu pour préserver un match nul de 7-7 aux Aigles de Philadelphie sur les Redskins de Washington. Un touché de Clifton McNeil sur une passe de 32 verges de Bill Kilmer vers la fin du match, a permis aux Redskins de ne pas perdre leur seconde partie de la saison. A-53,041.

Steelers 26, Browns 9

PITTSBURGH (PA) — Roy Gerela a réussi quatre placements et Terry Bradshaw a marqué un touché, avant de quitter le jeu à cause d'une blessure, pour mener les Steelers de Pittsburgh à un important gain de 26-9 aux dépens des Browns de Cleveland. Pittsburgh a compté les quatre premières fois qu'il a eu le ballon. A — 50,202.

Cowboys 16, Cardinaux 13

ST-LOUIS (PA) — Tony Fritsch, d'Autriche, a réussi un placement de 23 verges avec 1:53 à faire alors que les Cowboys de Dallas ont difficilement pris la mesure des Cardinaux de St-Louis 16-13. Roger Staubach a dirigé l'attaque des Cowboys durant toute la partie, complétant 20 des 31 passes qu'il a lancées pour des gains de 199 verges. Il a de plus marqué un touché à la suite d'une course de 60 verges. A — 50,486.

Géants 35, Chargers 17

NEW YORK (PA) — La recrue Charlie Evans a récolté trois touchés sur des courses et Coleman Zeno, dont le nom a été remis sur la liste des joueurs actifs quelques heures avant le match, a réussi quatre attrapés importants alors que les Géants de New York ont écrasé les Chargers de San Diego 35-17. A — 62,905.

Saints 21, Raiders 21

NOUVELLE-ORLEANS (PA) — Ed Hargett, remplaçant Archie Manning au poste de quart, a permis aux Saints de la Nouvelle-Orléans d'arracher un match nul de 21-21 aux puissants Raiders d'Oakland en dirigeant trois passes de touché en 2ème demie. Dave Parks a capté une passe de 10 verges de Hargett avec seulement huit secondes à faire. A — 83,102.

Faucons 9, Bengals 6

CINCINNATI (PA) — Dick Shiner a dirigé une passe de touché de 46 verges à Art Malone avec 76 secondes à faire pour permettre aux Faucons d'Atlanta de vaincre, au compte de 9-6, les Bengals de Cincinnati qui subissaient ainsi un 7ème revers d'affilée. Virgil Carter était de retour au poste de quart pour les Bengals mais il ne compléta que 10 de ses 24 passes pour des gains de 73 verges. Cincinnati n'a pas compté un touché au cours de ses deux derniers matches. A-59,604.

Dauphins 34, Bills 0

MIAMI (PA) — Bob Griese a réussi deux passes de touché et Mercury Morris a marqué un majeur à la suite d'une course spectaculaire de 46 verges pour mener les Dauphins de Miami à un éclatant triomphe de 34-0 sur les pauvres Bills de Buffalo qui en étaient à un 8ème revers en autant de rencontres. Miami (6-1-1) a ainsi conservé le 1er rang de la section est de la division Américaine devant les Colts de Baltimore (5-2) qui joueront ce soir contre les Rams de Los Angeles. A — 61,016.

Football

LIGUE CANADIENNE
Samedi
Winnipeg 23, Saskatchewan 34
(Saskatchewan passe en finale de l'Ouest)
Hier après-midi
Ottawa 4, Hamilton 23
(Hamilton passe en finale de l'Est)
UNIVERSITAIRE
Samedi
Bishop's 49, U. de Sherbrooke 2
(Bishop's passe en demi-finale canadienne)
U. d'Ottawa 0, Western Ontario 13
(Western passe en demi-finale canadienne)
JUNIOR
Samedi
Verdun 6, Burlington 43
(Burlington passe en finale canadienne)
MINIME A 8 JOUEURS
Hier après-midi
Lachine 24, Hampstead 0
(Lachine gagne le championnat provincial)
LIGUE INTERCOLLEGIALE
Senior "A"
Ahuntsic 13, St-Jean 6
(Ahuntsic gagne la demi-finale 43-19)
Vieux-Montréal 0, Trois-Rivières 74
(Trois-Rivières gagne la demi-finale 115-18)
Senior "B"
Drummondville 9, Lionel-Groulx 14
Granby 0, André-Grasset 85
(Lionel-Groux et André-Grasset passent en finale)
Junior
Trois-Rivières 17, Notre-Dame 20
Honoré-Mercier 13, LaSalle 28
Benjamin
Marieville 43, Farnham 12
Iberville 25, St-Jean 25

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er novembre, 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MISSY HOUSE INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ème jour de novembre 197p, sous le numéro 2310309. Ce 3ème jour de novembre 1971.
La BANQUE TORONTO-DOMINION.

COUR SUPERIEURE (En Faillite)
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 11-012510-71 C.S.M.

CARLOS TALAVERA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, -et- CLAUDE MERCURE, es-qualité de Syndic aux biens de Carlos Talavera Inc., résidant dans la Ville de Mont-Royal, District de Montréal, -et- AIMERIC DE GAIN DE LINARDS -et- LINA DE GAIN MELANSON, les deux autrefois résidant dans les Cité et District de Montréal, et présentement de lieux inconnus. Par ordre de la Cour, AIMERIC DE GAIN DE LINARDS -et- LINA DE GAIN MELANSON, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication du présent Avis. Copie de la Requête a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Division de Faillite, à Montréal, à leur intention.
MONTREAL
le 5e jour de novembre 1971.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No 377 767

JACQUES LEVY, résidant et domicilié à 9, Boul. Prince Val, à Ville Lorraine, district de Terrebonne,
demandeur
-contre-
DAVID GORDON HOBART, autrefois résidant et domicilié à Habitat 67, appartement 1028, à Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
défendeur

IL EST ENJOINT à DAVID GORDON HOBART à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 4 novembre 1971
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Mes Ranger, Blain & Long,
170 est, boul. Dorchester suite 260,
MONTREAL, Qué.
Avocats du demandeur

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 28 octobre 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shasper Industries Inc a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de novembre 1971, sous le numéro 2310263.
Ce 3ième jour de novembre 1971.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec
District de Montréal

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE. Prenez avis que la compagnie Association Catholique des Employés des Chemin de Fer du Canada demandera au Ministère des Institutions financières la permission d'abandonner sa charte. Gérard Légaré.

LOI DU CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que ROBERT SZASZ, exécutif, de la cité de Chomedey, du district de Montréal et de la Province du Québec, y domicilié et résidant à 952 Emerson Drive, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un ordre changeant son nom à ROBERT SAXON.
MONTREAL, le 16 octobre, 1971
STEVEN KORDA
Procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
NO: 05-815841-71

LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires à 3530 ouest, rue Jean-Talon ouest, dans les citée et district de Montréal;
demanderesse
-vs-
CARMINE DILELLA, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de MONSANTO ENTREPRISES REG'D et autrefois, ayant eu sa principale place d'affaires à 5120, rue Prince de Galles dans les cités et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT A CARMINE DILELLA à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL le 4 novembre 1971
(S) LIONEL MICHAUD
Greffier de la Cour Supérieure.
MES FERRON & FOREST,
3530 ouest, Jean-Talon
Montréal, P. Que
Avocats de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
No. 12-017310-71

William George Grace, Acheteur, de la Ville de St-Eustache, District de Terrebonne, requérant, vs. Marie Aurilina Janine Laflamme, opératrice-téléphoniste, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue, intimée. L'Intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au bureau d'enregistrement des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut, par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. Montréal, 28 octobre 1971. Jacques Perron, Registraire, Me Gérald Y. Green, Procureur, 10 ouest, rue St-Jacques, suite 909, Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE POINTE CLAIRE
ROLE D'EVALUATION 1972

En conformité avec l'Article 496 de la Loi des Cités et Villes, avis est par les présentes donné que la première séance du Bureau de Revision convoquée, pour entendre les plaintes faites en vertu de la section 495, sera tenue à l'Hôtel de Ville, 451 Boulevard St-Jwan, Pointe Claire, P.Q., lundi, le 15 novembre 1971 à 7.30 p.m.
Toute personne qui s'est plainte du Rôle d'Evaluation en conformité avec la section 495 recevra un avis spécifique du Bureau de Revision mentionnant l'heure et l'endroit de la séance à laquelle sa plainte sera considérée.
Le 15 novembre 1971, le Bureau de Revision considèrera seulement les plaintes qui auront été inscrites pour audition à cette date.
(Mme.) S.C. Larue, O.M.A.
Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No: 05-815823-71

L. H. Paul & Albert Dionne, experts comptables de la cité et district de Montréal, en capacité de fidéi-commissaires dans la faillite de Labrador Acceptance Corporation,
demandeurs Ex-Qualité
-contre-
Dame Ida Spadoni, veuve de feu Arnaldo Tonelli, de lieux inconnus,
défenderesse

IL EST ENJOINT à DAME IDA SPADONI à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 octobre 1971
MARIUS D'AMOURS
Protonotaire
Me Broderick, McQuilian & Kennedy
360 ouest rue St-Jacques, chambre 490
Montréal 126.
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
division des divorces
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
No: 12-017041-71

JOSEPH CAMILLE GASTON CHAUMONT DEMEURANT ET DOMICILIE A REPENTIGNY, district de Montréal;
requérant
-vs-
LORRAINE MARY CLARK, d'adresse et de domicile inconnus;
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée Lorraine Mary Clark est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication de cet avis;
Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces de Montréal, à son intention;
Avis est de plus donné qu'à défaut par elle de signifier et de déposer sa comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera par défaut dans cette cause et un jugement de divorce et autres mesures accessoires pourront être accordés sans autre avis.
Montréal, le 2 novembre 1971
GUY VINCENT, REGISTRAIRE ADJOINT
BELAND TRUDEAU & BASTIEN
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 05-815878

DAME MARIE BERGERON, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal;
Demanderesse
-vs-
OMER FONTAINE, d'adresse inconnue;
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
M. Omer Fontaine est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.
MONTREAL, le 4 novembre 1971
MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No.: 05-815 265-71

GABRIEL MAZLIACH, Executif de la cité et du district de Montréal,
Demandeur
-vs-
MENDEL POLLOCK, autrefois de la cité et du district de Montréal, maintenant de parties inconnues,
Défendeur
et
GRANDVUE CONSTRUCTION CO. LTD. corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaire dans la cité et district de Montréal, au 1550 De Maisonneuve Ouest, Suite 809,
et
SABA REALTIES LTD., un corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaire dans la cité et district de Montréal, au 650 rue St. Marguerite, Montréal, P.Q.
Tiers-Saisie
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur est ordonné de comparaître dans un délai de trente jours. Une copie du Bref De Saisie avant Jugement a été laissée au bureau de la Cour pour le dit défendeur.
Montréal, le 4 novembre 1971
(S) Marius D'amour
Protonotaire
OREINSTEIN RUBY MICHELIN ET ORENSTEIN
637 Craig St. W.
Chambre 308, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No: 05-815824-71

L. H. Paul & Albert Dionne, experts comptables de la cité et district de Montréal, en capacité de fidéi-commissaires dans la faillite de Labrador Acceptance Corporation,
demandeurs Ex-Qualité
-contre-
Richard Tonelli, dont la dernière adresse connue était à Cleveland, Etat d'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et maintenant de lieux inconnus,
défendeur

IL EST ENJOINT à RICHARD TONELLI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 octobre 1971
Marius D'Amours
Protonotaire
Me Broderick, McQuilian & Kennedy
360 ouest rue St-Jacques, chambre 400
Montréal 126.
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No.: 05-816 175-71

LOUISE THIBAULT, épouse de Marcel Desrochers, en instance de séparation, résidant en les cité et district de Montréal,
demanderesse
-VS-
PIERRE COULOMBE autrefois résidant en les cité det district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur PIERRE COULOMBE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTREAL,
ce 3ième jour de novembre 1971
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.
Mes Paré, Holden & Ass.,
360 St. James W. S. 1210
Montréal 126, Qué

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCL-71-10371
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 23 novembre 1971
Trois-Pistoles,
Cté Rivière du Loup, P.Q.
FOURNITURE D'ASSEMBLAGES D'ENTRETOISE PREFACONNEE POUR CONDUCTEUR ALU-ACIER
666,600 CM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 octobre 1971

LOCATION DES INSTALLATIONS DU PORT

Toute demande pour location des services ou d'installations de terminus à hangars, de hangars individuels ou autres installations portuaires sur les quais du port de Montréal, au cours de l'année 1972/73, devra parvenir au Conseil des ports nationaux, Port de Montréal, avant 17.00 heures le mercredi 15 décembre, 1971. Toutes les demandes faites à cette date seront ensuite prises en considération.

DES FORMULES D'APPLICATION SERONT DISPONIBLES À NOS BUREAUX LE 15 NOVEMBRE, 1971.

R. J. Ligtermoet,
Maitre du port,
Conseil des ports nationaux,
Port de Montréal,
Édifice du port de Montréal,
Cité du Havre,
Montréal 104, Québec.

Dryden, Tardif et Frank en vedette

Canadien fait l'affaire des Bruins

BOSTON (LE DEVOIR) – Pour la seconde fois en autant de rencontres cette saison, le Canadien a défait hier soir les Bruins de Boston au compte de 3-2 dans un match disputé à vive allure dans la ville des fèves au lard. Deux buts de Marc Tardif en première période et le 14ème de l'année du grand Frank Mahovlich en dernier engagement ont valu ce précieux triomphe aux hommes de Scotty Bowman qui occupent le deuxième rang de la section Est de la ligue Nationale avec 20 points, soit deux de moins que les meneurs, les Rangers de New York, mais avec trois de plus que les Bruins. Le Canadien a maintenant une fiche de 9-2-2 comparativement à 8-4-1 pour les Bruins.

La partie a été très rude et elle fut marquée de deux bagarres. En première période, Terry Harper et Wayne Cashman se sont chamaillés à qui mieux mieux et ils ont tous deux récolté sept minutes de punition. A la période suivante, marquée du premier but des perdants réussi par Cashman, Phil Roberto a semblé avoir eu le meilleur sur le défenseur Don Awrey des Bruins puisque ce dernier n'est pas revenu au jeu par la suite, semblant souffrir d'une blessure à un genou ou à une cheville.

Tardif a donné une avance de 2-0 aux Canadiens en marquant ses 6ème et 7ème buts de la saison à l'engagement initial, en l'espace d'une minute et demie. Son premier filet de la soirée a été réussi avec l'avantage numérique de deux joueurs. Il a déjoué Eddie Johnston après que Guy Lafleur eut attiré le défenseur Eddie Westfall à lui pour ensuite refiler le disque à Frank Mahovlich qui a décoché un lancer qu'a fait dévier l'athlète de Granby.

Quelques instants plus tard, Tarfid revenait à la charge avec un très beau but réussi d'une seule main, dans le haut du filet. Pete Mahovlich a obtenu une passe sur ce but après s'être moqué de Bobby Orr à la défensive.

Tardif a ensuite raté quelques chances de compléter son tour du chapeau dont une fois, entre autres, à la deuxième période après être parvenu seul devant Johnston qui l'a frustré. Quelques instants après Dryden a volé un but à Ken Hodge, tout juste quelques minutes avant le but de Cashman à la toute fin de la deuxième période. Dryden venait de frustrer Orr d'un but mais Cashman a pris ce retour de lancer pour faire 2-1, six secondes après la fin d'une punition à Tremblay.

Frank Mahovlich a porté l'avance des éventuels vainqueurs à 3-1 au bout de 4.50 minutes de jeu à la dernière période qui fut des plus spectaculaires. Après s'être fait ravir une couple de filets par Johnson depuis le début de la rencontre, Mahovlich n'a pas raté son coup cette fois-là après le beau jeu de passe de Lemaire à Cournoyer qui ont mérité les passes sur le but. Puis Dallas Smith, la troisième étoile de la partie après Dryden et Tardif, a rapproché son club de l'égalité moins d'une minute plus tard. Il a marqué sans aide après une montée à l'emporte-pièce d'un bout à l'autre de la patinoire.

But refusé

Avec huit minutes à jouer, Boston s'est vu refuser un but croyant que Dryden retenait le disque dans son gant. Puis un autre joueur des Bruins a raté un filet vide. Avec quatre minutes à jouer, encore une fois, Tardif a été arrêté par un Johnston alerte. Ce dernier a quitté son poste avec quelques secondes à faire pour faire place à un sixième attaquant. Mais la défensive montréalaise s'est bien gardée de faire un faux pas et ce fut un triomphe de 3-2 remporté devant des amateurs très déçus.

C'était là la première partie d'un voyage de quatre à l'étranger pour le Canadien qui poursuivra sa route avec un arrêt à Toronto mercredi soir et ensuite au Minnesota contre les North Stars qui occupent toujours le premier rang de l'autre section de la ligue et puis à Buffalo dimanche soir prochain.

SOMMAIRE

1ère période
1 Canadien: Tardif (6)
F. Mahovlich, Lafleur ... 11.31
2 Canadien: Tardif (7)
F. Mahovlich ... 13.03
Pun.: Esposito 0.36, Cournoyer 1.15, D. Smith (min. et m.c.) et Richard 2.16, Hodge 3.53, Boldirev 9.40, Orr 10.43, Cashman et Harper (min. et maj.) 14.43.
2ème période
3 Boston: Cashman (6)
Orr, Hodge ... 18.20
Pun.: Roberto et Awrey (maj.) 4.06, Leach 6.21, Harper 9.40, Houle 13.03, McKenzie 15.52, Tremblay 16.14
3ème période
4 Canadien: F. Mahovlich (14)
Lemaire, Cournoyer ... 4.50
5 Boston: D. Smith (2)
sans aide ... 5.40
Pun.: D. Smith 3.15, F. Mahovlich 8.46.
Lancers par:
Canadien 9 3 7 — 19
Boston 8 15 11 — 34
Gardiens: Canadien, Ken Dryden; Boston, Eddie Johnston.
A – 14,995.

Pingouins 1, Hawks 4

CHICAGO – Quatre buts en deuxième période de la part de Stan Mikita, Danny O'Shea, Jim Pappin et Bobby Hull ont permis à Chicago de demeurer sur un pied d'égalité avec Minnesota, à la suite d'une victoire de 4-3 sur les Pingouins de Pittsburgh. Gary Smith a perdu son blanchissage à la suite du but du vétéran Val Fonteyne au milieu du dernier engagement.

Chicago n'a accordé que deux buts en cinq parties locales en 1971-72. Pittsburgh n'a lancé que 17 fois comparativement à 30 lancers en direction de Roy Edwards.

1ère période
Aucun but.
Pun.: Burns 8.41, Magnuson 11.38.
2ème période
1 Chicago: Mikita (5)
D. Hull, Korab ... 4.09
2 Chicago: O'Shea (3)
Pappin ... 13.57
3 Chicago: Pappin (8)
Martin ... 14.17
4 Chicago: B. Hull (6)
Lacroix, Jarrett ... 16.46
Pun.: Robert 3.55, Martin 5.44 et Campbell 9.25.
3ème période
5 Pittsburgh: Fonteyne (1)
Hextall ... 10.13
Pun.: Burns 1.15, White 6.31, Mikita 7.49.
Lancers par:
Pittsburgh 9 4 4 — 17
Chicago 11 11 8 — 30
Gardiens: Pit., Edwards; Chi., Smith.
A – 16,666.

Stars 3, Flyers 0

PHILADELPHIE (PA) – Les North Stars du Minnesota sont demeurés en tête de la section Ouest de la ligue Nationale à la suite d'une autre facile victoire de 3-0 sur les Flyers de Philadelphie hier soir. Le vétéran Lorne Worsley a porté sa fiche de l'année à 5-0-2 avec un autre blanchissage. Murray Oliver, Lou Nann et Danny Grant ont marqué les buts.

1ère période
1 – Minnesota: Oliver (5)
Manne, Prentice ... 9.22
Pun.: Foley 3.44, Dornhoeter 11.40, Parise 17.32.
2ème période
2 – Minnesota: Manne (5) Prentice ... 17.36
Pun.: Reid (min. et m.c.) 0.53, Bernier (min. et m.c.) 7.17, Foley 10.57, Parise 13.27 et Foley 18.17.
3ème période
3 – Minnesota: Grant (6)
Mohns, Gibbs ... 19.03
Pun.: Kelly 4.11, Mohns 4.50, Philadelphie (servie par Kelly) 6.50, Foley 11.58.
Lancers par:
Minnesota 9 13 12 — 34
Philadelphie 7 9 11 — 27
Gardiens: Minnesota, Worsley; Phil, Favell.
A – 3,607.

Wings 3, Sabres 3

BUFFALO – Un but du joueur de défense Doug Barris à moins de quatre minutes de la fin a permis aux Sabres de Buffalo de s'en tirer avec une rencontre nulle de 3-3 avec les Red Wings de Détroit. Gilbert Perreault et Richard Martin, son 11ème but, ont été les autres compteurs des Sabres. Ab McDonald, Tim Ecclestone et Marcel Dionne ont été les marqueurs du Détroit.

1ère période
1 Buffalo: Perreault (6)
Robitaille, Brehan ... 13.25
Pun.: Berenson 4.29, Johnston 13.15, Brown 14.29, Robitaille 15.31 et Watson 18.29.
2ème période
2 Détroit: McDonald (1)
Ecclestone ... 2.02
3 Buffalo: Martin (11)
Perreault, Govette ... 8.22
4 Détroit: Ecclestone (4)
McDonald, Berenson ... 10.10
5 Détroit: Dionne (4)
Rochefort ... 11.00
Pun.: Hamilton 0.44, Libett 7.11, Smith 13.24, Perreault 13.24, Harris 17.48.
3ème période
6 Buffalo: Barrie (2)
Atkinson, Martin ... 16.43
Pun.: Bergman 19.00, Brown (m.c.) 19.06.
Lancers par:
Détroit 13 20 10 — 43
Buffalo 6 5 10 — 21
Gardiens: Détroit, Smith; Buffalo, Crozier.
A – 15,360.

Toronto à Californie

1ère période
1 – Californie: Gilbertson (3)
McKechnie, Ferguson ... 5.46
2 – Californie: Sheehan (10)
Pinder, Hicke ... 16.20
3 – Californie: O'Donoghue (2)
Croteau, J. Johnston ... 19.45
Pun.: Baun 10.59.

Vachon perd avec LA

SAMEDI

Leafs 3, Kings 2

Première période
Aucun point
Penalites: Glennie T 5:09, Leon T 11:44, Lonsberry LA 17:15.
Seconde période
1 Los Angeles, Widing (3) Barry ... 1:52
2 Toronto, Monahan (1)
Marshall, Keon ... 7:25
Penalite: Dorey T ... 19:23
Troisième période
3 Toronto, Ullman (3)
Henderson, Ellis ... 1:54
4 Los Angeles, Lemieux (5)
Lonsberry, Goring ... 14:21
5 Toronto, Glennie (5)
Keon ... 15:04
Aucune penalité
Lancés par:
Toronto 8 8 8 — 24
Los Angeles 8 9 8 — 25
Gardiens: Parent, Toronto; Vachon, Los Angeles.
A – 10,877.

Rangers 3, Canucks 1

Premiere période
1 New York, Gilbert (9)
Hadfield, Ratelle ... 12:42
Penalites: Neilson NY 1:42, Kearns V 3:24, Quinn V 5:40, Hadfield NY 13:37, Hadfield NY majeure, mauvaise conduite, Palement V mineure, majeure et mauvaise conduite 15:40, Holle NY 19:33.
Seconde Periode
2 New York, Park (4)
Rousseau, Hadfield ... 18:37
Penalites: Rousseau NY 15:26, Taylor V 18:23.
Troisieme période
3 New York, Gilbert (10)
Ratelle, Park ... 0:20
4 Vancouver, Kurtenbach (7)
Maki, Tallon ... 1:11
Penalite: Corrigan V 8:02.
Lancés par:
New York 11 12 11 — 34
Vancouver 5 7 9 — 21
Gardiens: Giacomin, New York; Wilson, Vancouver.
A – 15,570.

Bruins 2, Wings 1

Première période
Aucun point
Penalites: Charron D 13:02, Orr B 17:22.
Seconde période
Aucun point
Penalites: Johnson D 7:51, Stackhouse D 9:17, Walton B 9:52.
Troisième période
1 Boston, Bucyk (7) Stanfield, McKenzie ... 4:29
2 Boston, Esposito (9)
Hodge, Orr ... 9:23
3 Détroit, Conacher (3)
Libett, Brown ... 17:07
Penalites: Charron D 7:30, Brown D 18:27, Hodge B 18:27.
Lancers par:
Boston 8 9 22 — 39
Détroit 14 8 8 — 30
Gardiens: Cheevers, Boston; Smith, Detroit.
Assistance: 13,812.

Canucks 4, Pingouins 2

1ère période
1 – Vancouver: Schmautz (4)
Kurtenbach, Maki ... 0:15
2 – Pittsburgh: Robert (4)
Edwards ... 16:24
Punitions: Guevremont 3:34, Robert 9:03.
2ème période
3 – Vancouver: Hall (4)
Schella ... 3:00
4 – Vancouver: Maki (4)
Kearns, Kurtenbach ... 16:20
Punitions: Wilkins 8:15, Taylor 11:14, Wilkins 12:33, Hicke 14:26, Taylor, Robert 17:16, Boudrias 18:33, Burrows, mineure, Hextall, Wilkins majeurs 19:59.
3ème période
5 – Pittsburgh: Schock (2)
Hextall, Edestrand ... 10:13
6 – Vancouver: Taylor (5)
Corrigan ... 14:41
Punitions: Schmautz majeure 11:57, Popeil 16:40.
Lancers par:
Pittsburgh 15 16 15-46
Vancouver 8 9 7-24
Gardiens: Edwards (P), Wilson (V).
A-15,570.

Stars 5, Blues 1

Première période
1 Minnesota, Prentice (6)
Nanne, O'Brien ... 9:53
Penalites: Bennett SL majeure, Gibbs Min majeure et mineure 3:09, Sabourin SL 4:54, Grant Min 14:57, Sabourin SL 15:37.
Seconde période
2 St. Louis, St. Marseille (3)
Mohns, Hampson ... 10:20
4 Minnesota, Oliver (5) ... 19:33
Penalites: Goldsworthy Min, Picard SL 12:53, Reid Min 14:32.
Troisieme période
5 Minnesota, Nevin (4)
Hampson, Mohns ... 0:59
6 Minnesota, Nevin (5)
Hampson ... 6:16
Penalites: Goldsworthy Min 2:50, Harris Min 10:50.
Lancés par:
St. Louis 11 8 8 — 27
Minnesota 13 14 12 — 39
Gardiens: Wakely, St. Louis; Mamago, Minnesota.
A – 15,321.

VENDREDI SOIR

Rangers 8, Seals 1

1ère période
1 New York, Ratelle (7)
Rolfe, Park ... 0:09
2 New York, Hadfield (10)
Gilbert ... 4:54
3 New York, Gilbert (7)
Fairbairn, Neilson ... 9:54
4 New York, Ratelle (8)
Hadfield, Gilbert ... 12:38
5 New York, Tkaczuk (1)
Balon, Neilson ... 18:14
Punitions: D. Redmond 0:21, Gilbert 7:21, 7:41.
2ème période
6 New York, McGregor (8)
Irvine, Rousseau ... 13:28
7 Californie, Carleton (2)
D. Redmond ... 17:17
Punition: D. Redmond 3:30.
3ème période
8 New York, Gilbert (8)
Hadfield ... 0:31
9 New York, MacGregor (9)
Park ... 6:15
Punition: Sather 4:31.
Lancers par:
New York 11 6 11
Californie 9 5 13-27
Gardiens: Villemure (NY), Meloche (C).
A – 10,059.

Trevino échoue

MEXICO (d'après AP) – Lee Trevino, déjà titulaire des Etats-Unis, du Canada et de Grande-Bretagne au golf professionnel, a échoué hier dans sa tentative de remporter un 4ème championnat national, soit celui du Mexique. Il a en effet dû se contenter d'une égalité en 3ème place, avec 280, cinq coups derrière le vainqueur, Angel Gallardo, d'Espagne, qui a réussi une ronde finale de 70 pour terminer avec 275 coups, 13 sous la normale du club de Mexico. Trevino a terminé avec une ronde de 69. Il a mérité $2,333 et a immédiatement donné cette somme à l'orphélinat national mexicain.

Tour:	
Angel Gallario, $6,600	276
Billy Maxwell, $3,640	276
Lee Trevino, $2,333	280
Juan Neri, $2,333	280
Victor Begalado, $2,233	280
Larry Ziegler, $1,680	281
Tooky Thompson $1,540	283
R. H. Sikes, $1,260.	284
Bob Bosburg, $1,026	286
Bob Zender, $1,206	283
Jim Barker, $748	287
Ernesto Perez Acosta, 748	287
Emmon Cruz, 748	287
Marty Fleckman, 560	288
A-Gary Cowan,	289
Thomas Bettle, 467	293
Trinidad Ayala, 457	290
Oscar Carda, 457	290
Dwight Nevil, 362	291
Billy Ziobro, 352	291
Frank Whibley, 315	292
En dehors de l'argent	
Jim Jewell	294
Bill Johnston,	294
Allen Miller	294
Ben Kern	297
Kesar Sanudo	297
Bob Clark	298
laird Flach	299
Arnold Salinas	299
Steven Cain	299
Chuck Montalbano	300
Raymond Carrasoo	302
Tommy Fonseca	303

Autre défaite en troisième

Niagara F. 6, Canadien jr 5

Le Canadien jr a essuyé son neuvième revers de la saison hier soir croulant sous la pression en troisième période alors que les Flyers de Niagara Falls ont lancé 24 fois en direction des filets montréalais pour marquer trois buts et s'envoler avec un gain de 6-5.

1ère période
1 NF, Stone (Lever et Vail) ... 2.53
2 Canadien, Steeves (MacPhail) ... 3.34
3 Canadien, Logan (Turnbull, St-Laurent) ... 15.03
Pun.: Fee 1.30, Titanic et Cossette 6.08, Royer 7.13, Gould 11.11, Scheenfield (min. et m.c.) 14.48, Holt 15.46, Tetreault et Chrysler 17.17, Turnbull 19.45.
2ème période
4 Canadien, Latreille (Pike, Pomwysoki) ... 0.56
5 NF, Lever (sans aide) ... 10.09
6 Canadien, Cossette (Royer, Fodwyski) ... 11.44
7 NF, Titanic (Level, Vail) ... 15.38
8 Canadien, Logan (Tetreault, Turnbull) ... 19.16
Pun.: Holt (min. et m.c.) 8.01, Cossette 13.43, Fee 15.46.
3ème période
9 NF, Lever (Titanic, Stone) ... 4.56
10 NF, Lever (Stone, Vail) ... 7.44
11 NF, Lever (Vail, Titanic) ... 15.01
Pun.: St-Laurent 3.32, Tetreault 6.57, Meeke 10.21, Cossette 13.59, Steevez 19.00.
Lancers par:
Niagara Falls 9 13 24 — 46
Canadien jr. 16 17 13 — 46

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	14	9	1	4	59	34	22
Canadien	13	9	2	2	52	30	20
Boston	13	8	4	1	45	30	17
Toronto	13	4	4	5	34	36	13
Vancouver	15	5	8	2	41	49	12
Buffalo	15	4	7	4	43	56	12
Détroit	15	3	10	2	39	61	8
Ouest							
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22
Chicago	15	11	4	0	46	26	22
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11
Californie	13	4	6	3	44	54	11
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5

Vendredi
Buffalo 5, Philadelphie 2
New York 8, Californie 1
Vancouver 4, Pittsburgh 2
Samedi
Montréal 2, Chicago 1
New York 3, Vancouver 1
Minnesota 3, St-Louis 1
Boston 2, Détroit 1
Toronto 3, Los Angeles 2
Hier
Canadien 3, Boston 2
Minnesota 3, Philadelphie 0
Detroit 3, Buffalo 3
Pittsburgh 1, Chicago 4
Toronto à Californie, 10h.

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Cornwall	16	11	4	1	89	58	23
Drummond.	15	11	3	1	68	49	23
Quebec	13	8	4	1	73	39	17
Shawinigan	15	8	6	1	67	45	17
Sorel	13	8	5	0	51	47	16
Sherbrooke	13	5	8	0	49	63	10
Verdun	15	5	10	0	59	82	10
Trois-Rivières	14	5	9	0	43	52	10
St-Jerôme	11	3	8	0	54	93	6
Laval	13	3	10	0	51	76	6

Hier
Laval à Sherbrooke
Verdun 0, Drummondville 2
Trois-Rivières à St-Jérôme
Sorel à Shawinigan
Québec à Cornwall
Trois-Rivières à St-Jerôme
Sorel à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Oshawa	13	10	2	1	72	41	21
Kitchener	13	8	2	3	75	51	19
Niagara Falls	14	8	4	2	63	54	18
Peterborough	14	8	5	1	61	54	17
Ottawa	13	8	5	0	66	49	16
Toronto	12	7	5	0	48	50	14
London	15	5	9	1	68	81	11
St-Catharines	12	4	8	0	43	58	8
Montréal	10	1	8	1	31	54	3
Hamilton	14	1	12	1	38	73	3

Vendredi
Kitchener 10, Montréal 1
Ottawa 8, London 2
Niagara Falls 6, Toronto 2
Samedi
St-Catharines à Oshawa
Hier
Oshawa à St-Catharines
Niagara Falls à Montréal
Peterborough à Ottawa
Hamilton à London

LIGUE AMERICAINE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	11	9	1	1	46	23	19
Springfield	11	6	3	2	40	29	14
Providence	16	5	6	4	57	57	14
N. Ecosse	13	5	5	3	43	40	13
Rochester	13	4	7	2	41	49	10
Ouest							
Hershey	11	9	1	1	53	26	19
Cincinnati	12	6	2	4	40	39	16
Cleveland	13	4	5	4	44	46	12
Baltimore	15	3	9	3	36	54	9
Richmond	10	4	5	1	21	26	9
Tidewater	14	1	12	1	28	60	3

Hier
Providence 6, Baltimore 2
Richmond 5, Tidewater 1
Demain
Providence à Boston
Richmond à Cincinnati

À Blue Bonnets

HIER APRES-MIDI

Pari double: Kinnel Lodge (8) et Fast Brush (8): $36.30.
1ère quiniela: Wealthy (9) et Syndys John (1): $89.70.
2ème quiniela: Lorindas First (1) et Desiradios (5): $24.00.
3ème quiniella: Cabonga Saunders (7) et Telstar Hanover (3): $99.50.
Exacta: Gordie Parker (2) et Pampon (1): $51.10.
Mutuel: $643,626.
Assistance: 11,623.

SAMEDI SOIR

Pari double: Lee Tag (4) et Cheval Chanceux (7): $56.60.
1ère quiniela: Armbro Gimlet (9) et Gold Band (2): $9.00... et Armbro Gimlet (9) et Bravado Pick (3): $44.70.
2ème quiniela: Outerail (6) et Count Royal (9): $30.80.
3ème quiniela: Mr. Galaphone (4) et Born Free A (6): $5.50.
Exacta: Direct Stepper (5) et Hell Gate (3): $276.10.
Mutuel: $481,271.
Assistance: 8,189.

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.



TERRY HARPER et WAYNE CASHMAN s'en donne à coeur joie lors de leur bataille en première période. Et un officiel qui reçoit le bâton ! (Téléphoto AP)

Dryden et Lapointe...

Vedettes d'un triomphe de 2-1

par FRANÇOIS LEMENU

Les 18,874 spectateurs venus au Forum samedi soir pour voir à l'oeuvre les Blacks de Chicago, finalistes de la coupe Stanley au printemps dernier, et les Canadiens de Montréal, n'auront pas été déçus. Jouant bien défensivement tout en effectuant des percées en zone offensive, les deux équipes ont prouvé que leur rencontre, en finale l'an passé, n'avait pas été un fait du hasard.

Ken Dryden a de nouveau été un des héros du match en limitant les puissants tireurs du Chicago à un seul but bien qu'il ait été bombardé de 29 rondelles.

Ayant concédé une avance d'un but à la suite du filet de Bill White vers le milieu du 2ème engagement, les Canadiens ont d'abord nivelé les chances avec un but de Guy Lafleur, son 3ème, à 17:23 de la période médiane, pour finalement prendre définitivement les devants à la suite du but fort spectaculaire de Guy Lapointe à 6:46 du dernier tiers. Le pointage ne devait changer jusqu'à la fin de la rencontre.

Magnuson frappe

Keith Magnuson, qui n'a rien d'un agneau, a de nouveau montré ce dont il était capable de faire avec ses muscles en distribuant généreusement, de solides coups d'épaule dès le début de la partie.

Cependant, bien que de bonnes mises en échec furent données, le jeu n'en souffrit pas. Les élans ont été nombreux et les replis défensifs parfois brillants comme c'est généralement le cas lorsque ces deux équipes s'affrontent.

Au cours de la 1ère période, les Hawks eurent l'avantage du jeu et leurs chances de compter furent plus nombreuses que celles du Tricolore.

Elles le furent tellement que Stan Mikita compta après à peine cinq minutes de jeu, mais l'arbitre Bill Friday en décida autrement, , prétextant que le brillant centre des Hawks avait touché le disque de son bâton au-dessus de la limite normale des épaules.

Par la suite, Dryden fut soumis à de sérieuses attaques adverses. Il dut être particulièrement brillant devant Danny O'Shea et Hubert Martin. Le premier décocha un dur lancer d'une quarantaine de pieds que Dryden bloqua de sa main, et quelques secondes plus tard, c'était Martin qui, d'une trentaine de pieds, obligea Dryden à accomplir un petit miracle en arrêtant la rondelle de son épaule.

Au cours de cette période, Dryden dut effectuer 10 arrêts contre seulement 2 pour Gary Smith. Ce dernier aurait cependant pu être déjoué si une rondelle lancée par Frank Mahovlich n'avait pas touché la barre horizontale.

L'arbitre Friday décerna au cours du 2ème engagement neuf punitions mineures, mais aucun des buts marqués ne fut enregistré lors d'un jeu de puissance. Il faut en outre souligne le travail extraordinaire accompli par Lapointe, Jean-Claude Tremblay et Jacques Laperrière durant des punitions simultanées à Pete Mahovlich et Réjean Houle, et celui des frères Mahovlich lors de quelques autres punitions à des coéquipiers. Du côté des Hawks, les défenseurs Pat Stapelton et Bill White ont très bien joué lors de désavantages numériques.

White compta le premier but de la rencontre avec un lancer des poignets, de la ligne bleue, alors qu'il y avait mêlée devant le filet de Dryden. White avait reçu le disque de Mikita qui gagna la mise-au-jeu à la gauche du but du Canadien.

Lafleur égala les chances moins de quatre minutes plus tard en captant une belle passe de Claude Larose pour s'avancer devant Smith et le déjouer d'un tir bas mais rapide.

Les deux gardiens durent se signaler au cours de ce 2ième vingt alors que les deux équipes ont ouvert un peu le jeu.

Première période
Aucun point
Pénalités: Tremblay (C) 4:31, Magnuson (C) maj. 8:09.
Seconde période
1 Chicago: White (1)
Mikita ... 2:15
2 Montréal: Lafleur (3)
Larose ... 7:23
Pénalités: F. Mahovlich 1:01, 7:29, Martin 1:44, 7:17, Houle 8:25, Magnuson, Mineure, Houle, Lemaire 16:08.
Troisième période
3 Montréal: Lapointe (4)
Tremblay ... 6:46
Pénalités: Koral, Lafleur, majeures et majeures 3:24, Roberts 13:11, R. Hull 14:48.
Chicago 10 12 7 — 29
Montréal 2 9 10 — 21
Gardiens: G. Smith, Chicago; K. Dryden, Montréal.
A-18,874.

"Friday mauvais" - Reay

"Il devrait subir des examens car il est très mauvais arbitre". C'est en ces termes que Billy Reay, l'instructeur des Black Hawks de Chicago, a accueilli les journalistes venus lui poser quelques questions à la suite de la défaite des siens aux mains des Canadiens.

Une décision et une indécision de Bill Friday ont particulièrement irrité Reay. Il s'agit d'abord des trois mineures dont a écopées Keith Magnuson vers la fin du 2ème engagement alors qu'il s'en prit à Jacques Lemaire qui reçut lui, deux minutes pour s'être battu. Friday colla au défenseur des Hawks deux minutes pour avoir retenu Lemaire, et une mineure-double pour avoir laissé tomber les gants. Enfin, l'indécision dont parlait Reavy concernait la Comète blonde Bobby Hull.

"Un joueur le retient de son bâton de notre ligne bleue jusqu'au but adverse, sous les yeux de Friday, et aucune punition n'est décernée", a dit Reay. "Il croit être le meilleur arbitre", de poursuivre Reay, "mais je puis vous assurer qu'il est le seul à le penser. Il a été aussi mauvais ce soir que lors de notre match de la semaine dernière contre les Canucks à Vancouver".

Si la majorité des 18,874 spectateurs n'ont pas prisé le choix des étoiles (White, Lapointe, Dryden) de Howie Meeker, Reay n'avait que des éloges à faire à l'endroit de son grand défenseur.

"L'an dernier, White a été victime de la plus grande injustice lorsqu'il ne fut pas choisi au sein de la première équipe d'as. Il est, de toute la ligue, le meilleur défenseur, et je dis bien défenseur", de préciser Reay. "D'ailleurs, donnez-moi quatre arrières de la trempe de White et nous ne perdrons pas un match".

Dans le camp du Tricolore, il y a deux joueurs qui ont retenu son attention. Il y a, bien sûr, Ken Dryden, qui semble aussi bon, sinon meilleur, que l'an dernier, et Guy Lapointe. Mais de Lapointe, Reay ne sait pas s'il s'agit d'un défenseur ou d'un avant et il se demandait après le match pour quelle raison Bowman ne l'employait pas à l'attaque.

Les Hawks ont sensiblement les mêmes joueurs que l'an dernier à l'exception du gardien Gary Smith et du centre André Lacroix. Du premier, Reay semble satisfait, mais il croit que Lacroix pourrait être un peu plus rapide même si, dans l'ensemble, il se défend bien comme pivot de Bobby Hull et de Chico Maki.

A son arrivée à Chicago, Lacroix savait qu'il serait utilisé entre Hull et Maki car les deux autres trios composés de Dennis Hull-Mikita-Koroll, et O'Shea-Martin-Pappin allaient très bien.

"Les Hawks, forment un excellent groupe et tous m'ont accueilli chaleureusement", a révélé Lacroix.

Quitter une équipe (Philadelphie) batailant pour une place dans les éliminatoires pour une à qui l'on concède le premier rang a de quoi réjouir n'importe quel joueur.

Lacroix et ses coéquipiers sont malgré tout conscients de la force des North Stars du Minnesota qui les talonnent depuis le début de la saison. A leur sujet, Lacroix a l'impression qu'ils seront forts durant les deux prochaines années, tout au plus. Ils possèdent trop de vétérans et ils glisseront ensuite vers le bas du classement comme le font présentement les Blues de St-Louis.

Mais pour les Hawks, un mélange de jeunes et de vétérans devrait leur procurer le premier rang sans trop de difficultés.

François Lemenu

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Après les programmes de la fin de semaine, notre sélectionneur avait indiqué 35 gagnants en 130 courses pour une moyenne de 26.3%. Par contre, sa banque est montée à $60.60. Voici ses choix pour le programme de ce soir:

1ère course: 1–Mighty Leo (6); 2–War Painter (2); 3–Millies Rose (1).

2ème: 1–Armbro Lucy (1); 2–Bethel Champ (5); 3–Torrid Encounter (7).

Paris doubles suggérés: 6-1 et 6-5.

3ème: 1–Armbro Lew (4); 2–Bobbie's Colt (7); 3–Shadydale Air Scot (5).

4ème: 1–Lovely Luann (4); 2–Mr. Mac Dee (6); 3–Keystone Sturdy (5).

Quinielas suggérées: roulette 4-6-5.

5ème: 1–Lynden Bye Bye (2); 2–Mario H. L. (6); 3–Puck Mir (3).

6ème: 1–Keystone Inez (6); 2–Francey O'Brien (2); 3–Zeno (5); 4–Notre Dame (4).

Quinielas suggérées: roulette 6-2-5-4.

7ème: 1–Star Alan (4); 2–Dell Mir (8); 3–Loyal Friend (5).

8ème: 1–Victor Scotch (5); 2–Posey Town (8); 3–Middlebrook Boy (9).

Quinielas suggérées: roulette 5-8-9.

9ème: 1–Mr. Spring Brook (1); 2–Frosty Nip (6); 3–Gold Cat (5).

10ème: 1–Keystone Spirit (2); 2–Marcliff Charlie (1); 3–Gaily Mir (3); 4–Leon B. Sam (9).

Exactas suggérées: 2-1, 1-2, 2-3, 2-9.

ENJEU: $200 EN BANQUE: $60.00

Ce soir, "Monsieur Lee" mise $40 de la façon suivant
1ère, au mutuel, $0-2-2 sur le no 6 et $2 sur chacun des doubles 6-1 et 6-5;
3ème, au mutuel, $0,0-4 sur le no 4;
4ème, $6 sur la quiniela-roulette 4-6-5;
6ème, $2 sur la quiniela 6-2;
7ème, au mutuel, $0-2-2 sur le no 4;
8ème, $6 sur la quiniela-roulette 5-8-9;
9ème, au mutuel, $4-0-0 sur le no 1;
10ème, $2 sur chacune des exactas 2-1, 2-3, 2-9.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Administration du personnel :
• évaluation des emplois
• compensation de la gérance
• relations ouvrières
• salaires
• structures
• promotion
PERREAULT & ASSOCIÉS
381-5811

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke

Le régime qui tient tête à Moscou

Suite de la première page

térieure albanaise. Et d'autant que, dès 1955, Khrouchtchev amorce avec Tito un rapprochement fort mal reçu à Tirana et que ne fait qu'aggraver le fameux discours "secret" de Khrouchtchev déboulonnant Staline devant le XXe Congrès du P.C. soviétique de 1956.

L'Albanie s'étant libérée seule a aussi, étant très pauvre, évité la mise en coupe réglée de la part des Soviétiques et que connurent la Roumanie, la Pologne, et la Tchécoslovaquie. Aussi Staline garde encore, en cet automne 1970, sa statue en pied sur l'Esplanade de Tirana (bien qu'elle ait été déplacée pour faire face, maintenant, à une statue de Lénine, de même dimension) et dans toutes les villes albanaises.

Un avertissement est lancé à Moscou avec l'exécution en Albanie de l'amiral Tome Sejko, formé en URSS, suivie de celle d'Albanais pro-soviétique.

La Chine entre alors en jeu. De ce soutien, l'Albanie va retirer une vigueur supplémentaire pour renforcer ses attaques contre Khrouchtchev. L'axe Pékin-Tirana – dû plus à un conjonction d'intérêts qu'à de profondes affinités – inquiète suffisamment Khrouchtchev pour qu'il tente, en 1959, une visite de douze qu'il tente une visie de douze jours en Albanie afin de la ramener dans le giron soviétique.

Mais la brebis égarée ne reviendra pas au bercail. Avertissements et admonestations ne réussissant pas, Khrouchtchev exaspéré décide de faire déposer – sinon supprimer – le chef du P.C. albanais. Mikoyan effectuera même une visite secrète à Tirana... La conspiration éventée par la toute puissance Sigurimi (police d'Etat) échoue. Les conspirateurs dont Liri Gega, pourtant enceinte, seront fusillée en dépit des interventions du Kremlin. Et le premier Albanais n'est pas homme à oublier.

Khrouchtchev va l'apprendre à ses dépens lors du sommet communiste à Moscou en novembre 1960 où le chef du P.C. albanais le traite en des termes d'une verdeur telle que la décence nous interdit de les citer. Manifestement hors de lui, cramoisi, Khrouchtchev bondit, rugissant, vers l'Albanais: Tu viens de déverser sur moi un sceau de fumier, tu me le paieras, mais avant, tu vas me laver... C'est la première fois que l'URSS est attaquée chez elle avec autant de fureur!



Enver Hoxha, président de l'Albanie

Tous les chefs du P.C. – sauf les Chinois et les Cubains – vont, les uns après les autres, venir à la tribune condamner l'Albanais qui, craignant pour sa vie, va immédiatement quitter la conférence et regagner Tirana.

En représailles, Khrouchtchev coupe tous les crédits et toute assistance à l'Albanie et décide même de retirer les sous-marins soviétiques de la base de Sasseno – le Gilbraltar albanais – commandant l'entrée du port de Valona. Mais l'armée albanaise va engager le combat contre les marins soviétiques si bien que seuls huit des douze sous-marins de l'URSS pourront franchir la passe et gagner le large.

Khrouchtchef qui n'était pas à une volte-face près, décide pour damer le pion aux Chinois, de renouer le contact avec l'Albanie et y envoie Thorez en mission. Le chef du P.C. français sera promptement éconduit. Et, pour la première fois dans l'histoire du camp socialiste, même les relations diplomatiques seront rompues entre Moscou et Tirana.

Comme les Albanais, en Europe, ne tiennent pas à faire les frais de la réconciliation URSS – Yougoslavie, et comme les Chinois, en Asie, éprouvent d'identiques sentiments à l'égard des ouvertures entre l'URSS et les USA, le rapprochement est inévitable. Et voilà l'Albanie qui se jette dans les bras des Chinois. Mariage de circonstance plus encore que de raison.

Depuis, la politique albanaise est et reste dans la tonalité chinoise. Après l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, en août 1968, l'Albanie va, avec fracas, quitter formellement le Pacte de Varsovie (13 septembre 1968) pour n'être pas, elle aussi, victime de la "doctrine Brejnev".

Héritier des pachas tout puissants ayant gouverné son pays au nom de la Sublime porte, le chef du P.C. albanais, Enver Hoxha (Hodja) par des purges préventives a écarté tous les successeurs éventuels – et puis aussi, faute de cadres authentiquement marxistes – il peut donc imposer aux Albanais un régime qui n'est pas sans rappeler justement cette vieille oppression turque longue de cinq siècles que dut subir le "Pays des aigles" ...

Hoxha grand gaillard, au teint hasané, aux yeux noirs, à la voix chaude et persuasive, né en 1908 et à qui fut donné le prénom turc Enven a eu une vie aventureuse ou l'on découvre toujours une constante: son attachement au communisme.

Fils d'une famille aisée, il a découvert les idées révolutionnaires au lycée français de Korça qui fut d'ailleurs la véritable pépinière des membres de l'actuelle équipe dirigeante à Tirana.

Après des études supérieures de droit à Montpelier, Hoxha est employé à la légation d'Albanie à Bruxelles et correspondant de l'"Humanitée". Retourné en Albanie, il y est tour à tour professeur de français puis marchand de tabac. Ayant rejoint le maquis en septembre 1942, il devient général en mai 1944. Entré dans Berat le 27 octobre 1944, il y installe un gouvernement qui sera reconnu par les puissances occidentales en décembre 1945.

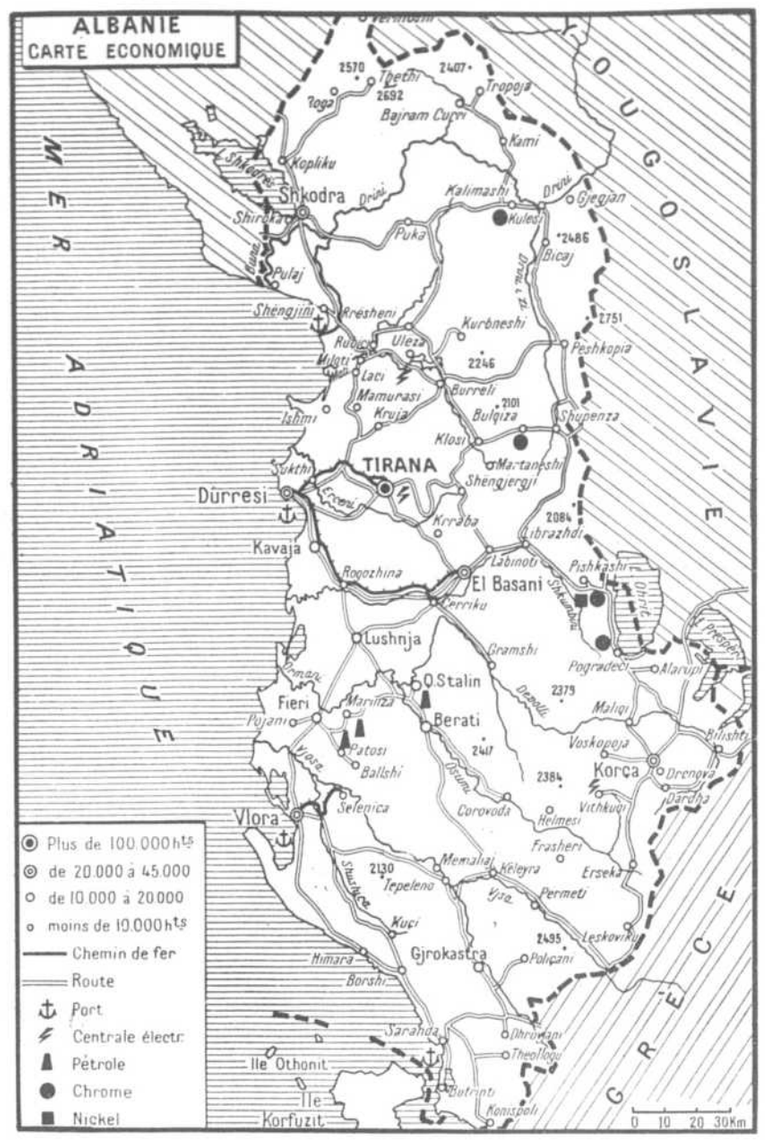
Hoxha imprime sa marque personnelle au régime qui appliquera un communisme intransigeant. D'une élégance assez inattendue pour un dirigeant suprême, Hoxha a fait adopter surtout depuis 1966, toute une série de mesures contre l'"embourgeoisement" et le "bureaucratisme".

Il s'en est ensuivi une réforme de l'enseignement supérieur – quelque 7,000 étudiants et étudiantes devant passer une importante partie de leur temps au travail manuel et à la préparation militaire – (1 mois par an), ainsi qu'une diminution des salaires les plus élevés, aucune rémunération ne peut excéder le triple du salaire minimum vital.

Toute la presse albanaise n'a plus qu'un seul correspondant à l'étranger en l'espece ... à Pékin!

Fermés aussi tous les lieux du culte: les mosquées – l'Islam étant la religion de la grande majorité des Albanais (800,000 membres) parce que rappelant la domination ottomane; les églises orthodoxes (300,000 fidèles) parce qu'évoquant les ambitions grecques, et les églises catholiques (200,000 fideles) en tant que support de la pénétration italienne.

La possession d'un véhicule automobile est expressément interdite. Les médecins ne peuvent plus avoir de clientèle personnelle. La collectivité l'emporte en tout, l'individualisme étant une "déviation" vivement dénoncée et combattue.



Est-ce à dire que la population albanaise est satisfaite du régime? Voyons les élections: lors de la consultation électorale, de septembre 1970, les candidats à la députation présentés par le P.C. ont obtenu 100 p. 100 des suffrages. Quant aux candidats présentés par le P.C. pour les conseils populaires et les tribunaux de districts, ils ont recueilli 99,99 p. 100 des voix. Ce sont là des pourcentages époustoufflants que n'osent même plus avancer maintenant les démocraties populaires. Ni même l'URSS...

Un changement politique est difficile à envisager tant que restera au pouvoir Enver Hoxha, seul des 14 fondateurs du P.C. albanais encore en vie et en place. Quant au Comité central et au gouvernement, il ressemble plutôt à un conseil de famille: les uns et les autres sont membres d'un clan solidaire et cohérent. Parmi les 18 membres du Comité central, six couples sont apparentés avec Hoxha et sa femme Nedzamia (beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines); la famille Kapo, par exemple, a quelques dix de ses membres parmi les dignitaires de l'Etat.

Voilà qui explique aussi qu'en dépit des virages brusques de sa politique, Enver Hoxha n'ait, à aucun moment, perdu le contrôle de l'appareil du parti et de l'Etat, celui-ci solidement tenu par le beau-frère Mehmet Shehu reconduit d'ailleurs après le "succès" électoral de septembre, dans ses fonctions de premier ministre, le 21 novembre 1970, avec tout son gouvernement.

DEMAIN: "Attaquons-nous aux collines et aux montagnes"

(Copyright by B.I.P.)

le monde du travail

Pearson préfacier

M. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada et prix Nobel de la paix, a écrit la préface d'une brochure que le cardinal Leger publiera prochainement et dans laquelle il exposera sa philosophie du développement dans les pays du tiers monde.

La brochure du cardinal sera publiée en quatre langues. Elle sera diffusée à travers le monde et adressée tout particulièrement aux chefs d'Etat.

Un syndicat boycotte

Devant la "collusion évidente des pouvoirs politique et financier", qui s'est manifestée notamment lors de "la manifestation intersyndicale en faveur des employés en lock-out de La Presse", la cellule 500 du syndicat des employés de commerce (FTQ), entend dorénavant "boycotter tous les organismes paragouvernementaux auxquels elle était invit à participer", ainsi que l'a fait la FTQ elle-même. Le secrétaire-trésorier de la cellule 500, M. Richard Mercier, précise dans un communiqué que les représentants du syndicat ne se sont pas présentés cette semaine au Comité paritaire de l'alimentation de Montréal ni au Comité consultatif provincial de l'alimentation.

Alerte aux rats noirs

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) – L'Organisation mondiale de la santé s'inquiète: selon des informations sérieuses en provenance de Liverpool, le rat noir "rattus rattus", que l'on trouve notamment sur les navires, commence à résister aux anticoagulants, les raticides les plus modernes et, jusqu'à présent, les plus efficaces.

On savait déjà, indique le relevé épidémiologique hebdomadaire de l'OMS, que le rat commun ou surmulot ("rattus norvegicus") n'était presque plus sensible aux anticoagulants. Le danger était toutefois bien moindre, car le "rattus norvegicus" voyage peu. En revanche, le "rattus rattus" est un grand voyageur. Il y a donc danger que les rats noirs résistants ne soient transportés dans d'autres régions, où ils pourraient faire souche et donner ainsi naissance à d'autres espèces résistantes.

Il y a un an, de Gaulle...

par DANIEL TACET

PARIS – Il y a un an – demain, le 9 novembre – le général de Gaulle disparaissait. Et avec lui une période fantastique de l'histoire de France du XXe siècle.

Mais au delà des passions qui provoquent encore chaque week-end la visite sur la tombe célèbre de Colombey-les-deux-Eglises, de quelque 3000 à 5000 personnes, au-delà des passions donc, le réalisme a repris le dessus. C'est du moins l'opinion qui prevaut dans les milieux proches du pouvoir.

Réalisme et pragmatisme qu'ont conduit l'équipe dirigeante actuelle à remettre en question plusieurs options fondamentales de la politique du général. Aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Et il ne reste plus que quelques politiciens, d'ailleurs éloignés du gouvernement, pour croire encore aux vertus universelles de l'ancien président de la République.

Quoi qu'il en soit, le premier anniversaire de la mort du général de Gaulle sera célébré avec grandeur. Mais l'hommage s'adressera plus à l'Homme du 18 juin qu'au fondateur de la Cinquième République.

Dans ce contexte, l'anniversaire tragique de cette mort retrouvera l'unanimité. Comme aux grands moments de l'histoire de France de l'après-guerre.

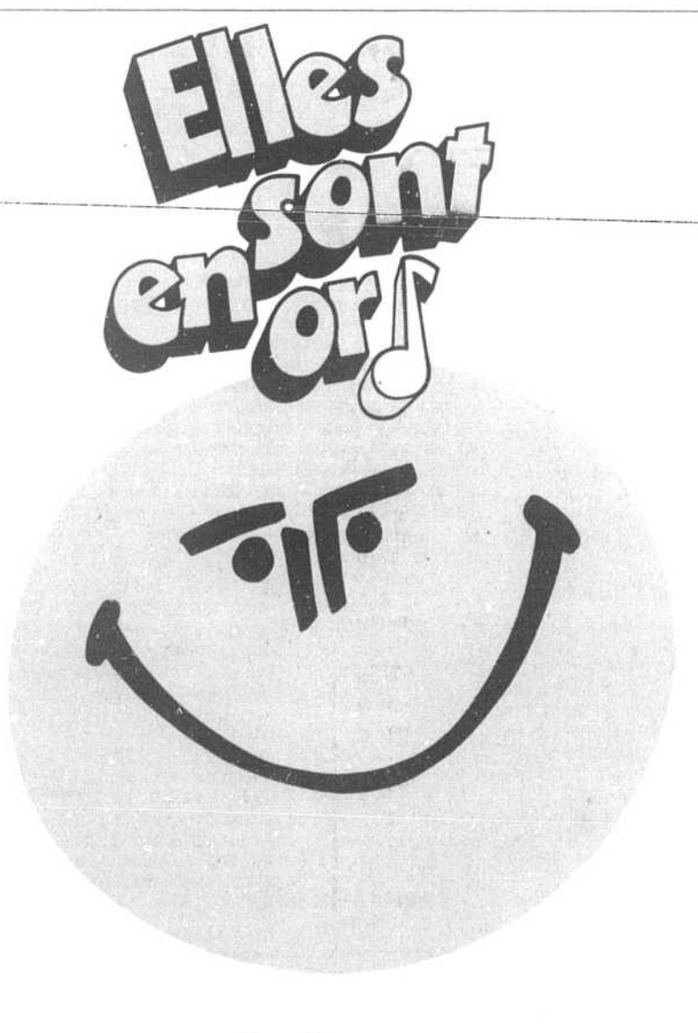
Pour les Français, Charles de Gaulle restera ce Libérateur, et ils lui garderont une éternelle reconnaissance pour le soutien moral que de Londres, il leur a régulièrement exprimé alors que Vichy restait silencieux, impuissant à les aider.

Certes la paix rétablie et la politique ayant repris ses droits de fidèles compagnons des années d'épreuve ont pu n'être pas toujours d'accord avec certaines de ses conceptions du pouvoir. Mais personne, même parmi ses opposants actuels, ne conteste l'immense mérite du général en matière de décolonisation et la valeur qu'il assura quelque temps à la vie politique française.

En ce 9 novembre, chaque homme libre devait avoir une pensée pour celui qui dans une partie du monde, apporta l'Espoir. Et la délivrance.



BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877



Les Obligations d'Epargne du Canada
7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE
...mais faites vite!
Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher car vous devrez payer l'intérêt couru.